

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET : Plainte contre l'huissier
De justice Samuel Ardiot pour expulsion locative
Illégale sans jugement.
Référence étude: 424 -Mandat n 6
Ancienne référence: 270785 office public d'habitation d'Ivry sur Seine C/Jaffré

Madame, Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre l'huissier Samuel Ardiot de la SCP Fortunati au 69 avenue Danielle Casanova 94200 à Ivry sur Seine pour expulsion illégale sans aucun jugement prononcé à mon nom.

Samuel Ardiot a utilisé un faux jugement pour m'expulser en avril 2018, ce jugement était nul de chez nul. En effet, ma mère a été déclarée à tort expulsable de son logement alors qu'elle avait 72 ans en 2007. **Et la loi de l'époque en 2007 stipulait que les personnes âgées de 70 ans n'étaient pas expulsables.** Ce jugement truqué en question n'était qu'une ordonnance de référé, la SCP Fortunati n'avait pas le droit d'expulser ma mère. Il y a eu de la part de l'OPH d'Ivry une rupture de bail abusive de la part du directeur de l'époque monsieur Alain Kahan qui obéissait aux ordres du maire de l'époque Pierre Gosnat avec lequel j'étais en conflit. Finalement nous n'avons pas été expulsés. Ma mère est décédée en avril 2014, j'avais fait une demande de logement social depuis septembre 2013.

Samuel Ardiot n'avait rien à faire chez moi en avril 2018 avec cette commissaire Emmanuelle Berthier qui a dû certainement lui présenter sa carte professionnelle, il y a certainement des traces dans ses documents, c'est-à-dire le **numéro de la carte de police de cette commissaire Emmanuelle Berthier**. Et bien je me suis renseigné sur cette commissaire, et selon les résultats obtenus, Emmanuelle Berthier n'était pas commissaire au commissariat de police d'Ivry sur Seine en avril 2018.

Pour m'expulser de mon domicile, il fallait obtenir un vrai jugement de la part du tribunal d'Instance d'Ivry sur Seine.

Il n'y a jamais eu de jugement d'expulsion prononcé contre moi, donc je n'étais pas expulsable. Le motif d'expulsion à mon encontre avec la mention « **Sans droit ni titre** » n'avait aucun sens. Il y a eu une intervention du directeur de cabinet du préfet du Val de Marne Laurent Prévost pour que la police m'expulse sur ordre du nouveau maire Philippe Bouyssou qui a tout commandité et qui risque 3 ans de prison ferme et 30.000 euros d'amende.

Certes, j'ai mis 6 ans pour réagir. La raison est la suivante, alors que j'étais à la rue, j'ai été hospitalisé sous la contrainte par le préfet Laurent Prévost à suivre un traitement neuroleptique très fort qui me faisait dormir jour et nuit. On peut parler de complot. Je me suis échappé de l'hôpital de jour il y a un an ou deux. En ayant retrouvé ma lucidité j'ai effectué des recherches sur internet sur la fin de la trêve hivernal car je suis en squat et en abri de fortune, et c'est là que j'ai découvert que l'on n'expulse pas les personnes âgées de plus de 70 ans en 2007, (65 ans maintenant) et que j'ai été escroqué par tout le monde, voilà pourquoi je porte plainte auprès de vous.

Comment s'est passée mon expulsion en avril 2018 ?

Je me suis retrouvé en garde à vue un vendredi soir lorsque la police est venue me chercher, pour avoir écrit des propos outrageants sur mon portail d'informations sur internet concernant le maire Philippe Bouyssou et le commandant Régis Orsini. Ma garde à vue a duré jusqu'à samedi soir. J'ai été transféré le soir même au dépôt du tribunal de Créteil où j'en suis ressorti le dimanche après-midi. La juge Béatrice Champeau Renault que j'ai rencontré au tribunal m'a informé que j'étais interdit de séjour à Ivry sur Seine jusqu'à la date de mon procès pour juillet 2018. C'est encore un complot.

Relâché, je suis allé tout de même à Ivry sur Seine, mon domicile où j'ai rencontré mon frère avec des valises et nos animaux. Il m'a informé que nous avons été expulsés de notre logement. Mon frère a trouvé surprenant que je sois en possession des clés de notre domicile, car il m'a affirmé que la police et l'huissier sont venus avec mon trousseau de clé pour procéder à l'expulsion locative. Ce qui veut dire que l'huissier Samuel Ardiot a dérobé mes clés dans mon casier durant ma garde à vue au commissariat d'Ivry sur Seine.

Avec ces éléments fournis, j'espère Madame, Monsieur le procureur que ma plainte sera enregistrée mais pas au commissariat de police d'Ivry sur Seine, en effet, il y a des policiers de bureau corrompus qui occultent les plaintes et les jettent à la poubelle. Ces policiers protègent le maire Philippe Bouyssou dans ses malversations. Je suis journaliste local à Ivry sur Seine et j'administrais un portail d'information régional Paris et département du Val de Marne.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Jaffré

Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

Plainte pour malversations financières probable contre:

- Le juge Béatrice Champeaux Renault de Créteil.
- Le préfet Laurent Prevost en poste au gouvernement à l'outre-mer.
- Le maire Philippe Bouyssou d'Ivry sur Seine.
- Christian Favier ancien président du conseil départemental du Val de Marne.

Madame Monsieur le Procureur,

Je désire dénoncer les malversations financières contre les quatre personnes mentionnées ci-dessus.

J'ai été expulsé de mon logement sans aucun jugement en avril 2018. Puis interné en psychiatrie à partir de faux documents de la part du gardien de la paix Laura Bonniol.

Tout a été conçu pour m'empêcher de retrouver mon logement. Je me suis échappé de l'hôpital de jour où j'étais sous puissants neuroleptiques qui me faisaient dormir jour et nuit. Ce n'est que maintenant que j'ai la lucidité et la force de faire des recherches d'articles de loi pour retrouver un logement peut-être.

Il y a bien malversations financières, il y a de l'argent qui a circulé. Le préfet Prevost n'a certainement pas agi gratuitement contre moi pour faire plaisir au maire d'Ivry sur Seine. Il n'y a aucune trace d'activité bancaire, des sortes de fonds spéciaux ont circulés et de l'argent a été distribué de la main à la main du tribunal judiciaire de Créteil à la préfecture. Bien entendu il faut le prouver. C'est à vous de jouer.

Voilà ces quatre personnes ont comploté contre moi de façon très astucieuses pour m'expulser et m'exclure du droit. J'ai été chassé de chez moi comme si j'étais un dealer. Alors que je suis ancien adjoint au maire à la sécurité urbaine durant 12 ans. J'ai même créé un parti politique nationale: UDTF.

Je me tiens disponible et prêt à me rendre à vos locaux pour répondre à toutes vos éventuelles questions.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Office Central de lutte contre
La corruption et les
infractions financières et fiscales
101 rue des Trois Fontenot
92000 Nanterre

Plainte pour malversations financières probable contre:

- Le juge Béatrice Champeaux Renault de Créteil.
- Le préfet Laurent Prevost en poste au gouvernement à l'outre-mer.
- Le maire Philippe Bouyssou d'Ivry sur Seine.
- Christian Favier ancien président du conseil départemental du Val de Marne.

Madame Monsieur,

Je désire dénoncer les malversations financières contre les quatre personnes mentionnées ci-dessus.

J'ai été expulsé de mon logement sans aucun jugement en avril 2018. Puis interné en psychiatrie à partir de faux documents de la part du gardien de la paix Laura Bonniol.

Tout a été conçu pour m'empêcher de retrouver mon logement. Je me suis échappé de l'hôpital de jour où j'étais sous puissants neuroleptiques qui me faisaient dormir jour et nuit. Ce n'est que maintenant que j'ai la lucidité et la force de faire des recherches d'articles de loi pour retrouver un logement peut-être.

Il y a bien malversations financières, il y a de l'argent qui a circulé. Le préfet Prevost n'a certainement pas agi gratuitement contre moi pour faire plaisir au maire d'Ivry sur Seine. Il n'y a aucune trace d'activité bancaire, des sortes de fonds spéciaux ont circulés et de l'argent a été distribué de la main à la main du tribunal judiciaire de Créteil à la préfecture. Bien entendu il faut le prouver. C'est à vous de jouer.

Voilà ces quatre personnes ont comploté contre moi de façon très astucieuses pour m'expulser et m'exclure du droit. J'ai été chassé de chez moi comme si j'étais un dealer. Alors que je suis ancien adjoint au maire à la sécurité urbaine durant 12 ans. J'ai même créé un parti politique nationale: UDTF.

Je me tiens disponible et prêt à me rendre à vos locaux pour répondre à toutes vos éventuelles questions.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Intérieur
11 Pl. Beauvau, 75008 Paris

Objet : Plainte contre le préfet Laurent Prévost
Pour corruption avec des élus du Val de Marne
Et expulsion sans jugement de mon logement.

Monsieur le Ministre,

Le préfet Laurent Prévost est une crapule. Il doit être placé aux arrêts au plus vite.
Le préfet Laurent Prévost a reçu une somme d'argent assez rondelette de la part du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou avec un arrangement de l'ancien président du conseil départemental du Val de Marne Christian Favier pour me faire expulser de mon logement sans aucun jugement.

Monsieur le Ministre, de l'argent a été versé à divers personnels administratifs de la préfecture de Créteil, ce qui inclut forcément probablement Monsieur/ Madame le procureur de la république. De l'argent a aussi été versé à la juge Béatrice Champeaux Renault du tribunal judiciaire de Créteil qui était juge de l'exécution comme pat hasard pour mon expulsion locative.

Tout le monde a perçu de l'argent, de la main à la main, il n'y a aucune trace de transaction bancaire, il semblerait que la municipalité d'Ivry sur Seine soit adepte de ce genre de pratique de longue date.

Pour information, je suis en conflit avec le maire communiste Philippe Bouyssou homosexuel qui a des pratiques déviantes avec des partenaires multiples qu'il rémunère sans aucun doute, ses mœurs sont tout à fait incompatibles avec sa charge de premier magistrat de la ville.

Je suis de droite politiquement, et depuis 1999, les élus communistes s'acharnent sur moi pour m'empêcher de vivre depuis que j'ai placé deux fois en garde à vue l'ancien maire d'Ivry Pierre Gosnat.

Monsieur le Ministre, j'ai l'intention de porter plainte contre le préfet Laurent Prévost auprès des tribunaux afin qu'il soit sanctionné et incarcéré. Au moment des faits, lors de mon expulsion, j'étais président du mouvement politique national UDTF. Ce qui est tout à fait scandaleux.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

Objet : Plainte contre le préfet Laurent Prévost
Pour corruption avec des élus du Val de Marne
Et expulsion sans jugement de mon logement.

Madame, Monsieur le Procureur,

Le préfet Laurent Prévost est une crapule. Il doit être placé aux arrêts au plus vite.
Le préfet Laurent Prévost a reçu une somme d'argent assez rondelette de la part du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou avec un arrangement de l'ancien président du conseil départemental du Val de Marne Christian Favier pour me faire expulser de mon logement sans aucun jugement.

De l'argent a été versé à divers personnels administratifs de la préfecture de Créteil, ce qui inclus forcément probablement Monsieur/ Madame le procureur de la république présents à la préfecture de Créteil. De l'argent a aussi été versé à la juge Béatrice Champeaux Renault du tribunal judiciaire de Créteil qui était juge de l'exécution comme par hasard pour mon expulsion locative.

Tout le monde a perçu de l'argent, de la main à la main, il n'y a aucune trace de transaction bancaire, il semblerait que la municipalité d'Ivry sur Seine soit adepte de ce genre de pratique de longue date.

Pour information, je suis en conflit avec le maire communiste Philippe Bouyssou homosexuel qui a des pratiques déviantes avec des partenaires multiples qu'il rémunère sans aucun doute, ses mœurs sont tout à fait incompatibles avec sa charge de premier magistrat de la ville.

Je suis de droite politiquement, et depuis 1999, les élus communistes s'acharnent sur moi pour m'empêcher de vivre depuis que j'ai placé deux fois en garde à vue l'ancien maire d'Ivry Pierre Gosnat.

Au moment des faits, lors de mon expulsion, j'étais président du mouvement politique national UDTF. Ce qui est tout à fait scandaleux.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Jaffré

M. Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin-Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Inspection générale de la police nationale
30 rue Antoine-Julien Hénard
75012 Paris

Madame, Monsieur,

Je suis victime de harcèlement et d'espionnage industriel de la part de la police du Val de Marne et de Paris, ainsi que du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou qui, en tant que maire à le statut de commissaire de police lui aussi.

Cela provient du commissariat d'Ivry sur Seine, de l'hôtel de police de Créteil, de la préfecture de Créteil et même je pense de la préfecture de police de Paris. Pour Paris je ne peux pas le prouver, mais j'ai eu des problèmes avec certains policiers en tenue qui se moquaient de moi; cela provient de tous ces services selon moi, vu le harcèlement permanent dont je suis victime.

Comme pour une bouteille à la mer, j'ai fait un signalement au ministère de l'intérieur ainsi qu'au Conseil départemental du Val de Marne sur ces faits délictuels et permanents. Cela dure depuis plus de 20 ans et mes plaintes ont toutes été jetées à la corbeille.

J'ai été victime et je suis toujours victime de malversations policières de la part du commissariat de police d'Ivry sur Seine qui a placé mon téléphone cellulaire sur écoute et qui intercepte mes SMS et mes courriels et ils ne sont pas discrets ces policiers. Ces malversations ont lieux aussi de la part d'une fraction non négligeable de la part de la population val de marnaise et de Paris intra muros qui utilisent contre moi des logiciels espions avec des ordinateurs familiaux.

Il est à souligner que je suis également harcelé par la vidéo surveillance des supermarchés, des grands magasins et du métro parisien, je pourrai y répondre de manière plus précise si je rencontre un officier de police pour m'auditionner.

Tout a été déclenché par l'ancien maire d'Ivry sur Seine Pierre Gosnat qui fut aussi député de la 10^e circonscription. J'avais porté plainte contre lui en 1998 ou 99 pour abus de pouvoir auprès de la préfecture de Créteil, il a eu des problèmes avec la police et il a décidé depuis cette époque pour se venger, de me harceler avec des membres du parti communiste et de la CGT **et il a ensuite utilisé des policiers véreux du commissariat d'Ivry contre moi. Et cela continue aujourd'hui. Concernant ces policiers, il s'agit de policiers de bureau qui sont dans le même commissariat depuis une trentaine d'années pour les plus anciens d'entre eux.**

J'avais créé une micro-entreprise entre 2007 et 2008 dans le marketing dont le nom était X.J CONSULTANTS. Et bien des voyous chevronnés ont créé à Créteil la même entreprise, avec le même concept et la même marque sous la forme de SARL. Ils sembleraient que ces délinquants sans aucun doute sauf erreur, étaient renseignés par des fonctionnaires de police.

Il y a une piste :

Il s'agit d'un fonctionnaire de police en civil du commissariat d'Ivry sur Seine, il réside à la cité Boileau 46-50 rue Pierre et Marie Curie à Ivry sur Seine. Je ne connais pas son nom.

Son signalement :

Petit, cheveux plutôt d'aspects frisés et fortement grisonnant, plutôt maigre, voire chétif. Cet homme, je le qualifie de dangereux, il a dissimulé de nombreuses plaintes il y a plus de 20 ans contre une voisine indélicate. J'avais plusieurs fois porté plainte contre lui auprès de la préfecture du Val de Marne à Créteil, ils n'ont quasiment rien fait. Quand j'allais au commissariat, ce petit fonctionnaire de police était patraque, il avait comme on dit la nausée, il se sentait mal car il se sentait traqué. Il aurait dû être arrêté et il a toujours réussi à s'échapper.

Ce fonctionnaire de police a des complices au commissariat de police d'Ivry. **Il faut le coincer et le faire parler sans ménagement**, il a des fréquentations douteuses au sens large, car ce sont des collègues à lui, ils avaient l'habitude de se réunir dans une pizzeria rue Lénine et ils me narguaient.

Pouvez-vous m'aider? La situation est très complexe, seuls les services techniques de la police peuvent je pense détecter les auteurs et les infrastructures informatiques qui ont été mises en œuvre contre moi.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

Objet : Plainte contre la juge Béatrice Champeaux Renault
Du tribunal judiciaire de Créteil pour corruption.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre la juge Béatrice Champeau Renault de Créteil pour corruption et complot. J'ai été transféré au dépôt du tribunal judiciaire de Créteil après ma garde à vue au commissariat d'Ivry sur Seine, pour des faits de presse uniquement. C'est assez exagéré tout cela. A ma sortie du dépôt, j'ai été présenté à la juge Béatrice Champeau Renault qui m'a affirmé que j'étais interdit de séjour à Ivry sur Seine où je résidais, d'avril à juillet 2018. Ce qui est un scandale. Il y a coup monté.

De plus à mon procès en juillet, auquel je n'ai pas assisté pour éviter d'être incarcéré, j'ai été condamné à un an de prison ferme et à 5 ans d'interdiction de séjour à Ivry sur Seine. Le maire Philippe Bouyssou a donné des dessous de table à la juge Champeau Renault pour que je sois éloigné d'Ivry sur Seine. Je suis opposant politique. J'ai créé en 2011 le parti UDTF national. Je suis de droite politiquement et Philippe Bouyssou est un communiste truand.

Mon expulsion locative a été effectuée en avril 2018 sans jugement. C'est très grave, et le préfet Laurent Prévost est très impliqué dans cette histoire, il a donné le feu vert à la police pour intervenir chez moi.

Le préfet Laurent Prévost est à présent au ministère de l'Intérieur, au gouvernement.

La juge Béatrice Champeau Renault est toujours au tribunal judiciaire de Créteil normalement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre Monsieur Xavier Jacob pour vol de marque d'entreprise et éventuellement détournement de clientèle par interceptions de courriels, de SMS et de conversations téléphoniques à l'aide de logiciels espions. La marque de mon auto-entreprise était X.J CONSULTANTS. Je ne l'ai pas déposé à l'INPI parce que je n'en avais pas les moyens et l'usage du nom me protégeait, il y avait même un site internet. Il y a bien vol de marque. Le site internet était en .fr, hébergé en Allemagne par le serveur Cabanova.

Lien d'information ci-dessous :

<https://infonet.fr/dirigeants/66aa18145da7ac2c4b0c87d8/>

Monsieur le procureur,

L'affaire concerne l'Office central de lutte contre le crime organisé. En effet, je suis attaqué depuis de nombreuses années par la pègre juive. Je suppose que c'est la pègre juive. J'ai déposé plainte de nombreuses fois, mais les ripoux du commissariat de police d'Ivry sur Seine, dissimulaient mes plaintes, voire les jetaient à la poubelle. Je crois pouvoir affirmer que le commissariat de police d'Ivry sur Seine est en étroite intelligence avec cette pègre juive qui se trouve à Paris et à Créteil.

L'hôtel de police de police de Créteil est très impliqué également. Des magistrats corrompus du tribunal correctionnel de Créteil sont impliqués.

Je suis parfaitement informé du fait que des magistrats du tribunal judiciaire de Créteil, utilisaient des membres du banditisme à leur propre compte, et certainement pas pour servir la justice. Je l'ai appris de source sûr et certaine par des journalistes indépendants, des témoins et des victimes au printemps-été 2013.

J'étais harcelé quand j'avais la trentaine par des juifs, tant à Créteil qu'à Paris sans oublier Charenton le pont dans le Val de Marne. Ces juifs avaient des comportements vraiment odieux, ils se moquaient de moi, de mon métier et ricanaient à mon passage. Alors voilà je suis de religion catholique, je ne comprends pas pourquoi les juifs se sont attaqués ainsi à moi. Eventuellement si j'étais un musulman cela aurait peut-être été compréhensible.

Lien d'un voleur un certain **Xavier Jacob** nom à consonnance juive à Paris qui faisait : **Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion**. Tout comme moi en étant enregistré à l'URSAF de Créteil en nom propre en 2004.

X.J CONSULTANTS était une micro-entreprise donc, qui s'est retrouvée plus ou moins sous la forme juridique de l'auto-entrepreneur. X.J CONSULTANTS pour : Xavier Jaffré Consultants. Cette micro-entreprise devait dans le futur devenir une plate-forme de consultants tous domaines en région parisienne. X.J CONSULTANTS se voulait être l'équivalent de la tour Eiffel faisant ainsi un repère pour les chauffeurs de taxi qui s'y rassemblent pour retrouver leur itinéraire quand ils sont perdus.

A Créteil, je suis tombé sur un voleur qui a volé ma marque, laquelle n'était pas déposée à l'INPI. L'usage du nom X.J CONSULTANTS me protégeais. Je suis tombé sur ce voleur vers 2018. Il avait fait faillite lui aussi et il portait un nom lui aussi à consonnance juive. Son activité était également la suivante, tout comme moi-même : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Incontestablement, nous avons une criminalité organisée, des pilleurs d'entreprises qui essaient de surfer sur le succès éventuel d'autrui. En croyant me voler et m'escroquer, ils ont fait faillite eux aussi car ce secteur est ultra compétitif et sans capitaux sérieux et conséquents, on ne va pas bien loin.

Haut du formulaire

Entreprises

Bas du formulaire

<https://infonet.fr/dirigeants/66aa18145da7ac2c4b0c87d8/>

Voici ci-dessous un extrait des informations du site INFO NET :

Ressources

[Tarifs](#)[À propos](#)[Mon compte](#)

1. [Accueil](#)
2. [Dirigeants](#)
3. [Code NAF / APE - Division 70](#)
4. [Liste des dirigeants dans le NAF 7022Z](#)
5. Jacob Xavier

Xavier Jacob X.J CONSULTANT

Président de SAS de l'entreprise **X.J CONSULTANT**

Né en 1942

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

2 mandats

4 co-mandataires

Xavier Jacob dirige 2 entreprises (2 mandats) , son mandat principal est Président de SAS au sein de l'entreprise **X.J CONSULTANT** (- - - personnes,CA : 152.52 K). **Xavier Jacob** évolue dans le secteur d'activité de Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. **Marie-christine Fourty** fait partie du réseau de **Xavier Jacob**, il/elle est Gérant et associé indéfiniment responsable dans l'entreprise **XMC JACOB**.

Nombre mandats22024

Chiffre d'affaires152.52 K€2021

Résultat net-262 €2021

Trésorerie49.32 K€2021

Profitabilité-0.17 %2021

Effectif- - -

Mandats

2

XC

X.J CONSULTANT

Président de SAS

Forme juridique

SAS, société par actions simplifiée

Date de création

02/01/2010

Adresse

108 RUE DU BAC, PARIS, 75007

SIREN

519 287 254

Code APE

7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Statut

Active

Chiffre d'affaires

152.52 K € (2021)

Résultat net

-262 € (2021)

Trésorerie

49.32 K € (2021)

Profitabilité

-0,17% (2021)

Effectif

NC

Haut du formulaire

- Extrait
Infonet
- Extrait
Kbis
- Extrait
RNE
- Conventions
Collectives
- N° TVA
intra.
- **Plus de documents**

Bas du formulaire

XJ

XMC JACOB

Gérant et associé indéfiniment responsable

Forme juridique

Autre société civile

Date de création

04/09/2002

Adresse

34 RUE NEUVE, LES MESNULS, 78490

SIREN

443 438 981

Code APE

6619A - Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier

Statut

Active

Chiffre d'affaires

NC

Résultat net

NC

Trésorerie

NC

Profitabilité

NC

Effectif

NC

Haut du formulaire

- Extrait
Infonet
- Extrait
Kbis
- Extrait
RNE
- Conventions
Collectives
- N° TVA
intra.
- **Plus de documents**

Bas du formulaire

A Créteil, je suis tombé sur un autre voleur qui a volé ma marque, laquelle n'était pas déposée à l'INPI. L'usage du nom X.J CONSULTANTS me protégeais. Je suis tombé sur ce voleur vers 2018. Il avait fait faillite semble-t-il et il portait un nom lui aussi à consonnance juive. Aujourd'hui, il n'y a plus aucune trace de cet homme sur internet, il semblerait qu'il a effacé ses traces pour que je ne remonte pas jusqu'à lui, ce qui est la preuve qu'il bénéficie de protection sans aucun doute policière mais aussi juridique, je pense en particulier au tribunal de commerce, dont est compétent pour juger les affaires commerciales le tribunal civil et je pense bien évidemment au parquet de Créteil.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre
lutte contre
La corruption et les infractions
101 rue des Trois Fontenot
92000 Nanterre

Vitry le 7 janvier 2025

Office Central de

financières et fiscales

OBJET :

Plainte contre Monsieur Xavier Jacob pour vol de marque d'entreprise et éventuellement détournement de clientèle par interceptions de courriels, de SMS et de conversations téléphoniques à l'aide de logiciels espions. La marque de l'entreprise était X.J CONSULTANTS. Je ne l'ai pas déposé à l'INPI parce que je n'en avais pas les moyens et l'usage du nom me protégeait, il y avait même un site internet. Il y a bien vol de marque. Le site internet était en .fr, hébergé en Allemagne par le serveur Cabanova.

Lien d'information ci-dessous :

<https://infonet.fr/dirigeants/66aa18145da7ac2c4b0c87d8/>

Madame, Monsieur,

L'affaire concerne l'Office central de lutte contre le crime organisé. En effet, je suis attaqué depuis de nombreuses années par la pègre juive. Je suppose que c'est la pègre juive. J'ai déposé plainte de nombreuses fois, mais les ripoux du commissariat de police d'Ivry sur Seine, dissimulaient mes plaintes, voire les jetaient à la poubelle. Je crois pouvoir affirmer que le commissariat de police d'Ivry sur Seine est en étroite intelligence avec cette pègre juive qui se trouve à Paris et à Créteil.

L'hôtel de police de police de Créteil est très impliqué également. Des magistrats corrompus du tribunal correctionnel de Créteil sont impliqués.

Je suis parfaitement informé du fait que des magistrats du tribunal judiciaire de Créteil, utilisaient des membres du banditisme à leur propre compte, et certainement pas pour servir la justice. Je l'ai appris de source sûr et certaine par des journalistes indépendants, des témoins et des victimes au printemps-été 2013.

J'étais harcelé quand j'avais la trentaine par des juifs, tant à Créteil qu'à Paris sans oublier Charenton le pont dans le Val de Marne. Ces juifs avaient des comportements vraiment odieux, ils se moquaient de moi, de mon métier et ricanaient à mon passage. Alors voilà je suis de religion catholique, je ne comprends pas pourquoi les juifs se sont attaqués ainsi à moi. Eventuellement si j'étais un musulman cela aurait peut-être été compréhensible.

Lien d'un voleur un certain **Xavier Jacob** nom à consonnance juive à Paris qui faisait : **Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion**. Tout comme moi en étant enregistré à l'URSAF de Créteil en nom propre en 2004.

X.J CONSULTANTS était une micro-entreprise donc, qui s'est retrouvée plus ou moins sous la forme juridique de l'auto-entrepreneur. X.J CONSULANTS pour : Xavier Jaffré Consultants. Cette micro-entreprise devait dans le futur devenir une plate-forme de

consultants tous domaines en région parisienne. X.J CONSULTANTS se voulait être l'équivalent de la tour Eiffel faisant ainsi un repère pour les chauffeurs de taxi qui s'y rassemblent pour retrouver leur itinéraire quand ils sont perdus.

A Créteil, je suis tombé sur un voleur qui a volé ma marque, laquelle n'était pas déposée à l'INPI. L'usage du nom X.J CONSULTANTS me protégeais. Je suis tombé sur ce voleur vers 2018. Il avait fait faillite lui aussi et il portait un nom lui aussi à consonnance juive.

Son activité était également la suivante, tout comme moi-même : **Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion**. Incontestablement, nous avons une criminalité organisée, des pilleurs d'entreprises qui essaient de surfer sur le succès éventuel d'autrui. En croyant me voler et m'escroquer, ils ont fait faillite eux aussi car ce secteur est ultra compétitif et sans capitaux sérieux et conséquents, on ne va pas bien loin.

Haut du formulaire

Entreprises

Bas du formulaire

<https://infonet.fr/dirigeants/66aa18145da7ac2c4b0c87d8/>

Voici ci-dessous un extrait des informations du site INFO NET :

Ressources

[Tarifs](#)[À propos](#)[Mon compte](#)

6. [Accueil](#)

7. [Dirigeants](#)

8. [Code NAF / APE - Division 70](#)

9. [Liste des dirigeants dans le NAF 7022Z](#)

10. Jacob Xavier

Xavier Jacob X.J CONSULTANT

Président de SAS de l'entreprise **X.J CONSULTANT**

Né en 1942

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

2 mandats

4 co-mandataires

Xavier Jacob dirige 2 entreprises (2 mandats) , son mandat principal est Président de SAS au sein de l'entreprise **X.J CONSULTANT** (- - - personnes,CA : 152.52 K). **Xavier Jacob** évolue dans le secteur d'activité de Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. **Marie-christine Fourty** fait partie du réseau de **Xavier Jacob**, il/elle est Gérant et associé indéfiniment responsable dans l'entreprise **XMC JACOB**.

Nombre mandats22024

Chiffre d'affaires152.52 K€2021

Résultat net-262 €2021

Trésorerie49.32 K€2021

Profitabilité-0.17 %2021

Effectif- - -

Mandats

2

XC

X.J CONSULTANT

Président de SAS

Forme juridique

SAS, société par actions simplifiée

Date de création

02/01/2010

Adresse

108 RUE DU BAC, PARIS, 75007

SIREN

519 287 254

Code APE

7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Statut

Active

Chiffre d'affaires

152.52 K € (2021)

Résultat net

-262 € (2021)

Trésorerie

49.32 K € (2021)

Profitabilité

-0,17% (2021)

Effectif

NC

Haut du formulaire

- Extrait
Infonet
- Extrait
Kbis
- Extrait
RNE
- Conventions
Collectives
- N° TVA
intra.
- **Plus de documents**

Bas du formulaire

XJ

XMC JACOB

Gérant et associé indéfiniment responsable

Forme juridique

Autre société civile

Date de création

04/09/2002

Adresse

34 RUE NEUVE, LES MESNULS, 78490

SIREN

443 438 981

Code APE

6619A - Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier

Statut

Active

Chiffre d'affaires

NC

Résultat net

NC

Trésorerie

NC

Profitabilité

NC

Effectif

NC

Haut du formulaire

- Extrait
Infonet
- Extrait
Kbis
- Extrait
RNE
- Conventions
Collectives
- N° TVA
intra.
- **Plus de documents**

Bas du formulaire

A Créteil, je suis tombé sur un autre voleur qui a volé ma marque, laquelle n'était pas déposée à l'INPI. L'usage du nom X.J CONSULTANTS me protégeais. Je suis tombé sur ce voleur vers 2018. Il avait fait faillite semble-t-il et il portait un nom lui aussi à consonnance juive. Aujourd'hui, il n'y a plus aucune trace de cet homme sur internet, il semblerait qu'il a effacer ses traces pour que je ne remonte pas jusqu'à lui, ce qui est la preuve qu'il bénéficie de protection sans aucun doute policière mais aussi juridique, je pense en particulier au tribunal de commerce, dont est compétent pour juger les affaires commerciales le tribunal civil et je pense bien évidemment au parquet de Créteil.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou pour expulsion locative illégale, sans aucun jugement et par la force, conformément à l'article L.226-4-2 du code pénal qui a été violée. L'infraction a été commise en avril 2018. Je n'ai effectué aucune démarche dans un premier temps car la juge Béatrice Champeau Renault de Créteil qui était juge de l'exécution pour mon expulsion m'avait fait condamner auparavant à une interdiction de séjour à Ivry sur Seine d'avril 2018 à juillet 2018. Je n'ai pas pu contacter l'OPH d'Ivry pour récupérer mon logement. Par la suite, de 2019 à 2022 ou 2023, j'ai été sous traitement neuroleptique très lourd qui m'ont empêché de réfléchir, d'être lucide, bref d'être moi-même. Cette camisole de force chimique m'a été appliquée avec la complicité de la préfecture de Créteil afin que je perde définitivement mon logement.

L'expulsion repose sur une ordonnance de référé et non sur un jugement. Puis rupture de bail abusif. Je vous demande de lire les deux courriels que j'ai envoyé à Philippe Bouyssou pour le mettre face à ses actions criminelles.

Courriel envoyé au maire Philippe Bouyssou.

Monsieur le Maire,

Vous êtes un sacré truand. Vous avez magouillé pour me faire expulser illégalement et sans jugement de mon logement. Je tiens à ce que tout le personnel de la mairie d'Ivry sur Seine soit informé de vos magouilles. J'ai déjà averti les élus de droite et j'ai envoyé un courriel à Mathilde Panot député de la 10e circonscription pour lui dire ce que vous m'avez fait. Je vais avertir également bientôt le parti socialiste.

En attendant, lisez ce qui suit ci-dessous en couleur bleue, cela témoigne dans le détail que vous avez employé sans autorisation d'un juge ni même de la préfecture, vous avez employé la force et la ruse pour m'expulser de mon logement.

L'article L.226-4-2 du code pénal a bien été violé lors de mon expulsion locative totalement illégale en avril 2018 et cela très subtilement. Aucun commissaire de police n'a été saisie pour mon expulsion dans un premier temps, en effet il s'agit d'une femme qui a agit sous fausse identité. Cette femme s'est fait passer pour la commissaire Emmanuelle Berthier. Cette commissaire n'était pas en service au commissariat de police d'Ivry sur

Seine ni à l'hôtel de police de Créteil au jour de mon explication locative. Emmanuelle Berthier était en poste à Paris intra-muros ou bien en banlieue parisienne d'après son mini CV consulté sur le réseau social LinkedIn.

Enfin dans un second temps, il n'y a jamais eu de jugement d'expulsion locative prononcé contre moi de la part du tribunal d'instance d'Ivry sur Seine ou du tribunal judiciaire de Créteil.

En conclusion, ni la préfecture de Créteil et ni l'huissier Samuel Ardiot ne m'ont envoyé un document officiel par la poste pour me signifier que par jugement officiel daté du tribunal j'ai été expulsé de mon logement, celui de ma mère par la force publique et pour cause, il n'y a jamais eu de décision de justice qui stipulait que j'étais expulsable. Mon frère Maxime Jaffré qui se trouvait dans le logement ce samedi matin alors que j'étais en garde à vue a été chassé par une fausse autorité de police, je le rappelle encore de façon frauduleuse par la force conformément à **l'article L.226-4-2 du code pénal**. **Il faut aussi rappeler que les clés de mon logement ont été dérobées frauduleusement dans mon casier pendant que j'étais en garde à vue au commissariat d'Ivry sur Seine.**

En pièces-jointes, deux documents word qui expliquent en détail la magouille de mon expulsion illégale avec la juge de Créteil Béatrice Champeau Renault et l'ex préfet Laurent Prévost sans oublier le pédophile Christian Favier qui est impliqué lui aussi. C'est le fait que dise pédophile à propos de Christian Favier qui doit déranger, et bien s'il a perdu son fauteuil de président, c'est sans doute à cause de sa pédophilie. Il y a eu des reportages et des enquêtes sur lui.

Salutations distinguées.

M. Jaffré

Monsieur le Maire,

En 2007 Pierre Gosnat a fait expulser ma mère Thérèse Jaffré demeurant au 1 impasse Hoche appt 73, 7eme étage alors qu'elle avait plus de 70 ans, elle avait 72 ans le jour du jugement et selon la loi de l'époque, on n'expulse pas les personnes âgées de plus de 70 ans, surtout quand elles sont handicapées comme l'était ma mère à 80% avec une pathologie cardiaque. La mairie d'Ivry, l'OPH d'Ivry et le tribunal d'instance d'Ivry sur Seine sont en flagrant délit de violation de la loi et de corruption.

Je me suis renseigné sur le juge qui a prononcé le jugement d'expulsion de ma mère Thérèse Jaffré, il s'agit du juge Béatrice Champeau Renault. Selon le journal officiel, le juge Béatrice Champeau Renault a été affectée au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine en 2002, il y a de fortes chances que ce soit bien ce juge qui ait fait expulser ma mère. Il y avait un litige entre Pierre Gosnat et moi depuis 1998-1999, j'ai porté plainte contre Pierre Gosnat à la préfecture de Créteil et Pierre Gosnat s'est retrouvé en garde à vu pour avoir menacé ma mère par l'intermédiaire d'agents du service d'hygiène. Deux fois Pierre Gosnat a eu des problèmes avec la préfecture, parce qu'il a récidivé. Depuis cette époque, ce délinquant de Pierre Gosnat s'attaquait régulièrement à moi en utilisant ses

réseaux et des policiers corrompus du commissariat de police d'Ivry sur Seine. Des policiers corrompus du commissariat de police d'Ivry a sali ma réputation auprès des imbéciles de la ville avides de potins divers, les membres du syndicat CGT m'ont eux aussi harcelé quotidiennement par des moqueries voire des menaces. Pierre Gosnat était une crapule authentique et un alcoolique immature, il était important que la vérité éclate. Fort heureusement, des âmes bienveillantes ont gelé l'expulsion illégale de ma mère en 2007 en raison justement du fait qu'elle était âgée et malade. L'ordonnance de référé qui venait du tribunal corrompu d'instance d'Ivry n'avait pas valeur de jugement et devait être annulée parce que cette ordonnance en question était illégale donc sans valeur juridique. En effet, pour rappel, on n'expulsait pas les locataires âgés de 70 ans, et ma mère en avait 72. Le juge Béatrice Champeau Renault du tribunal d'instance d'Ivry sur Seine qui a prononcé la décision de faire expulser ma mère Thérèse Jaffré était un juge corrompu qui a accepté une somme d'argent importante de Pierre Gosnat. Oui, j'affirme que le juge corrompu Béatrice Champeau Renault a sans doute accepté une forte somme d'argent de la part du corrompu Pierre Gosnat pour faire expulser ma mère en 2007 alors qu'elle était protégée par la loi. **Tout le monde est coupable du tribunal à la mairie, en passant par l'OPH Ivry avec l'incapable Alain Kahan qui était directeur de l'OPH Ivry à l'époque.**

2^e partie:

Ma mère est décédée en avril 2014. J'ai fait une demande de maintien dans les lieux auprès de madame la directrice de l'OPH, laquelle demande, a été vigoureusement refusée non pas par madame la directrice, mais par des employés de bureau corrompus proches de vous, car vous étiez et vous êtes encore président de l'OPH d'Ivry, devenue Coop d'Ivry. Conscient de la supercherie, j'ai immédiatement fait appel au tribunal administratif de Melun pour un arbitrage afin de me protéger de l'expulsion.

J'avais fait une demande de logement social en 2013, franchement, vous auriez pu me donner le logement de ma mère non? Vous l'avez fait exprès pour me nuire n'est-ce pas ? Cela est l'évidence même.

Je sais de source absolument certaine, que vous avez magouillé contre moi avec Christian Favier qui était à l'époque président du conseil départemental du Val de Marne avec le préfet de l'époque Laurent Prévost pour me faire expulser de mon logement, plus précisément celui de ma mère. Je maintiens que vous êtes un magouilleur monsieur Bouyssou, faite moi un procès, je briserai en deux votre avocat au tribunal et je vous ridiculiserai.

Vous ne pouviez pas en avril 2018 me faire expulser de mon logement pour deux raisons :

- 1) Première raison : Le jugement d'expulsion rendu contre ma mère était un faux, car elle était inexpulsable à cause de son âge : plus de 70 ans.
- 2) Deuxième raison : Il n'y a eu aucun jugement d'expulsion rendu contre moi de la part du tribunal d'instance d'Ivry sur Seine après le décès de ma mère Thérèse Jaffré entre 2014 et 2018.
- 3) Mon expulsion locative au motif que j'étais un occupant sans droit ni titre n'était pas valable, en effet, seul juge peut prononcer un pareil verdict.

En première petite conclusion, on peut dire que le motif d'expulsion invoqué par l'huissier Samuel Ardriot de la SCP Fortunati qui stipulait que j'occupais le logement de ma mère sans droit ni titre n'avait aucune valeur juridique, car pour invoquer un tel motif, il aurait fallu commencer par effectuer une procédure d'expulsion dans les règles avec le tribunal d'instance d'Ivry sur Seine. Je n'ai jamais été convoqué par le tribunal, je n'ai jamais reçu de courrier de maître Samuel Ardriot, bref, tout est arbitraire, il s'agit bien d'une expulsion illégale.

Je n'i reçu qu'un courrier stupide en janvier 2018 provenant du directeur de cabinet du préfet Laurent Prévost qui m'a informé que j'allais être expulsé de mon logement en avril 2018. Pure magouille bien entendu de la part du préfet Laurent Prévost qui s'est caché derrière son directeur de cabinet.

En seconde petite conclusion, je rappelle que c'est très grave ce qui s'est passé contre moi, j'ai été expulsé du logement de ma mère que j'occupais sans avoir été jugé par le tribunal d'instance d'Ivry, il n'y a que des malversations dans cette affaire-là. Rien n'a été fait dans les règles, tout est truqué et dégage une odeur nauséabonde de corruption. Ça sent très mauvais à la mairie d'Ivry sur Seine, vous dégagez vous-même monsieur le maire, une odeur faisandée. **Le préfet Laurent Prévost, le directeur de cabinet du préfet, Christian Favier ainsi que vous-même, vous avez tous magouillés contre moi pour me faire expulser sans solution de relogement, vous avez voulu me clochardiser conformément à la volonté de l'ancien maire d'Ivry Pierre Gosnat qui était une véritable crapule.** Le commissariat de police d'Ivry sur Seine a aussi magouillé de toute façon, tout transpire la malhonnêteté dans cette commune et il va falloir vous expliquer devant la justice et je ne crois pas que vous allez vous en sortir. Je ne sais pas si vous allez aller en prison ou perdre votre mandat de maire, ou même éventuellement payer une forte peine d'amende pour ce que vous avez fait contre moi.

Lors de mon expulsion illégale en avril 2018, j'ai fait une garde à vue truquée au commissariat de police d'Ivry sur Seine pour avoir rédigé contre vous des articles à caractère homophobes sur mon portail d'informations, c'était un vendredi après-midi. J'ai été transféré au dépôt du tribunal judiciaire de Créteil où j'y ai passé la nuit et j'ai été présenté le lendemain un samedi devant la fameuse **juge Béatrice Champeau Renault qui m'a informé que j'étais interdit de séjour à Ivry sur Seine jusqu'au jugement prévu entre juin et juillet 2018.** Assez curieux que ce juge soit à nouveau présent, car ce serait bien le juge Béatrice Champeau Renault qui a fait expulser ma mère Thérèse Jaffré en 2007.

Pendant ma garde à vue au commissariat d'Ivry sur Seine, avant mon transfert au tribunal de Créteil, une femme fonctionnaire de police nommée Emmanuelle Berthier a dérobé les clés de mon domicile dans mon casier pour effectuer mon expulsion locative en compagnie du truand Samuel Ardiot huissier de son état. Ils se sont tous introduit dans mon logement avec mes clés dérobées et ont chassé mon frère qui s'y trouvait. Après cela, la policière a remis les clés de mon domicile dans mon casier que j'ai retrouvé à la sortie du tribunal, je ne me suis aperçu de rien. C'est mon frère qui a trouvé surprenant que je sois en possession de mes clés lorsque je suis revenu sur Ivry, il m'a avoué que Emmanuelle Berthier était en possession de mes clés du domicile. Belle magouille du tribunal judiciaire de Créteil, du commissariat de police d'Ivry, de la préfecture du Val de Marne et de cet huissier de justice qui aurait dû se rendre compte quand même de la magouille. Pour moi, maître Samuel Ardiot est un huissier acheté, à lui de prouver le contraire.

J'ai pris un risque en revenant sur Ivry ce samedi matin-là, car il y avait un avis de recherche lancé contre moi par le juge Béatrice Champeau Renault, ce qui franchement était exagéré, je n'avais pas l'intention de vous faire du mal physiquement, cette interdiction de séjour à Ivry sur Seine était sans doute destinée à m'empêcher de faire les démarches auprès de madame la directrice de l'OPH pour retrouver mon logement. Détail important à souligner, la juge Béatrice Champeau Renault était comme par hasard nommée juge de l'exécution concernant mon expulsion locative quelques mois plus tard, il faut reconnaître que l'on peut penser que ce juge en question est une sacrée magouilleuse elle aussi, j'ai un peu de mal à croire au hasard. D'autant que Béatrice

Champeau Renault m'avait confié avoir exercer sa profession de magistrat au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine, elle devait certainement être en intelligence avec des ripoux du commissariat de police d'Ivry. Bien entendu il faut le prouver.

J'ai consulté en décembre 2017 et en janvier 2018 la chaîne Youtube de la ville d'Ivry, et on y voyait dans une vidéo retirée depuis, Christian Favier, le préfet Laurent Prévost ainsi que vous-même pendant la cérémonie des vœux de bonne année aux habitants à la mairie d'Ivry sur Seine. On peut se demander ce que pouvaient faire le préfet Laurent Prévost et Christian Favier pour les vœux du nouvel an en votre compagnie. Bien entendu, ce n'est pas interdit ce genre de réunion de famille. C'est juste que je trouve cela étrange car la vidéo n'existe plus.

Il y avait aussi une autre vidéo de vous, vous étiez filmé, et vous avez fait une déclaration très ambiguë dans laquelle je me suis senti visé sans que vous m'ayez nommé. Cette vidéo a elle aussi disparu comme par hasard. Deux vidéos disparus, ça ne prouve rien, mais moi je pense que vous aviez bien des choses à vous reprocher: Combine, arnaques, tours de passe-passe et autres entourloupes.

Alors voilà monsieur le Maire, je veux être relogé dans la commune d'Ivry sur Seine dans la cité Pierre et Marie Curie. Je suis libre de circuler dans la commune, je n'ai aucune interdiction de séjour, je suis un honnête citoyen, je tenais à ce que vous le sachiez.

Je vais porter plainte contre vous en saisissant la justice et j'espère bien être dédommagé. D'autant que j'ai assuré la sécurité de la ville d'Ivry sur Seine il y a 25 ans. Je ne vous conseille pas de le nier, parce que là je me mettrais vraiment en colère contre vous, et je ne crois pas que vous ayez envie de vivre cela.

Salutations distinguées.

Xavier Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour une éventuelle tentative d'internement en psychiatrie tout à fait abusive.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte par avance et sous conditions, contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf. J'ai appris que j'aurai dû être éventuellement interné en psychiatrie le 28 novembre 2024. Il s'agit d'une menace. Ce genre de fuite policière n'est pas une surprise. En janvier 2019 j'avais appris que j'allais être interné en psychiatrie, et en février 2019 j'ai effectivement été pris au piège par le commissariat de police d'Ivry sur Seine à la demande du maire Philippe Bouyssou. Il m'a fait expulser en avril 2018 de façon illégale de mon logement. J'ai dû partir à Créteil. Je suis revenu à Ivry dans un squat rue Moïse. J'ai croisé Philippe Bouyssou dans la ville, et ce misérable m'a regardé d'un air outré, comme si ma présence dans la ville lui était pour lui insupportable, et en quelques semaines j'ai été interné alors que je suis parfaitement sain de corps et d'esprit. Cela porte le nom de dictature communiste.

Je pense que le préfet Etienne Stoskopf va me faire interner peut-être fin mars 2025, fin de la trêve hivernale. Je suis dans un squat à Vitry sur Seine et nous sommes avec mes compagnons d'infortune expulsables sur décision de justice. Je pense à raison qu'il est fort possible que le préfet Etienne Stoskopf, me fasse interner en psychiatrie, ce qui est tout à fait illégal. Il n'y a eu aucun jugement d'un juge judiciaire qui stipule que je dois prendre un traitement psychiatrique. De plus le médecin n'a déclaré récemment que je suis atteint de démence et de folie. Et puis surtout le préfet n'est pas mon père, et celui-ci n'a pas l'air très éveillé d'ailleurs, je suis ancien politicien, président du mouvement politique national UDTF. Les ordres c'est moi qui les donne au petit préfet, enfin avant il y a longtemps. D'autant que j'ai été dans le passé adjoint au maire à la sécurité durant 12 ans.

Nous sommes à un an des élections municipales et je suis toujours assez influent à Ivry sur Seine. Je gêne profondément Philippe Bouyssou pour les élections. Mon conflit avec les élus communistes staliniens d'Ivry remonte à 1998-1999, une éternité. J'aimerais que vous fassiez une enquête sur le préfet Etienne STOSKOPF, Philippe Bouyssou, et le commissariat de police d'Ivry sur Seine. Je peux me tromper mais c'est peu probable.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre la RATP, son personnel et le personnel de la police nationale qui s'y trouve pour harcèlement et espionnage de ma vie privée. Cela inclus aussi la CGT.

Monsieur le procureur,

A chaque fois que je prends le métro, je suis systématiquement harcelé par des agents de stations ou des policiers qui parlent assez fort pour que je les entende et ils se cachent derrière les passagers ou derrière des guérites. Je vous rassure tout de suite, je ne suis victime d'aucune hallucination et ne souffre d'aucune maladie mentale. J'entends superbement bien, et je ne suis pas le seul à les entendre d'ailleurs, tant ces dégénérés sont bruyants, les voyageurs aussi les entendent également. Cela se passe systématiquement aux stations : mairie d'Ivry, porte de Choisy, la Madeleine. Ce sont les stations que je fréquente tout le temps pour aller au travail. Mais parfois le harcèlement se poursuit à travers tout le métro et le RER. Je suis pisté par la vidéo surveillance à reconnaissance faciale et le GPS de mon téléphone. La police fait vraiment ce qu'elle veut.

Raconter cela à la justice n'a rien d'évident, effectivement, on pourrait penser à raison d'ailleurs que je suis un peu dérangé, que je me fais des idées, que je suis paranoïaque. Hélas non. Si tel était le cas, je prendrais immédiatement des comprimés prescrits par le psychiatre pour faire cesser ces troubles.

J'ignore quelle est la procédure à appliquer dans ce genre de circonstance, certes je pourrais saisir le PDG de la RATP mais, en admettant que je sois pris au sérieux, les troubles vont reprendre au bout de quelques mois. Il faut que la justice vienne faire le ménage. Bien entendu, je ne suis pas pressé, l'affaire est vaste, nous avons devant nous une gigantesque association de malfaiteurs.

Je pense que vous me prenez au sérieux tout de même, vu les plaintes que je vous ai adressée et qui montre bien que je suis pris dans un formidable complot, en particulier pour l'expulsion locative illégale.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Jaffré Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour calomnies.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine, pour m'avoir fait passer pour un voyou de cité HLM dans ma commune et au-delà, avec la complicité d'autres commissariats de police y compris de Paris, l'hôtel de police du 13^e.. Il y a eu des troubles considérables. Alors que j'avais 50 ans, des jeunes voyous tant à Ivry sur Seine qu'à Charenton m'invectivaient, me tutoyaient, m'appelant par mon prénom. Ils étaient accompagnés par des pétroleuses de leur âge.

La police du Val de Marne a lancé une immense vague de dénigrement contre moi, et l'épicentre c'est Ivry sur Seine. **Alors je ne suis pas un sous-marin de la police, ni un de leurs indics mais je suis un authentique et ancien officier de police judiciaire à Ivry sur Seine avec comme fonction importante celle d'adjoint au maire à la sécurité**, vu que Thierry Rosset adjoint au maire ramassait l'argent des dealers et des patrons de bars pour s'en mettre plein les poches avec l'ancien commissaire Jean-Pierre Lanier.

Je signale également que la police d'Ivry m'a placé sans aucune décision de justice officielle, sous surveillance électronique. Toute la flicaille et toute la racaille du tribunal de Créteil savent ce que je fais en temps réel car ils espionnent eux aussi ces crevures de juges, greffiers et avocats véreux ma vie privée par l'intermédiaire du micro d'ambiance perpétuellement branché de mon téléphone cellulaire.

Je pense que des juges ripoux du parquet de Créteil, le tribunal civil qui juge les affaires commerciales à donné cet ordre criminel à la police qui ne s'est pas du tout gênée pour le faire. J'ai beaucoup d'ennemis dans la police. En effet j'ai pratiqué la chasse aux ripoux, et dans le Val de Marne, ce sont tous des ripoux, oui, absolument toutes et tous.

Monsieur le procureur, je vous ai donné une piste pour enquêter. Nous avons une police et une justice corrompue à n'y pas croire. J'espère que vous allez faire votre travail.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour tentatives d'assassinat.

Monsieur le procureur,

La police d'Ivry sur Seine me fait passer pour un sous-marin et un cousin auprès de la population ivryenne. L'objectif de la police est que le Milieu du banditisme, persuadé que je travaille pour la police, vienne m'assassiner. Et c'est ainsi depuis 1998-2000 minimum. Le parti communiste est responsable et commanditaire de tout ce qui m'est arrivé depuis plus de 20 ans.

J'informe le parquet que je suis ancien politicien, sans mandat électif, et que le parti communiste d'Ivry est impliqué dans des malversations financières épouvantables, il est urgent que le fisc, l'administration fiscale fasse le ménage là-bas.

Voyez-vous monsieur le procureur, en admettant que je sois un cousin, ou un sous-marin, la police aurait fermé sa putain de grande gueule à ce sujet et aurait conservé secret mon éventuelle fonction pour eux. Et ce n'est pas le cas. Il y a de la part de la police de la malveillance totale car une fraction non négligeable de la population espionne le numéro de mon téléphone cellulaire, en utilisant le micro d'ambiance de celui-ci à l'aide d'ordinateurs portables et de logiciels espions diffusé quasi gratuitement un peu partout.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

Jaffré

M. Jaffré Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 janvier 2025

Office Central de lutte contre
La corruption et les infractions
financières et fiscales
101 rue des Trois Fontenot
92000 Nanterre

OBJET :

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour calomnies.

Madame, Monsieur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine, pour m'avoir fait passer pour un voyou de cité HLM dans ma commune et au-delà, avec la complicité d'autres commissariats de police y compris de Paris, l'hôtel de police du 13^e.. Il y a eu des troubles considérables. Alors que j'avais 50 ans, des jeunes voyous tant à Ivry sur Seine qu'à Charenton m'invectivaient, me tutoyaient, m'appelant par mon prénom. Ils étaient accompagnés par des pétroleuses de leur âge.

La police du Val de Marne a lancé une immense vague de dénigrement contre moi, et l'épicentre c'est Ivry sur Seine. **Alors je ne suis pas un sous-marin de la police, ni un de leurs indics mais je suis un authentique et ancien officier de police judiciaire à Ivry sur Seine avec comme fonction importante celle d'adjoint au maire à la sécurité**, vu que Thierry Rosset adjoint au maire ramassait l'argent des dealers et des patrons de bars pour s'en mettre plein les poches avec l'ancien commissaire Jean-Pierre Lanier.

Je signale également que la police d'Ivry m'a placé sans aucune décision de justice officielle, sous surveillance électronique. Toute la flicaille et toute la racaille du tribunal de Créteil savent ce que je fais en temps réel car ils espionnent eux aussi ces crevures de juges, greffiers et avocats véreux ma vie privée par l'intermédiaire du micro d'ambiance perpétuellement branché de mon téléphone cellulaire.

Je pense que des juges ripoux du parquet de Créteil, le tribunal civil qui juge les affaires commerciales à donné cet ordre criminel à la police qui ne s'est pas du tout gênée pour le faire. J'ai beaucoup d'ennemis dans la police. En effet j'ai pratiqué la chasse aux ripoux, et dans le Val de Marne, ce sont tous des ripoux, oui, absolument toutes et tous.

Monsieur le procureur, je vous ai donné une piste pour enquêter. Nous avons une police et une justice corrompue à n'y pas croire. J'espère que vous allez faire votre travail.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 janvier 2025

Office Central de lutte contre
La corruption et les
infractions financières et fiscales
101 rue des Trois Fontenot
92000 Nanterre

OBJET :

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour tentatives d'assassinat.

Madame, Monsieur,

La police d'Ivry sur Seine me fait passer pour un sous-marin et un cousin auprès de la population ivryenne. L'objectif de la police est que le Milieu du banditisme, persuadé que je travaille pour la police, vienne m'assassiner. Et c'est ainsi depuis 1998-2000 minimum. Le parti communiste est responsable et commanditaire de tout ce qui m'est arrivé depuis plus de 20 ans.

J'informe le parquet que je suis ancien politicien, sans mandat électif, et que le parti communiste d'Ivry est impliqué dans des malversations financières épouvantables, il est urgent que le fisc, l'administration fiscale fasse le ménage là-bas.

Voyez-vous monsieur le procureur, en admettant que je sois un cousin, ou un sous-marin, la police aurait fermé sa putain de grande gueule à ce sujet et aurait conservé secret mon éventuelle fonction pour eux. Et ce n'est pas le cas. Il y a de la part de la police de la malveillance totale car une fraction non négligeable de la population espionne le numéro de mon téléphone cellulaire, en utilisant le micro d'ambiance de celui-ci à l'aide d'ordinateurs portables et de logiciels espions diffusé quasi gratuitement un peu partout.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 18 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Monsieur le procureur,

Monsieur le préfet de Créteil, lors de la cérémonie des vœux donnée par monsieur le maire Philippe Bouyssou au gymnase situé au 30 rue Amédée Huon le 15 janvier 2015, m'a envoyé trois agents des RG Renseignements Généraux pour que je quitte le gymnase sous bonne escorte, c'est absolument incroyable. Le motif invoqué par ce qui semblait être le chef de l'un d'eux a été le suivant : « **Monsieur vous avez l'interdiction d'approcher monsieur le maire. Monsieur le maire ne veut pas vous voir ici** ».

Normalement ce type de motif est issu d'une décision de justice, d'un contrôle judiciaire prononcé par un juge. Et il n'y a jamais eu de jugement prononcé, pas même de la part de la juge corrompue Béatrice Champeau Renault de Créteil. Je n'ai pas fait d'histoire, c'était jour de fête, il ne fallait pas gâcher la soirée. Une fois dehors j'ai demandé des explications. J'ai demandé au chef si un arrêté municipal avait été prononcé. L'agent des RG était troublé, il a compris que j'avais compris qu'il a agi de manière arbitraire et illégale envers moi. Un peu comme le fameux préfet Bonnet qui a mis le feu à des paillottes en Corse dans les années 90.

J'ai rappelé à cet agent des RG que j'avais une accréditation de la mairie, je la lui ai montré bien entendu. Et il n'a rien voulu entendre. Perspicace, il m'a demandé d'enlever le bracelet bleu que j'avais autour du poignet, et qui était un laissez passer. Au cas où, je lui ai demandé si j'étais libre, si je n'allais pas retrouver au poste de police en garde à vue. Il m'a répondu que j'étais libre de circuler où je voulais mais hors des enceintes du gymnase, enfin quelque chose dans le genre.

Je devine que j'ai affronté des agents des RG car leurs cartes de police étaient totalement différentes de celles que les policiers ordinaires présentent lorsqu'ils sont en mission.

Je suis venu tout à fait pacifiquement à la cérémonie des vœux du maire, car traditionnellement, il y a tout le monde, des citoyens ordinaires, des pompiers, des policiers, des chefs d'entreprises et moi justement, j'espérais nouer des contacts avec les chefs d'entreprises de la ville en douceur, sans brusquerie, juste faire connaissance, sans plus pour des opportunités d'affaires dans le courant de l'année.

Je signale que je suis responsable des partenariats au cabinet CIIB à Paris et que nous sommes spécialisés dans le financement d'entreprises pouvant aller jusqu'à 5 millions

d'euros et parfois bien plus lorsque nous les introduisons en bourse, car nous savons faire cela au cabinet CIIB.

Il est à noter que Philippe Bouyssou est un corrompu et un dictateur, il m'empêche de revenir chez moi à Ivry sur Seine. Et il a peur de moi, notez qu'il est homosexuel et qu'il est passif, adepte de la sodomie, il utilise son rectum comme d'un vagin. C'est un homme-femme qui a peur que je lui casse la gueule. Philippe Bouyssou a violé l'article L.226-4-2 du code pénal sur les expulsions illégales, lors de l'expulsion de mon logement en avril 2018.

Je réitère ma plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 janvier 2025

Office Central de lutte contre
La corruption et les infractions
financières et fiscales
101 rue des Trois Fontenot
92000 Nanterre

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Madame, Monsieur,

Monsieur le préfet de Créteil, lors de la cérémonie des vœux donnée par monsieur le maire Philippe Bouyssou au gymnase situé au 30 rue Amédée Huon le 15 janvier 2015, m'a envoyé trois agents des RG Renseignements Généraux pour que je quitte le gymnase sous bonne escorte, c'est absolument incroyable. Le motif invoqué par ce qui semblait être le chef de l'un d'eux a été le suivant : « **Monsieur vous avez l'interdiction d'approcher monsieur le maire. Monsieur le maire ne veut pas vous voir ici** ».

Normalement ce type de motif est issu d'une décision de justice, d'un contrôle judiciaire prononcé par un juge. Et il n'y a jamais eu de jugement prononcé, pas même de la part de la juge corrompue Béatrice Champeau Renault de Créteil. Je n'ai pas fait d'histoire, c'était jour de fête, il ne fallait pas gâcher la soirée. Une fois dehors j'ai demandé des explications. J'ai demandé au chef si un arrêté municipal avait été prononcé. L'agent des RG était troublé, il a compris que j'avais compris qu'il a agi de manière arbitraire et illégale envers moi. Un peu comme le fameux préfet Bonnet qui a mis le feu à des paillottes en Corse dans les années 90.

J'ai rappelé à cet agent des RG que j'avais une accréditation de la mairie, je la lui ai montré bien entendu. Et il n'a rien voulu entendre. Perspicace, il m'a demandé d'enlever le bracelet bleu que j'avais autour du poignet, et qui était un laissez passer. Au cas où, je lui ai demandé si j'étais libre, si je n'allais pas retrouver au poste de police en garde à vue. Il m'a répondu que j'étais libre de circuler où je voulais mais hors des enceintes du gymnase, enfin quelque chose dans le genre.

Je devine que j'ai affronté des agents des RG car leurs cartes de police étaient totalement différentes de celles que les policiers ordinaires présentent lorsqu'ils sont en mission.

Je suis venu tout à fait pacifiquement à la cérémonie des vœux du maire, car traditionnellement, il y a tout le monde, des citoyens ordinaires, des pompiers, des policiers, des chefs d'entreprises et moi justement, j'espérais nouer des contacts avec les chefs d'entreprises de la ville en douceur, sans brusquerie, juste faire connaissance, sans plus pour des opportunités d'affaires dans le courant de l'année.

Je signale que je suis responsable des partenariats au cabinet CIIB à Paris et que nous sommes spécialisés dans le financement d'entreprises pouvant aller jusqu'à 5 millions

d'euros et parfois bien plus lorsque nous les introduisons en bourse, car nous savons faire cela au cabinet CIIB.

Il est à noter que Philippe Bouyssou est un corrompu et un dictateur, il m'empêche de revenir chez moi à Ivry sur Seine. Et il a peur de moi, notez qu'il est homosexuel et qu'il est passif, adepte de la sodomie, il utilise son rectum comme d'un vagin. C'est un homme-femme qui a peur que je lui casse la gueule. Philippe Bouyssou a violé l'article L.226-4-2 du code pénal sur les expulsions illégales, lors de l'expulsion de mon logement en avril 2018.

Je réitère ma plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 janvier 2025

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Intérieur
11 Pl. Beauvau, 75008 Paris

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Monsieur le Ministre,

Monsieur le préfet de Créteil, lors de la cérémonie des vœux donnée par monsieur le maire Philippe Bouyssou au gymnase situé au 30 rue Amédée Huon le 15 janvier 2015, m'a envoyé trois agents des RG Renseignements Généraux pour que je quitte le gymnase sous bonne escorte, c'est absolument incroyable. Le motif invoqué par ce qui semblait être le chef de l'un d'eux a été le suivant : « **Monsieur vous avez l'interdiction d'approcher monsieur le maire. Monsieur le maire ne veut pas vous voir ici** ».

Normalement ce type de motif est issu d'une décision de justice, d'un contrôle judiciaire prononcé par un juge. Et il n'y a jamais eu de jugement prononcé, pas même de la part de la juge corrompue Béatrice Champeau Renault de Créteil. Je n'ai pas fait d'histoire, c'était jour de fête, il ne fallait pas gâcher la soirée. Une fois dehors j'ai demandé des explications. J'ai demandé au chef si un arrêté municipal avait été prononcé. L'agent des RG était troublé, il a compris que j'avais compris qu'il a agi de manière arbitraire et illégale envers moi. Un peu comme le fameux préfet Bonnet qui a mis le feu à des paillottes en Corse dans les années 90.

J'ai rappelé à cet agent des RG que j'avais une accréditation de la mairie, je la lui ai montré bien entendu. Et il n'a rien voulu entendre. Perspicace, il m'a demandé d'enlever le bracelet bleu que j'avais autour du poignet, et qui était un laissez passer. Au cas où, je lui ai demandé si j'étais libre, si je n'allais pas retrouver au poste de police en garde à vue. Il m'a répondu que j'étais libre de circuler où je voulais mais hors des enceintes du gymnase, enfin quelque chose dans le genre.

Je devine que j'ai affronté des agents des RG car leurs cartes de police étaient totalement différentes de celles que les policiers ordinaires présentent lorsqu'ils sont en mission.

Je suis venu tout à fait pacifiquement à la cérémonie des vœux du maire, car traditionnellement, il y a tout le monde, des citoyens ordinaires, des pompiers, des policiers, des chefs d'entreprises et moi justement, j'espérais nouer des contacts avec les chefs d'entreprises de la ville en douceur, sans brusquerie, juste faire connaissance, sans plus pour des opportunités d'affaires dans le courant de l'année.

Je signale que je suis responsable des partenariats au cabinet CIIB à Paris et que nous sommes spécialisés dans le financement d'entreprises pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros et parfois bien plus lorsque nous les introduisons en bourse, car nous savons faire cela au cabinet CIIB.

Il est à noter que Philippe Bouyssou est un corrompu et un dictateur, il m'empêche de revenir chez moi à Ivry sur Seine. Et il a peur de moi, notez qu'il est homosexuel et qu'il est passif, adepte de la sodomie, il utilise son rectum comme d'un vagin. C'est un homme-femme qui a peur que je lui casse la gueule. Philippe Bouyssou a violé l'article L.226-4-2 du code pénal sur les expulsions illégales, lors de l'expulsion de mon logement en avril 2018.

Je réitère ma plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 janvier 2025

Monsieur le premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris France

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Monsieur le premier Ministre,

Monsieur le préfet de Créteil, lors de la cérémonie des vœux donnée par monsieur le maire Philippe Bouyssou au gymnase situé au 30 rue Amédée Huon le 15 janvier 2015, m'a envoyé trois agents des RG Renseignements Généraux pour que je quitte le gymnase sous bonne escorte, c'est absolument incroyable. Le motif invoqué par ce qui semblait être le chef de l'un d'eux a été le suivant : « **Monsieur vous avez l'interdiction d'approcher monsieur le maire. Monsieur le maire ne veut pas vous voir ici** ».

Normalement ce type de motif est issu d'une décision de justice, d'un contrôle judiciaire prononcé par un juge. Et il n'y a jamais eu de jugement prononcé, pas même de la part de la juge corrompue Béatrice Champeau Renault de Créteil. Je n'ai pas fait d'histoire, c'était jour de fête, il ne fallait pas gâcher la soirée. Une fois dehors j'ai demandé des explications. J'ai demandé au chef si un arrêté municipal avait été prononcé. L'agent des RG était troublé, il a compris que j'avais compris qu'il a agi de manière arbitraire et illégale envers moi. Un peu comme le fameux préfet Bonnet qui a mis le feu à des paillottes en Corse dans les années 90.

J'ai rappelé à cet agent des RG que j'avais une accréditation de la mairie, je la lui ai montré bien entendu. Et il n'a rien voulu entendre. Perspicace, il m'a demandé d'enlever le bracelet bleu que j'avais autour du poignet, et qui était un laissez passer. Au cas où, je lui ai demandé si j'étais libre, si je n'allais pas retrouver au poste de police en garde à vue. Il m'a répondu que j'étais libre de circuler où je voulais mais hors des enceintes du gymnase, enfin quelque chose dans le genre.

Je devine que j'ai affronté des agents des RG car leurs cartes de police étaient totalement différentes de celles que les policiers ordinaires présentent lorsqu'ils sont en mission.

Je suis venu tout à fait pacifiquement à la cérémonie des vœux du maire, car traditionnellement, il y a tout le monde, des citoyens ordinaires, des pompiers, des policiers, des chefs d'entreprises et moi justement, j'espérais nouer des contacts avec les chefs d'entreprises de la ville en douceur, sans brusquerie, juste faire connaissance, sans plus pour des opportunités d'affaires dans le courant de l'année.

Je signale que je suis responsable des partenariats au cabinet CIIB à Paris et que nous sommes spécialisés dans le financement d'entreprises pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros et parfois bien plus lorsque nous les introduisons en bourse, car nous savons faire

cela au cabinet CIIB.

Il est à noter que Philippe Bouyssou est un corrompu et un dictateur, il m'empêche de revenir chez moi à Ivry sur Seine. Et il a peur de moi, notez qu'il est homosexuel et qu'il est passif, adepte de la sodomie, il utilise son rectum comme d'un vagin. C'est un homme-femme qui a peur que je lui casse la gueule. Philippe Bouyssou a violé l'article L.226-4-2 du code pénal sur les expulsions illégales, lors de l'expulsion de mon logement en avril 2018.

Je réitère ma plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 6 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET : Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour manipulation et complot contre ma personne.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour manipulation, complot et malversations diverses contre ma personne.

En effet, le 30 janvier 2025, le CMP de Vitry sur Seine m'a téléphoné dans l'après-midi, une infirmière m'a demandé si j'étais disponible lundi 3 février 2025 pour m'entretenir avec le docteur psychiatre Isabelle Teillet à propos d'un courrier que j'ai envoyé à l'Elysée. Je lui ai répondu que je n'étais pas disponible. Elle m'a répliqué que le docteur Teillet allait me rappeler.

Je suis parfaitement équilibré psychologiquement, je n'ai pas du tout besoin de m'entretenir avec ce docteur psychiatre à propos d'un courrier que j'ai envoyé à l'Elysée qui ne concerne absolument pas la psychiatrie. Je me sens très bien, je n'ai absolument aucune angoisse, mon humeur est toujours égale et je travaille.

J'accuse le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou de vouloir me faire interner en psychiatrie pour m'empêcher de retrouver un logement à la **Coop Ivry** bailleur social de la commune, je rappelle que j'ai été expulsé illégalement de mon logement en 2018 sans aucun jugement avec la complicité de la **juge Béatrice Champeau Renault** de votre tribunal, laquelle va faire elle aussi l'objet d'un dépôt de plainte.

L'affaire est très grave, et ne doit pas faire l'objet d'un classement sans suite car mon courrier envoyé à monsieur le président de la république Emmanuel Macron a été intercepté par logiciel espion sur mon téléphone Android. C'est avec ce téléphone que j'ai envoyé mon courrier à l'Elysée en remplissant tout simplement le formulaire de contact. Je vous envoie un extrait de ce courrier que j'ai conservé en copie dans mon téléphone et vous verrez que ce courrier n'a rien d'inquiétant sur le plan psychiatrique. Je vous informe que j'ai été président du parti politique national UDTF et ancien candidat aux élections présidentielles de 2012. J'étais un candidat marginal, je n'ai pas eu mes 500 signatures car complètement inconnu du public et des médias et mes chances de me faire une petite place étaient totalement nulles, mais j'ai accompli ma légende personnelle en participant à ce concours.

Voici le courrier envoyé à l'Elysée le 10 décembre 2024:

Monsieur le Président,

Nous pouvons relativement admettre que l'Europe part de la pointe de Brest et s'arrête aux montagnes de l'Oural, oui mais il ne faut pas non plus pousser trop loin la réalité-théorie géographique.

Il y a un problème très grave à soulever. La Russie se satisfait très bien de ses frontières actuelles, elle ne nourrit aucune ambition de conquête. Elle n'a aucune envie d'annexer la Pologne, l'Allemagne et la France, la Suède et la Norvège.

L'OTAN provoque la Russie depuis plus de 10 ans en installant le long de ses frontières, des dépôts de munitions et des missiles. Il ne faut pas être surpris plus que ça de voir la Russie réagir militairement contre l'Ukraine. Tout cela n'est que provocation contre la Russie. Et puis l'Ukraine, moi je refuse catégoriquement de la laisser entrer dans l'union européenne. D'abord parce que l'Ukraine c'est la Russie en réalité et ça l'a toujours été. Et enfin l'Ukraine est un pays aussi ultra corrompu que n'importe quelle république bananière d'Afrique. On sait ce qui se passe en Ukraine, on sait également qui est exactement cette crapule de Zelinsky, oui c'est une petite crapule, un petit mafieux, un artiste raté du music-hall sans talent particulier qui est devenu comme par hasard un héros qui défend son pays dont il se moque complètement. Si Zelinsky était un honnête homme, d'abord il porterait comme tout chef d'Etat un costume de ville au lieu de parader comme une pute de rock star avec des défroques de mendigot pour faire pleurer dans les chaumières. D'autant qu'il est milliardaire Zelinsky, il a accumulé une immense fortune durant l'occupation de son pays, on sait d'où il vient son pognon c'est de l'argent en provenance des USA et de l'UE. Et en parlant politique, son mandat de président de l'Ukraine est-il encore valable? Il paraît que son mandat a pris fin. Ce qui veut dire qu'il n'est plus légitime comme président de l'Ukraine et que des nouvelles élections présidentielles ukrainiennes s'imposent pour en élire un autre. C'est certain qu'un nouveau président de l'Ukraine changerait tout, et que de véritables discussions pour la paix pourraient avoir lieu. En réalité, monsieur le Président, vous cherchez la guerre sans l'autorisation des français qui sont tous des idiots de première et je partage votre avis à ce sujet: les français sont tous des losers.

Tout le monde le dit, toutes les femmes et les hommes de bonnes volonté le disent, l'Ukraine doit devenir et rester un pays neutre. Ce pays n'a rien à faire dans l'union européenne et dans l'OTAN, j'espère que c'est bien clair, ou sinon ce sera la guerre nucléaire et croyez-moi, je ne ferai rien du tout pour empêcher ça, bien au contraire, je ne rejoindrai pas du tout les rangs de l'armée française. Poutine pourra rayer la France de la carte je m'en contre fout complètement, il a d'office ma bénédiction total et intégrale. Ça dérange l'Elysée et Matignon que je sois du côté de la Russie? Moi je suis dans le camp du bien, celui de la Russie. Et la France est un pays

hautement corrompu dans le camp du mal avec une classe politique dégueulasse et totalement illégitime et tout aussi corrompu(e) qui ne représente pas du tout les intérêts du peuple.

Pour moi la France n'est rien de plus qu'un petit roquet qui a besoin de recevoir comme un bambin sa petite fessée de la part du bon papa Trump. Un point c'est tout. Parce que la France fait des bêtises, elle veut donner à l'Ukraine des missiles longues portées pour frapper au cœur de la Russie. Poutine va riposter et il aura bien raison, car à sa place j'en ferai autant pour rosser le petit roquet. Une fessée déculottée, ça lui fera du bien. Et si ce n'est pas suffisant, le bon papa Trump à toute ma bénédiction pour lui donner à ce roquet le fouet et le martinet. Et aussi des pralines de boxeur dans sa petite gueule d'adolescent attardé. Il devra cogner avec la même violence que le bon vieux Mike Tyson. J'espère que c'est bien clair, vu?

Nul doute que le bon papa Trump va accepter souhaitons-le, que l'Ukraine doit sans condition accepter d'être un pays neutre et ne surtout pas entrer dans l'union européenne et dans l'OTAN. Sinon guerre nucléaire totale. Trump à mon feu vert pour botter le petit cul de la France dont l'armée est moribonde, si on peut appeler ça une armée. J'ai l'impression de voir des espèces d'homosexuels LGBT totalement inaptes au combat. J'ai en mémoire deux militaires français en train de chanter et de se trémousser comme des gonzesses dans une soirée de gala à l'Elysée, deux putes, deux putains en fait. Moi de mon temps où l'armée française était encore une grande armée, des putes pareilles on les aurait réformés P4. Que l'on me fasse un procès pour homophobie et je casse la gueule des flics pour de vrai et je tiens toujours parole. Ce sera Bagarre au King créole dans lequel jouait dedans le grand Elvis si mes souvenirs sont exacts.

Le bon papa Trump doit faire preuve de virilité et cogner comme un homme, mais aussi être un bon papa en apportant sa trousse médicale pour soigner les bobos causés par les pralines qu'il va lui mettre.

Que les autorités françaises sachent ceci, papa Trump n'aime pas du tout ces dégénérés suprêmes de LGBT. Pigé? Il n'a rien contre les homosexuels qui sont normaux. Mais les LGBT ont besoin d'être suivis par des psychologues, ça a déjà contaminé l'armée française. Ces deux bidasses à l'Elysée que j'ai vu dans une vidéo en train de gesticuler comme des gonzesses en uniforme en plus suprême injure, me prouvent que l'armée française est en train de devenir LGBT et ça là, oui ça, je ne peux pas le supporter ni même l'accepter.

Bon. Je suis rassuré. Je pense que Donald Trump ne va pas chercher à démanteler la Russie pour lui voler son gaz et son pétrole. J'ai cru entendre dire sauf erreur, que le Président allait entamer des forages pétroliers partout aux USA pour trouver du pétrole qui est semble-t-il d'après les géologues, toujours abondant sur terre. L'épopée continue.

Pour une fois que la soumission totale de la France aux États-Unis d'Amérique nous rend service, je ne peux que m'en féliciter.

Bon. Il ne faut pas pleurer. Le monde à changé. C'est fini le nouvel ordre mondial. Terminé. Il a pris fin avec Poutine qui est entré en guerre contre l'Ukraine qui ressemble vraiment à un pays nazi. Maintenant nous entrons dans un monde multi polaire(s) et c'est très bon pour les démocraties à travers le monde. Et ce ne sera pas aussi dangereux que cela, le terrorisme sera vaincu je pense avec la libre circulation des richesses produites. Je crois que le président Trump l'a bien compris, il se concentre uniquement sur les États-Unis, il ne déclenche aucune guerre, il sait que si l'Amérique veut encore briller dans le monde, qu'il faut arrêter les guerres car c'est toute la planète un jour où l'autre qui va se retourner contre les USA.

Monsieur le Président, voici mon opinion concernant les universités et les grandes écoles.

En préambule, en introduction, pour relancer une croissance durable sur le long terme, il faut rapprocher les universités et les entreprises. Nous avons par exemple et c'est assez honteux, des enseignants dans les grandes écoles de commerce qui n'ont jamais quitté l'université et donc qui n'ont jamais vraiment travaillé, sauf pour payer leurs études. L'objectif n'est pas d'envoyer non plus de force les «intellectuels» travailler à l'usine. Non la solution serait de transformer les citoyens de base de l'ouvrier au cadre supérieur en vendeurs chevronnés pour ceux qui le désirent et l'idée n'a rien d'absurde. Une autre solution serait de faire entrer à l'université des vendeurs et des entrepreneurs confirmés comme enseignants de façon ponctuelle. Cela afin de faire comprendre que ce n'est pas parce que l'on a ouvert une entreprise ou un magasin en pleine rue avec une enseigne lumineuse, que les clients viennent acheter pour autant. La publicité, le marketing et les fantassins de choc que sont les commerciaux sont capables à eux seuls de propulser l'économie et la consommation à son Zénith absolu.

La vente, pour faire de la vente, il faut un mental en acier trempé. Il faut supporter les échecs et mêmes les injures des gens que l'on vient prospector. Ça ruine le moral des débutants, c'est la raison pour laquelle il y a peu de vendeurs en France. Pour être un bon vendeur, il faut de l'enthousiasme, et un positivisme absolument à tout épreuve et avoir la certitude absolue que l'on va trouver un ou plusieurs clients pour faire tourner l'entreprise.

Pour être un bon vendeur, il faut connaître le produit que l'on vend, cela peut demander des connaissances de qualités universitaires, que ce soit pour des médicaments, de l'informatique, des photocopieuses etc... Bref il faut savoir répondre absolument à toutes les questions des clients potentiels. C'est ainsi que l'on devient convainquant et que les chances de déclencher des ventes augmentent en sachant répondre aux questions. Devenir un champion à un petit niveau, est potentiellement accessible à tout le monde, et par-dessus tout, rester naturel si on n'a pas de talent particulier pour jouer la comédie. Finalement la vente, ce n'est pas

si difficile que ça en théorie, et dans la pratique c'est pareil aussi. Ce qu'il faut c'est de l'entraînement. Il est vrai qu'il existe des écoles de commerce où l'on apprend à parler au téléphone, et à parler à un client potentiel. La démarche a du bon, je ne dis pas le contraire, mais les sketches bizarres, tous ces sketches que les étudiants doivent pratiquer entre eux, sur le podium devant un professeur ont leurs limites et ils sont très limités. Chaque étudiant possède déjà la capacité innée de s'exprimer pleinement et correctement face à un client potentiel. Tout ce qu'il à faire, c'est d'utiliser tout ce qu'on lui a appris en moins d'une heure dans un cours unique par un vendeur ou un entrepreneur confirmé. Car en fait les bases de la vente, ça ne prend pas plus d'une heure pour les assimiler. Nous sommes dans la pratique, pas dans la théorie. Le vendeur qui joue le rôle de professeur transmet à ses étudiants d'une journée ses bottes secrètes mais aussi et surtout un état d'esprit.

Nous sommes tous des vendeurs, que ce soit pour vendre sa vieille voiture ou trouver un emploi avec le meilleur CV du monde, ou trouver l'âme sœur, c'est aussi de la vente l'air de rien ainsi que le politicien qui fait sa promo pour convaincre l'électorat.

La vente est le moteur pacifique de l'humanité, il favorise l'accumulation des richesses, la circulation de celles-ci, la paix entre les nation et favorise des amitiés solides et les progrès tous azimuts dans les sciences et l'industrie, bref le véritable capitalisme positif, permet de faire circuler sur toute la planète le café, le blé, le sucre, le riz, bref tous les aliments de base pour empêcher une bonne partie de l'humanité de mourir de faim en lui vendant à moindre coût tout ce dont elle a besoin. Le capitalisme, c'est tout simplement génial en réalité.

L'économie, la vraie.

Les richesses s'accroissent avec le travail des femmes et des hommes. La spéculation boursière? Elle a son intérêt bien entendu mais aussi ses limites. En réalité les véritables richesses d'un pays comme la France ainsi que son accumulation à l'infini, provient de ses artisans. On dit d'ailleurs que l'artisanat est le premier employeur de France.

Nous avons donc l'artisanat, le commerce, l'industrie et le service. Qu'est ce qui nous manque pour que la mayonnaise prenne? Les fonctionnaires bien sûr. Nous avons besoin de plus d'infirmiers et d'infirmières dans les hôpitaux, plus de policiers, plus de facteurs et de guichetiers dans les bureaux de poste et une présence réelle de fonctionnaires dans les bureaux de l'EDF, lesquels bureaux ont disparus.

Voilà, pour relancer la croissance, il faut des consommateurs, et les meilleurs consommateurs ce sont les ambassadeurs de la France que sont tous les fonctionnaires, du plus petit au plus grand. Moi, je préfère un fonctionnaire qui ne fait rien et qui glandouille mais qui consomme, que pas de fonctionnaire du tout. Travailleurs du public et travailleurs du privé sont tous frères. Il ne faut plus jamais les mettre en opposition, plus jamais, ils sont complémentaires, l'un ne peut pas vivre sans l'autre.

C'est une boucle cybernétique, une dynamo qui a toujours fonctionné depuis la nuit des temps avant que la France ne porte le nom de France.

Il est vrai que l'Europe veut réduire le nombre de fonctionnaires en France. Une américanisation des Etats européens est en place. Il faut refuser ça. Il est urgent que les politiciens européens, les chefs d'État quittent l'Europe, ou bien plient l'Europe et la BCE et tout le fatras qui vient avec.

Augmenter le nombre des fonctionnaires en France permet de relancer à pleine puissance l'économie du pays. Et puis il y a les startups, les licornes, tout ça va décoller dans la stratosphère et faire ruisseler les milliards d'euros tant pour l'État que pour le citoyen de base.

Potentiellement, nous nous rapprochons d'une forme de retour des 30 glorieuses, grâce aux retours des fonctionnaires.

Les banques sont le problème numéro 1.

Nous avons un problème avec les banques. Les grandes banques qui pratiquent l'usure avec la France. Je crois que c'est un délit. Elles prêtent de l'argent à l'État, puis exigent des intérêts tout à fait astronomiques lors du remboursement. Certes il existe aussi un autre délit que l'on peut qualifier de trafic d'influence. Ce serait formidable que nos juges s'intéressent à ces banquiers-là, plutôt qu'aux politiciens qui tapent un peu d'argent de temps en temps dans les caisses de leur partie politique. Le trafic d'influence dans les grandes banques mondiales, ce sont bien sûr les réseaux secrets, suspects à très dangereux qui se sont infiltrés partout tant dans nos institutions ainsi qu'au parlement européen. On parle de satanistes, de réseaux de sorcellerie etc... Devant un magistrat, pour paraître sérieux, il faut employer le terme juridique officiel de: trafic d'influence, là au moins on ne passe pas du tout pour un farfelu mais comme un justiciable honorable et avisé. La possibilité de voir une enquête s'ouvrir contre ces banques indécates, augmentent très significativement avec la volonté ferme d'une moralisation des banques privées. Ce sont des trusts? Il existe des lois anti trusts, nous pouvons donc casser ces entreprises bancaires et de les démanteler afin qu'elle n'accèdent pas à un pouvoir politique dictatorial sur les Etats et donc sur les populations en ayant entraîné une castration des chefs d'États.

Voyez-vous monsieur le Président, il serait temps que les tribunaux internationaux s'attaquent enfin aux pouvoirs exorbitants de ces entreprises bancaires et les arrêtent net en appliquant enfin les lois anti trusts. Je crois que cela s'impose.

Fort heureusement, nous avons des grandes banques privées en France qui financent et soutiennent nos entreprises françaises, banques qui fonctionnent comme des coopératives un petit peu, et qui soutiennent formidablement notre économie. Tout le monde y trouve son compte. Ce qui manque à la France, c'est tout simplement au moins une banque publique nationale digne de ce nom pour rétablir l'équilibre face aux banques privées même internationales. La Banque Postale, considérée encore comme une banque publique, ne pèse pas bien lourd depuis que les directives européennes ont décidé d'en faire une banque plus ou moins privée depuis une vingtaine d'années. Elle vend déjà comme on dit ses bijoux de famille, preuve qu'une crise financière majeur va frapper l'économie

française.

La dette publique que la France doit donc paraît-il à ces méduses de banques peut très rapidement tomber. L'Etat, la France, est plus puissante que l'Europe douteuse qui veut tout privatiser. Moi personnellement, et ce n'est que mon avis personnel, mais avec ma virilité bien connue en matière de police et de sécurité et mes capacités à prendre des décisions, si j'étais président de la république, il y a plus d'un banquier véreux à l'international qui se serait retrouvé soit à la rue à l'état de clochard complètement ruiné; ou bien tout simplement incarcéré à perpétuité.

Le président de la République domine le banquier, il est comme je l'ai déjà évoqué, un dieu vivant. Vous êtes un dieu vivant monsieur le Président et vous devez protéger tous les français comme s'ils étaient vos propres enfants.

En tant que bon père de famille nombreuse, vous devez veiller à la bonne éducation de vos enfants dans un premier temps pour leur scolarité: de la maternelle à l'université, sans oublier l'apprentissage qui est une filière qui doit être reconnue comme universitaire également, en raison de sa technicité. Nous avons déjà les bacs professionnels, nous devons donc étendre et reconnaître des savoirs faire qui sont de niveau BTS ou IUT par exemple qui vont des métiers agricoles à certains secteurs industriels de pointe. Et nous devons revaloriser le diplôme du CAP et augmenter pourquoi pas son niveau, avec un module à enseigner: comment créer sa propre entreprise et s'enrichir avec. Là au moins les étudiants en CAP se sentiront pleinement valorisés avant même de se lancer sur le marché du travail. Le ministère de l'éducation nationale doit devenir un super vendeur pour attirer des étudiants qui seraient intéressés par le concret qu'il s'agisse de mécanique automobile et autres artisanats jusqu'au métiers liés à l'agroalimentaire. Il faut séduire les jeunes, leur vendre au sens propre du terme du rêve. Mais pas n'importe quel rêve, car ces futurs étudiants vont devenir les piliers suprêmes de l'économie française.

Vous faites ce que vous voulez monsieur le Président. C'est vous le patron.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.

Jaffré.

Monsieur le procureur, j'ai été très actif en politique avec le RPR devenu UMP à Ivry sur Seine, et j'exerçais aussi une petite influence au niveau du gouvernement grâce à un blog

que j'administrerais en 2007 et qui n'existe plus aujourd'hui. Je suis journaliste de formation, scénariste et écrivain. J'ai des compétences assez vastes et larges.

J'ai reçu donc cet appel téléphonique du CMP de Vitry sur Seine le lendemain après avoir posté sur le réseau professionnel LinkedIn le post suivant la veille:

HR technologies. Porte de Versailles. Paris. De 17h à 18h, j'ai été importuné par des fonctionnaires de police qui se moquaient ouvertement de ma personne. A ma droite une jolie jeune femme blonde. Et des scélérats hommes et femmes de la police nationale, qui me surveillaient non loin derrière un pupitre avec la vidéo surveillance, détournant des images de moi pour savoir si j'allais draguer cette jolie jeune femme blonde assise à ma droite. Comme ils n'étaient pas très loin et que c'étaient des imbéciles heureux de flics vraiment idiots et idiots, ils étaient très bavards et vraiment pas discrets du tout, ils osaient critiquer mon comportement.

Les troubles ont eu lieu au salon pacifique. J'aimerais beaucoup que les rushes vidéos alentours soient saisis dans les plus brefs délais et que les fonctionnaires de police impliqués soient tout simplement limogés et radiés des cadres sans aucun préavis.

Pour une fois monsieur le ministre de l'intérieur pourrait m'être finalement très utile pour procéder à leur licenciement. Hall 7.1, salon pacifique. Éventuellement par avance merci. De mon côté j'effectue un dépôt de plainte par écrit au parquet de Paris.

Monsieur le procureur, je possède encore un peu d'influence au niveau politique national en raison de mes compétences au niveau de l'entreprise, du social et de la défense et sécurité. L'ancien maire Pierre Gosnat décédé en 2015 est à l'origine du complot policier dont je suis victime depuis au moins 1998. Le flambeau a été repris par l'actuel maire d'Ivry Philippe Bouyssou qui est d'ailleurs de la même génération que moi, nous avons à peu près le même âge. J'ai 57 ans, et je suis dans l'année de mes 58 ans.

Le complot est tout à fait établi. Par ce courrier je motive ma plainte contre les malversations du commissariat de police d'Ivry sur Seine.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 6 février 2025

Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre

Office Central de lutte contre
La corruption et les
infractions financières et fiscales
101 rue des Trois Fontenot
92000 Nanterre

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la copie intégrale de ma plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine. Les faits sont très graves et constituent effectivement un harcèlement en réseau et cela est criminel bien entendu. Je vous laisse libre d'en juger et de mener éventuellement une enquête sur ces malversations dont je suis victime.

OBJET : Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour manipulation et complot contre ma personne.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour manipulation, complot et malversations diverses contre ma personne.

En effet, le 30 janvier 2025, le CMP de Vitry sur Seine m'a téléphoné dans l'après-midi, une infirmière m'a demandé si j'étais disponible lundi 3 février 2025 pour m'entretenir avec le docteur psychiatre Isabelle Teillet à propos d'un courrier que j'ai envoyé à l'Elysée. Je lui ai répondu que je n'étais pas disponible. Elle m'a répliqué que le docteur Teillet allait me rappeler.

Je suis parfaitement équilibré psychologiquement, je n'ai pas du tout besoin de m'entretenir avec ce docteur psychiatre à propos d'un courrier que j'ai envoyé à l'Elysée qui ne concerne absolument pas la psychiatrie. Je me sens très bien, je n'ai absolument aucune angoisse, mon humeur est toujours égale et je travaille.

J'accuse le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou de vouloir me faire interner en psychiatrie pour m'empêcher de retrouver un logement à la **Coop Ivry** bailleur social de la commune, je rappelle que j'ai été expulsé illégalement de mon logement en 2018 sans aucun jugement avec la complicité de la **juge Béatrice Champeau Renault** de votre tribunal, laquelle va faire elle aussi l'objet d'un dépôt de plainte.

L'affaire est très grave, et ne doit pas faire l'objet d'un classement sans suite car mon courrier envoyé à monsieur le président de la république Emmanuel Macron a été intercepté par logiciel espion sur mon téléphone Android. C'est avec ce téléphone que j'ai envoyé mon courrier à l'Elysée en remplissant tout simplement le formulaire de contact. Je

vous envoie un extrait de ce courrier que j'ai conservé en copie dans mon téléphone et vous verrez que ce courrier n'a rien d'inquiétant sur le plan psychiatrique. Je vous informe que j'ai été président du parti politique national UDTF et ancien candidat aux élections présidentielles de 2012. J'étais un candidat marginal, je n'ai pas eu mes 500 signatures car complètement inconnu du public et des médias et mes chances de me faire une petite place étaient totalement nulles, mais j'ai accompli ma légende personnelle en participant à ce concours.

Voici le courrier envoyé à l'Elysée le 10 décembre 2024:

Monsieur le Président,

Nous pouvons relativement admettre que l'Europe part de la pointe de Brest et s'arrête aux montagnes de l'Oural, oui mais il ne faut pas non plus pousser trop loin la réalité-théorie géographique.

Il y a un problème très grave à soulever. La Russie se satisfait très bien de ses frontières actuelles, elle ne nourrit aucune ambition de conquête. Elle n'a aucune envie d'annexer la Pologne, l'Allemagne et la France, la Suède et la Norvège.

L'OTAN provoque la Russie depuis plus de 10 ans en installant le long de ses frontières, des dépôts de munitions et des missiles. Il ne faut pas être surpris plus que ça de voir la Russie réagir militairement contre l'Ukraine. Tout cela n'est que provocation contre la Russie. Et puis l'Ukraine, moi je refuse catégoriquement de la laisser entrer dans l'union européenne. D'abord parce que l'Ukraine c'est la Russie en réalité et ça l'a toujours été. Et enfin l'Ukraine est un pays aussi ultra corrompu que n'importe quelle république bananière d'Afrique. On sait ce qui se passe en Ukraine, on sait également qui est exactement cette crapule de Zelinsky, oui c'est une petite crapule, un petit mafieux, un artiste raté du music-hall sans talent particulier qui est devenu comme par hasard un héros qui défend son pays dont il se moque complètement. Si Zelinsky était un honnête homme, d'abord il porterait comme tout chef d'Etat un costume de ville au lieu de parader comme une pute de rock star avec des défroques de mendigot pour faire pleurer dans les chaumières. D'autant qu'il est milliardaire Zelinsky, il a accumulé une immense fortune durant l'occupation de son pays, on sait d'où il vient son pognon c'est de l'argent en provenance des USA et de l'UE. Et en parlant politique, son mandat de président de l'Ukraine est-il encore valable? Il paraît que son mandat a pris fin. Ce qui veut dire qu'il n'est plus légitime comme président de l'Ukraine et que des nouvelles élections présidentielles ukrainiennes s'imposent pour en élire un autre. C'est certain qu'un nouveau président de l'Ukraine changerait tout, et que de véritables discussions pour la paix pourraient avoir lieu. En réalité, monsieur le Président, vous cherchez la guerre sans l'autorisation des français qui sont tous des idiots de première et je partage votre avis à ce sujet: les français sont tous des losers.

Tout le monde le dit, toutes les femmes et les hommes de bonnes volonté le disent,

L'Ukraine doit devenir et rester un pays neutre. Ce pays n'a rien à faire dans l'union européenne et dans l'OTAN, j'espère que c'est bien clair, ou sinon ce sera la guerre nucléaire et croyez-moi, je ne ferai rien du tout pour empêcher ça, bien au contraire, je ne rejoindrai pas du tout les rangs de l'armée française. Poutine pourra rayer la France de la carte je m'en contre fout complètement, il a d'office ma bénédiction total et intégrale. Ça dérange l'Elysée et Matignon que je sois du côté de la Russie? Moi je suis dans le camp du bien, celui de la Russie. Et la France est un pays hautement corrompu dans le camp du mal avec une classe politique dégueulasse et totalement illégitime et tout aussi corrompu(e) qui ne représente pas du tout les intérêts du peuple.

Pour moi la France n'est rien de plus qu'un petit roquet qui a besoin de recevoir comme un bambin sa petite fessée de la part du bon papa Trump. Un point c'est tout. Parce que la France fait des bêtises, elle veut donner à l'Ukraine des missiles longues portées pour frapper au cœur de la Russie. Poutine va riposter et il aura bien raison, car à sa place j'en ferai autant pour rosser le petit roquet. Une fessée déculottée, ça lui fera du bien. Et si ce n'est pas suffisant, le bon papa Trump à toute ma bénédiction pour lui donner à ce roquet le fouet et le martinet. Et aussi des pralines de boxeur dans sa petite gueule d'adolescent attardé. Il devra cogner avec la même violence que le bon vieux Mike Tyson. J'espère que c'est bien clair, vu?

Nul doute que le bon papa Trump va accepter souhaitons-le, que l'Ukraine doit sans condition accepter d'être un pays neutre et ne surtout pas entrer dans l'union européenne et dans l'OTAN. Sinon guerre nucléaire totale. Trump à mon feu vert pour botter le petit cul de la France dont l'armée est moribonde, si on peut appeler ça une armée. J'ai l'impression de voir des espèces d'homosexuels LGBT totalement inaptes au combat. J'ai en mémoire deux militaires français en train de chanter et de se trémousser comme des gonzesses dans une soirée de gala à l'Elysée, deux putes, deux putains en fait. Moi de mon temps où l'armée française était encore une grande armée, des putes pareilles on les aurait réformés P4. Que l'on me fasse un procès pour homophobie et je casse la gueule des flics pour de vrai et je tiens toujours parole. Ce sera Bagarre au King créole dans lequel jouait dedans le grand Elvis si mes souvenirs sont exacts.

Le bon papa Trump doit faire preuve de virilité et cogner comme un homme, mais aussi être un bon papa en apportant sa trousse médicale pour soigner les bobos causés par les pralines qu'il va lui mettre.

Que les autorités françaises sachent ceci, papa Trump n'aime pas du tout ces dégénérés suprêmes de LGBT. Pigé? Il n'a rien contre les homosexuels qui sont normaux. Mais les LGBT ont besoin d'être suivis par des psychologues, ça a déjà contaminé l'armée française. Ces deux bidasses à l'Elysée que j'ai vu dans une vidéo en train de gesticuler comme des gonzesses en uniforme en plus suprême injure, me prouvent que l'armée française est en train de devenir LGBT et ça là, oui ça, je ne peux pas le supporter ni même l'accepter.

Bon. Je suis rassuré. Je pense que Donald Trump ne va pas chercher à démanteler la Russie pour lui voler son gaz et son pétrole. J'ai cru entendre dire sauf erreur, que le Président allait entamer des forages pétroliers partout aux USA pour trouver du pétrole qui est semble-t-il d'après les géologues, toujours abondant sur terre. L'épopée continue.

Pour une fois que la soumission totale de la France aux États-Unis d'Amérique nous rend service, je ne peux que m'en féliciter.

Bon. Il ne faut pas pleurer. Le monde à changé. C'est fini le nouvel ordre mondial. Terminé. Il a pris fin avec Poutine qui est entré en guerre contre l'Ukraine qui ressemble vraiment à un pays nazi. Maintenant nous entrons dans un monde multi polaire(s) et c'est très bon pour les démocraties à travers le monde. Et ce ne sera pas aussi dangereux que cela, le terrorisme sera vaincu je pense avec la libre circulation des richesses produites. Je crois que le président Trump l'a bien compris, il se concentre uniquement sur les États-Unis, il ne déclenche aucune guerre, il sait que si l'Amérique veut encore briller dans le monde, qu'il faut arrêter les guerres car c'est toute la planète un jour où l'autre qui va se retourner contre les USA.

Monsieur le Président, voici mon opinion concernant les universités et les grandes écoles.

En préambule, en introduction, pour relancer une croissance durable sur le long terme, il faut rapprocher les universités et les entreprises. Nous avons par exemple et c'est assez honteux, des enseignants dans les grandes écoles de commerce qui n'ont jamais quitté l'université et donc qui n'ont jamais vraiment travaillé, sauf pour payer leurs études. L'objectif n'est pas d'envoyer non plus de force les «intellectuels» travailler à l'usine. Non la solution serait de transformer les citoyens de base de l'ouvrier au cadre supérieur en vendeurs chevronnés pour ceux qui le désirent et l'idée n'a rien d'absurde. Une autre solution serait de faire entrer à l'université des vendeurs et des entrepreneurs confirmés comme enseignants de façon ponctuelle. Cela afin de faire comprendre que ce n'est pas parce que l'on a ouvert une entreprise ou un magasin en pleine rue avec une enseigne lumineuse, que les clients viennent acheter pour autant. La publicité, le marketing et les fantassins de choc que sont les commerciaux sont capables à eux seuls de propulser l'économie et la consommation à son Zénith absolu.

La vente, pour faire de la vente, il faut un mental en acier trempé. Il faut supporter les échecs et mêmes les injures des gens que l'on vient prospector. Ça ruine le moral des débutants, c'est la raison pour laquelle il y a peu de vendeurs en France. Pour être un bon vendeur, il faut de l'enthousiasme, et un positivisme absolument à tout épreuve et avoir la certitude absolue que l'on va trouver un ou plusieurs clients pour faire tourner l'entreprise.

Pour être un bon vendeur, il faut connaître le produit que l'on vend, cela peut

demander des connaissances de qualités universitaires, que ce soit pour des médicaments, de l'informatique, des photocopieuses etc... Bref il faut savoir répondre absolument à toutes les questions des clients potentiels. C'est ainsi que l'on devient convainquant et que les chances de déclencher des ventes augmentent en sachant répondre aux questions. Devenir un champion à un petit niveau, est potentiellement accessible à tout le monde, et par-dessus tout, rester naturel si on n'a pas de talent particulier pour jouer la comédie. Finalement la vente, ce n'est pas si difficile que ça en théorie, et dans la pratique c'est pareil aussi. Ce qu'il faut c'est de l'entraînement. Il est vrai qu'il existe des écoles de commerce où l'on apprend à parler au téléphone, et à parler à un client potentiel. La démarche a du bon, je ne dis pas le contraire, mais les sketches bizarres, tous ces sketches que les étudiants doivent pratiquer entre eux, sur le podium devant un professeur ont leurs limites et ils sont très limités. Chaque étudiant possède déjà la capacité innée de s'exprimer pleinement et correctement face à un client potentiel. Tout ce qu'il à faire, c'est d'utiliser tout ce qu'on lui a appris en moins d'une heure dans un cours unique par un vendeur ou un entrepreneur confirmé. Car en fait les bases de la vente, ça ne prend pas plus d'une heure pour les assimiler. Nous sommes dans la pratique, pas dans la théorie. Le vendeur qui joue le rôle de professeur transmet à ses étudiants d'une journée ses bottes secrètes mais aussi et surtout un état d'esprit.

Nous sommes tous des vendeurs, que ce soit pour vendre sa vieille voiture ou trouver un emploi avec le meilleur CV du monde, ou trouver l'âme sœur, c'est aussi de la vente l'air de rien ainsi que le politicien qui fait sa promo pour convaincre l'électorat.

La vente est le moteur pacifique de l'humanité, il favorise l'accumulation des richesses, la circulation de celles-ci, la paix entre les nation et favorise des amitiés solides et les progrès tous azimuts dans les sciences et l'industrie, bref le véritable capitalisme positif, permet de faire circuler sur toute la planète le café, le blé, le sucre, le riz, bref tous les aliments de base pour empêcher une bonne partie de l'humanité de mourir de faim en lui vendant à moindre coût tout ce dont elle a besoin. Le capitalisme, c'est tout simplement génial en réalité.

L'économie, la vraie.

Les richesses s'accroissent avec le travail des femmes et des hommes. La spéculation boursière? Elle a son intérêt bien entendu mais aussi ses limites. En réalité les véritables richesses d'un pays comme la France ainsi que son accumulation à l'infini, provient de ses artisans. On dit d'ailleurs que l'artisanat est le premier employeur de France.

Nous avons donc l'artisanat, le commerce, l'industrie et le service. Qu'est ce qui nous manque pour que la mayonnaise prenne? Les fonctionnaires bien sûr. Nous avons besoin de plus d'infirmiers et d'infirmières dans les hôpitaux, plus de policiers, plus de facteurs et de guichetiers dans les bureaux de poste et une présence réelle de fonctionnaires dans les bureaux de l'EDF, lesquels bureaux ont disparus.

Voilà, pour relancer la croissance, il faut des consommateurs, et les meilleurs consommateurs ce sont les ambassadeurs de la France que sont tous les fonctionnaires, du plus petit au plus grand. Moi, je préfère un fonctionnaire qui ne

fait rien et qui glandouille mais qui consomme, que pas de fonctionnaire du tout. Travailleurs du public et travailleurs du privé sont tous frères. Il ne faut plus jamais les mettre en opposition, plus jamais, ils sont complémentaires, l'un ne peut pas vivre sans l'autre.

C'est une boucle cybernétique, une dynamo qui a toujours fonctionné depuis la nuit des temps avant que la France ne porte le nom de France.

Il est vrai que l'Europe veut réduire le nombre de fonctionnaires en France. Une américanisation des Etats européens est en place. Il faut refuser ça. Il est urgent que les politiciens européens, les chefs d'État quittent l'Europe, ou bien plient l'Europe et la BCE et tout le fatras qui vient avec.

Augmenter le nombre des fonctionnaires en France permet de relancer à pleine puissance l'économie du pays. Et puis il y a les startups, les licornes, tout ça va décoller dans la stratosphère et faire ruisseler les milliards d'euros tant pour l'État que pour le citoyen de base.

Potentiellement, nous nous rapprochons d'une forme de retour des 30 glorieuses, grâce aux retours des fonctionnaires.

Les banques sont le problème numéro 1.

Nous avons un problème avec les banques. Les grandes banques qui pratiquent l'usure avec la France. Je crois que c'est un délit. Elles prêtent de l'argent à l'État, puis exigent des intérêts tout à fait astronomiques lors du remboursement. Certes il existe aussi un autre délit que l'on peut qualifier de trafic d'influence. Ce serait formidable que nos juges s'intéressent à ces banquiers-là, plutôt qu'aux politiciens qui tapent un peu d'argent de temps en temps dans les caisses de leur partie politique. Le trafic d'influence dans les grandes banques mondiales, ce sont bien sûr les réseaux secrets, suspects à très dangereux qui se sont infiltrés partout tant dans nos institutions ainsi qu'au parlement européen. On parle de satanistes, de réseaux de sorcellerie etc... Devant un magistrat, pour paraître sérieux, il faut employer le terme juridique officiel de: trafic d'influence, là au moins on ne passe pas du tout pour un farfelu mais comme un justiciable honorable et avisé. La possibilité de voir une enquête s'ouvrir contre ces banques indécrites, augmentent très significativement avec la volonté ferme d'une moralisation des banques privées. Ce sont des trusts? Il existe des lois anti trusts, nous pouvons donc casser ces entreprises bancaires et de les démanteler afin qu'elle n'accèdent pas à un pouvoir politique dictatorial sur les Etats et donc sur les populations en ayant entraîné une castration des chefs d'États.

Voyez-vous monsieur le Président, il serait temps que les tribunaux internationaux s'attaquent enfin aux pouvoirs exorbitants de ces entreprises bancaires et les arrêtent net en appliquant enfin les lois anti trusts. Je crois que cela s'impose.

Fort heureusement, nous avons des grandes banques privées en France qui financent et soutiennent nos entreprises françaises, banques qui fonctionnent comme des coopératives un petit peu, et qui soutiennent formidablement notre

économie. Tout le monde y trouve son compte. Ce qui manque à la France, c'est tout simplement au moins une banque publique nationale digne de ce nom pour rétablir l'équilibre face aux banques privées même internationales. La Banque Postale, considérée encore comme une banque publique, ne pèse pas bien lourd depuis que les directives européennes ont décidé d'en faire une banque plus ou moins privée depuis une vingtaine d'années. Elle vend déjà comme on dit ses bijoux de famille, preuve qu'une crise financière majeur va frapper l'économie française.

La dette publique que la France doit donc paraît-il à ces méduses de banques peut très rapidement tomber. L'Etat, la France, est plus puissante que l'Europe douteuse qui veut tout privatiser. Moi personnellement, et ce n'est que mon avis personnel, mais avec ma virilité bien connue en matière de police et de sécurité et mes capacités à prendre des décisions, si j'étais président de la république, il y a plus d'un banquier véreux à l'international qui se serait retrouvé soit à la rue à l'état de clochard complètement ruiné; ou bien tout simplement incarcéré à perpétuité.

Le président de la République domine le banquier, il est comme je l'ai déjà évoqué, un dieu vivant. Vous êtes un dieu vivant monsieur le Président et vous devez protéger tous les français comme s'ils étaient vos propres enfants.

En tant que bon père de famille nombreuse, vous devez veiller à la bonne éducation de vos enfants dans un premier temps pour leur scolarité: de la maternelle à l'université, sans oublier l'apprentissage qui est une filière qui doit être reconnue comme universitaire également, en raison de sa technicité. Nous avons déjà les bacs professionnels, nous devons donc étendre et reconnaître des savoirs faire qui sont de niveau BTS ou IUT par exemple qui vont des métiers agricoles à certains secteurs industriels de pointe. Et nous devons revaloriser le diplôme du CAP et augmenter pourquoi pas son niveau, avec un module à enseigner: comment créer sa propre entreprise et s'enrichir avec. Là au moins les étudiants en CAP se sentiront pleinement valorisés avant même de se lancer sur le marché du travail. Le ministère de l'éducation nationale doit devenir un super vendeur pour attirer des étudiants qui seraient intéressés par le concret qu'il s'agisse de mécanique automobile et autres artisanats jusqu'au métiers liés à l'agroalimentaire. Il faut séduire les jeunes, leur vendre au sens propre du terme du rêve. Mais pas n'importe quel rêve, car ces futurs étudiants vont devenir les piliers suprêmes de l'économie française.

Vous faites ce que vous voulez monsieur le Président. C'est vous le patron.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.

Jaffré.

Monsieur le procureur, j'ai été très actif en politique avec le RPR devenu UMP à Ivry sur Seine, et j'exerçais aussi une petite influence au niveau du gouvernement grâce à un blog que j'administrais en 2007 et qui n'existe plus aujourd'hui. Je suis journaliste de formation, scénariste et écrivain. J'ai des compétences assez vastes et larges.

J'ai reçu donc cet appel téléphonique du CMP de Vitry sur Seine le lendemain après avoir posté sur le réseau professionnel LinkedIn le post suivant la veille:

HR technologies. Porte de Versailles. Paris. De 17h à 18h, j'ai été importuné par des fonctionnaires de police qui se moquaient ouvertement de ma personne. A ma droite un jolie jeune femme blonde. Et des scélérats hommes et femmes de la police nationale, qui me surveillaient non loin derrière un pupitre avec la vidéo surveillance, détournait des images de moi pour savoir si j'allais draguer cette jolie jeune femme blonde assise à ma droite. Comme ils n'étaient pas très loin et que c'étaient des imbéciles heureux de flics vraiment idiots et idiots, ils étaient très bavards et vraiment pas discrets du tout, ils osaient critiquer mon comportement.

Les troubles ont eu lieu au salon pacifique. J'aimerais beaucoup que les rushs vidéos alentours soient saisies dans les plus brefs délais et que les fonctionnaires de police impliqués soient tout simplement limogés et radiés des cadres sans aucun préavis.

Pour une fois monsieur le ministre de l'intérieur pourrait m'être finalement très utile pour procéder à leur licenciement. Hall 7.1, salon pacifique. Éventuellement par avance merci. De mon côté j'effectue un dépôt de plainte par écrit au parquet de Paris.

Monsieur le procureur, je possède encore un peu d'influence au niveau politique national en raison de mes compétences au niveau de l'entreprise, du social et de la défense et sécurité. L'ancien maire Pierre Gosnat décédé en 2015 est à l'origine du complot policier dont je suis victime depuis au moins 1998. Le flambeau a été repris par l'actuel maire d'Ivry Philippe Bouyssou qui est d'ailleurs de la même génération que moi, nous avons à peu près le même âge. J'ai 57 ans, et je suis dans l'année de mes 58 ans.

Le complot est tout à fait établi. Par ce courrier je motive ma plainte contre les malversations du commissariat de police d'Ivry sur Seine.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 6 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Double plainte pour tentative d'assassinat de Lyne Jourdan contre le commandant Régis Orsini en poste à Ivry sur Seine en 2012.

1ere plainte:

Pour information voici un article que j'ai diffusé dans mon portail d'informations concernant la mise à mort programmée de Lyne Jourdan par le commandant Régis Orsini d'Ivry sur Seine.

Je précise que tout le monde est coupable, la préfecture de Créteil tout comme le tribunal judiciaire de Créteil, et c'est un pur scandale.

MACHINATION DE LA POLICE D'IVRY SUR SEINE POUR TUER MADAME LYNE JOURDAN

MACHINATION DE LA POLICE POUR TUER MADAME JOURDAN

La société Thales a offert à la police un système de table de table d'écoute qui tourne en boucle dans toute la région parisienne. Tout le monde a entendu madame Jourdan se faire taper dessus sans lui porter secours. Bravo la police d'Ivry sur Seine. Tout le monde a entendu madame Jourdan appeler la police et son refus d'intervenir.

RETOUR SUR L'AGRESSION DE MADAME JOURDAN

Ce soir la je faisais mes courses à Auchan Okabé Bicêtre. Je téléphone a Madame Jourdan pour prendre de ses nouvelles. Elle m'annonce qu'elle a été sauvagement agressée, qu'elle a appelé la police depuis 20 ou 30 minutes pour annoncer son agression et aucun secours n'est venu. J'ai tout de suite raccroché pour appeler dans l'ordre: 1). Les pompiers 2). La police En prenant soin de donner l'adresse exact de Madame Jourdan pour que les secours arrivent le plus vite possible. J'ai laissé mes courses au magasin pour rejoindre en catastrophe madame Jourdan. La police d'Ivry sur Seine a fait fort ce soir-là. 1). Elle n'est pas intervenue pour lui porter secours car les agresseurs pouvaient revenir à tout moment l'achever. 2). Elle n'a pas appelé les pompiers pour la soigner alors qu'elle était blessée et qu'elle pouvait mourir des suites d'un état de choc. En arrivant sur place, il y avait pleins de policiers et les pompiers étaient présents. Si je n'avais pas téléphoné, la police ne serait jamais intervenue ni les pompiers. Mon appel était gênant pour la police. Elle a été obligée d'intervenir. A contre cœur, bien entendu. Je pense en avoir fini

avec la police, la préfecture, et le TGI de Créteil. Pour le moment. Tout me dégoûte dans le val de Marne.

+++++

LA COMMISSAIRE ANOUCK FOURMIGUÉ ET SES TABLES D'ÉCOUTE. LES DIABOLIQUES DE LA POLICE: Madame Jourdan était harcelée par des mineurs dangereux qui cherchaient à la rouer de coups. L'un d'eux, un africain, voulait lui planter un tournevis dans le ventre. C'était en 2011. La police n'intervenait jamais et diminuait, et même minimisait pour ne pas dire ignorait les événements. Il est vrai que le service «police secours» n'existe plus. Précarité et restrictions budgétaires? La police et la cité savait ce qui se passait en temps réel via le micro d'ambiance En novembre 2011, ces jeunes voyous, tous protégés par la police, venaient taper à coups de pied la porte de palier de madame Jourdan. Tout le temps. Il se relayaient et cela durait des heures. La police comme d'habitude refusait d'intervenir. Non assistance à personne en danger. Ne pouvant plus supporter ce qui se passait, madame Jourdan est sorti de son appartement pour aller voir le gardien profitant d'un moment de calme. Les jeune voyous étaient embusqués. Et en sortant de chez elle ils l'ont sauvagement agressé et l'on poussé dans son appartement. Elle a été blessée à l'arcade sourcilière et saignait abondamment. Tout le monde a entendu son agression physique, cas sociaux et police via le micro d'ambiance du téléphone ouvert; et personne n'est intervenu. Nous sommes dans l'horreur.

=====

LE SADISME POUSSÉ À L'EXTRÊME: Micros d'ambiance branchés de madame Jourdan et du miens. Nous étions encerclés, la police nous entendait mais ne bougeait pas, idem pour les cas sociaux de la cité Pierre Curie qui nous écoutaient. La police et les cas sociaux étaient au cirque ! Ils écoutaient une émission radio. Deux personnes en danger qui demandaient du renfort, et la police d'Ivry qui nous affirme avec nonchalance qu'il n'y a pas de voiture pour nous venir en aide. Tout le monde savait ce qui passait et tous faisait comme si rien n'était. Micro d'ambiance Explication: La technologie internet et la technologie des téléphone portables utilisent tous les deux des serveurs informatiques. Entre ces deux types de serveurs, il existe des passerelles. Avec des logiciels espions en vente libre, il suffit de charger le CD ROM dans l'ordinateur, de suivre les instructions sur l'écran, d'entrer un numéro de téléphone et le logiciel parvient à se connecter avant le titulaire de la ligne téléphonique sur le serveur de la compagnie: orange, bouygues, sfr, etc..... Aucune connaissance informatique pointue requise. Les cas sociaux sont payés par les flics pour faire ça.

+++++

Cette commissaire criminelle a branché le micro d'ambiance de mon téléphone cellulaire et de celui de madame Jourdan alors que j'assurais avec peine sa sécurité. Tout le monde était au courant de nos conversations à cause des micros d'ambiance de nos téléphones toujours branchés avec des complicités chez les cas sociaux de la cité Pierre Curie équipés de matériel bon marché vendus sur internet. La commissaire Anouck Fourmigué me faisait passer pour un pervers sexuel, elle me faisait surveiller en permanence parce qu'elle avait peur officiellement que je regarde les fesses de madame Jourdan et que je la viole. Je ne savais pas que c'était un crime de regarder le cul d'une femme, elles aiment ça à condition que ce soit discret de la part des hommes, elle portent toutes ou presque des vêtements moulants pour se montrer. Il est à souligner à ce propos que la commissaire Anouck

Fourmigué n'a pas de jolies fesses, elle est très maigre et qu'elle cherchait à coucher avec moi selon les rumeurs du commissariat. Bref, la réalité de cette espionnage via le micro d'ambiance était destiné à deux choses: 1). Me culpabiliser de protéger madame Jourdan et la laisser tomber 2). Mieux tuer madame Jourdan une fois seule. La commissaire Anouck Fourmigué est une experte en manipulation mentale avec ses collègues et complices du commissariat de police d'Ivry sur Seine. Ils cherchaient à nous diviser pour que je l'abandonne afin que les indics puissent la tuer. Bref, la commissaire Anouck Fourmigué s'inquiétait excessivement de la pudeur de madame Jourdan, mais pas de sa sécurité. Qu'elle hypocrisie devant les ivryens. quelle criminelle. Et tout le monde dans la ville est tombé dans son piège manipulateur: me faire passer pour un obsédé sexuel (tous les hommes le sont), afin de protéger l'honneur de madame Jourdan mais pas sa vie physique qui était en danger.

+++++ • +++

Assassinat programmé de madame Jourdan par le TGI de Créteil et la préfecture du val de Marne.+++• Non assistance à personne en danger. Le TGI de Créteil a bien commandité le meurtre de madame Jourdan et la police parisienne était complice. La police parisienne est quelque part nazifiée. J'assume tous mes écrits. Nous avons des nazis dans la police. La franc-maçonnerie a commandité le meurtre programmé de madame Jourdan et de sa fille. Il n'y a que des franc-maçons au TGI de Créteil qui sont coupables de trafic d'influence. C'est terrifiant.

+++++

Espionnage de ma vie privée: La préfecture de police de Paris me cherche les histoires avec leurs caméras de surveillance depuis longtemps. Je ne comprends toujours pas à ce jour un tel acharnement de leur part à mon égard. ++++++
+++++ Espionnage de ma vie privée: Donc des vigils noirs me reprochent d'avoir renier ma négritude. Je ne suis pas noir. C'est idiot de leur part. Ils sont manipulés par les syndicats. ++++++

Espionnage de ma vie privée: Il y a un énorme problème avec le commissariat de police d'Ivry sur Seine qui commande tout cet espionnage dont je suis la victime, sur ordre sans doute de la mairie d'Ivry sur Seine. C'est très consternant. ++++++
+++++ À propos des voltigeurs et de leur refus de vouloir m'aider à protéger madame Jourdan, au moins en appelant les renforts, n'avaient-ils pas reçu l'ordre de l'Etat de la laisser se faire tuer ? Les francs-maçons de l'Etat au secours des francs-maçons du TGI de Créteil. ++++++ Je prends tout mon temps. Je protège tous les ivryens sans exception quels qu'ils soient. Pas d'inquiétude. On va revenir en 1970. Je ramène tout le monde. Je n'ai aucune confiance aux voltigeurs du ministère de l'intérieur. Ils ont une carte de police eux aussi. Ils avaient branché le micro d'ambiance de mon téléphone il y a quelques années et ils étaient au courant quand madame Jourdan et moi étions encerclés par les indics du commissariat d'Ivry. Ils ne m'ont jamais aidé, ni appelé les renforts. Ils sont louches les voltigeurs. ++++++ Je suis victime d'un racisme de la part des vigils des supermarchés et de la RATP. Que des noirs ou assimilés. La CGT est dans le coup. C'est évident. Ils me surveillent, espionnent mes faits et gestes et répètent tout à tout le monde. Je me demande si les voltigeurs ne font pas dans leur camp eux aussi. Je suis filmé également par la vidéo surveillance de la RATP. C'est illégal. Je suis filmé en permanence par la vidéo surveillance du magasin Auchan Okabé. C'est illégal. ++++++

..... **INFORMATIONS** Lorsque j'ai été interné arbitrairement à l'hôpital psychiatrique de Paul Brousse à Villejuif: J'ai recraché dans le lavabo tous les comprimés que l'on me donnait. Je ne suis pas cachetoné selon l'expression employée. Je suis lucide à l'extrême. ++++++
..... La Semasep: société d'économie mixte du sud parisien, inclue les communes de Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Vitry et Ivry sur Seine etc.... Madame Jourdan avait un magasin à Gentilly. Elle a été spoliée par des liquidateurs judiciaires en lien étroit avec la Semasep, le TGI de Créteil, des avocats, des juges, des procureurs, des fonctionnaires de police, des politiciens, le préfet de l'époque monsieur Serge Idrac etc... Tous ces gens et ces communes, ont enfoncé la tête de madame Jourdan sous l'eau. Après l'avoir pillé, ils ont décidé de la tuer après l'avoir ruiné. Ils l'ont logé elle et sa fille encore mineure dans la tour 5, la plus dangereuse de la cité Pierre Curie à Ivry sur Seine. Madame Jourdan et sa fille ont été discréditées toutes les deux, diabolisées, de façon à être détestées par tout le monde, afin que les employés de la mairie et de l'OPH avec les cas sociaux, puissent les tuer sans que personne dans le quartier ne les regrette. L'enquête aurait été bâclée, et l'affaire classée sans suite par le procureur. Comme d'habitude. Le procureur devant la presse aurait évoqué un manque de moyens pour protéger madame Jourdan et sa fille, et tout le monde l'aurait cru. Triste fait divers banal que tout le monde aurait oublié. ++++++ Il y a toujours eut de la corruption à Ivry sur Seine, mais celle-ci a explosé avec l'arrivée de monsieur Pierre Gosnat comme maire à Ivry sur Seine. A l'époque de l'ancien maire Jacques Laloë, la ville d'Ivry n'était pas aussi violente, ni aussi corrompu comme maintenant. Monsieur Gosnat, quand il a prit la place de monsieur Laloë, je me suis dit à l'époque en 1998: on est foutu, ça va finir pour tout le monde. En effet, monsieur Gosnat outre son ivrognerie légendaire, avait fait une prise d'otage dans l'usine de la boulangerie HEDE dans les années 80. A l'époque, séquestrer un homme ou une femme, une prise d'otage était considéré comme un acte terroriste passible d'une très lourde peine de prison. On était dans l'époque de la bande à Bader et des brigades rouges. Monsieur Gosnat a fait une prise d'otage dans l'usine de la boulangerie HEDE avec madame Chantal Bourvic je crois. Un beau duo de soixante huitards très violents, les Bonnie ans Clyde de la ville qui sont allés très loin en politique sans en avoir les compétences qui ont tués les ivryens dans leur quotidien en raison de leurs vices réciproques. Chantal Bourvic est une femme très mauvaise. Elle a été très dure avec Madame Jourdan. Elle a tout fait pour la faire mourir dans la cité Pierre Curie, avec les employés de la mairie qui habitent la même cité.

+++++ Pour en revenir à la commissaire Anouck Fourmigué, elle est l'instrument du diable. Elle est la seule commissaire de police à s'être immédiatement adaptée à la corruption du commissariat d'Ivry sur Seine. Elle s'est immédiatement senti chez elle dans cette univers de corruption. On avait un ancien commissaire en 1998: Jean-Pierre Lanier, il bouffait à tous les râteliers. Il a été arrêté à Ivry à la frontière de Paris au bar le Karaoké je crois. Il accordais aux cafés des autorisations d'ouverture de nuit contre des enveloppes avec 3000 francs dedans (époque du franc avant euro). Depuis, tous les bars à Ivry par arrêté préfectoral ferment à 22 heures quoi qu'il arrive. Pas de dérogation.

+++++ Qu'elle est donc cette ville diabolique ou le maire, monsieur Gosnat, laisse ses employés rudoyer, brimer et assassiner une mère de famille? Comment un maire, un homme digne de ce nom, marié et père de

famille lui-même, à t-il pu laisser faire une pareil chose? Monsieur Gosnat maire d'Ivry est le premier magistrat de la ville d'Ivry et commissaire de police. Qu'à t-il fait pour madame Jourdan? C'est tout de même scandaleux. Il aurait dû de déplacer lui même voir ce qui se passe chez madame Jourdan et lui proposer un nouveau logement. Des employés de l'OPH d'Ivry sur Seine avec des employés de la mairie ont insulté et frappé madame Jourdan. Ils ont cassé ses carreaux et cela durant des années. Est-ce normal ? Et que faisait monsieur Gosnat maire d'Ivry? Rien. Oui, durant 10 ans, madame Jourdan et sa fille ont été persécutées toutes les deux à leur domicile et dans la rue sur ordre du commissariat de police d'Ivry sur Seine. ++++++
+++++La police à beaucoup changée ces 15 dernières années. Elle tue des femmes et des hommes sur ordre. Elle a comploté avec des employés de la ville d'Ivry sur Seine pour faire assassiner madame Jourdan. La semasep tue des citoyens pour éviter la prison à des liquidateurs judiciaires corrompus, via le procureur de la République de Créteil. La police et les juifs sont intrusifs dans ma vie privée. Ces homosexuels honteux me croient puceaux alors que je me suis tapé quelques dames et demoiselles. Des pervers sexuels dépravés aux ordres d'un procureur ou d'un préfet d'une homosexualité formidablement perverse. Ainsi, les juifs et les flics, veulent contrôler ma vie sentimentale et sexuelle. Amusant. Descendre un flic ou un juif avec un police Python 357 magnum à bout portant ne me pose aucun problème moral. Avis aux amateurs. J'ai menti à la brigade financière. Je suis armé. Joël Lusigniet, était le gros brigadier à lunette au rez de chaussée du commissariat d'Ivry sur Seine. Proche de monsieur Gosnat maire d'Ivry, il était un de ses proches et dissimulait ou dérobaient et sans doute maquillait les dossiers. Ce qui est illégal bien sur, afin de ne pas porter ombrage à monsieur Gosnat. Joël Lusigniet, a passé Madame Jourdan à tabas dans ce commissariat. Il y a des preuves. La commissaire Anouck Fourmigué a tenté d'assassiner madame Jourdan en faisant des montages de dossiers sur ordre du procureur de la république de Créteil contre madame Jourdan. La commissaire Anouck Fourmigué a donné des ordres au commissariat de police d'Ivry sur Seine, pour que personne ne vienne la secourir lorsqu'elle était en détresse. La commissaire Anouck Fourmigué a interdit à madame Jourdan d'appeler le commissariat de police d'Ivry sur Seine lorsqu'elle était victime d'agression ou en danger de mort. La commissaire Anouck Fourmigué, que pensez d'elle?

+++++ Le TGI de Créteil a voulu assassiner Madame Jourdan. À cause de la Semasep, une association de malfaiteurs qui inclue des procureurs, des avocats et des juges. Une mafia des tribunaux de commerce dépouille les commerçants du val de Marne. Madame Jourdan a été spoliée par cette mafia.

+++++ Il est a souligner que concernant mon ordinateur portable, que celui-ci était attaqué par des virus: 1). Virus espions de la police 2). Virus destiné à détruire mon ordinateur. La police du val de Marne est sale. Et m'a volé deux ordinateurs. Dans l'ordinateur portable se trouve des documents ultra importants concernant la semasep volé par monsieur Bier Michael Deloch de l'OPJ 16 de Vitry sur Seine Je n'ai pas pour habitude de coucher avec les femmes que je protège. Je protège «beaucoup» de femmes et je n'en profite pas. C'est monstrueux. Comment peut-on profiter de la faiblesse d'une femme en détresse morale et menacée? Des sales flics de la PJ en profiteraient, parce que ce sont des porcs. Une femme en détresse est prête à tout y compris à coucher si elle est menacée de mort. Un homme qui profiterait de cette situation est semblable à

mes yeux a celle d'un violeur. J'ai toujours protégé madame Jourdan parce qu'elle me l'a demandé. Je n'ai pas pu me défilier. C'était grave ce qui lui arrivait. Et j'ai dû prendre beaucoup sur moi en cherchant en permanence de l'énergie dans mon subconscient pour tenir le coup. J'étais absorbé par ce travail de protection. Le sexe n'était vraiment pas ma préoccupation. Sauf pour les cas sociaux, les flics, le tribunal et la préfecture, sans oublier la semasep qui cherchaient à tuer madame Jourdan. Des plaintes, madame Jourdan en a déposée beaucoup, toutes ont été classées sans suite. Ces gens, ces flics, ces juifs ne sont que des cochons. Ils veulent contrôler ma vie sexuelle. Explications: la police, le tribunal et la préfecture cherchent à tuer madame Jourdan. Affecté à la sécurité rapprochée de madame Jourdan, ils avaient tous peur que nous tombions amoureux l'un de l'autre. En terme clair, ils avaient tous peur que je la baise pour parler crûment leur langage de sale porcs qu'ils sont tous. Rapports sexuels = attachement amoureux et plus forte protection de madame Jourdan. Ces criminels voulaient empêcher ça pour mieux la tuer. Le TGI de Créteil a certainement demandé à la préfecture de me faire interner en psychiatrie de façon à mieux tuer madame Jourdan qui attaque la Semasep au tribunal. Le TGI de Créteil a voulu assassiner Madame Jourdan. À cause de la Semasep, une association de malfaiteurs qui inclue des procureurs, des avocats et des juges. Créteil a voulu assassiner madame Jourdan avec des indics aux ordres du commissariat de police d'Ivry sur Seine. La commissaire Anouck Fourmigué est coupable et complice de cette tentative. Elle devrait être en prison. Faux et usage de faux pour me faire interner en psychiatrie. Le préfet Thierry Leleu peut aller en prison et il ira très probablement.

+++++ Je n'ai pas à déclarer une arme à feu à la préfecture de Créteil ou de Paris. Jamais la préfecture ne m'a aidé il y a 15 ans quand j'étais encerclé par des indics de la police. Ni quand j'assurais la sécurité rapprochée de madame Jourdan. N'est-ce pas monsieur le sous préfet Christian Rock? En raison de mes états de services élogieux, seul le ministère de la défense peut me contrôler. Candidat déclaré aux élections présidentielles de 2017, je n'ai aucun soucis a me faire de ce côté là. La boucle est bouclée. Des policiers et des préfets vont être radiés des cadres.

Xavier Jaffré

A titre d'information, la commissaire Anouck Fourmigué en poste à l'époque au commissariat de police d'Ivry sur Seine, n'a absolument rien fait pour venir en aide à madame Lyne Jourdan.

2e plainte contre le commandant Régis Orsini:

Je porte plainte contre le commandant Régis Orsini pour une seconde tentative d'assassinat de Lyne Jourdan en 2013.

Régis Orsini était en intelligence avec les voyous de la cité Pierre Curie qui désiraient assassiner Lyne Jourdan par l'intermédiaire de la gardienne de l'OPH d'Ivry qui a fait 5 ans de psychiatrie et visiblement, elle n'avait rien à faire comme fonctionnaire à l'OPH d'Ivry. Elle aurait dû vivre toute sa vie de l'allocation adulte handicapé. J'ai oublié le nom de cette gardienne, cela fait très longtemps.

Monsieur le procureur,

Cette gardienne, pour des raisons tout à fait inexplicables, possède un badge qui lui permet d'accéder librement aux sites sensibles de l'OPH. En effet, potentiellement elle peut accéder à toutes la documentation désirée et bien entendu elle côtoie des cadres supérieurs de cet organisme. Je le sais de source sûre pour l'avoir vu moi-même en train de se promener absolument partout dans les bureaux. Là il y a un truc, il est tout à fait urgent d'enquêter.

Pour information, cette gardienne s'est offert le luxe de faire un procès à Lyne Jourdan pour la faire expulser illégalement de son logement, avec la bénédiction de la direction de l'OPH. Cette gardienne a eu droit à au moins deux ou trois avocats au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine. Je ne sais plus en quelle année c'était.

Pourquoi cette gardienne harcelait-elle Lyne Jourdan et cherchait même à l'assassiner en manipulant les voyous stupides et les locataires tarés de la cité Pierre Curie ? Pour une question de rivalité féminine. En effet dans cette cité il n'y a que des ploucs mal fagotés et aux visages assez ingrats. Madame Jourdan qui était commerçante était toujours très correctement habillée avec un tailleur pour recevoir ses clientes et clients. Comme c'était une jolie femme pour son âge, elle était jalousée par cette gardienne et les autres voisines. En fait madame Jourdan a été prise dans une sorte d'envoutement collectif, le genre d'envoutement qui déclenche des émeutes par exemple. Il suffit d'un leader assez vindicatif, et il embarque tout le monde dans l'irréparable.

Environ un an plus tard, le commandant Régis Orsoni aurait raconté des mensonges à mon sujet. Ainsi que la racaille communiste. Régis Orsini cherchait à assassiner Lyne Jourdan en l'éloignant de moi, ce qui permettait à la gardienne de l'OPH qui a fait 5 ans de psychiatrie de pouvoir permettre à ses amis criminels de la cité Pierre Curie de venir l'agresser et éventuellement pourquoi pas de l'assassiner en venant au 5 place de l'Insurrection. Il y a eu un travail d'équipe pour me diaboliser.

Cela fera l'objet d'un dépôt de plainte pour complot de la part du commissariat de police d'Ivry sur Seine avec des magistrats du parquet de Créteil et même de la préfecture.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 6 février 2025

Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre

Office Central de lutte contre
La corruption et les infractions
financières et fiscales
101 rue des Trois Fontenot
92000 Nanterre

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint un double dépôt de plainte contre le commandant Régis Orsini pour tentative d'assassinat sur Madame Lyne Jourdan. Je vous laisse décider d'enquêter ou non sur ce dossier très grave.

OBJET :

Double plainte pour tentative d'assassinat de Lyne Jourdan contre le commandant Régis Orsini en poste à Ivry sur Seine en 2012.

1ere plainte:

Pour information voici un article que j'ai diffusé dans mon portail d'informations concernant la mise à mort programmée de Lyne Jourdan par le commandant Régis Orsini d'Ivry sur Seine.

Je précise que tout le monde est coupable, la préfecture de Créteil tout comme le tribunal judiciaire de Créteil, et c'est un pur scandale.

MACHINATION DE LA POLICE D'IVRY SUR SEINE POUR TUER MADAME LYNE JOURDAN

MACHINATION DE LA POLICE POUR TUER MADAME JOURDAN

La société Thales a offert à la police un système de table de table d'écoute qui tourne en boucle dans toute la région parisienne. Tout le monde a entendu madame Jourdan se faire taper dessus sans lui porter secours. Bravo la police d'Ivry sur Seine. Tout le monde a entendu madame Jourdan appeler la police et son refus d'intervenir.

RETOUR SUR L'AGRESSION DE MADAME JOURDAN

Ce soir la je faisais mes courses à Auchan Okabé Bicêtre. Je téléphone a Madame Jourdan pour prendre de ses nouvelles. Elle m'annonce qu'elle a été sauvagement agressée, qu'elle a appelé la police depuis 20 ou 30 minutes pour annoncer son

agression et aucun secours n'est venu. J'ai tout de suite raccroché pour appeler dans l'ordre: 1). Les pompiers 2). La police En prenant soin de donner l'adresse exact de Madame Jourdan pour que les secours arrivent le plus vite possible. J'ai laissé mes courses au magasin pour rejoindre en catastrophe madame Jourdan. La police d'Ivry sur Seine a fait fort ce soir-là. 1). Elle n'est pas intervenue pour lui porter secours car les agresseurs pouvaient revenir à tout moment l'achever. 2). Elle n'a pas appelé les pompiers pour la soigner alors qu'elle était blessée et qu'elle pouvait mourir des suites d'un état de choc. En arrivant sur place, il y avait pleins de policiers et les pompiers étaient présents. Si je n'avais pas téléphoné, la police ne serait jamais intervenue ni les pompiers. Mon appel était gênant pour la police. Elle a été obligée d'intervenir. A contre cœur, bien entendu. Je pense en avoir fini avec la police, la préfecture, et le TGI de Créteil. Pour le moment. Tout me dégoute dans le val de Marne.

+++++

LA COMMISSAIRE ANOUCK FOURMIGUÉ ET SES TABLES D'ÉCOUTE. LES DIABOLIQUES DE LA POLICE: Madame Jourdan était harcelée par des mineurs dangereux qui cherchaient à la rouer de coups. L'un d'eux, un africain, voulait lui planter un tournevis dans le ventre. C'était en 2011. La police n'intervenait jamais et diminuait, et même minimisait pour ne pas dire ignorait les événements. Il est vrai que le service «police secours» n'existe plus. Précarité et restrictions budgétaires? La police et la cité savait ce qui se passait en temps réel via le micro d'ambiance En novembre 2011, ces jeunes voyous, tous protégés par la police, venaient taper à coups de pied la porte de palier de madame Jourdan. Tout le temps. Il se relayaient et cela durait des heures. La police comme d'habitude refusait d'intervenir. Non assistance à personne en danger. Ne pouvant plus supporter ce qui se passait, madame Jourdan est sorti de son appartement pour aller voir le gardien profitant d'un moment de calme. Les jeune voyous étaient embusqués. Et en sortant de chez elle ils l'ont sauvagement agressé et l'on poussé dans son appartement. Elle a été blessée à l'arcade sourcilière et saignait abondamment. Tout le monde a entendu son agression physique, cas sociaux et police via le micro d'ambiance du téléphone ouvert; et personne n'est intervenu. Nous sommes dans l'horreur.

=====

LE SADISME POUSSÉ À L'EXTRÊME: Micros d'ambiance branchés de madame Jourdan et du miens. Nous étions encerclés, la police nous entendait mais ne bougeait pas, idem pour les cas sociaux de la cité Pierre Curie qui nous écoutaient. La police et les cas sociaux étaient au cirque ! Ils écoutaient une émission radio. Deux personnes en danger qui demandaient du renfort, et la police d'Ivry qui nous affirme avec nonchalance qu'il n'y a pas de voiture pour nous venir en aide. Tout le monde savait ce qui passait et tous faisait comme si rien n'était. Micro d'ambiance Explication: La technologie internet et la technologie des téléphone portables utilisent tous les deux des serveurs informatiques. Entre ces deux types de serveurs, il existe des passerelles. Avec des logiciels espions en vente libre, il suffit de charger le CD ROM dans l'ordinateur, de suivre les instructions sur l'écran, d'entrer un numéro de téléphone et le logiciel parvient a se connecter avant le titulaire de la ligne téléphonique sur le serveur de la compagnie: orange, bouygues, sfr, etc..... Aucune connaissance informatique pointue requise. Les cas sociaux sont payés par les flics pour faire ça.

+++++

Cette commissaire criminelle a branché le micro d'ambiance de mon téléphone cellulaire et de celui de madame Jourdan alors que j'assurais avec peine sa sécurité. Tout le monde était au courant de nos conversations à cause des micros d'ambiance de nos téléphones toujours branchés avec des complicités chez les cas sociaux de la cité Pierre Curie équipés de matériel bon marché vendus sur internet. La commissaire Anouck Fourmigué me faisait passer pour un pervers sexuel, elle me faisait surveiller en permanence parce qu'elle avait peur officiellement que je regarde les fesses de madame Jourdan et que je la viole. Je ne savais pas que c'était un crime de regarder le cul d'une femme, elles aiment ça à condition que ce soit discret de la part des hommes, elle portent toutes ou presque des vêtements moulants pour se montrer. Il est à souligner à ce propos que la commissaire Anouck Fourmigué n'a pas de jolies fesses, elle est très maigre et qu'elle cherchait à coucher avec moi selon les rumeurs du commissariat. Bref, la réalité de cette espionnage via le micro d'ambiance était destiné à deux choses: 1). Me culpabiliser de protéger madame Jourdan et la laisser tomber 2). Mieux tuer madame Jourdan une fois seule. La commissaire Anouck Fourmigué est une experte en manipulation mentale avec ses collègues et complices du commissariat de police d'Ivry sur Seine. Ils cherchaient à nous diviser pour que je l'abandonne afin que les indics puissent la tuer. Bref, la commissaire Anouck Fourmigué s'inquiétait excessivement de la pudeur de madame Jourdan, mais pas de sa sécurité. Qu'elle hypocrisie devant les ivryens. quelle criminelle. Et tout le monde dans la ville est tombé dans son piège manipulateur: me faire passer pour un obsédé sexuel (tous les hommes le sont), afin de protéger l'honneur de madame Jourdan mais pas sa vie physique qui était en danger.

+++++ • +++

Assassinat programmé de madame Jourdan par le TGI de Créteil et la préfecture du val de Marne.+++• Non assistance à personne en danger. Le TGI de Créteil a bien commandité le meurtre de madame Jourdan et la police parisienne était complice. La police parisienne est quelque part nazifiée. J'assume tous mes écrits. Nous avons des nazis dans la police. La franc-maçonnerie a commandité le meurtre programmé de madame Jourdan et de sa fille. Il n'y a que des franc-maçons au TGI de Créteil qui sont coupables de trafic d'influence. C'est terrifiant.

+++++

Espionnage de ma vie privée: La préfecture de police de Paris me cherche les histoires avec leurs caméras de surveillance depuis longtemps. Je ne comprends toujours pas à ce jour un tel acharnement de leur part à mon égard. ++++++
+++++ Espionnage de ma vie privée: Donc des vigils noirs me reprochent d'avoir renier ma négritude. Je ne suis pas noir. C'est idiot de leur part. Ils sont manipulés par les syndicats. ++++++

Espionnage de ma vie privée: Il y a un énorme problème avec le commissariat de police d'Ivry sur Seine qui commande tout cet espionnage dont je suis la victime, sur ordre sans doute de la mairie d'Ivry sur Seine. C'est très consternant. ++++++
+++++ À propos des voltigeurs et de leur refus de vouloir m'aider à protéger madame Jourdan, au moins en appelant les renforts, n'avaient-ils pas reçu l'ordre de l'Etat de la laisser se faire tuer ? Les francs-maçons de l'Etat au secours des francs-maçons du TGI de Créteil. ++++++ Je prends tout mon temps. Je protège tous les ivryens sans exception quels qu'ils soient. Pas d'inquiétude. On va revenir en 1970. Je ramène tout le monde. Je n'ai aucune

confiance aux voltigeurs du ministère de l'intérieur. Ils ont une carte de police eux aussi. Ils avaient branché le micro d'ambiance de mon téléphone il y'a quelques années et ils étaient au courant quand madame Jourdan et moi étions encerclés par les indics du commissariat d'Ivry. Ils ne m'ont jamais aidé, ni appelé les renforts. Ils sont louches les voltigeurs. ++++++ Je suis victime d'un racisme de la part des vigils des supermarchés et de la RATP. Que des noirs ou assimilés. La CGT est dans le coup. C'est évident. Ils me surveillent, espionnent mes faits et gestes et répètent tout a tout le monde. Je me demande si les voltigeurs ne font pas dans leur camp eux aussi. Je suis filmé également par la vidéo surveillance de la RATP. C'est illégal. Je suis filmé en permanence par la vidéo surveillance du magasin Auchan Okabé. C'est illégal. ++++++

..... INFORMATIONS Lorsque j'ai été interné arbitrairement a l'hôpital psychiatrique de Paul Brousse à Villejuif: J'ai recraché dans le lavabo tous les comprimés que l'on me donnait. Je ne suis pas cachetoné selon l'expression employée. Je suis lucide à l'extrême. ++++++
..... La Semasep: société d'économie mixte du sud parisien, inclue les communes de Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Vitry et Ivry sur Seine etc.... Madame Jourdan avait un magasin a Gentilly. Elle a été spoliée par des liquidateurs judiciaires en lien étroit avec la Semasep, le TGI de Créteil, des avocats, des juges, des procureurs, des fonctionnaires de police, des politiciens, le préfet de l'époque monsieur Serge Idrac etc... Tous ces gens et ces communes, ont enfoncé la tête de madame Jourdan sous l'eau. Après l'avoir pillé, ils ont décidé de la tuer après l'avoir ruiné. Ils l'ont logé elle et sa fille encore mineure dans la tour 5, la plus dangereuse de la cité Pierre Curie à Ivry sur Seine. Madame Jourdan et sa fille ont été discréditées toutes les deux, diabolisées, de façon à être détestées par tout le monde, afin que les employés de la mairie et de l'OPH avec les cas sociaux, puissent les tuer sans que personne dans le quartier ne les regrette. L'enquête aurait été bâclée, et l'affaire classée sans suite par le procureur. Comme d'habitude. Le procureur devant la presse aurait évoqué un manque de moyens pour protéger madame Jourdan et sa fille, et tout le monde l'aurait cru. Triste fait divers banal que tout le monde aurait oublié. ++++++ Il y a toujours eut de la corruption à Ivry sur Seine, mais celle-ci a explosé avec l'arrivée de monsieur Pierre Gosnat comme maire à Ivry sur Seine. A l'époque de l'ancien maire Jacques Laloë, la ville d'Ivry n'était pas aussi violente, ni aussi corrompu comme maintenant. Monsieur Gosnat, quand il a prit la place de monsieur Laloë, je me suis dit à l'époque en 1998: on est foutu, ça val finir pour tout le monde. En effet, monsieur Gosnat outre son ivrognerie légendaire, avait fait une prise d'otage dans l'usine de la boulangerie HEDE dans les années 80. A l'époque, séquestrer un homme ou une femme, une prise d'otage était considéré comme un acte terroriste passible d'une très lourde peine de prison. On était dans l'époque de la bande à Bader et des brigades rouges. Monsieur Gosnat a fait une prise d'otage dans l'usine de la boulangerie HEDE avec madame Chantal Bourvic je crois. Un beau duo de soixante huitards très violents, les Bonnie ans Clyde de la ville qui sont allés très loin en politique sans en avoir les compétences qui ont tués les ivryens dans leur quotidien en raison de leurs vices réciproques. Chantal Bourvic est une femme très mauvaise. Elle a été très dure avec Madame Jourdan. Elle a tout fait pour la faire mourir dans la cité Pierre Curie, avec les employés de la mairie qui habitent la même cité.

+++++ Pour en revenir à la commissaire Anouck Fourmigué, elle est l'instrument du diable. Elle est la seule commissaire de police à s'être

immédiatement adaptée à la corruption du commissariat d'Ivry sur Seine. Elle s'est immédiatement senti chez elle dans cette univers de corruption. On avait un ancien commissaire en 1998: Jean-Pierre Lanier, il bouffait à tous les râteliers. Il a été arrêté à Ivry a la frontière de Paris au bar le Karaoké je crois. Il accordais aux cafés des autorisations d'ouverture de nuit contre des enveloppes avec 3000 francs dedans (époque du franc avant euro). Depuis, tous les bars a Ivry par arrêté préfectoral ferment à 22 heures quoi qu'il arrive. Pas de dérogation.

+++++ Qu'elle est donc cette ville diabolique ou le maire, monsieur Gosnat, laisse ses employés rudoyer, brimer et assassiner une mère de famille? Comment un maire, un homme digne de ce nom, marié et père de famille lui-même, à t-il pu laisser faire une pareil chose? Monsieur Gosnat maire d'Ivry est le premier magistrat de la ville d'Ivry et commissaire de police. Qu'à t-il fait pour madame Jourdan? C'est tout de même scandaleux. Il aurait dû de déplacer lui même voir ce qui se passe chez madame Jourdan et lui proposer un nouveau logement. Des employés de l'OPH d'Ivry sur Seine avec des employés de la mairie ont insulté et frappé madame Jourdan. Ils ont cassé ses carreaux et cela durant des années. Est-ce normal ? Et que faisait monsieur Gosnat maire d'Ivry? Rien. Oui, durant 10 ans, madame Jourdan et sa fille ont été persécutées toutes les deux à leur domicile et dans la rue sur ordre du commissariat de police d'Ivry sur Seine. +++++ +++++La police à beaucoup changée ces 15 dernières années. Elle tue des femmes et des hommes sur ordre. Elle a comploté avec des employés de la ville d'Ivry sur Seine pour faire assassiner madame Jourdan. La semasep tue des citoyens pour éviter la prison à des liquidateurs judiciaires corrompus, via le procureur de la République de Créteil. La police et les juifs sont intrusifs dans ma vie privée. Ces homosexuels honteux me croient puceaux alors que je me suis tapé quelques dames et demoiselles. Des pervers sexuels dépravés aux ordres d'un procureur ou d'un préfet d'une homosexualité formidablement perverse. Ainsi, les juifs et les flics, veulent contrôler ma vie sentimentale et sexuelle. Amusant. Descendre un flic ou un juif avec un police Python 357 magnum à bout portant ne me pose aucun problème moral. Avis aux amateurs. J'ai menti à la brigade financière. Je suis armé. Joël Lusigniet, était le gros brigadier à lunette au rez de chaussée du commissariat d'Ivry sur Seine. Proche de monsieur Gosnat maire d'Ivry, il était un de ses proches et dissimulait ou dérobaient et sans doute maquillait les dossiers. Ce qui est illégal bien sur, afin de ne pas porter ombrage à monsieur Gosnat. Joël Lusigniet, a passé Madame Jourdan à tabas dans ce commissariat. Il y a des preuves. La commissaire Anouck Fourmigué a tenté d'assassiner madame Jourdan en faisant des montages de dossiers sur ordre du procureur de la république de Créteil contre madame Jourdan. La commissaire Anouck Fourmigué a donné des ordres au commissariat de police d'Ivry sur Seine, pour que personne ne vienne la secourir lorsqu'elle était en détresse. La commissaire Anouck Fourmigué a interdit à madame Jourdan d'appeler le commissariat de police d'Ivry sur Seine lorsqu'elle était victime d'agression ou en danger de mort. La commissaire Anouck Fourmigué, que pensez d'elle?

+++++ Le TGI de Créteil a voulu assassiner Madame Jourdan. À cause de la Semasep, une association de malfaiteurs qui inclue des procureurs, des avocats et des juges. Une mafia des tribunaux de commerce dépouille les commerçants du val de Marne. Madame Jourdan a été spoliée par cette mafia.

+++++ Il est a souligner que concernant mon

ordinateur portable, que celui-ci était attaqué par des virus: 1). Virus espions de la police 2). Virus destiné à détruire mon ordinateur. La police du val de Marne est sale. Et m'a volé deux ordinateurs. Dans l'ordinateur portable se trouve des documents ultra importants concernant la semasep volé par monsieur Bier Michael Deloch de l'OPJ 16 de Vitry sur Seine Je n'ai pas pour habitude de coucher avec les femmes que je protège. Je protège «beaucoup» de femmes et je n'en profite pas. C'est monstrueux. Comment peut-on profiter de la faiblesse d'une femme en détresse morale et menacée? Des sales flics de la PJ en profiteraient, parce que ce sont des porcs. Une femme en détresse est prête à tout y compris à coucher si elle est menacée de mort. Un homme qui profiterait de cette situation est semblable à mes yeux à celle d'un violeur. J'ai toujours protégé madame Jourdan parce qu'elle me l'a demandé. Je n'ai pas pu me défilier. C'était grave ce qui lui arrivait. Et j'ai dû prendre beaucoup sur moi en cherchant en permanence de l'énergie dans mon subconscient pour tenir le coup. J'étais absorbé par ce travail de protection. Le sexe n'était vraiment pas ma préoccupation. Sauf pour les cas sociaux, les flics, le tribunal et la préfecture, sans oublier la semasep qui cherchaient à tuer madame Jourdan. Des plaintes, madame Jourdan en a déposée beaucoup, toutes ont été classées sans suite. Ces gens, ces flics, ces juifs ne sont que des cochons. Ils veulent contrôler ma vie sexuelle. Explications: la police, le tribunal et la préfecture cherchent à tuer madame Jourdan. Affecté à la sécurité rapprochée de madame Jourdan, ils avaient tous peur que nous tombions amoureux l'un de l'autre. En terme clair, ils avaient tous peur que je la baise pour parler crûment leur langage de sale porcs qu'ils sont tous. Rapports sexuels = attachement amoureux et plus forte protection de madame Jourdan. Ces criminels voulaient empêcher ça pour mieux la tuer. Le TGI de Créteil a certainement demandé à la préfecture de me faire interner en psychiatrie de façon à mieux tuer madame Jourdan qui attaque la Semasep au tribunal. Le TGI de Créteil a voulu assassiner Madame Jourdan. À cause de la Semasep, une association de malfaiteurs qui inclue des procureurs, des avocats et des juges. Créteil a voulu assassiner madame Jourdan avec des indics aux ordres du commissariat de police d'Ivry sur Seine. La commissaire Anouck Fourmigué est coupable et complice de cette tentative. Elle devrait être en prison. Faux et usage de faux pour me faire interner en psychiatrie. Le préfet Thierry Leleu peut aller en prison et il ira très probablement.

+++++ Je n'ai pas à déclarer une arme à feu à la préfecture de Créteil ou de Paris. Jamais la préfecture ne m'a aidé il y a 15 ans quand j'étais encerclé par des indics de la police. Ni quand j'assurais la sécurité rapprochée de madame Jourdan. N'est-ce pas monsieur le sous préfet Christian Rock? En raison de mes états de services élogieux, seul le ministère de la défense peut me contrôler. Candidat déclaré aux élections présidentielles de 2017, je n'ai aucun soucis à me faire de ce côté là. La boucle est bouclée. Des policiers et des préfets vont être radiés des cadres.

Xavier Jaffré

A titre d'information, la commissaire Anouck Fourmigué en poste à l'époque au commissariat de police d'Ivry sur Seine, n'a absolument rien fait pour venir en aide à madame Lyne Jourdan.

2e plainte contre le commandant Régis Orsini:

Je porte plainte contre le commandant Régis Orsini pour une seconde tentative d'assassinat de Lyne Jourdan en 2013.

Régis Orsini était en intelligence avec les voyous de la cité Pierre Curie qui désiraient assassiner Lyne Jourdan par l'intermédiaire de la gardienne de l'OPH d'Ivry qui a fait 5 ans de psychiatrie et visiblement, elle n'avait rien à faire comme fonctionnaire à l'OPH d'Ivry. Elle aurait dû vivre toute sa vie de l'allocation adulte handicapé. J'ai oublié le nom de cette gardienne, cela fait très longtemps.

Monsieur le procureur,

Cette gardienne, pour des raisons tout à fait inexplicables, possède un badge qui lui permet d'accéder librement aux sites sensibles de l'OPH. En effet, potentiellement elle peut accéder à toutes la documentation désirée et bien entendu elle côtoie des cadres supérieurs de cet organisme. Je le sais de source sûre pour l'avoir vu moi-même en train de se promener absolument partout dans les bureaux. Là il y a un truc, il est tout à fait urgent d'enquêter.

Pour information, cette gardienne s'est offert le luxe de faire un procès à Lyne Jourdan pour la faire expulser illégalement de son logement, avec la bénédiction de la direction de l'OPH. Cette gardienne a eu droit à au moins deux ou trois avocats au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine. Je ne sais plus en quelle année c'était.

Pourquoi cette gardienne harcelait-elle Lyne Jourdan et cherchait même à l'assassiner en manipulant les voyous stupides et les locataires tarés de la cité Pierre Curie ? Pour une question de rivalité féminine. En effet dans cette cité il n'y a que des ploucs mal fagotés et aux visages assez ingrats. Madame Jourdan qui était commerçante était toujours très correctement habillée avec un tailleur pour recevoir ses clientes et clients. Comme c'était une jolie femme pour son âge, elle était jalousée par cette gardienne et les autres voisines. En fait madame Jourdan a été prise dans une sorte d'envoutement collectif, le genre d'envoutement qui déclenche des émeutes par exemple. Il suffit d'un leader assez vindicatif, et il embarque tout le monde dans l'irréparable.

Environ un an plus tard, le commandant Régis Orsoni aurait raconté des mensonges à mon sujet. Ainsi que la racaille communiste. Régis Orsini cherchait à assassiner Lyne Jourdan en l'éloignant de moi, ce qui permettait à la gardienne de l'OPH qui a fait 5 ans de psychiatrie de pouvoir permettre à ses amis criminels de la cité Pierre Curie de venir l'agresser et éventuellement pourquoi pas de l'assassiner en venant au 5 place de l'Insurrection. Il y a eu un travail d'équipe pour me diaboliser.

Cela fera l'objet d'un dépôt de plainte pour complot de la part du commissariat de police d'Ivry sur Seine avec des magistrats du parquet de Créteil et même de la préfecture.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 7 février 2025

Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET :

Plainte contre des fonctionnaires de police de Paris intra-muros pour harcèlement, et viol de la vie privée.

Monsieur le procureur,

Voici l'exposé des faits dont j'ai été victime le 29 ou le 30 janvier 2025.

HR technologies. Porte de Versailles. Paris. De 17h à 18h, j'ai été importuné par des fonctionnaires de police qui se moquaient ouvertement de ma personne durant une conférence. A ma droite une jolie jeune femme blonde. Et des scélérats hommes et femmes de la police nationale, qui me surveillaient non loin derrière un pupitre avec la vidéo surveillance, détournaient des images de moi pour savoir si j'allais draguer cette jolie jeune femme blonde assise à ma droite. Comme ils n'étaient pas très loin et que c'étaient des imbéciles heureux de flics vraiment idiots et idiots, ils étaient très bavards et vraiment pas discrets du tout, ils osaient critiquer mon comportement.

Les troubles ont eu lieu au salon pacifique. J'aimerais beaucoup que les rushs vidéos alentours soient saisies dans les plus brefs délais.

Hall 7.1, salon pacifique à la Porte de Versailles.

Je tiens à préciser Monsieur le procureur, que ce harcèlement se produit à travers tout Paris ainsi que dans toute la banlieue parisienne, à chaque fois que je me rends à une réunion ou il y a du public, des salons pour entrepreneurs, la police est toujours présente, et ce n'est certainement pas pour lutter contre les éventuels attentats terroristes, c'est bien pour me nuire.

Je suis en litige avec le commissariat de police d'Ivry sur Seine place Marcel Cachin, un commissariat de police avec « plein » de corrompus dedans, des fonctionnaires de police en civil, la plupart de bureau qui sur ordre du maire de la ville Philippe Bouyssou ne cessent de dénigrer ma personne, en me faisant passer pour un voyou, un bouffon auprès de toute la police parisienne et de tout le bassin parisien. Je ne serai pas surpris du tout que ces malversations entraînent des répercussions dans la France entière, cela en raison de la vidéo surveillance à reconnaissance faciale montée sur internet, bref je sais se qui se passe dans la police et comment elle fonctionne.

Je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 7 février 2025

Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET :

Plainte contre le préfet Laurent Prévost pour expulsion illégale de mon logement, cela sans jugement. Le préfet Laurent Prévost était encore en poste comme Directeur du cabinet du ministre auprès du Premier ministre chargé des Outre Mer .

Monsieur le Procureur,

Je désire dénoncer les malversations financières contre le préfet Laurent Prévost. J'ai été expulsé de mon logement sans aucun jugement en avril 2018. Puis interné en psychiatrie à partir de faux documents de la part du gardien de la paix Laura Bonniol.

Tout a été conçu pour m'empêcher de retrouver mon logement. Je me suis échappé de l'hôpital de jour où j'étais sous puissants neuroleptiques qui me faisaient dormir jour et nuit. Ce n'est que maintenant que j'ai la lucidité et la force de faire des recherches d'articles de loi pour retrouver un logement peut-être.

Il y a bien malversations financières, il y a de l'argent qui a circulé. Le préfet Prevost n'a certainement pas agi gratuitement contre moi pour faire plaisir au maire d'Ivry sur Seine. Il n'y a aucune trace d'activité bancaire, des sortes de fonds spéciaux ont circulés et de l'argent a été distribué de la main à la main du tribunal judiciaire de Créteil à la préfecture. Bien entendu il faut le prouver. C'est à vous de jouer.

Le préfet Laurent Prévost a comploté contre moi de façon très astucieuse pour m'expulser et m'exclure du droit. J'ai été chassé de chez moi comme si j'étais un dealer. Alors que je suis ancien adjoint au maire à la sécurité urbaine durant 12 ans. J'ai même créé un parti politique nationale: UDTF.

Je me tiens disponible et prêt à me rendre à vos locaux pour répondre à toutes vos éventuelles questions concernant cette affaire que l'on peut qualifier de trafic d'influence.

Veuillez trouver ci-joint en pièces jointes :

PJ 1 : Courrier au ministère de l'intérieur en date du 17 décembre 2024, sans réponse à ce jour.

PJ2 : Courrier envoyé au tribunal judiciaire de Créteil en date du 17 décembre 2024, sans réponse à ce jour.

PJ 3 : Courrier envoyé au tribunal judiciaire de Créteil en date du 7 janvier 2025.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Intérieur
11 Pl. Beauvau, 75008 Paris

Objet : Plainte contre le préfet Laurent Prévost pour corruption avec des élus du Val de Marne et expulsion sans jugement de mon logement.

PJ 1

Monsieur le Ministre,

Le préfet Laurent Prévost est une crapule. Il doit être placé aux arrêts au plus vite. Le préfet Laurent Prévost a reçu une somme d'argent assez rondelette de la part du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou avec un arrangement de l'ancien président du conseil départemental du Val de Marne Christian Favier pour me faire expulser de mon logement sans aucun jugement.

Monsieur le Ministre, de l'argent a été versé à divers personnels administratifs de la préfecture de Créteil, ce qui inclut forcément probablement Monsieur/ Madame le procureur de la république. De l'argent a aussi été versé à la juge Béatrice Champeaux Renault du tribunal judiciaire de Créteil qui était juge de l'exécution comme pat hasard pour mon expulsion locative.

Tout le monde a perçu de l'argent, de la main à la main, il n'y a aucune trace de transaction bancaire, il semblerait que la municipalité d'Ivry sur Seine soit adepte de ce genre de pratique de longue date.

Pour information, je suis en conflit avec le maire communiste Philippe Bouyssou homosexuel qui a des pratiques déviantes avec des partenaires multiples qu'il rémunère sans aucun doute, ses mœurs sont tout à fait incompatibles avec sa charge de premier magistrat de la ville.

Je suis de droite politiquement, et depuis 1999, les élus communistes s'acharnent sur moi pour m'empêcher de vivre depuis que j'ai placé deux fois en garde à vue l'ancien maire d'Ivry Pierre Gosnat.

Monsieur le Ministre, j'ai l'intention de porter plainte contre le préfet Laurent Prévost auprès des tribunaux afin qu'il soit sanctionné et incarcéré. Au moment des faits, lors de mon expulsion, j'étais président du mouvement politique national UDTF. Ce qui est tout à fait scandaleux.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 décembre 2024

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

Objet : Plainte contre le préfet Laurent Prévost pour corruption avec des élus du Val de Marne et expulsion sans jugement de mon logement.

PJ 2

Madame, Monsieur le Procureur,

Le préfet Laurent Prévost est une crapule. Il doit être placé aux arrêts au plus vite. Le préfet Laurent Prévost a reçu une somme d'argent assez rondelette de la part du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou avec un arrangement de l'ancien président du conseil départemental du Val de Marne Christian Favier pour me faire expulser de mon logement sans aucun jugement.

De l'argent a été versé à divers personnels administratifs de la préfecture de Créteil, ce qui inclus forcément probablement Monsieur/ Madame le procureur de la république présents à la préfecture de Créteil. De l'argent a aussi été versé à la juge Béatrice Champeaux Renault du tribunal judiciaire de Créteil qui était juge de l'exécution comme pat hasard pour mon expulsion locative.

Tout le monde a perçu de l'argent, de la main à la main, il n'y a aucune trace de transaction bancaire, il semblerait que la municipalité d'Ivry sur Seine soit adepte de ce genre de pratique de longue date.

Pour information, je suis en conflit avec le maire communiste Philippe Bouyssou homosexuel qui a des pratiques déviantes avec des partenaires multiples qu'il rémunère sans aucun doute, ses mœurs sont tout à fait incompatibles avec sa charge de premier magistrat de la ville.

Je suis de droite politiquement, et depuis 1999, les élus communistes s'acharnent sur moi pour m'empêcher de vivre depuis que j'ai placé deux fois en garde à vue l'ancien maire d'Ivry Pierre Gosnat.

Au moment des faits, lors de mon expulsion, j'étais président du mouvement politique national UDTF. Ce qui est tout à fait scandaleux.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

PJ 3

OBJET :

Plainte contre le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou pour expulsion locative illégale, sans aucun jugement et par la force, conformément à l'article L.226-4-2 du code pénal qui a été violée. L'infraction a été commise en avril 2018. Je n'ai effectué aucune démarche dans un premier temps car la juge Béatrice Champeau Renault de Créteil qui était juge de l'exécution pour mon expulsion m'avait fait condamner auparavant à une interdiction de séjour à Ivry sur Seine d'avril 2018 à juillet 2018. Je n'ai pas pu contacter l'OPH d'Ivry pour récupérer mon logement. Par la suite, de 2019 à 2022 ou 2023, j'ai été sous traitement neuroleptique très lourd qui m'ont empêché de réfléchir, d'être lucide, bref d'être moi-même. Cette camisole de force chimique m'a été appliquée avec la complicité de la préfecture de Créteil afin que je perde définitivement mon logement.

L'expulsion repose sur une ordonnance de référé et non sur un jugement. Puis rupture de bail abusif. Je vous demande de lire les deux courriels que j'ai envoyé à Philippe Bouyssou pour le mettre face à ses actions criminelles.

Courriel envoyé au maire Philippe Bouyssou.

Monsieur le Maire,

Vous êtes un sacré truand. Vous avez magouillé pour me faire expulser illégalement et sans jugement de mon logement. Je tiens à ce que tout le personnel de la mairie d'Ivry sur Seine soit informé de vos magouilles. J'ai déjà averti les élus de droite et j'ai envoyé un courriel à Mathilde Panot député de la 10e circonscription pour lui dire ce que vous m'avez fait. Je vais avertir également bientôt le parti socialiste.

En attendant, lisez ce qui suit ci-dessous en couleur bleue, cela témoigne dans le détail que vous avez employé sans autorisation d'un juge ni même de la préfecture, vous avez employé la force et la ruse pour m'expulser de mon logement.

L'article L.226-4-2 du code pénal a bien été violé lors de mon expulsion locative totalement illégale en avril 2018 et cela très subtilement. Aucun commissaire de police n'a été saisie pour mon expulsion dans un premier temps, en effet il s'agit d'une femme qui a

agit sous fausse identité. Cette femme s'est fait passer pour la commissaire Emmanuelle Berthier. Cette commissaire n'était pas en service au commissariat de police d'Ivry sur Seine ni à l'hôtel de police de Créteil au jour de mon explication locative. Emmanuelle Berthier était en poste à Paris intra-muros ou bien en banlieue parisienne d'après son mini CV consulté sur le réseau social LinkedIn.

Enfin dans un second temps, il n'y a jamais eu de jugement d'expulsion locative prononcé contre moi de la part du tribunal d'instance d'Ivry sur Seine ou du tribunal judiciaire de Créteil.

En conclusion, ni la préfecture de Créteil et ni l'huissier Samuel Ardiot ne m'ont envoyé un document officiel par la poste pour me signifier que par jugement officiel daté du tribunal j'ai été expulsé de mon logement, celui de ma mère par la force publique et pour cause, il n'y a jamais eu de décision de justice qui stipulait que j'étais expulsable. Mon frère Maxime Jaffré qui se trouvait dans le logement ce samedi matin alors que j'étais en garde à vue a été chassé par une fausse autorité de police, je le rappelle encore de façon frauduleuse par la force conformément à **l'article L.226-4-2 du code pénal**.

Il faut aussi rappeler que les clés de mon logement ont été dérobées frauduleusement dans mon casier pendant que j'étais en garde à vue au commissariat d'Ivry sur Seine.

En pièces-jointes, deux documents word qui expliquent en détail la magouille de mon expulsion illégale avec la juge de Créteil Béatrice Champeau Renault et l'ex préfet Laurent Prévost sans oublier le pédophile Christian Favier qui est impliqué lui aussi. C'est le fait que dise pédophile à propos de Christian Favier qui doit déranger, et bien s'il a perdu son fauteuil de président, c'est sans doute à cause de sa pédophilie. Il y a eu des reportages et des enquêtes sur lui.

Salutations distinguées.

M. Jaffré

Monsieur le Maire,

En 2007 Pierre Gosnat a fait expulser ma mère Thérèse Jaffré demeurant au 1 impasse Hoche appt 73, 7eme étage alors qu'elle avait plus de 70 ans, elle avait 72 ans le jour du jugement et selon la loi de l'époque, on n'expulse pas les personnes âgées de plus de 70 ans, surtout quand elles sont handicapées comme l'était ma mère à 80% avec une pathologie cardiaque. La mairie d'Ivry, l'OPH d'Ivry et le tribunal d'instance d'Ivry sur Seine sont en flagrant délit de violation de la loi et de corruption.

Je me suis renseigné sur le juge qui a prononcé le jugement d'expulsion de ma mère Thérèse Jaffré, il s'agit du juge Béatrice Champeau Renault. Selon le journal officiel, le juge Béatrice Champeau Renault a été affectée au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine en 2002, il y a de fortes chances que ce soit bien ce juge qui ait fait expulser ma mère. Il y avait un litige entre Pierre Gosnat et moi depuis 1998-1999, j'ai porté plainte contre Pierre Gosnat à la préfecture de Créteil et Pierre Gosnat s'est retrouvé en garde à vu pour avoir menacé ma mère par l'intermédiaire d'agents du service d'hygiène. Deux fois Pierre

Gosnat a eu des problèmes avec la préfecture, parce qu'il a récidivé. Depuis cette époque, ce délinquant de Pierre Gosnat s'attaquait régulièrement à moi en utilisant ses réseaux et des policiers corrompus du commissariat de police d'Ivry sur Seine. Des policiers corrompus du commissariat de police d'Ivry a sali ma réputation auprès des imbéciles de la ville avides de potins divers, les membres du syndicat CGT m'ont eux aussi harcelé quotidiennement par des moqueries voire des menaces. Pierre Gosnat était une crapule authentique et un alcoolique immature, il était important que la vérité éclate. Fort heureusement, des âmes bienveillantes ont gelé l'expulsion illégale de ma mère en 2007 en raison justement du fait qu'elle était âgée et malade. L'ordonnance de référé qui venait du tribunal corrompu d'instance d'Ivry n'avait pas valeur de jugement et devait être annulée parce que cette ordonnance en question était illégale donc sans valeur juridique. En effet, pour rappel, on n'expulsait pas les locataires âgés de 70 ans, et ma mère en avait 72. Le juge Béatrice Champeau Renault du tribunal d'instance d'Ivry sur Seine qui a prononcé la décision de faire expulser ma mère Thérèse Jaffré était un juge corrompu qui a accepté une somme d'argent importante de Pierre Gosnat. Oui, j'affirme que le juge corrompu Béatrice Champeau Renault a sans doute accepté une forte somme d'argent de la part du corrompu Pierre Gosnat pour faire expulser ma mère en 2007 alors qu'elle était protégée par la loi. **Tout le monde est coupable du tribunal à la mairie, en passant par l'OPH Ivry avec l'incapable Alain Kahan qui était directeur de l'OPH Ivry à l'époque.**

2^e partie:

Ma mère est décédée en avril 2014. J'ai fait une demande de maintien dans les lieux auprès de madame la directrice de l'OPH, laquelle demande, a été vigoureusement refusée non pas par madame la directrice, mais par des employés de bureau corrompus proches de vous, car vous étiez et vous êtes encore président de l'OPH d'Ivry, devenue Coop d'Ivry. Conscient de la supercherie, j'ai immédiatement fait appel au tribunal administratif de Melun pour un arbitrage afin de me protéger de l'expulsion. J'avais fait une demande de logement social en 2013, franchement, vous auriez pu me donner le logement de ma mère non? Vous l'avez fait exprès pour me nuire n'est-ce pas ? Cela est l'évidence même.

Je sais de source absolument certaine, que vous avez magouillé contre moi avec Christian Favier qui était à l'époque président du conseil départemental du Val de Marne avec le préfet de l'époque Laurent Prévost pour me faire expulser de mon logement, plus précisément celui de ma mère. Je maintiens que vous êtes un magouilleur monsieur Bouyssou, faite moi un procès, je briserai en deux votre avocat au tribunal et je vous ridiculiserai.

Vous ne pouviez pas en avril 2018 me faire expulser de mon logement pour deux raisons :

- 1) Première raison : Le jugement d'expulsion rendu contre ma mère était un faux, car elle était inexpulsable à cause de son âge : plus de 70 ans.
- 2) Deuxième raison : Il n'y a eu aucun jugement d'expulsion rendu contre moi de la part du tribunal d'instance d'Ivry sur Seine après le décès de ma mère Thérèse Jaffré entre 2014 et 2018.
- 3) Mon expulsion locative au motif que j'étais un occupant sans droit ni titre n'était pas valable, en effet, seul juge peut prononcer un pareil verdict.

En première petite conclusion, on peut dire que le motif d'expulsion invoqué par l'huissier Samuel Ardriot de la SCP Fortunati qui stipulait que j'occupais le logement de ma mère sans droit ni titre n'avait aucune valeur juridique, car pour invoquer un tel motif, il aurait fallu commencer par effectuer une procédure d'expulsion dans les règles avec le tribunal d'instance d'Ivry sur Seine. Je n'ai jamais été convoqué par le tribunal, je n'ai jamais reçu

de courrier de maître Samuel Ardriot, bref, tout est arbitraire, il s'agit bien d'une expulsion illégale.

Je n'ai reçu qu'un courrier stupide en janvier 2018 provenant du directeur de cabinet du préfet Laurent Prévost qui m'a informé que j'allais être expulsé de mon logement en avril 2018. Pure magouille bien entendu de la part du préfet Laurent Prévost qui s'est caché derrière son directeur de cabinet.

En seconde petite conclusion, je rappelle que c'est très grave ce qui s'est passé contre moi, j'ai été expulsé du logement de ma mère que j'occupais sans avoir été jugé par le tribunal d'instance d'Ivry, il n'y a que des malversations dans cette affaire-là. Rien n'a été fait dans les règles, tout est truqué et dégage une odeur nauséabonde de corruption. Ça sent très mauvais à la mairie d'Ivry sur Seine, vous dégagez vous-même monsieur le maire, une odeur faisandée. **Le préfet Laurent Prévost, le directeur de cabinet du préfet, Christian Favier ainsi que vous-même, vous avez tous magouillés contre moi pour me faire expulser sans solution de relogement, vous avez voulu me clochardiser conformément à la volonté de l'ancien maire d'Ivry Pierre Gosnat qui était une véritable crapule.** Le commissariat de police d'Ivry sur Seine a aussi magouillé de toute façon, tout transpire la malhonnêteté dans cette commune et il va falloir vous expliquer devant la justice et je ne crois pas que vous allez vous en sortir. Je ne sais pas si vous allez aller en prison ou perdre votre mandat de maire, ou même éventuellement payer une forte peine d'amende pour ce que vous avez fait contre moi.

Lors de mon expulsion illégale en avril 2018, j'ai fait une garde à vue truquée au commissariat de police d'Ivry sur Seine pour avoir rédigé contre vous des articles à caractère homophobes sur mon portail d'informations, c'était un vendredi après-midi. J'ai été transféré au dépôt du tribunal judiciaire de Créteil où j'y ai passé la nuit et j'ai été présenté le lendemain un samedi devant la fameuse **juge Béatrice Champeau Renault qui m'a informé que j'étais interdit de séjour à Ivry sur Seine jusqu'au jugement prévu entre juin et juillet 2018.** Assez curieux que ce juge soit à nouveau présent, car ce serait bien le juge Béatrice Champeau Renault qui a fait expulser ma mère Thérèse Jaffré en 2007.

Pendant ma garde à vue au commissariat d'Ivry sur Seine, avant mon transfert au tribunal de Créteil, une femme fonctionnaire de police nommée Emmanuelle Berthier a dérobé les clés de mon domicile dans mon casier pour effectuer mon expulsion locative en compagnie du truand Samuel Ardriot huissier de son état. Ils se sont tous introduit dans mon logement avec mes clés dérobées et ont chassé mon frère qui s'y trouvait. Après cela, la policière a remis les clés de mon domicile dans mon casier que j'ai retrouvé à la sortie du tribunal, je ne me suis aperçu de rien. C'est mon frère qui a trouvé surprenant que je sois en possession de mes clés lorsque je suis revenu sur Ivry, il m'a avoué que Emmanuelle Berthier était en possession de mes clés du domicile. Belle magouille du tribunal judiciaire de Créteil, du commissariat de police d'Ivry, de la préfecture du Val de Marne et de cet huissier de justice qui aurait dû se rendre compte quand même de la magouille. Pour moi, maître Samuel Ardriot est un huissier acheté, à lui de prouver le contraire.

J'ai pris un risque en revenant sur Ivry ce samedi matin-là, car il y avait un avis de recherche lancé contre moi par le juge Béatrice Champeau Renault, ce qui franchement était exagéré, je n'avais pas l'intention de vous faire du mal physiquement, cette interdiction de séjour à Ivry sur Seine était sans doute destinée à m'empêcher de faire les démarches auprès de madame la directrice de l'OPH pour retrouver mon logement. Détail important à souligner, la juge Béatrice Champeau Renault était comme par hasard nommée juge de l'exécution concernant mon expulsion locative quelques mois plus tard, il

faut reconnaître que l'on peut penser que ce juge en question est une sacrée magouilleuse elle aussi, j'ai un peu de mal à croire au hasard. D'autant que Béatrice Champeau Renault m'avait confié avoir exercer sa profession de magistrat au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine, elle devait certainement être en intelligence avec des ripoux du commissariat de police d'Ivry. Bien entendu il faut le prouver.

J'ai consulté en décembre 2017 et en janvier 2018 la chaîne Youtube de la ville d'Ivry, et on y voyait dans une vidéo retirée depuis, Christian Favier, le préfet Laurent Prévost ainsi que vous-même pendant la cérémonie des vœux de bonne année aux habitants à la mairie d'Ivry sur Seine. On peut se demander ce que pouvaient faire le préfet Laurent Prévost et Christian Favier pour les vœux du nouvel an en votre compagnie. Bien entendu, ce n'est pas interdit ce genre de réunion de famille. C'est juste que je trouve cela étrange car la vidéo n'existe plus.

Il y avait aussi une autre vidéo de vous, vous étiez filmé, et vous avez fait une déclaration très ambiguë dans laquelle je me suis senti visé sans que vous m'ayez nommé. Cette vidéo a elle aussi disparu comme par hasard. Deux vidéos disparus, ça ne prouve rien, mais moi je pense que vous aviez bien des choses à vous reprocher: Combine, arnaques, tours de passe-passe et autres entourloupes.

Alors voilà monsieur le Maire, je veux être relogé dans la commune d'Ivry sur Seine dans la cité Pierre et Marie Curie. Je suis libre de circuler dans la commune, je n'ai aucune interdiction de séjour, je suis un honnête citoyen, je tenais à ce que vous le sachiez. Je vais porter plainte contre vous en saisissant la justice et j'espère bien être dédommagé. D'autant que j'ai assuré la sécurité de la ville d'Ivry sur Seine il y a 25 ans. Je ne vous conseille pas de le nier, parce que là je me mettrais vraiment en colère contre vous, et je ne crois pas que vous ayez envie de vivre cela.

Salutations distinguées.

Xavier Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 7 février 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET:

Plainte contre le commandant Régis Orsini pour calomnies diverses à mon sujet.
Le commandant Régis Orsini aurait répandu les rumeurs suivantes à mon sujet: que j'étais un voyou de rue chevronné, que j'étais éventuellement violent et dangereux envers les femmes. Et d'autres horreurs encore. Cet homme est une véritable crapule et il est urgent de le placer aux arrêts sans tarder.

Monsieur le procureur,

Le commandant Régis Orsini aurait été en intelligence étroite **avec l'avocat extrêmement douteux et particulièrement très dangereux lui aussi, un certain Pascal Chaigneau à Charenton le pont domicilié au 68 avenue de Gravelle 94220 à Charenton le pont.** Il lui aurait raconté à mon sujet bien des mensonges. L'avocat Pascal Chaigneau a des liens étroits avec des fonctionnaires de police que je considère comme corrompus jusqu'au trognon appartenant au Cercle K2. Dans cette espèce d'association se trouvent aussi des avocats, dont l'un d'eux était l'avocat de Lyne Jourdan concernant l'escroquerie dont elle été victime de la part du tribunal de commerce via le tribunal civil du tribunal judiciaire de Créteil. L'épouse de Pascal Chaigneau est magistrat au parquet de Créteil comme juge pour enfants. L'affaire est plus que grave, elle est dans les faits évidente.

Le commandant Régis Orsini aurait été incontestablement en contact avec madame Lyne Jourdan. Celui-ci lui a incontestablement raconté des mensonges à mon sujet. Le résultat a été désastreux, Lyne Jourdan est devenue de plus en plus distante envers moi et a fini par devenir ultra agressive jusqu'à notre séparation définitive sans qu'elle me fournisse la moindre explication. Cette dame avait une totale confiance en moi, en effet j'ai été son garde du corps durant 4 ans contre les voyous de la cité Pierre Curie à Ivry sur Seine, et j'ai été aussi son secrétaire : je rédigeais à son domicile avec mon ordinateur portable toutes ses plaintes qu'elle adressait par fax à la préfecture de Créteil et au parquet de Créteil. J'effectuais aussi diverses démarches administratives pour la faire déménager dans une autre cité où elle serait enfin en sécurité.

Lyne Jourdan a créé avec moi le parti politique nationale UDTF Union Des Travailleurs Français. C'est Lyne Jourdan qui a inventé le nom de ce parti politique, nous l'avons créé tous les deux.

Lyne Jourdan a finalement emménagé dans un logement à Ivry sur Seine vers le quartier d'Ivry-Port que l'OPH lui a trouvé. Mes efforts ont été payants, elle a pu ainsi retrouver une sécurité, elle pouvait sortir de chez elle à n'importe quelle heure du jour et de la nuit sans

risquer d'être agressée voir assassiner, car c'était le but des voyous de la cité Pierre Curie. Lyne Jourdan a pu ainsi retrouver ses activités sociales et culturelles, pratiquer à nouveau la danse de salon, bref elle a eu une nouvelle et tout autre vie qui a été occultée durant 10 ans ou plus.

Le commandant Régis Orsini aurait fait tout cela avec la complicité éventuelle de la commissaire Anouck Fourmigué en poste à Ivry sur Seine, laquelle désobéissait à tous les ordres que je lui donnais. Pour rappel, je suis ancien adjoint au maire à la sécurité. J'ai exercé ce job quasiment à temps plein durant 12 ans de façon tout à fait clandestine. Je ne voulais pas du tout attirer l'attention de la population sur mes activités et j'avais demandé je crois à monsieur le préfet en 1998 1999 d'être très discret à ce sujet. Il est tout à fait évident que je n'ai rien « d'un cousin » ou d'un indicateur. Ma fonction était effectivement sans le vouloir, de l'ordre d'un élu et cela que je le veuille ou non. Tout le monde me faisait confiance car j'étais le seul à être capable, compétent et lucide sur les situations de violences et d'hyper violences dans le Bassin parisien et bien entendu à Ivry sur Seine où j'ai exercé.

Le commandant Régis Orsini a semé la zizanie dans mon cercle familial, amical et social. Soit le commandant Régis Orsini est un super pervers complètement détraqué, soit il a reçu des ordres du maire communiste Pierre Gosnat décédé en 2015 pour faire de moi l'ennemi public numéro 1 à Ivry sur Seine.

Il est à souligner hélas que Madame Lyne Jourdan première concernée tout comme moi des malversations du commandant Régis Orsini est décédée en avril 2018. Nous n'aurons donc pas son témoignage.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le commandant Régis Orsini en poste au commissariat de police d'Ivry sur Seine en 2013, que j'accuse de m'avoir fait interner en psychiatrie de façon abusive.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commandant de police Régis Orsini pour un internement abusif en psychiatrie au printemps 2013. Il a été très subtil et a agi semble-t-il en complicité avec soit le directeur de cabinet du préfet, soit avec le préfet lui-même le fameux Thierry Leleu en poste à Créteil à cette époque-là.

Le commandant Régis Orsini avait à l'époque des contacts très étroits avec l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris 14^e. Il est à souligner que mon internement psychiatrique abusif a été effectué par deux préfectures : celle de Paris et celle de Créteil, c'est tout de même troublant, **j'en vient à soupçonner à raison la brigade des stupéfiants de Paris de cette éventuelle malversation.**

J'ai été interpellé illégalement à mon domicile à l'approche du printemps 2013 par la brigade de répression à la personne qui était basée à l'époque rue du Château des Rentiers dans le 13^e arrondissement de Paris.

J'ai fait de la garde à vue et au lieu d'en ressortir libre avec une éventuelle convocation à comparaître au tribunal, j'ai été transféré d'abord à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris 14^e où j'y ai passé la nuit pour ensuite être transporté à l'hôpital Paul Brousse pour mon internement psychiatrique, dans lequel je suis resté un mois.

Je précise que lorsque j'étais en garde à vue à la brigade de répression à la personne, j'ai été présenté à un expert psychiatre corrompu et acheté par la police (Commandant Régis Orsini), lequel a trouvé chez moi de très graves troubles psychiatriques nécessitant mon internement en urgence.

J'ai appris que deux préfectures étaient impliquées dans mon internement psychiatrique grâce à l'association Violette Justice qui a mené sa petite enquête et qui j'en suis persuadé, est parvenue à me faire sortir de l'hôpital assez rapidement car j'aurais dû rester y certainement plusieurs mois, voire un an à l'hôpital Paul Brousse.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou pour internement psychiatrique abusif en février 2019.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre monsieur Philippe Bouyssou pour internement psychiatrique très abusif en février 2019.

Philippe Bouyssou m'a fait interner pour m'empêcher de me rapprocher de l'OPH d'Ivry pour que je puisse retrouver mon logement confisqué par les communistes. J'étais dans un squat rue Moïse à Ivry sur Seine. J'ai croisé le maire Philippe Bouyssou au centre commercial Quai d'Ivry, il était accompagné de ses adjoints. Tous ces beaux élus ont été choqués de me voir à Ivry.

Philippe Bouyssou est un dictateur, il ne respecte pas du tout la démocratie et il utilise la police nationale comme d'une milice privée. Le maire Philippe Bouyssou est soupçonné d'être en contact très étroit avec le criminel assassin de commandant Régis Orsini. En effet je soupçonne le commandant Régis Orsini d'avoir falsifié un faux contrôle judiciaire qui m'interdisait de circuler librement sur le sol ivryen. Le résultat fut que de retour dans mon squat d'Ivry rue Moïse, une patrouille de police est venue m'arrêter pour me conduire au commissariat de police où j'ai fait de la garde à vue, puis j'ai été interné en hôpital psychiatrique pour des motifs faux et ridicules à l'hôpital Paul Brousse de Villejuif.

Le docteur psychiatre Catherine Martelli m'a gardé 5 longs mois hospitalisé, sachant qu'une hospitalisation ne dure qu'un mois seulement en temps normal, il y a bien là comme on dit « anguille sous roche ». L'objectif de ce long internement? M'empêcher de faire les démarches administratives pour retrouver mon logement car j'ai été expulsé illégalement de mon logement par le maire Philippe Bouyssou sans aucun jugement.

Le docteur Catherine Martelli était bien évidemment en contact très étroit avec la préfecture de Créteil comme le veut le protocole concernant les hospitalisés d'office à la demande du préfet, mais aussi avec le commissariat de police d'Ivry sur Seine et probablement et sans aucun doute avec le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte pour trafic d'influence contre le docteur psychiatre Catherine Martelli pour hospitalisation abusive sur ordre du préfet de Créteil Laurent Prévost et du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou en février 2019.

Monsieur le procureur,

Je vais être bref, mon hospitalisation a duré au total 5 mois. Ce qui est tout à fait énorme pour un homme parfaitement sain d'esprit. Le docteur Catherine Martelli a incontestablement reçu des ordres pour me maintenir hospitalisé afin que je ne puisse pas effectuer des démarches administratives auprès de madame la directrice de l'OPH Ivry. Philippe Bouyssou et le préfet Laurent Prévost de Créteil ont bien manigancé un complot contre moi pour que je reste un SDF, voir un clochard car je n'avais plus de famille pour être logé, hébergé.

Le délit de trafic d'influence est semble t-il concret, et établi.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le CMP de Vitry sur Seine pour harcèlement et intrusion dans ma vie privée et professionnelle.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le CMP de Vitry sur Seine pour harcèlement. En effet, une infirmière du CMP de Vitry sur Seine a osé me téléphoner le 30 janvier 2025 dans l'après-midi alors que j'étais en plein travail. Cette infirmière tout à fait étonnante me considérait comme étant un parfait imbécile qui aurait fait une bêtise très grave, comme un enfant qui aurait été surpris la main dans le sac.

Le motif de cet appel ? J'ai écrit au président de la République, j'ai envoyé un courrier à l'Elysée. Elle m'a demandé si j'étais disponible pour prendre rendez-vous avec le docteur Isabelle Teillet. Je lui ai répondu que je n'étais pas disponible du tout. Elle m'a alors répondu qu'elle me téléphonerait.

J'ai été le président du parti politique UDTF Union Des Travailleurs Français. Je suis toujours politicien au niveau national, je conserve cette casquette même si je me suis un peu rangé de la vie politique.

J'écris au président Macron quand bon me semble, étant un excellent consultant politique très actif au moment de la création de l'UMP dont j'ai joué jadis un rôle très important dans sa création. Je n'accepte pas du tout que le CMP qui s'occupe essentiellement des malades mentaux, de cas sociaux sans aucune culture puisse non seulement me téléphoner mais également me prendre pour un imbécile, voir un de leurs patients car je suis bien plus qualifié que ces gens-là.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le docteur psychiatre Isabelle Teillet en poste au CMP de Vitry sur Seine et à l'Hôpital Paul Guiraud de Villejuif.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le docteur psychiatre Isabelle Teillet pour harcèlement. En effet, pour donner suite à l'appel téléphonique reçu de la part de l'infirmière du CMP le lundi 30 janvier 2025, ce docteur a osé me téléphoner quelques jours plus tard et cela deux fois. Je n'ai aucun lien avec ce docteur, je ne désire absolument aucun entretien avec ce psychiatre, je n'ai rien à lui déclarer concernant mon courriel envoyé à l'Elysée, cela ne la regarde pas.

N'ayant absolument pas besoin d'un psychiatre, je n'ai pas répondu à ses deux appels téléphoniques harcelants, et je n'ai à ce jour toujours pas consulté le message qu'elle a eu l'audace de me laisser sur ma messagerie vocale.

Par ce courrier, je réitère mon dépôt de plainte contre le docteur psychiatre Isabelle Teillet.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif pour complot, et trafic d'influence.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif pour des faits très inquiétants de complot et de trafic d'influence, ayant pour objectif de me faire interner en psychiatrie sous la contrainte alors que je me porte extraordinairement bien et que je n'ai besoin de personne.

Il semblerait que l'hôpital en complicité avec le préfet de Créteil Etienne Stoskopf, attendait donc d'avoir un lit de disponible pour moi, pour donner l'ordre au CMP de Vitry sur Seine de me téléphoner ce lundi 30 janvier 2025 dans l'après-midi, suivi quelques jours plus tard par l'appel harcelant du docteur Isabelle Teillet. Incontestablement il y a collusion, disons entente entre l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif, le préfet de Créteil Etienne Stoskopf, le CMP de Vitry sur Seine et bien entendu le commissariat de police d'Ivry sur Seine, à la demande de l'homosexuel passif Philippe Bouyssou maire d'Ivry sur Seine qui a très peur pour sa carrière politique, nous sommes à un an des élections municipales qu'il va sans doute perdre. J'ai effectivement informé des habitants de la commune d'Ivry sur Seine des malversations dont j'ai été victime de la préfecture et du maire d'Ivry, en particulier une expulsion locative sans aucun jugement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte en récidive, contre le préfet Etienne Stoskopf en poste à Créteil, pour tentative d'internement en psychiatrie de ma personne.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le préfet Etienne Stoskopf en poste à la préfecture de Créteil pour tentative d'internement abusif contre ma personne en psychiatrie. En effet suite à l'appel téléphonique reçu de la part de l'infirmière du CMP de Vitry sur Seine le lundi 30 janvier 2025, suivi du harcèlement téléphonique dont j'ai été victime de la part du docteur psychiatre Isabelle Teillet quelques jours plus tard, il est tout à fait évident que les services de la préfecture de Créteil attendaient un rapport psychiatrique totalement « orienté », « bancal », « falsifié » de la part du docteur psychiatre Isabelle Teillet, cela afin de me faire interner en hôpital psychiatrique de Paul Guiraud à Villejuif.

En effet, il est incontestable que cet internement psychiatrique a été commandité par le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou car j'ai déposé plainte contre lui concernant mon expulsion locative illégale survenue en avril 2018 sans aucun procès, vous avez d'ailleurs ma plainte concernant ces faits datée de décembre 2024, ou de janvier 2025.

Philippe Bouyssou essaie de me ralentir, voir de me freiner dans mes plaintes le concernant dont une pour homicide volontaire ayant entraîné la mort de mon frère Maxime Jaffré survenue dans un squat le 16 février 2024. Philippe Bouyssou qui est un maire communiste corrompu, peut être traduit en justice pour le délit de trafic d'influence il me semble.

Concernant la récidive de monsieur le préfet Etienne Stoskopf en poste à Créteil, celle-ci est fermement confirmée puisqu'il a fait l'objet d'un dépôt de plainte au mois de janvier 2025 pour des faits que je pourrais qualifier d'un véritable manque d'élégance envers moi le 15 janvier 2025, lorsqu'il a utilisé contre moi deux fonctionnaires de police appartenant aux RG ou à la DGSJ pour me chasser du gymnase situé au 30 rue Amédée Huon à Ivry sur Seine lors des vœux du nouvel an.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 11 février 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET :

Plainte contre la préfecture de police de Paris pour harcèlement et espionnage industriel.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le préfet de police de Paris Laurent Nuñez pour harcèlement moral, espionnage de ma vie privée par ses effectifs de police et espionnage industriel pour revendre un savoir-faire à la concurrence.

Le préfet de police de Paris est responsable de ses effectifs de police même s'il est un parfait imbécile heureux et un formidable incapable. Je travaille au 8 rue Saint Marc dans le 2^e arrondissement de Paris. Je pense qu'il y a dans les immeubles de la rue Montmartre, et j'exige savoir pourquoi. Qu'ils surveillent la rue ne me pose aucun problème. Mais quand ils se moquent moi et me harcèlent en critiquant mon comportement auprès des gens, cela devient insupportable.

Au 8 rue Saint Marc à Paris, il y règne une agitation permanente. En effet « les voisins » de cet immeuble à la fois de bureaux et d'habitation ne cessent de critiquer ma vie privée, divulguée par la police. Ces gens qui surveillent mes écrits grâce aux logiciels espions fournis par la police, se livrent à de l'espionnage industriel avec un article pas très précis, c'est l'article 226-1 du Code pénal. Mais il y a d'autres articles qui concernent le harcèlement en réseau.

Alors ce sont je pense des policiers en planque par exemple de la brigade des stupéfiants, ou tout simplement des locataires très stupides et très faiblement scolarisés manipulés par ce que je qualifie les servi ces secrets. Je ne perds pas la raison, les services secrets, c'est aussi la police nationale. Cela, ce harcèlement permanent qui a débuté sérieusement et violemment en septembre 2023 et ça n'arrête pas et ce harcèlement a lieu dans tous les lieux publics avec de la vidéo surveillance : centre commerciaux, transports en commun, autobus, métro, rues. Toute la vidéo surveillance est dotée de la reconnaissance faciale et montée sur internet, de sorte que, où que je sois en région parisienne, je suis pisté et critiqué. Des critiques concernant essentiellement sur ma tenue vestimentaire, et sur le fait que je n'ai pas peur du tout. En allusion à l'hyper surveillance dont je suis victime. Alors tout cela est illégale. JE suis écrivain et journaliste. J'ai travaillé jadis avec les forces de police, je suis très lucide et je maintiens être victime d'une terrible infraction.

Au quotidien en ce qui me concerne, je suis victime de harcèlement électronique, du type webcam de mon téléphone déclenché par un tiers, un pirate, souvent un policier. Alors quand j'utilise mon téléphone, que je regarde une vidéo, j'évite de curer mon nez avec

mon index parce que l'on me surveille. Je mets un cache sur mon téléphone quand je me déshabille dans ma chambre à coucher afin de ne pas être vu tout nu par exemple. Franchement, je ne suis plus libre du tout de mes faits et gestes et cela devient vraiment insupportable. C'est un stress oxydatif que je supporte très bien, et j'ai l'intention de faire incarcérer tous ces gens là parce que ce n'est plus possible.

Il s'agit Monsieur le procureur d'un authentique harcèlement en réseau que seuls les services secrets de l'Etat sont capables de mettre en place car cela réclame des infrastructures informatiques et électroniques conséquentes utilisées pour traquer des criminels et des terroristes à la trace.

Les élus communistes de ma commune sont en lien étroits avec le service de contre-espionnage de la préfecture de Créteil, sachant que dans chaque préfecture se trouve une antenne des services secrets : la DGSI et également un procureur de la république. Tout cela est véritablement odieux.

Je suis un honnête citoyen, je dois faire l'objet d'une expérience scientifique, ou bien comme je le pense d'une vengeance de la part d'élus communistes d'Ivry sur Seine et j'ai dans mon viseur Pierre Gosnat ancien maire et ancien député qui avait des liens étroits avec la préfecture du Val de Marne et à l'époque nous avions un pédophile comme président du conseil départemental à Créteil, un certain Christian Favier qui est très protégé par l'hôtel de police de Créteil. Les troubles dont je suis victime, ont pour origine la préfecture du Val de Marne à Créteil. J'ai saisi déjà le procureur de la république du tribunal judiciaire de Créteil de ces malversations.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

PJ 1 :

Extrait de presse sur internet du harcèlement que des personnes comme moi vivent soit par vengeance, soit pour des expériences scientifiques.

PJ 1

Extrait de presse sur internet du harcèlement :

<https://ozlecarolo.com/2022/06/09/lhideuse-demoniaque-et-surrealiste-cybertorture-de-valerie-innocente-citoyenne-francaise/>

Nous allons aborder ici un second cas d'harcèlement en réseau, de cybertorture et surtout de contrôle mental faisant suite à celle d'Andrée Préau.

Pour rappel le harcèlement en réseau (gang stalking) est une technique des États totalitaires pour réprimer ou éliminer des cibles bien spécifiques soit par vengeance soit par pur sadisme. À cela s'ajoute la problématique de la cybertorture qui consiste en l'utilisation d'armes à micro-ondes pour nuire un maximum aux victimes sans laisser de traces. La personne ayant préféré garder le nom de Valérie nous décrit chronologiquement les faits ainsi :

En 2009, elle a acheté à Salernes dans le Sud de la France un appartement au 2ème étage d'un immeuble pensant trouver une quiétude et une liberté. Dès son entrée, elle a ressenti des brûlures et des douleurs violentes dans tout le corps avec et surtout des maux de têtes qui l'ont poussée en Août 2009 à faire un IRM.

Les propriétaires du 3ème étage du nom de Mathieu P. et Aurélie L sont arrivés quelques mois après et à ce moment, elle a commencé à souffrir physiquement, ressentant de très fortes douleurs physiques (décharges électriques dans tout le corps) ce qui l'amena en 2011 à consulter un médecin antidouleur et ce dernier la diagnostiqua une fibromyalgie.

Début 2012, sa santé a commencé à décliner surtout physiquement et mentalement, l'épuisement s'installa et un tapage nocturne récurrent n'aida guère. Des conflits éclatèrent dans sa copropriété pour la restauration de la toiture commune de l'immeuble. Un parent a essayé de leur faire entendre raison, mais le voisin a hurlé pendant plusieurs minutes le traitant de con (!). Lors des réunions de Copropriété, il commençait à devenir flagrant que les nouveaux voisins avaient une dent contre elle. L'harcèlement verbal et moral a duré plusieurs années avec moqueries et rabaissements en tous genres.

L'année 2013 fut très douloureuse car elle perdait encore plus de poids à vue d'œil, perdant 16 kg avec une tension à 8,5, elle a dû se mettre en arrêt de travail pendant plus de 2 ans. L'harcèlement électromagnétique la réveillait à plusieurs reprises la nuit, vivant des insomnies à répétition toujours à heures régulières. Parmi ses symptômes : transpiration excessive avec des draps trempés, maux de têtes terribles, vertiges violents avec l'impression de tomber en avant, nausées et régurgitations, tachycardie quasi-permanente (jusqu'à 240 pulsations une nuit), acouphènes (alors que ses tests chez l'ORL prouvent qu'elle n'a aucun acouphène), vision floue malgré des lunettes vérifiées, diarrhées excessives toute la journée et toute la nuit la vidant jours après jours, épuisement physique et mental, oppression thoracique, douleurs vives aux ovaires et aux intestins quasi permanentes, douleur vive au rectum... elle croyait qu'elle allait mourir.

Lors de ses consultations, elle n'a cessé de dire aux médecins qui la suivaient que ces symptômes n'avaient aucun rapport avec son fonctionnement personnel, elle a été rarement malade physiquement mais cela a commencé depuis sa rencontre avec ses voisins.

Pendant toute cette période, ils n'ont cessé de la harceler par des tapages nocturnes répétitifs la réveillant chaque nuit ou en faisant des allées et retours incessants dans les escaliers même la nuit avec leur enfant en bas âge par un harcèlement verbal violent.

À cet effet, elle a donné sa démission définitive pour la Copropriété en 2016. Une nuit, alors qu'elle essayait de se reposer chez elle, elle a ressenti une charge électrique terrible dans la pièce et du tapage nocturne, ce qui la poussa à sortir dehors et appeler la Police. À partir de cet événement, ses voisins et leurs familles respectives ainsi que les amis pompiers ont commencé un harcèlement sans relâche avec un cyber-contrôle permanent sur le téléphone et le PC de chacun de ses proches ainsi qu'un autre sur ses différents téléphones et son PC, une fermeture définitive de son ancienne page Facebook, un harcèlement téléphonique a également pris place.

À partir de cet événement où elle a appelé la Police, son voisin a crié tout un après-midi, et je cite ses mots : « Je vais la tuer... », elle a le sentiment que c'était du « Voice to Skull », technologie utilisée pour faire entendre des voix, n° de brevet [US4,877,027](#) . Preuve de surveillance intrusive et abusive, ils ont commencé à commenter en permanence sa vie privée et intime, ce qu'elle vivait, ce qu'elle faisait, ce qu'elle lisait, ce qu'elle pensait...et ils commentaient tout à voix haute. Ce type de surveillance illégale a été documenté par Jocelyne Abadie, consultante en éthique dans son document « du harcèlement en réseau au harcèlement

global ».

Bien évidemment l'accès à ces technologies n'est pas donné à tout le monde mais à une mafia d'harceleurs proche du pouvoir obscur (voir les réseaux GLADIO de l'OTAN). Le n° de brevet du monitoring neuronal à distance est l'US3951134A, cela permet dans une certaine mesure de surveiller et lire dans les pensées des individus ciblés.

Pour mieux la manipuler et la rendre vulnérable, ils ont utilisé les voix de ses proches, celle de son père, de sa mère, de son frère et de sa sœur lui faisant des mises en scène improbables et ridicules. Questionnant ses proches, elle s'est rendu compte que tout était faux, et comme chaque voix sortait d'appareils électromagnétiques, elle a donc fait des recherches et s'est rendu compte que ce qu'elle vivait était un harcèlement électromagnétique ou psychotronique.

À partir de cette compréhension, ses voisins ainsi que leurs proches et des amis pompiers l'ont poussée par Voice to skull au suicide par secondes. Épuisée par les menaces répétitives, Valérie fut obligée encore de s'hospitaliser pour se protéger. Elle a vécu suite à cela un enfer psychiatrique qui fut extrêmement douloureux pour sa famille pendant un an et demi, mais même à l'intérieur des locaux, elle sentait leur emprise psychotronique à distance incessante et se sentait terriblement en danger et incapable de résister à cette pression.

Des réveils volontaires furent provoqués pour l'empêcher de bien dormir et bien récupérer.

Elle affirme avoir été victime d'armes à énergie dirigée (à micro-ondes), leur existence est largement documentée, regardez ce circulaire de l'UE pour réglementer son utilisation. Elle affirme comme et plusieurs individus ciblés l'utilisation de satellites pour parvenir à ces fins, cela a été documenté par le scientifique Américain de renom Richard Lighthouse.

Depuis 2016, elle a reçu beaucoup de menaces en tous genres surtout des menaces de mort et dont l'une explicite « On va te tuer si tu parles »...

Elle entend 3 voix, 2 reconnaissables depuis le début, celle de son voisin et celle de sa femme, ainsi qu'une voix électromagnétique rapide qui répète inlassablement les mêmes mots dans l'ensemble.

Ces voix se multiplient là où elle se trouve, parfois elle pouvait en entendre une trentaine dans la même journée, et aussi celle de la femme qui a changé passant du grave au très aigu pour pousser à la colère et à l'agacement.

Elle sait qu'elle subit du Voice to skull, car elle entend 3 mots par seconde soit 180 mots par minute, 10 800 mots par heure et l'on peut continuer comme cela depuis 2016...

Ses parents, ayant eu peur de la perdre 2 fois, l'ont installée près de chez eux, dans un petit logement ce qui lui a forcé de mettre en vente son appartement. Ces circonstances lui ont fait perdre la présidence de la Copropriété et ont mis à mal la vente de l'appartement.

Une fausse accalmie de 8 mois entre 2018 et 2019 est survenue, fausse, car ils avaient retiré les voix mais le « Mind Control » était toujours présent, ce qui amena certains soulagements en apparence, mais ces parasites sont revenus l'harcéler pendant ses vacances juste avant qu'elle ne reprenne son travail. La fatigue est les problèmes de santé ressurgirent, la mort de son Grand-Père ne les stoppa pas.

L'horreur est revenue avec une extrême violence, pensées trafiquées par des psychopathes, des faux sons, des images subliminales, des peurs créées de toute pièce (comme éprouver une peur concernant son grand-père bien aimé).

Valérie affirme qu'il y a une manipulation mentale de ses proches depuis les années

2009, et un cyberharcèlement sur ces nièces.

Elle peut affirmer que depuis 13 ans, ses proches et elle-même n'ont plus aucune vie privée et intime, personnelle, professionnelle.

Rassemblant tout son courage, en juillet 2019, elle a décidé de porter plainte pour harcèlement verbal et moral sachant que porter plainte pour harcèlement électromagnétique finirait par être classé sans suite.

Les piratages et destructions de ses appareils par ses harceleurs (échauffement des disques durs) et ses traumatismes psychotroponiques ont retardé ses démarches.

En mars 2020, alors qu'elle devait finir sa plainte, elle a donc été contrainte de se faire prêter un pc par des amis, la situation sanitaire à cause du COVID a retardé énormément son action.

Elle a donc envoyé sa plainte en juin 2020 par la Poste, et avant cet envoi, comme toujours, elle a reçu une menace de mort, par Voice to skull signé oralement par son ex-voisin.

Sa plainte a été classée sans suite car ses voisins sont protégés par un ami policier et les instances plus hautes.

Si elle a pu porter plainte, c'est grâce à un détail, en janvier 2020, voyant que cela allait recommencer, elle a décidé de prendre les choses en main, elle s'est donc enregistrée sur son dictaphone de son téléphone portable pour le Procureur de la République. Elle s'est donc enregistré en janvier 2020, et à l'écoute le lendemain elle s'est rendu compte que son ex-voisin avait posé sa voix clairement sur l'enregistrement sonore. Pensant que ce n'était qu'elle qui entendait cela, étant touchée par la Voice to skull, mais après plusieurs écoutes, elle s'est rendu compte que la voix de son ex-voisin était claire. Grâce à un conseil bien avisé, elle a rencontré un Ingénieur du Son qui lui a confirmé qu'il y avait deux voix distinctes la sienne et celle d'un homme qui semblait énervé. Et pour montrer à quel point ils savent très bien ce qu'ils font, au moment où elle a dû envoyer sa plainte, son voisin et ses larbins ont brouillé toutes les pistes qui avaient été créés par l'Ingénieur du son, heureusement il en avait une copie qu'elle a pu récupérer en format CD.

Aussi, étant convaincu de leurs responsabilités, elle a décidé de reporter plainte auprès du Procureur de la République en 2021 pour Mind Control, et une nouvelle fois cette plainte fut classée sans suite sans explications.

Ce qui la poussa à demander les pièces pénales pour faire un recours à la Cour d'Appel d'Aix.

Elle a pu s'apercevoir aussi que certains pompiers la suivaient de près soit avec leur véhicule de fonction soit habillés en civil dans la ville.

La partie la plus répugnante de cet article pour le clôturer est la possibilité de provoquer des orgasmes et sensations sexuelles digne d'un viol, ces pervers immondes en jouissent largement depuis plusieurs années.

Tous les étés, depuis 13 ans, ses ex-voisins et le gang ont pour passe-temps nocturne et distraction estivale avec une excitation non feinte (surtout quand il fait chaud et que personne ne peut sortir) la destruction totale de son sommeil, des attaques cardiaques et des tirs d'ondes sur tout le corps ce qui lui ont provoqué une fibromyalgie. Leur jeu favori, quand elle s'endort profondément est de lui faire rêver rêves sur rêves avec leurs intentions toujours malsaines et dégradantes accompagnées toujours de leurs voix et de leurs hallucinations visuelles ne parlant que d'eux-mêmes la poussant soit au suicide soit au meurtre. À chaque fois qu'elle parle ou ose se défendre ils se vengent plus fortement, et font semblant de jamais

s'investir ou de ne jamais être responsable de ces actes. Ils préfèrent lui donner des hallucinations visuelles et auditives par V2K pour qu'elle soit enfermée en psychiatrie par vengeance et le pire est qu'ils utilisent leur nom et leur prénom (ainsi que ceux de leurs enfants) pour signer leurs actes à distance.

Personne en 13 ans n'a lever le petit doigt et elle se sent très seule dans son combat.

Elle souhaite aujourd'hui transmettre son témoignage pour permettre à tous l'ouverture d'une enquête internationale, permettre un procès international à Nuremberg contre harcèlement électronique et psychotronique, contre torture mentale et psychologique, contre crime contre humanité, contre provocation au suicide et au meurtre par Voice to skull et contre violation de la vie privée et intime, personnelle et professionnelle.

Elle souhaite également demander la réclusion criminelle à vie de ses assassins qui se sentent totalement protégés par les institutions du pays et ceux qui les protègent afin d'être sûre et certaine que leur vengeance ne continuera pas après le procès car elle sait pour avoir vécu auprès d'eux qu'ils auront envie de se venger donc elle agit pour se défendre et défendre ses proches qui subissent le même traitement sans s'en rendre compte, car elle souhaite vraiment pouvoir tourner la page et vivre librement si tel est encore le cas dans sa France, Pays des Libertés et retrouver sa liberté de penser, de vivre librement et de jouir d'une santé meilleure...

Elle estime que leurs actes sont des actes de barbaries et qu'ils agissent comme des Nazis, je partage amplement cet avis et exige réparation et exécution des commanditaires pour son horrible calvaire comme pour le mien. Özler ATALAY YÜKSELOĞLU – Journaliste indépendant victime de cyber torture et de harcèlement en réseau

P.S. : depuis la publication de cet article, ses tortionnaires ont monté en agressivité, les menaces de mort fusent et ils utilisent les armes à énergie dirigée pour lui faire de l'oppression thoracique. Elle souffre actuellement d'insuffisance cardiaque et a dû se rendre aux urgences en pleine nuit suite à ces attaques. Depuis mai juin 2023, ses bourreaux continuent de la harceler par V2K-Voice to skull pour la pouls et y reçoit des menaces de cancer du cerveau (aggravé en menaces de cancer généralisé depuis avril 2024), AVC, destruction d'organes et crise cardiaque en montant son pouls à plus de 200. Et depuis juin 2024, ils tentent de la radicaliser pour commettre des actes violents, au 12 juillet 2024, elle est hospitalisée et les bourreaux du mind control veulent prolonger son cauchemar, ils veulent lui provoquer une bouffée délirante et lui rendre anorexique. Depuis le 20 juillet les psychotronistes veulent la pousser au suicide. Prions pour elle, Valérie ne mérite absolument pas une telle cruauté!

Avec les problèmes cardiaques, les douleurs et les brûlures, les symptômes fréquents sont la fatigue, l'insomnie, les réveils nocturnes répétés, les acouphènes, les migraines, les nausées, les pertes de mémoire et de concentration et les apnées du sommeil. Vous pourriez en être également sans le savoir et si vous avez été psychiatisés, vous n'êtes peut-être pas fou ou folle mais victime d'armes électromagnétiques et de contrôle mental.

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 11 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre la préfecture du Val de Marne à Créteil pour harcèlement et espionnage industriel.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour harcèlement moral, espionnage de ma vie privée par ses effectifs de police et espionnage industriel pour revendre un savoir-faire à la concurrence.

Le préfet de Créteil est responsable de ses effectifs de police même s'il est un parfait imbécile heureux et un formidable incapable. Je travaille au 8 rue Saint Marc dans le 2^e arrondissement de Paris. Je pense qu'il y a dans les immeubles de la rue Montmartre, et j'exige savoir pourquoi. Qu'ils surveillent la rue ne me pose aucun problème. Mais quand ils se moquent moi et me harcèlent en critiquant mon comportement auprès des gens, cela devient insupportable. Pour information, je réside dans un squat à Vitry sur Seine et je suis placé sous surveillance policière permanente et cela n'est pas bon signe du tout.

Au 8 rue Saint Marc à Paris, il y règne une agitation permanente. En effet « les voisins » de cet immeuble à la fois de bureaux et d'habitation ne cessent de critiquer ma vie privée, divulguée par la police. Ces gens qui surveillent mes écrits grâce aux logiciels espions fournis par la police, se livrent à de l'espionnage industriel avec un article pas très précis, c'est l'article 226-1 du Code pénal. Mais il y a d'autres articles qui concernent le harcèlement en réseau.

Alors ce sont je pense des policiers en planque par exemple de la brigade des stupéfiants, ou tout simplement des locataires très stupides et très faiblement scolarisés manipulés par ce que je qualifie les services secrets. Je ne perds pas la raison, les services secrets, c'est aussi la police nationale. Cela, ce harcèlement permanent qui a débuté sérieusement et violemment en septembre 2023 et ça n'arrête pas et ce harcèlement a lieu dans tous les lieux publics avec de la vidéo surveillance : centre commerciaux, transports en commun, autobus, métro, rues. Toute la vidéo surveillance est dotée de la reconnaissance faciale et montée sur internet, de sorte que, où que je sois en région parisienne, je suis pisté et critiqué. Des critiques concernant essentiellement sur ma tenue vestimentaire, et sur le fait que je n'ai pas peur du tout. En allusion à l'hyper surveillance dont je suis victime. Alors tout cela est illégal. JE suis écrivain et journaliste. J'ai travaillé jadis avec les forces de police, je suis très lucide et je maintiens être victime d'une terrible infraction.

Au quotidien en ce qui me concerne, je suis victime de harcèlement électronique, du type webcam de mon téléphone déclenché par un tiers, un pirate, souvent un policier. Alors

quand j'utilise mon téléphone, que je regarde une vidéo, j'évite de curer mon nez avec mon index parce que l'on me surveille. Je mets un cache sur mon téléphone quand je me déshabille dans ma chambre à coucher afin de ne pas être vu tout nu par exemple. Franchement, je ne suis plus libre du tout de mes faits et gestes et cela devient vraiment insupportable. C'est un stress oxydatif que je supporte très bien, et j'ai l'intention de faire incarcérer tous ces gens-là parce que ce n'est plus possible.

Il s'agit Monsieur le procureur d'un authentique harcèlement en réseau que seuls les services secrets de l'Etat sont capables de mettre en place car cela réclame des infrastructures informatiques et électroniques conséquentes utilisées pour traquer des criminels et des terroristes à la trace.

Les élus communistes de ma commune sont en lien étroits avec le service de contre-espionnage de la préfecture de Créteil, sachant que dans chaque préfecture se trouve une antenne des services secrets : la DGSi et également un procureur de la république. Tout cela est véritablement odieux.

Je suis un honnête citoyen, je dois faire l'objet d'une expérience scientifique, ou bien comme je le pense d'une vengeance de la part d'élus communistes d'Ivry sur Seine et j'ai dans mon viseur Pierre Gosnat ancien maire et ancien député qui avait des liens étroits avec la préfecture du Val de Marne et à l'époque nous avions un pédophile comme président du conseil départemental à Créteil, un certain Christian Favier qui est très protégé par l'hôtel de police de Créteil. Les troubles dont je suis victime, ont pour origine la préfecture du Val de Marne à Créteil. J'ai saisi déjà le procureur de la république du tribunal judiciaire de Créteil de ces malversations.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

PJ 1 :

Extrait de presse sur internet du harcèlement que des personnes comme moi vivent soit par vengeance, soit pour des expériences scientifiques.

PJ 1

Extrait de presse sur internet du harcèlement :

<https://ozlecarolo.com/2022/06/09/lhideuse-demoniaque-et-surrealiste-cybertorture-de-valerie-innocente-citoyenne-francaise/>

Nous allons aborder ici un second cas d'harcèlement en réseau, de cybertorture et surtout de contrôle mental faisant suite à celle d'Andrée Préau.

Pour rappel le harcèlement en réseau (gang stalking) est une technique des États totalitaires pour réprimer ou éliminer des cibles bien spécifiques soit par vengeance soit par pur sadisme. À cela s'ajoute la problématique de la cybertorture qui consiste en l'utilisation d'armes à micro-ondes pour nuire un maximum aux victimes sans laisser de traces. La personne ayant préféré garder le nom de Valérie nous décrit chronologiquement les faits ainsi :

En 2009, elle a acheté à Salernes dans le Sud de la France un appartement au 2ème étage d'un immeuble pensant trouver une quiétude et une liberté. Dès son entrée, elle a ressenti des brûlures et des douleurs violentes dans tout le corps avec et

surtout des maux de têtes qui l'ont poussée en Août 2009 à faire un IRM. Les propriétaires du 3ème étage du nom de Mathieu P. et Aurélie L sont arrivés quelques mois après et à ce moment, elle a commencé à souffrir physiquement, ressentant de très fortes douleurs physiques (décharges électriques dans tout le corps) ce qui l'amena en 2011 à consulter un médecin antidouleur et ce dernier la diagnostiqua une fibromyalgie.

Début 2012, sa santé a commencé à décliner surtout physiquement et mentalement, l'épuisement s'installa et un tapage nocturne récurrent n'aida guère. Des conflits éclatèrent dans sa copropriété pour la restauration de la toiture commune de l'immeuble. Un parent a essayé de leur faire entendre raison, mais le voisin a hurlé pendant plusieurs minutes le traitant de con (!). Lors des réunions de Copropriété, il commençait à devenir flagrant que les nouveaux voisins avaient une dent contre elle. L'harcèlement verbal et moral a duré plusieurs années avec moqueries et rabaissements en tous genres.

L'année 2013 fut très douloureuse car elle perdait encore plus de poids à vue d'œil, perdant 16 kg avec une tension à 8,5, elle a dû se mettre en arrêt de travail pendant plus de 2 ans. L'harcèlement électromagnétique la réveillait à plusieurs reprises la nuit, vivant des insomnies à répétition toujours à heures régulières. Parmi ses symptômes : transpiration excessive avec des draps trempés, maux de têtes terribles, vertiges violents avec l'impression de tomber en avant, nausées et régurgitations, tachycardie quasi-permanente (jusqu'à 240 pulsations une nuit), acouphènes (alors que ses tests chez l'ORL prouvent qu'elle n'a aucun acouphène), vision floue malgré des lunettes vérifiées, diarrhées excessives toute la journée et toute la nuit la vidant jours après jours, épuisement physique et mental, oppression thoracique, douleurs vives aux ovaires et aux intestins quasi permanentes, douleur vive au rectum... elle croyait qu'elle allait mourir.

Lors de ses consultations, elle n'a cessé de dire aux médecins qui la suivaient que ces symptômes n'avaient aucun rapport avec son fonctionnement personnel, elle a été rarement malade physiquement mais cela a commencé depuis sa rencontre avec ses voisins.

Pendant toute cette période, ils n'ont cessé de la harceler par des tapages nocturnes répétitifs la réveillant chaque nuit ou en faisant des allées et retours incessants dans les escaliers même la nuit avec leur enfant en bas âge par un harcèlement verbal violent.

À cet effet, elle a donné sa démission définitive pour la Copropriété en 2016. Une nuit, alors qu'elle essayait de se reposer chez elle, elle a ressenti une charge électrique terrible dans la pièce et du tapage nocturne, ce qui la poussa à sortir dehors et appeler la Police. À partir de cet événement, ses voisins et leurs familles respectives ainsi que les amis pompiers ont commencé un harcèlement sans relâche avec un cyber-contrôle permanent sur le téléphone et le PC de chacun de ses proches ainsi qu'un autre sur ses différents téléphones et son PC, une fermeture définitive de son ancienne page Facebook, un harcèlement téléphonique a également pris place.

À partir de cet événement où elle a appelé la Police, son voisin a crié tout un après-midi, et je cite ses mots : « Je vais la tuer... », elle a le sentiment que c'était du « Voice to Skull », technologie utilisée pour faire entendre des voix, n° de brevet [US4.877.027](https://www.inpi.fr/fr/brevet/US4.877.027) . Preuve de surveillance intrusive et abusive, ils ont commencé à commenter en permanence sa vie privée et intime, ce qu'elle vivait, ce qu'elle faisait, ce qu'elle lisait, ce qu'elle pensait...et ils commentaient tout à voix haute. Ce type de surveillance illégale a été documenté par Jocelyne Abadie, consultante

en éthique dans son document « du harcèlement en réseau au harcèlement global ».

Bien évidemment l'accès à ces technologies n'est pas donné à tout le monde mais à une mafia d'harceleurs proche du pouvoir obscur (voir les réseaux GLADIO de l'OTAN). Le n° de brevet du monitoring neuronal à distance est l'US3951134A, cela permet dans une certaine mesure de surveiller et lire dans les pensées des individus ciblés.

Pour mieux la manipuler et la rendre vulnérable, ils ont utilisé les voix de ses proches, celle de son père, de sa mère, de son frère et de sa sœur lui faisant des mises en scène improbables et ridicules. Questionnant ses proches, elle s'est rendu compte que tout était faux, et comme chaque voix sortait d'appareils électromagnétiques, elle a donc fait des recherches et s'est rendu compte que ce qu'elle vivait était un harcèlement électromagnétique ou psychotronique.

À partir de cette compréhension, ses voisins ainsi que leurs proches et des amis pompiers l'ont poussée par Voice to skull au suicide par secondes. Épuisée par les menaces répétitives, Valérie fut obligée encore de s'hospitaliser pour se protéger. Elle a vécu suite à cela un enfer psychiatrique qui fut extrêmement douloureux pour sa famille pendant un an et demi, mais même à l'intérieur des locaux, elle sentait leur emprise psychotronique à distance incessante et se sentait terriblement en danger et incapable de résister à cette pression.

Des réveils volontaires furent provoqués pour l'empêcher de bien dormir et bien récupérer.

Elle affirme avoir été victime d'armes à énergie dirigée (à micro-ondes), leur existence est largement documentée, regardez ce circulaire de l'UE pour réglementer son utilisation. Elle affirme comme et plusieurs individus ciblés l'utilisation de satellites pour parvenir à ces fins, cela a été documenté par le scientifique Américain de renom [Richard Lighthouse](#).

Depuis 2016, elle a reçu beaucoup de menaces en tous genres surtout des menaces de mort et dont l'une explicite « On va te tuer si tu parles »...

Elle entend 3 voix, 2 reconnaissables depuis le début, celle de son voisin et celle de sa femme, ainsi qu'une voix électromagnétique rapide qui répète inlassablement les mêmes mots dans l'ensemble.

Ces voix se multiplient là où elle se trouve, parfois elle pouvait en entendre une trentaine dans la même journée, et aussi celle de la femme qui a changé passant du grave au très aigu pour pousser à la colère et à l'agacement.

Elle sait qu'elle subit du Voice to skull, car elle entend 3 mots par seconde soit 180 mots par minute, 10 800 mots par heure et l'on peut continuer comme cela depuis 2016...

Ses parents, ayant eu peur de la perdre 2 fois, l'ont installée près de chez eux, dans un petit logement ce qui lui a forcé de mettre en vente son appartement. Ces circonstances lui ont fait perdre la présidence de la Copropriété et ont mis à mal la vente de l'appartement.

Une fausse accalmie de 8 mois entre 2018 et 2019 est survenue, fausse, car ils avaient retiré les voix mais le « Mind Control » était toujours présent, ce qui amena certains soulagements en apparence, mais ces parasites sont revenus l'harcéler pendant ses vacances juste avant qu'elle ne reprenne son travail. La fatigue est les problèmes de santé ressurgirent, la mort de son Grand-Père ne les stoppa pas.

L'horreur est revenue avec une extrême violence, pensées trafiquées par des psychopathes, des faux sons, des images subliminales, des peurs créées de toute pièce (comme éprouver une peur concernant son grand-père bien aimé).

Valérie affirme qu'il y a une manipulation mentale de ses proches depuis les années 2009, et un cyberharcèlement sur ces nièces.

Elle peut affirmer que depuis 13 ans, ses proches et elle-même n'ont plus aucune vie privée et intime, personnelle, professionnelle.

Rassemblant tout son courage, en juillet 2019, elle a décidé de porter plainte pour harcèlement verbal et moral sachant que porter plainte pour harcèlement électromagnétique finirait par être classé sans suite.

Les piratages et destructions de ses appareils par ses harceleurs (échauffement des disques durs) et ses traumatismes psychotroniques ont retardé ses démarches.

En mars 2020, alors qu'elle devait finir sa plainte, elle a donc été contrainte de se faire prêter un pc par des amis, la situation sanitaire à cause du COVID a retardé énormément son action.

Elle a donc envoyé sa plainte en juin 2020 par la Poste, et avant cet envoi, comme toujours, elle a reçu une menace de mort, par Voice to skull signé oralement par son ex-voisin.

Sa plainte a été classée sans suite car ses voisins sont protégés par un ami policier et les instances plus hautes.

Si elle a pu porter plainte, c'est grâce à un détail, en janvier 2020, voyant que cela allait recommencer, elle a décidé de prendre les choses en main, elle s'est donc enregistrée sur son dictaphone de son téléphone portable pour le Procureur de la République. Elle s'est donc enregistré en janvier 2020, et à l'écoute le lendemain elle s'est rendu compte que son ex-voisin avait posé sa voix clairement sur l'enregistrement sonore. Pensant que ce n'était qu'elle qui entendait cela, étant touchée par la Voice to skull, mais après plusieurs écoutes, elle s'est rendu compte que la voix de son ex-voisin était claire. Grâce à un conseil bien avisé, elle a rencontré un Ingénieur du Son qui lui a confirmé qu'il y avait deux voix distinctes la sienne et celle d'un homme qui semblait énervé. Et pour montrer à quel point ils savent très bien ce qu'ils font, au moment où elle a dû envoyer sa plainte, son voisin et ses larbins ont brouillé toutes les pistes qui avaient été créés par l'Ingénieur du son, heureusement il en avait une copie qu'elle a pu récupérer en format CD.

Aussi, étant convaincu de leurs responsabilités, elle a décidé de reporter plainte auprès du Procureur de la République en 2021 pour Mind Control, et une nouvelle fois cette plainte fut classée sans suite sans explications.

Ce qui la poussa à demander les pièces pénales pour faire un recours à la Cour d'Appel d'Aix.

Elle a pu s'apercevoir aussi que certains pompiers la suivaient de près soit avec leur véhicule de fonction soit habillés en civil dans la ville.

La partie la plus répugnante de cet article pour le clôturer est la possibilité de provoquer des orgasmes et sensations sexuelles digne d'un viol, ces pervers immondes en jouissent largement depuis plusieurs années.

Tous les étés, depuis 13 ans, ses ex-voisins et le gang ont pour passe-temps nocturne et distraction estivale avec une excitation non feinte (surtout quand il fait chaud et que personne ne peut sortir) la destruction totale de son sommeil, des attaques cardiaques et des tirs d'ondes sur tout le corps ce qui lui ont provoqué une fibromyalgie. Leur jeu favori, quand elle s'endort profondément est de lui faire rêver rêves sur rêves avec leurs intentions toujours malsaines et dégradantes accompagnées toujours de leurs voix et de leurs hallucinations visuelles ne parlant que d'eux-mêmes la poussant soit au suicide soit au meurtre. À chaque fois qu'elle

parle ou ose se défendre ils se vengent plus fortement, et font semblant de jamais s'investir ou de ne jamais être responsable de ces actes. Ils préfèrent lui donner des hallucinations visuelles et auditives par V2K pour qu'elle soit enfermée en psychiatrie par vengeance et le pire est qu'ils utilisent leur nom et leur prénom (ainsi que ceux de leurs enfants) pour signer leurs actes à distance.

Personne en 13 ans n'a lever le petit doigt et elle se sent très seule dans son combat.

Elle souhaite aujourd'hui transmettre son témoignage pour permettre à tous l'ouverture d'une enquête internationale, permettre un procès international à Nuremberg contre harcèlement électronique et psychotronique, contre torture mentale et psychologique, contre crime contre humanité, contre provocation au suicide et au meurtre par Voice to skull et contre violation de la vie privée et intime, personnelle et professionnelle.

Elle souhaite également demander la réclusion criminelle à vie de ses assassins qui se sentent totalement protégés par les institutions du pays et ceux qui les protègent afin d'être sûre et certaine que leur vengeance ne continuera pas après le procès car elle sait pour avoir vécu auprès d'eux qu'ils auront envie de se venger donc elle agit pour se défendre et défendre ses proches qui subissent le même traitement sans s'en rendre compte, car elle souhaite vraiment pouvoir tourner la page et vivre librement si tel est encore le cas dans sa France, Pays des Libertés et retrouver sa liberté de penser, de vivre librement et de jouir d'une santé meilleure... Elle estime que leurs actes sont des actes de barbaries et qu'ils agissent comme des Nazis, je partage amplement cet avis et exige réparation et exécution des commanditaires pour son horrible calvaire comme pour le mien.

Özler ATALAY YÜKSELOĞLU – Journaliste indépendant victime de cyber torture et de harcèlement en réseau

P.S. : depuis la publication de cet article, ses tortionnaires ont monté en agressivité, les menaces de mort fusent et ils utilisent les armes à énergie dirigée pour lui faire de l'oppression thoracique. Elle souffre actuellement d'insuffisance cardiaque et a dû se rendre aux urgences en pleine nuit suite à ces attaques. Depuis mai juin 2023, ses bourreaux continuent de la harceler par V2K-Voice to skull pour la pouls et y reçoit des menaces de cancer du cerveau (aggravé en menaces de cancer généralisé depuis avril 2024), AVC, destruction d'organes et crise cardiaque en montant son pouls à plus de 200. Et depuis juin 2024, ils tentent de la radicaliser pour commettre des actes violents, au 12 juillet 2024, elle est hospitalisée et les bourreaux du mind control veulent prolonger son cauchemar, ils veulent lui provoquer une bouffée délirante et lui rendre anorexique. Depuis le 20 juillet les psychotronistes veulent la pousser au suicide. Prions pour elle, Valérie ne mérite absolument pas une telle cruauté!

Avec les problèmes cardiaques, les douleurs et les brûlures, les symptômes fréquents sont la fatigue, l'insomnie, les réveils nocturnes répétés, les acouphènes, les migraines, les nausées, les pertes de mémoire et de concentration et les apnées du sommeil. Vous pourriez en être également sans le savoir et si vous avez été psychiatisés, vous n'êtes peut-être pas fou ou folle mais victime d'armes électromagnétiques et de contrôle mental.

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 6 mars 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET:

Plainte contre des personnes se trouvant au 8 rue saint Marc à Paris 2e arrondissement, qui espionnent l'ordinateur de mon bureau sur lequel je travaille. Il s'agit de l'ordinateur d'une entreprise, c'est très grave.

Monsieur le procureur,

Je suis victime donc d'un harcèlement permanent, et cela à chaque fois que je me rends sur mon lieu de travail. Je suis ce que l'on appelle une cible. Je pense que vous vous en êtes douté, cela je pense grâce à de la documentation et éventuellement grâce aux témoignages de policiers qui savent ce que c'est.

Je m'en rend compte aisément que je suis harcelé car quand j'écris et envoie un courriel professionnel à un client, ces individus très primitifs qui sont employés de bureau ou bien fonctionnaires de police, ou membres de la pègre juive, ou bien cela se trouve, qu'il s'agit de simples imbéciles heureux qui résident dans l'immeuble du 8 rue Saint Marc, ces individus donc, parlent très fort, fenêtres ouvertes même en hiver pour essayer de m'agacer en critiquant les entreprises que je démarque, en effet je suis commercial.

La police nationale est bien entendu très, très impliquée dans cette malversation avec la bénédiction de la préfecture de police de Paris. Effectivement j'ai beaucoup de difficultés à penser qu'il s'agit là de simples figurants trouvés çà et là dans le ruisseau. Il s'agit là vraiment d'un harcèlement moral en réseau. J'ai l'impression qu'à Paris que ce sont des cas sociaux qui vivent d'allocations et des APL et qui ne font rien de leurs journées, si ce n'est me harceler en permanence, et ils ont de l'endurance, ce sont des personnes jeunes, pas très cultivées, ni dotées d'une super intelligence.

Le harcèlement en fait commence bien souvent à ma sortie du métro station Grands Boulevards, et dans la rue Montmartre. Là on peut évoquer une véritable persécution,

c'est un comportement que l'on peut qualifier de franchement pervers et il faut être animé je pense, d'une sacrée dose de haine et de jalousie pour m'attaquer de la sorte.

Voyez-vous Monsieur le procureur, avec la vidéo surveillance, et mon terminal informatique de poche, je suis suivi à la trace partout où je me déplace. Je suis journaliste de formation et écrivain, je sais tout ou presque de ce qui se passe dans la police nationale, de la police urbaine aux services dits secrets du ministère de l'intérieur. Je n'ai rien d'un malade mental qui entend des voix dans sa tête. Si je les entends, tout le monde aussi les entend dans la rue, soyez-en certain. Ce qui m'inquiète, c'est que le PDG de la société dans laquelle je travaille et avec lequel je suis plus ou moins associé soit au courant de cela. Ce qui mettrait un terme définitif à notre collaboration, cela à cause des problèmes d'espionnage industriels.

La source de ces nuisances provient du commissariat de police d'Ivry sur Seine, de la préfecture de Créteil, de certains magistrats franchement tordus du tribunal judiciaire de Créteil et bien entendu des élus communistes qui eux n'arrêtent pas du tout de me diaboliser dans ma commune et dans le reste de la région parisienne et cela en toute impunité. Le pouvoir politique fini par corrompre et je le constate au quotidien.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 6 mars 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

OBJET : Plainte contre des fonctionnaires de police qui m'accusent de l'assassinat de deux policiers ripoux qui seraient des leurs.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre des misérables policiers pas très futés qui répandent dans la population que j'aurais commandité l'assassinat de deux fonctionnaires de police en faisant appel à des agents des services secrets. Oui monsieur le procureur, vous avez bien lu, ce n'est pas une plaisanterie, ils répandent cette rumeur ridicule dans la population afin de me faire passer pour un homme dangereux. Et le pire, c'est que la population qui n'est pas réputée pour sa super intelligence croit toute ces fables à mon sujet.

Voyez un peu l'imagination débordante de ces imbéciles heureux de policiers qui affirment cela. Le pire, c'est que ces imbéciles heureux dans le Val de Marne et à Paris intra muros sont persuadés les nigauds profonds qu'ils sont tous, que j'ai des contacts avec des agents des services secrets de la DGSE. Nous sommes dans le plein délire le plus absolu <monsieur le procureur et je porte plainte contre ces débiles profonds de policiers qui doivent faire bien plus de fautes d'orthographe que moi dans une dictée, la rédaction d'un rapport ou d'une plainte adressée au tribunal.

Le problème de ces accusations ridicules contre moi, c'est que le bas peuple, la lie de la société pour laquelle je n'ai que du mépris profond, croit à tous ces mensonges répandus par des policiers stupides et crapuleux, ou bien par des élus communistes d'Ivry sur Seine. Je tiens à préciser que j'ai été un notable à Ivry sur Seine, je n'ai rien d'un farfelu bien au contraire.

Je pense que la source doit provenir du commissariat de police d'Ivry sur Seine, c'est là qu'il faut enquêter. Et je veux de lourdes sanctions contre ces malfaiteurs et un

dédommagement conséquent.

J'exerce le métier d'écrivain scénariste et rédacteur presse en plus de mon emploi à mi-temps de commercial. Je me considère volontiers comme un homme très intelligent sans vantardise aucune, et je n'ai pas de temps à perdre avec des paumés des chômeurs plus ou moins professionnels, cas sociaux et autres employés de bureau sans oublier ces policiers corrompus.

Pour information, les deux policiers qui ont trouvé la mort dans un accident de voiture, dans lequel je n'y suis absolument pour rien, étaient des corrompus de première catégorie tout comme les policiers de bureau du commissariat de police d'Ivry sur Seine. Et s'ils sont vraiment décédés sur la route, c'est certainement dû à une consommation excessive d'alcool ou bien à de l'imprudence.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 6 mars 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET: Je porte plainte contre des fonctionnaires de police d'Ivry sur Seine et des élus communistes qui affirment que j'ai besoin de prendre un traitement médicamenteux à caractère psychiatrique.

Monsieur le procureur,

Ces faits sont profondément calomnieux et constituent une nuisance absolument épouvantable.

Ces policiers en question sont des débiles mentaux en lien étroit avec les élus communistes d'Ivry avec le commanditaire suprême: le sodomite Philippe Bouyssou qui est complètement débile avec la haine au cœur contre moi depuis que je l'ai ridiculisé dans mon portail d'informations sur internet, rien de bien méchant, je l'ai juste fait un peu passer pour une chochette et depuis il ne cesse de se livrer contre moi à des actions criminelles dont l'une d'elle a été l'expulsion de mon logement sans aucun jugement rendu de la part du tribunal en avril 2018.

Les communistes d'Ivry sur Seine me détestent car j'ai rejoint la droite en 2001 aux élections municipales. Pour ces imbéciles, j'aurais dû être de gauche. Pour ces islamo-gauchistes de communistes délinquants et défroqués, un arabe, un noir ou un mulâtre comme moi doit forcément être communiste et détester la police. J'ai toujours été de droite, catholique et je ne m'en suis jamais caché. Je suis un patriote, j'aime l'armée, j'ai failli entrer dans la police à l'âge de 20 ans et si le parti communiste français était un parti politique patriote, jamais ces gens-là n'auraient laissé entrer au PCF autant de noirs et d'arabes qui détestent autant nos institutions.

Donc, des fonctionnaires de police d'Ivry par des procédés électroniques ou autres, font croire à la population que j'ai des problèmes psychiatriques et que j'ai besoin de prendre un traitement. Je pense que la police utilise des voyous de rue, des indics avec casier judiciaires assez conséquents pour me diaboliser de la sorte. Et ils sont formidablement efficaces, je le constate au quotidien.

D'ailleurs Maxime Gremetz qui était député communiste a déclaré haut et fort qu'avant le parti communiste c'était le parti rouge, et que maintenant c'est devenu le parti marron. Ce qui lui a valu hélas une condamnation pour propos racistes. Mais il n'a dit que des vérités, il faut voir les délinquants que l'on y trouve au PCF et qui trônent au conseil municipal à Ivry sur Seine. D'ailleurs l'un d'eux à Ivry a été arrêté par la police pour refus d'obtempérer avec sa voiture et il y a eu une course poursuite dans notre commune.

En fait, le vrai problème provient de cet alcoolique de Pierre Gosnat ancien maire de la ville qui a cherché en permanence à me nuire pour se venger. En effet j'ai fait arrêter deux fois Pierre Gosnat par la police de la préfecture et deux fois je l'ai envoyé en garde à vue en 1999. Sa garde à vue s'est bien passée, il était dans les locaux feutrés de la mairie d'Ivry. Mais il a perçu cela comme une insulte et a décidé de me pourrir la vie.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 6 mars 2025

Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET: Plainte contre la brigade des stupéfiants de Paris.

Monsieur le procureur,

Je peux me tromper sur le service de police que j'accuse de malversations honteuses contre moi et ma famille, mais il est fort probable que la brigade des stupéfiants de Paris et non pas de Créteil m'a « agressé » de cette façon. J'ai été attaqué à l'aide d'une technologie de pointe assez efficace et tout à fait redoutable.

Je porte plainte et j'accuse la brigade des stupéfiants d'avoir posé des caméras espions dans mon logement dans les années 2008-2013. Durée de vie des caméras estimées à 5 ans.

Je me suis rendu compte de la situation quand des gens que je ne connaissais pas se moquaient de moi dans la rue. J'ai appris quelques temps plus tard que la brigade des stupéfiants permettait à des gens, d'avoir accès quasiment en direct par internet, à la vue de mon logement avec leur ordinateur. On peut parler à ce niveau là d'un viol de la vie privée et de l'intimité.

En fait il s'agissait de micros caméras espion qu'ils ont posé à mon domicile. Celles-ci sont toutes rigoureusement invisibles à l'œil nu et elles émettent sous des fréquences radio proches de la bande FM, en se cachant derrière les fréquences des pompiers, du SAMU par exemple ou des chaînes de télévision hertziennes comme TF1 avant l'arrivée de la TNT. Ces caméras espions sont un authentique concentré d'innovations technologiques. J'ai toujours trouvé choquant que de pareils outils aient pu être donnés à la police judiciaire alors que ces objets auraient dû appartenir exclusivement aux seuls et uniques services de renseignements tels que la DGSI. C'est quelque part un scandale, et j'ai la preuve indiscutable que des unités de la police nationale, comme la brigade des stupéfiants, sont bien utilisées par des élus locaux moyennant finance bien entendu, pour nuire à des honnêtes citoyens comme moi qui les dérangent, soit par vengeance comme pour le cas de l'ancien maire Pierre Gosnat que j'ai fait arrêter et placé en garde à vue dans les locaux feutrés de la mairie d'Ivry sur Seine.

Je sais avec certitude que l'on a placé à mon domicile des caméras espions car j'en ai parlé à un ami ancien policier lui-même et qui a fait du contre espionnage dans sa jeunesse. D'après ce que je lui ai raconté, j'ai été attaqué avec une technologie assez

perverse qui ne pouvaient être détectées que par des vieux instruments de détection à l'ancienne, c'est-à-dire du matériel très encombrants. Sinon il y a aussi une petite innovation américaine une sorte de paire de lunettes équipée de rubis qui permet de faire réfléchir et rendre lumineux les lentilles de ces caméras diaboliques. C'est la marine américaine qui a inventé ça. Trop cher pour moi.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 6 mars 2025

Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Cour européenne des droits de l'Homme
Allée des Droits de l'Homme
67000 Strasbourg

Courrier en A.R : N° 1A 217 697 9280 7

OBJET: plainte contre le préfet Étienne Stoskopf pour violations répétées des droits de l'homme et du citoyen.

Madame Monsieur,

Je porte plainte contre le préfet de Créteil Étienne Stoskopf pour violations répétées des droits de l'homme et du citoyen envers ma personne.

Adresse de la préfecture du Val de Marne: 21-29 avenue du général de Gaulle, 94000 Créteil. France.

Le préfet Étienne Stoskopf ne cesse de vouloir me faire interner en psychiatrie à la demande du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou. Il a utilisé contre moi des policiers assimilés aux RG pour me chasser de la ville.

Les faits sont très graves. Il est à souligner que le parquet de Créteil n'est pas du tout réactif concernant mes plaintes contre ce préfet indélicat et concernant le commissariat de police d'Ivry sur Seine, c'est la corruption policière absolue. En effet la police d'Ivry classe mes plaintes sans suites contre le préfet et contre le maire sur ordre et du maire et du préfet. On dire que charité bien ordonnée commence toujours par soi-même dans la corruption.

J'ai déposé plainte à divers services de police en région parisienne contre le préfet

Étienne Stoskopf et je n'ai à ce jour, reçu aucune réponse. Je sais d'ailleurs que je n'en aurai certainement jamais.

Voici donc ce qui motive ma plainte contre le préfet de Créteil Étienne Stoskopf pour violations répétées des droits de l'homme contre ma personne.

Veuillez trouver ci-joint à mon courrier les diverses plaintes déposées contre le préfet de Créteil, lesquelles constituent mon dossier à instruire.

PJ : Courriers numérotés de PJ.1 à PJ.7.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 18 janvier 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

PJ. 1

94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Monsieur le procureur,

Monsieur le préfet de Créteil, lors de la cérémonie des vœux donnée par monsieur le maire Philippe Bouyssou au gymnase situé au 30 rue Amédée Huon le 15 janvier 2015, m'a envoyé trois agents des RG Renseignements Généraux pour que je quitte le gymnase sous bonne escorte, c'est absolument incroyable. Le motif invoqué par ce qui semblait être le chef de l'un d'eux a été le suivant : « **Monsieur vous avez l'interdiction d'approcher monsieur le maire. Monsieur le maire ne veut pas vous voir ici** ».

Normalement ce type de motif est issu d'une décision de justice, d'un contrôle judiciaire prononcé par un juge. Et il n'y a jamais eu de jugement prononcé, pas même de la part de la juge corrompue Béatrice Champeau Renault de Créteil. Je n'ai pas fait d'histoire, c'était jour de fête, il ne fallait pas gâcher la soirée. Une fois dehors j'ai demandé des explications. J'ai demandé au chef si un arrêté municipal avait été prononcé. L'agent des RG était troublé, il a compris que j'avais compris qu'il a agi de manière arbitraire et illégale envers moi. Un peu comme le fameux préfet Bonnet qui a mis le feu à des paillottes en Corse dans les années 90.

J'ai rappelé à cet agent des RG que j'avais une accréditation de la mairie, je la lui ai montré bien entendu. Et il n'a rien voulu entendre. Perspicace, il m'a demandé d'enlever le bracelet bleu que j'avais autour du poignet, et qui était un laissez passer. Au cas où, je lui ai demandé si j'étais libre, si je n'allais pas retrouver au poste de police en garde à vue. Il m'a répondu que j'étais libre de circuler où je voulais mais hors des enceintes du gymnase, enfin quelque chose dans le genre.

Je devine que j'ai affronté des agents des RG car leurs cartes de police étaient totalement différentes de celles que les policiers ordinaires présentent lorsqu'ils sont en mission.

Je suis venu tout à fait pacifiquement à la cérémonie des vœux du maire, car traditionnellement, il y a tout le monde, des citoyens ordinaires, des pompiers, des policiers, des chefs d'entreprises et moi justement, j'espérais nouer des contacts avec les chefs d'entreprises de la ville en douceur, sans brusquerie, juste faire connaissance, sans plus pour des opportunités d'affaires dans le courant de l'année.

Je signale que je suis responsable des partenariats au cabinet CIIB à Paris et que nous

sommes spécialisés dans le financement d'entreprises pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros et parfois bien plus lorsque nous les introduisons en bourse, car nous savons faire cela au cabinet CIIB.

Il est à noter que Philippe Bouyssou est un corrompu et un dictateur, il m'empêche de revenir chez moi à Ivry sur Seine. Et il a peur de moi, notez qu'il est homosexuel et qu'il est passif, adepte de la sodomie, il utilise son rectum comme d'un vagin. C'est un homme-femme qui craint que je lui casse la gueule. Philippe Bouyssou a violé l'article L.226-4-2 du code pénal sur les expulsions illégales, lors de l'expulsion de mon logement en avril 2018.

Je réitère ma plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 janvier 2025

Office Central de lutte contre
La corruption et les infractions
financières et fiscales
101 rue des Trois Fontenot
92000 Nanterre

PJ.2

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Madame, Monsieur,

Monsieur le préfet de Créteil, lors de la cérémonie des vœux donnée par monsieur le maire Philippe Bouyssou au gymnase situé au 30 rue Amédée Huon le 15 janvier 2015, m'a envoyé trois agents des RG Renseignements Généraux pour que je quitte le gymnase sous bonne escorte, c'est absolument incroyable. Le motif invoqué par ce qui semblait être le chef de l'un d'eux a été le suivant : « **Monsieur vous avez l'interdiction d'approcher monsieur le maire. Monsieur le maire ne veut pas vous voir ici** ».

Normalement ce type de motif est issu d'une décision de justice, d'un contrôle judiciaire prononcé par un juge. Et il n'y a jamais eu de jugement prononcé, pas même de la part de la juge corrompue Béatrice Champeau Renault de Créteil. Je n'ai pas fait d'histoire, c'était jour de fête, il ne fallait pas gâcher la soirée. Une fois dehors j'ai demandé des explications. J'ai demandé au chef si un arrêté municipal avait été prononcé. L'agent des RG était troublé, il a compris que j'avais compris qu'il a agi de manière arbitraire et illégale envers moi. Un peu comme le fameux préfet Bonnet qui a mis le feu à des paillottes en Corse dans les années 90.

J'ai rappelé à cet agent des RG que j'avais une accréditation de la mairie, je la lui ai montré bien entendu. Et il n'a rien voulu entendre. Perspicace, il m'a demandé d'enlever le bracelet bleu que j'avais autour du poignet, et qui était un laissez passer. Au cas où, je lui ai demandé si j'étais libre, si je n'allais pas retrouver au poste de police en garde à vue. Il m'a répondu que j'étais libre de circuler où je voulais mais hors des enceintes du gymnase, enfin quelque chose dans le genre.

Je devine que j'ai affronté des agents des RG car leurs cartes de police étaient totalement différentes de celles que les policiers ordinaires présentent lorsqu'ils sont en mission.

Je suis venu tout à fait pacifiquement à la cérémonie des vœux du maire, car traditionnellement, il y a tout le monde, des citoyens ordinaires, des pompiers, des policiers, des chefs d'entreprises et moi justement, j'espérais nouer des contacts avec les chefs d'entreprises de la ville en douceur, sans brusquerie, juste faire connaissance, sans plus pour des opportunités d'affaires dans le courant de l'année.

Je signale que je suis responsable des partenariats au cabinet CIIB à Paris et que nous

sommes spécialisés dans le financement d'entreprises pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros et parfois bien plus lorsque nous les introduisons en bourse, car nous savons faire cela au cabinet CIIB.

Il est à noter que Philippe Bouyssou est un corrompu et un dictateur, il m'empêche de revenir chez moi à Ivry sur Seine. Et il a peur de moi, notez qu'il est homosexuel et qu'il est passif, adepte de la sodomie, il utilise son rectum comme d'un vagin. C'est un homme-femme qui a peur que je lui casse la gueule. Philippe Bouyssou a violé l'article L.226-4-2 du code pénal sur les expulsions illégales, lors de l'expulsion de mon logement en avril 2018.

Je réitère ma plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 janvier 2025

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Intérieur
11 Pl. Beauvau, 75008 Paris

PJ.3

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Monsieur le Ministre,

Monsieur le préfet de Créteil, lors de la cérémonie des vœux donnée par monsieur le maire Philippe Bouyssou au gymnase situé au 30 rue Amédée Huon le 15 janvier 2015, m'a envoyé trois agents des RG Renseignements Généraux pour que je quitte le gymnase sous bonne escorte, c'est absolument incroyable. Le motif invoqué par ce qui semblait être le chef de l'un d'eux a été le suivant : « **Monsieur vous avez l'interdiction d'approcher monsieur le maire. Monsieur le maire ne veut pas vous voir ici** ».

Normalement ce type de motif est issu d'une décision de justice, d'un contrôle judiciaire prononcé par un juge. Et il n'y a jamais eu de jugement prononcé, pas même de la part de la juge corrompue Béatrice Champeau Renault de Créteil. Je n'ai pas fait d'histoire, c'était jour de fête, il ne fallait pas gâcher la soirée. Une fois dehors j'ai demandé des explications. J'ai demandé au chef si un arrêté municipal avait été prononcé. L'agent des RG était troublé, il a compris que j'avais compris qu'il a agi de manière arbitraire et illégale envers moi. Un peu comme le fameux préfet Bonnet qui a mis le feu à des paillottes en Corse dans les années 90.

J'ai rappelé à cet agent des RG que j'avais une accréditation de la mairie, je la lui ai montré bien entendu. Et il n'a rien voulu entendre. Perspicace, il m'a demandé d'enlever le bracelet bleu que j'avais autour du poignet, et qui était un laissez passer. Au cas où, je lui ai demandé si j'étais libre, si je n'allais pas retrouver au poste de police en garde à vue. Il m'a répondu que j'étais libre de circuler où je voulais mais hors des enceintes du gymnase, enfin quelque chose dans le genre.

Je devine que j'ai affronté des agents des RG car leurs cartes de police étaient totalement différentes de celles que les policiers ordinaires présentent lorsqu'ils sont en mission.

Je suis venu tout à fait pacifiquement à la cérémonie des vœux du maire, car traditionnellement, il y a tout le monde, des citoyens ordinaires, des pompiers, des policiers, des chefs d'entreprises et moi justement, j'espérais nouer des contacts avec les chefs d'entreprises de la ville en douceur, sans brusquerie, juste faire connaissance, sans plus pour des opportunités d'affaires dans le courant de l'année.

Je signale que je suis responsable des partenariats au cabinet CIIB à Paris et que nous sommes spécialisés dans le financement d'entreprises pouvant aller jusqu'à 5 millions

d'euros et parfois bien plus lorsque nous les introduisons en bourse, car nous savons faire cela au cabinet CIIB.

Il est à noter que Philippe Bouyssou est un corrompu et un dictateur, il m'empêche de revenir chez moi à Ivry sur Seine. Et il a peur de moi, notez qu'il est homosexuel et qu'il est passif, adepte de la sodomie, il utilise son rectum comme d'un vagin. C'est un homme-femme qui a peur que je lui casse la gueule. Philippe Bouyssou a violé l'article L.226-4-2 du code pénal sur les expulsions illégales, lors de l'expulsion de mon logement en avril 2018.

Je réitère ma plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 17 janvier 2025

Monsieur le premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris France

PJ.4

OBJET :

Plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Monsieur le premier Ministre,

Monsieur le préfet de Créteil, lors de la cérémonie des vœux donnée par monsieur le maire Philippe Bouyssou au gymnase situé au 30 rue Amédée Huon le 15 janvier 2015, m'a envoyé trois agents des RG Renseignements Généraux pour que je quitte le gymnase sous bonne escorte, c'est absolument incroyable. Le motif invoqué par ce qui semblait être le chef de l'un d'eux a été le suivant : « **Monsieur vous avez l'interdiction d'approcher monsieur le maire. Monsieur le maire ne veut pas vous voir ici** ».

Normalement ce type de motif est issu d'une décision de justice, d'un contrôle judiciaire prononcé par un juge. Et il n'y a jamais eu de jugement prononcé, pas même de la part de la juge corrompue Béatrice Champeau Renault de Créteil. Je n'ai pas fait d'histoire, c'était jour de fête, il ne fallait pas gâcher la soirée. Une fois dehors j'ai demandé des explications. J'ai demandé au chef si un arrêté municipal avait été prononcé. L'agent des RG était troublé, il a compris que j'avais compris qu'il a agi de manière arbitraire et illégale envers moi. Un peu comme le fameux préfet Bonnet qui a mis le feu à des paillottes en Corse dans les années 90.

J'ai rappelé à cet agent des RG que j'avais une accréditation de la mairie, je la lui ai montré bien entendu. Et il n'a rien voulu entendre. Perspicace, il m'a demandé d'enlever le bracelet bleu que j'avais autour du poignet, et qui était un laissez passer. Au cas où, je lui ai demandé si j'étais libre, si je n'allais pas retrouver au poste de police en garde à vue. Il m'a répondu que j'étais libre de circuler où je voulais mais hors des enceintes du gymnase, enfin quelque chose dans le genre.

Je devine que j'ai affronté des agents des RG car leurs cartes de police étaient totalement différentes de celles que les policiers ordinaires présentent lorsqu'ils sont en mission.

Je suis venu tout à fait pacifiquement à la cérémonie des vœux du maire, car traditionnellement, il y a tout le monde, des citoyens ordinaires, des pompiers, des policiers, des chefs d'entreprises et moi justement, j'espérais nouer des contacts avec les chefs d'entreprises de la ville en douceur, sans brusquerie, juste faire connaissance, sans plus pour des opportunités d'affaires dans le courant de l'année.

Je signale que je suis responsable des partenariats au cabinet CIIB à Paris et que nous sommes spécialisés dans le financement d'entreprises pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros et parfois bien plus lorsque nous les introduisons en bourse, car nous savons faire cela au cabinet CIIB.

Il est à noter que Philippe Bouyssou est un corrompu et un dictateur, il m'empêche de revenir chez moi à Ivry sur Seine. Et il a peur de moi, notez qu'il est homosexuel et qu'il est passif, adepte de la sodomie, il utilise son rectum comme d'un vagin. C'est un homme-femme qui a peur que je lui casse la gueule. Philippe Bouyssou a violé l'article L.226-4-2 du code pénal sur les expulsions illégales, lors de l'expulsion de mon logement en avril 2018.

Je réitère ma plainte contre le préfet de Créteil Etienne Stoskopf pour discrimination, corruption et association de malfaiteurs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

PJ.5

OBJET :

Plainte contre le CMP de Vitry sur Seine pour harcèlement et intrusion dans ma vie privée et professionnelle.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le CMP de Vitry sur Seine pour harcèlement. En effet, une infirmière du CMP de Vitry sur Seine a osé me téléphoner le 30 janvier 2025 dans l'après-midi alors que j'étais en plein travail. Cette infirmière tout à fait étonnante me considérait comme étant un parfait imbécile qui aurait fait une bêtise très grave, comme un enfant qui aurait été surpris la main dans le sac.

Le motif de cet appel ? J'ai écrit au président de la République, j'ai envoyé un courrier à l'Elysée. Elle m'a demandé si j'étais disponible pour prendre rendez-vous avec le docteur Isabelle Teillet. Je lui ai répondu que je n'étais pas disponible du tout. Elle m'a alors répondu qu'elle me téléphonerait.

J'ai été le président du parti politique UDTF Union Des Travailleurs Français. Je suis toujours politicien au niveau national, je conserve cette casquette même si je me suis un peu rangé de la vie politique.

J'écris au président Macron quand bon me semble, étant un excellent consultant politique très actif au moment de la création de l'UMP dont j'ai joué jadis un rôle très important dans sa création. Je n'accepte pas du tout que le CMP qui s'occupe essentiellement des malades mentaux, de cas sociaux sans aucune culture puisse non seulement me téléphoner mais également me prendre pour un imbécile, voir un de leurs patients car je suis bien plus qualifié que ces gens-là.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

PJ.6

OBJET :

Plainte contre le docteur psychiatre Isabelle Teillet en poste au CMP de Vitry sur Seine et à l'Hôpital Paul Guiraud de Villejuif.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le docteur psychiatre Isabelle Teillet pour harcèlement. En effet, pour donner suite à l'appel téléphonique reçu de la part de l'infirmière du CMP le lundi 30 janvier 2025, ce docteur a osé me téléphoner quelques jours plus tard et cela deux fois. Je n'ai aucun lien avec ce docteur, je ne désire absolument aucun entretien avec ce psychiatre, je n'ai rien à lui déclarer concernant mon courriel envoyé à l'Elysée, cela ne la regarde pas.

N'ayant absolument pas besoin d'un psychiatre, je n'ai pas répondu à ses deux appels téléphoniques harcelants, et je n'ai à ce jour toujours pas consulté le message qu'elle a eu l'audace de me laisser sur ma messagerie vocale.

Par ce courrier, je réitère mon dépôt de plainte contre le docteur psychiatre Isabelle Teillet.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 10 février 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

PJ.7

OBJET :

Plainte contre l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif pour complot, et trafic d'influence.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif pour des faits très inquiétants de complot et de trafic d'influence, ayant pour objectif de me faire interner en psychiatrie sous la contrainte alors que je me porte extraordinairement bien et que je n'ai besoin de personne.

Il semblerait que l'hôpital en complicité avec le préfet de Créteil Etienne Stoskopf, attendait donc d'avoir un lit de disponible pour moi, pour donner l'ordre au CMP de Vitry sur Seine de me téléphoner ce lundi 30 janvier 2025 dans l'après-midi, suivi quelques jours plus tard par l'appel harcelant du docteur Isabelle Teillet. Incontestablement il y a collusion, disons entente entre l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif, le préfet de Créteil Etienne Stoskopf, le CMP de Vitry sur Seine et bien entendu le commissariat de police d'Ivry sur Seine, à la demande de l'homosexuel passif Philippe Bouyssou maire d'Ivry sur Seine qui a très peur pour sa carrière politique, nous sommes à un an des élections municipales qu'il va sans doute perdre. J'ai effectivement informé des habitants de la commune d'Ivry sur Seine des malversations dont j'ai été victime de la préfecture et du maire d'Ivry, en particulier une expulsion locative sans aucun jugement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre la 10e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Créteil pour des faits qui ont eu lieu en 2012.

Monsieur le procureur,

Je dépose plainte contre les juges de la 10e chambre correctionnelle de Créteil pour ce que je nommerai une parodie, un simulacre de procès, qui m'opposait à la commissaire Anouck Fourmigué en poste au commissariat de police d'Ivry sur Seine en 2012. Ces magistrats en question m'ont jugé pour des faits de presse sur mon blog professionnel dont j'ai été l'auteur contre la commissaire Anouck Fourmigué qui était placée sous mon autorité en matière de police et de sécurité à Ivry sur Seine. Cette commissaire a tout fait pour que madame Lyne Jourdan soit assassinée par les délinquants de la cité Pierre Curie. Quand je lui demandais du renfort et de la sécurité de jour ou bien de nuit, elle ne faisait rien. Absolument rien ce qui est un pur scandale. Pire encore alors que j'avais changé de numéro de téléphone, elle a à nouveau remis sur écoute mon téléphone et le téléphone du Lyne Jourdan dont j'assurais la sécurité 24H/24H à sa place. Anouck Fourmigué a exécuté des ordres criminels soit de la préfecture de Créteil, soit de l'ancien maire Pierre Gosnat. Mais je pense plus volontiers de la part des pédophiles de la préfecture de Créteil. Oui ce sont des gros pédos, j'assume mes écrits et je suis prêts à affronter en réel ces scélérats. Je suis un homme et mes mœurs sont celles d'un homme viril qui s'intéresse aux femmes, et non à des fillettes ou à des garçonnetts. J'espère monsieur le procureur que nous sommes bien d'accord à ce sujet. Peu importe le grade de ces policiers, même un commissaire de police je lui pisse dessus, idem pour un préfet, tous les préfets sont des incapables, tous. Des branleurs payés à ne rien faire. J'ai hâte d'être convoqué par ces crapules, je vais les gifler au mieux s'ils me cherchent les histoires.

La commissaire Anouck Fourmigué recevait tous mes ordres qu'elle devait exécuter avec la plus absolu promptitude, cela par l'intermédiaire d'un intranet qui me reliait au commissariat de police d'Ivry sur Seine; ce qui me faisait des économies de papier, d'encre et de frais postaux.

Petit historique:

Anouck Fourmigué est à mes yeux une belle petite salope avec son petit cul mal foutu. J'ai regardé son cul et franchement il faut être affamé pour se taper ça. Cette commissaire de police était furieuse que je me sois moqué d'elle sur mon blog. Si cette commissaire de police avait de l'honnêteté et du courage, elle m'aurait téléphoné ou convoqué à son bureau pour explication. Et bien elle n'a rien fait du tout. Elle a demandé à des crapules de l'OPJ16 de Vitry sur Seine de venir me chercher pour m'intimider. Sauf que pour m'intimider, tu peux te lever de bonheur. Je n'ai peur ni du RAID, ni du GIGN, ni de la BRI ni de quoi que ce soit. Durant ma garde à vue à Vitry sur Seine, ils ont baissé les yeux les flics, j'étais à deux doigts de leur défoncer la gueule. Défoncer la gueule d'un ripoux monsieur le procureur, ça va arriver un jour, tôt ou tard, et il sera obligé de sortir son calibre, et si j'en ai sur moi, je l'abattrai comme un chien. Ce qu'il est. Le brigadier Pédroz qui voulait jouer les caïds avec moi était bien embarrassé, j'ai refusé de signer sa déposition. Quand on refuse de signer sa déposition, ça veut dire qu'on a des couilles au cul monsieur le procureur. Finalement j'ai été transporté au dépôt du tribunal de façon illégal, après avoir fait une garde à vue illégale. Je me suis retrouvé devant une femme procureur sympathique qui a compris qu'il y avait embrouille et elle m'a dit que j'aurai un avocat d'office pour me défendre. Il est à préciser que je me suis retrouvé en garde à vue et au dépôt pour une peccadille.

Le lendemain je crois, j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle pour mon affaire, une demande que j'ai rempli et déposée au tribunal quelques jours plus tard. Ce document n'est jamais arrivé à destination. Des malfaiteurs l'ont intercepté et certainement détruite. Ce n'est pas une blague monsieur le procureur. C'est très sérieux.

Donc le jour du procès face à la pétomane Anouck Fourmigué, j'ai demandé un renvoi de mon affaire à la greffière car je n'avais pas d'avocat. Cette corrompue de greffière, une vieille femme aux cheveux gris-blancs du tribunal a été très désagréable avec moi ainsi que les juges et le procureur. Le tribunal m'a annoncé en toute illégalité que j'allais être jugé sans avocat, ce qui est un viol de la défense car j'avais des droits. La victime c'était moi et non la commissaire Anouck Fourmigué qui a désobéi à mes ordres et a voulu provoquer la mort de ma protégée Lyne Jourdan.

A la 10^e chambre correctionnelle de Créteil, la plupart des faits qui m'étaient reprochés étaient il me semble quasiment tous prescrits. Le tribunal a voulu me casser la gueule pour protéger leur petite copine de commissaire de police corrompu Anouck Fourmigué, laquelle commissaire de police est soupçonnée et à raison, de protéger des élus pédophiles dans le Val de Marne dont Christian Favier ancien sénateur communiste et ancien président du conseil départemental du Val de Marne.

Je vous informe monsieur le procureur, que je suis journaliste de presse écrite de formation et j'ai enquêté avec d'autres journalistes totalement indépendants sur Christian Favier qui est un véritable pédophile protégé par des juges du tribunal judiciaire de Créteil et par fonctionnaires de police corrompus de l'hôtel de police de Créteil. Et croyez-moi, dans une fusillade entre ces flics ripoux et moi, c'est moi qui vais les buter et c'est du sérieux. L'affaire est très grave. Si je dois descendre un flic, c'est que celui-ci m'aura menacé et je finirai sans aucune sommation.

Pour en revenir à mon procès truqué à la 10^e chambre correctionnelle de Créteil, j'ai été jugé par des juges que je qualifierai soit de pédophiles, soit des magistrats magouilleurs

de la mafia des tribunaux de commerce du tribunal civil du tribunal judiciaire de Créteil. J'ai bien entendu tenu tête avec succès à ces vilains de ce tribunal fantoche et j'ai ridiculisé tout le monde, cela grâce à mes capacités de prendre la parole en public et à maîtriser les agitateurs. Quand je prends la parole en public monsieur le procureur, j'y vais avec mes tripes, je ne cherche pas à plaire, ma doctrine c'est : « Fermes ta gueule et écoute moi parler ».

A la fin de cette parodie de procès, parodie de justice, la drôle de juge à la langue bien pendue qui servait de présidente à déclaré à mon propos que la surveillance électronique dont j'étais victime de la part des corrompus de la préfecture de Créteil, était donc maintenue.

Je peux vous dire monsieur le procureur, que les juges là, et bien ils étaient tous pétrifiés, parce que vous savez, je suis assez impressionnant quand je me mets en colère. Je suis un dominant quand il le faut.

Pour information, le tribunal m'a condamné à des obligations de soins psychologiques pour ne pas dire psychiatriques, avec une condamnation à 12 mois de prison avec sursis. Je n'ai pas fait appel dans les temps pour faire sauter cette condamnation. La peine de 12 mois de prison aurait dû être inscrite sur mon casier judiciaire.

En 2023, j'ai fait une demande de relevé ou de duplicata de mon casier judiciaire, celui-ci était absolument et rigoureusement vierge.

Monsieur le procureur, je veux retrouver tous les affreux de la 10^e chambre, en particulier la juge qui voulait me faire peur et que j'ai déstabilisé et effrayé. En effet cette dinde qui avait quand même un très beau cul, se moquait de moi quelques jours auparavant au tribunal avant un premier renvoi de mon affaire. Je soupçonne cette juge et à raison d'appartenir à un réseau de la franc-maçonnerie, parce que franchement, elle avait l'air drôlement tarée cette bonne femme là.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET: Plainte contre la juge Béatrice Champeaux Renault de Créteil qui a organisé mon incarcération totalement ratée de façon frauduleuse en avril 2018.

Monsieur le procureur,

Tout a été prévu par cette juge pour m'empêcher de rentrer chez moi après mon expulsion locative illégale d'avril 2018. Vous avez reçu une plainte en décembre 2024 ou janvier 2025 à ce sujet, avec Philippe Bouyssou maire d'Ivry sur Seine qui a commandité cela sans jugement.

Donc je suis sorti du dépôt du tribunal et je me suis retrouvé devant la juge Béatrice Champeaux Renault. Laquelle perverse et vicieuse m'a annoncé que j'avais l'interdiction de séjour sur Ivry sur Seine d'avril 2018 jusqu'à juillet 2018 date de mon procès d'opérette pour des faits encore prescrits. Tout a été conçu de la part de cette juge pour m'empêcher de faire mes démarches auprès de l'OPH pour retrouver mon logement. Car j'ai été expulsé sans jugement par ce vieux homosexuel de Philippe Bouyssou qui au passage doit consommer de la cocaïne vu les yeux éclatés qu'il a sur certaines photos de presse. Il a toujours le feu au cul le maire, c'est un passif de première, un paillason. Les flics d'Ivry qui n'ont pas de couilles au cul pléonasme, n'ont jamais voulu m'affronter directement parce que je cogne si fort que je peux tuer un homme digne de ce nom. Je suis rentré chez moi tout de même à la sortie du tribunal et j'ai découvert mon frère avec ses valises, le chien, le chat et les tortues. Je l'ai emmené le lendemain avec moi chez une amie qui nous a hébergé durant 5 mois.

Juillet 2018. Tribunal judiciaire de Créteil.

J'ai été condamné au tribunal judiciaire de Créteil à 12 mois de prison ferme pour des articles qui ont tous je dis bien tous ou presque été prescrits. Il fallait que je fasse 12 mois de prison ferme pour m'empêcher de retrouver mon logement. C'était astucieux de la part du juge Béatrice Champeaux Renault qui a exercé son office de juge au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine et qui a copiné avec les sales flics ripoux d'Ivry. Cette prostituée de la république de juge, a organisé mon expulsion illégale sans le moindre jugement. Je veux coincer cette vieille salope de juge, j'ai de bonne raison de vouloir la

faire condamner en justice.

Pour des raisons de sécurité, je n'ai pas assisté à ce procès car je m'attendais à faire de la prison. Et j'ai bien fait de partir avant car la police m'aurait immédiatement ceinturé pour me conduire en détention.

Trois jours plus tard, je suis retourné au tribunal pour faire appel. Les deux préposées qui ont enregistré mon appel étaient toutes les deux très surprises de me voir en liberté.

Effectivement je suis parti plus tôt que prévu.

En 2019 ou en 2020 en appel à Paris, sur l'affiche collée sur la porte qui mentionnait mon nom, il était écrit que les faits qui m'étaient reprochés étaient quasiment tous prescrits. Le coup monté est tout à fait flagrant.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET: Plainte contre des parents d'enfants mineurs, qui utilisent leurs enfants pour espionner ma vie privée avec des logiciels espions, en branchant le micro d'ambiance de mon téléphone.

Monsieur le procureur,

je vais devoir saisir l'ASE Aide Sociale à l'Enfance car des mineurs utilisent contre moi des logiciels espions pour surveiller ma vie privée et sexuelle. C'est de la pédophilie encouragée par des parents pédophiles. L'enfance est en danger, retirons la garde de ces enfants dont les parents sont des dépravés tant à Ivry sur Seine, que dans tout le reste du Val de Marne.

L'affaire est bien trop grave pour qu'elle soit passée sous silence. La préfecture du Val de Marne est bien entendu coupable et très complice de ces malversations terrifiantes.

A titre d'informations, ces mauvais parents ont des rapports sexuels devant leurs enfants comme des animaux sans que cela les dérange d'être regardés.

J'informe monsieur le procureur que je vais saisir le service Réparation Pénale de l'Enfance Association Olga Spitzer afin que des enquêtes sociales avec l'appui éventuel des forces de police soient faites dans tout le Val de Marne.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

JUGE POUR ENFANTS Tribunal judiciaire de Créteil
Juge pour enfants
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre la mafia MK Ultra et le parti communiste qui utilisent des enfants pour me mettre sur écoute et surveiller mes surfs sur internet et la webcam de mon téléphone et de mon ordinateur.

Monsieur le juge,

je vais devoir saisir l'ASE car des mineurs utilisent contre moi des logiciels espions pour surveiller ma vie privée et sexuelle. C'est de la pédophilie encouragée par des parents pédophiles. L'enfance est en danger, retirons la garde de ces enfants dont les parents sont des dépravés tant à Ivry sur Seine, que dans tout le reste du Val de Marne.

L'affaire est bien trop grave pour qu'elle soit passée sous silence. La préfecture du Val de Marne est bien entendu coupable de ces malversations terrifiantes.

J'informe monsieur le juge que je vais saisir le service Réparation Pénale de l'Enfance Association Olga Spitzer afin que des enquêtes sociales avec l'appui éventuel des forces de police soient faites dans tout le Val de Marne.

Veuillez trouver en pièces-jointes :
PJ1 à PJ 3

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Créteil

Radot

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de

Rue Pasteur Vallery

94011 Créteil

PJ 1

OBJET: Plainte contre des parents d'enfants mineurs, qui utilisent leurs enfants pour espionner ma vie privée avec des logiciels espions, en branchant le micro d'ambiance de mon téléphone.

Monsieur le procureur,

je vais devoir saisir l'ASE Aide Sociale à l'Enfance car des mineurs utilisent contre moi des logiciels espions pour surveiller ma vie privée et sexuelle. C'est de la pédophilie encouragée par des parents pédophiles. L'enfance est en danger, retirons la garde de ces enfants dont les parents sont des dépravés tant à Ivry sur Seine, que dans tout le reste du Val de Marne.

L'affaire est bien trop grave pour qu'elle soit passée sous silence. La préfecture du Val de Marne est bien entendu coupable et très complice de ces malversations terrifiantes.

A titre d'informations, ces mauvais parents ont des rapports sexuels devant leurs enfants comme des animaux sans que cela les dérange d'être regardés.

J'informe monsieur le procureur que je vais saisir le service Réparation Pénale de l'Enfance Association Olga Spitzer afin que des enquêtes sociales avec l'appui éventuel des forces de police soient faites dans tout le Val de Marne.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Réparation Pénale de l'Enfance
Association Olga Spitzer
71-73 rue de Brie
94000 Créteil

PJ 2

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint en pièce jointe à ce courrier, des plaintes contre des enfants et leurs parents tous auteurs de faits coupables envers ma personne.

Il s'agit bien là d'enfants en danger exposés à des faits et autres conséquences qui ne concerne que les adultes.

J'y vois de la part des parents comme une forme de pédophilie et incontestablement de la perversion dont je suis victime.

Je vous encourage à vous rapprocher de la police nationale et du tribunal judiciaire pour éventuellement faire une enquête.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Madame Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Service Social de l'Enfance
1 avenue Georges Duhamel
94000 Créteil

PJ 3

Madame Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint en pièce jointe à ce courrier, des plaintes contre des enfants et leurs parents tous auteurs de faits coupables envers ma personne.

Il s'agit bien là d'enfants en danger exposés à des faits et autres conséquences qui ne concernent que les adultes.

J'y vois de la part des parents comme une forme de pédophilie et incontestablement de la perversion dont je suis victime.

Je vous encourage à vous rapprocher de la police nationale et du tribunal judiciaire pour éventuellement faire une enquête.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Madame Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Réparation Pénale de l'Enfance
Association Olga Spitzer
71-73 rue de Brie
94000 Créteil

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint en pièce jointe à ce courrier, des plaintes contre des enfants et leurs parents tous auteurs de faits coupables envers ma personne.

Il s'agit bien là d'enfants en danger exposés à des faits et autres conséquences qui ne concerne que les adultes.

J'y vois de la part des parents comme une forme de pédophilie et incontestablement de la perversion dont je suis victime.

Je vous encourage à vous rapprocher de la police nationale et du tribunal judiciaire pour éventuellement faire une enquête.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Madame Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Service Social de l'Enfance
1 avenue Georges Duhamel
94000 Créteil

Madame Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint en pièce jointe à ce courrier, des plaintes contre des enfants et leurs parents tous auteurs de faits coupables envers ma personne.

Il s'agit bien là d'enfants en danger exposés à des faits et autres conséquences qui ne concernent que les adultes.

J'y vois de la part des parents comme une forme de pédophilie et incontestablement de la perversion dont je suis victime.

Je vous encourage à vous rapprocher de la police nationale et du tribunal judiciaire pour éventuellement faire une enquête.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Madame Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le personnel de la RATP à Paris intra-muros pour harcèlement de ma personne.

Monsieur le procureur,

Je suis harcelé par le personnel de la RATP syndicat CGT. Les caméras a reconnaissance faciale sont utilisées contre moi. Le résultat est le suivant: j'essuie des moqueries de la part de femmes très faiblement scolarisées et éduquées qui se moquent de moi, de mes surfs sur internet, de mes écrits sur le logiciel ColorNote de mon téléphone et bien entendu de ma vie privée, concernant ma relation avec Lyne Jourdan dont j'ai été le garde du corps et son secrétaire durant 4 ans. Des femmes fonctionnaires de police sont aussi impliquées dans ce harcèlement.

A la garde de Lyon à Paris, en février 2025, trois jeunes femmes fonctionnaires de police ont osé me prendre pour un imbécile en faisant leur belle devant moi, croyant à tort que j'allais succomber à leur «charme» sans aucun intérêt. Elles ont agi ainsi pour me tendre un piège, lequel? Je l'ignore. Ce qui est certain c'est que j'ai 57 ans, dans l'année de mes 58 ans, depuis quand des femmes entre 25 et 30 ans peuvent elles s'intéresser à vieux comme moi? Surtout que je suis SDF, fauché et je n'ai même pas de voiture pour dormir dedans.

Visiblement je suis pris pour un imbécile par des imbéciles de la police nationale, c'est incontestable.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Madame Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET: Plainte contre Philippe Bouyssou maire de la ville d'Ivry sur Seine pour diffamation.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre Philippe Bouyssou qui a fait croire à toute la ville que j'étais un Maghrébin et que ma mère était algérienne. Le maire Philippe Bouyssou en me faisant passer pour arabe de banlieue, m'a aussi fait passer pour un voyou stupide de 6e ou 3e des collègues. Tout cela a été préjudiciable pour mon intégrité, en effet les arabes de banlieue sont des crétins indécorables totalement incultes et ils me prenaient pour un des leurs, il faut dire que les arabes à Ivry sur Seine sont tous manipulés par la police et le parti communiste, en effet les communistes offrent des voyages coûteux aux arabes de banlieue qui ont des casiers judiciaires, des voyages en Amérique du Sud. Et en échange ils servent d'appariteurs sous les fenêtres pour discréditer un citoyen ou le harceler.

Philippe Bouyssou utilise toujours contre moi des militants communistes et des cégétistes pour me harceler à travers toute la région parisienne. Les faits sont réels et durent depuis 25 ans. C'est du harcèlement en réseau. Je suis attaqué sur tous les fronts, tant par la politique, que par la police, que par les syndicats.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET: Plainte contre Philippe Bouyssou maire de la ville d'Ivry sur Seine pour diffamation.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le maire Philippe Bouyssou pour m'avoir fait passer pour un voyou de rue à travers la ville.

Philippe Bouyssou a des problèmes d'identité semble-t-il. Il n'a pas de talent, ni de grande intelligence, en fait c'est un déficient intellectuel très profond qui joue très bien la comédie. Et dans la politique même locale, tout est dans la COM comme on dit ; dans les faits il est incroyablement démunie intellectuellement, comme la plupart des communistes.

J'ai fait des études supérieures et lui non. Il fait croire qu'il a étudié à Janson de Sally alors qu'en réalité il a étudié dans un collège ou lycée d'une banalité consternante dans une ville ouvrière. Il prétend avoir étudié l'histoire à la Sorbonne ou à Jussieu en fonction des circonstances alors qu'il travaillait dans les hôpitaux parisiens certainement en tant qu'aide-soignant ce qui est mieux que rien, mais il n'est pas infirmier avec ses beaux pseudos diplômes acquis à l'université qu'il n'a certainement jamais fréquenté.

A titre d'information, un certain Thierry Rosset ancien adjoint à la sécurité, a fait croire à tout le monde sur sa page Linkedin qu'il a étudié à HEC et à Créteil Sup durant 5 ans. Ces gens-là monsieur le procureur sont de très dangereux mythomanes capables de passer au meurtre à la première occasion. C'est la peur d'aller en prison et les progrès fantastiques de la police scientifiques qui les empêchent de passer à l'acte.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour propos diffamatoire à mon sujet.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour m'avoir diabolisé durant 25 ans sans que l'IGS ne fasse quoi que ce soit pour arrêter ce scandale et mettre aux arrêts les fonctionnaires de police à l'origine de ces malversations contre moi. Il s'agit de policiers de bureau qui ne vont quasiment jamais sur le terrain.

La préfecture de Créteil est responsable de la protection de cette corruption infinie aux ramifications importantes. Si la préfecture de Créteil avait effectué son travail elle aurait placé aux arrêts ces fonctionnaires de police depuis au moins 25 ans.

Le commissariat de police d'Ivry sur Seine répand à toutes les polices de la région parisienne, des mensonges ridicules à mon sujet. Cela se propage dans toutes les préfectures et personne ne bouge à l'IGS.

Des fonctionnaires de police de ce commissariat font croire aux débilés de la ville et dans toute la région parisienne des conneries tout à fait incroyables à mon sujet. Ce qui attire des jeunes juifs scélérats qui ne pensent qu'à s'amuser ce qui est un pléonasme, et qui perturbent la vie du quartier en raison de leurs nuisances sonores. Ce sont des bouffons consanguins au sens propre du terme, ce qui explique pourquoi ils sont tarés, parce que pour rire, s'amuser et faire les bouffons sous mes fenêtres tant depuis mon squat à Vitry sur Seine que de mon lieu de travail au 8 rue Saint Marc à Paris 2^e, effectivement il faut vraiment être consanguin et n'avoir pas plus de dignité qu'un chien en train de déféquer devant tout le monde dans la rue, et ces tares génétiques engendrent de la progéniture plus que suspecte.

Il est à noter que je n'ai rien d'un anti sémite, vu que les juifs en France ne viennent pas du Moyen-Orient, en effet, en tant que chrétien, je sais parfaitement que les juifs sont nos frères aînés effectivement, et je n'ai absolument rien du tout contre eux, d'autant que les tous premiers chrétiens à la mort du Christ étaient des juifs à l'origine et ont posé les premières pierres du christianisme. Nous autres chrétiens devons énormément aux juifs. Pour en revenir aux juifs qui me harcèlent, je voudrai savoir de quels genres de mafias ils appartiennent, il est tout à fait évident qu'il y a une sorte de business dans le harcèlement

dont je suis victime au quotidien et cela commence vraiment à bien faire. Ils sont insupportablement bruyants et ne sont juifs que sur le papier qui leur sert de passe-droit pour faire toutes leurs conneries, mais dans les faits ils sont très loin de se trouver dans l'action droite divine.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:
Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour la surveillance électronique permanente utilisée contre moi: surveillance de mon téléphone, surfs sur internet, SMS et le micro d'ambiance de mon téléphone toujours et perpétuellement branché. Une très bonne partie de la région parisienne me surveille ainsi, les adultes et les policiers utilisent des mineurs pour m'espionner.

Je suis un professionnel. Je sais quand je suis surveillé car les bouffons de la police nationale et les cas sociaux qui font cela ne sont vraiment pas discrets du tout, ils sont bruyants et osent même m'interpeler dans la rue.

Je veux des sanctions exemplaires sans tarder monsieur le procureur. J'ordonne sur le champ que ces malversations cessent.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:
Plainte contre la préfecture de Créteil.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre la préfecture de Créteil pour surveillance électronique illégale dont je suis victime de la part de ces enfants de salauds.

Je suis victime de fonctionnaires de police corrompus et membres de la DGSI, je le sais car ils utilisent une technologie tout à fait non conventionnelle, une sorte de faisceau dirigé contre moi, en fait je ne sais pas comment nommer cette chose braquée sur moi, n'en connaissant pas le terme scientifique, ni même sa conception au niveau de l'ingénierie, je sais seulement que c'est très sophistiqué et c'est très désagréable de supporter ça. La franc-maçonnerie est impliquée monsieur le procureur, ils fréquentent tous les mêmes Loges maçonniques. Je sais que ces loges sont situées entre Paris et les Hauts de Seine. En attendant je suis traité comme un malfaiteur, et un terroriste. La préfecture de Créteil réputée pour sa suprême pédophilie, utilise des mineurs contre moi.

Monsieur le procureur je vous demande de mettre en filature tous les élus communistes d'Ivry sur Seine ainsi que le sénateur Pascal Salvodelli.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre la préfecture de police de Paris.

Plainte contre la préfecture de Créteil.

Je porte plainte contre ces deux préfectures qui ont agi conjointement pour me faire interner en psychiatrie vers le printemps 2013.

Monsieur le procureur,

Les faits se sont produits en 2013, peu après les élections présidentielles de 2012. J'étais dans la course aux présidentielles à la chasse aux 500 signatures que je n'ai pas eues. J'étais président du mouvement politique national UDTF. J'ai fait beaucoup d'affichage à Ivry sur Seine. La brigade de répression à la personne est venue me chercher un matin à 6h pour me placer en garde à vue.

Le motif de cette garde à vue? J'ai rédigé des articles sur mon blog ou j'ai transformé la commissaire Anouck Fourmigué en pétomane. Je la faisais péter et venter ses gaz intestinaux pour la plus grande joie des citoyens ivryens qui se plaignaient de cette commissaire qui laissait les voyous agresser les honnêtes citoyens. J'ai donc écrit sur elle des articles scatologiques qui ont heurté sa féminité.

Le résultat a été qu'au lieu d'être jugé en correctionnel, le procureur de l'époque a classé les plaintes sans suites de la commissaire Anouck Fourmigué. Comme les flics sont tous des cons pour la plupart, ces tarés de flics m'ont fait examiner par un pseudo expert psychiatre acheté par la police pléonasme, lequel comme par hasard a conclu que j'étais un grand malade mental. On m'a interné en psychiatrie pour me punir semble-t-il, et me discréditer aux yeux de l'opinion.

Il est tout à fait évident que le commandant de police d'opérette Régis Orsini a organisé mon internement psychiatrique illégal. Je me suis renseigné sur ce petit policier et j'ai appris qu'il avait des liens très étroits avec la préfecture de police de Paris, la brigade des stupéfiants et l'infirmerie psychiatrique I3P de Paris 14e qui dépend de la préfecture de police.

Pour information l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police (I3P), un institut médical situé dans le XIVe arrondissement de Paris, qui accueille des patients dangereux pour la sécurité publique en raison de potentiels troubles psychiatriques n'avait pas à être saisie contre moi. En effet je suis un citoyen au-dessus de tous soupçons et parfaitement équilibré psychologiquement. C'est un complot tout à fait évident qui a été organisé contre

moi avec la complicité de plus en plus évidente de la brigade des stupéfiants de Paris très certainement.

Je vous informe monsieur le procureur que je vais rédiger deux plaintes contre le commandant Régis Orsini et la commissaire Anouck Fourmigué pour ce complot contre moi.

Régis Orsini et Anouck Fourmigué étaient tous les deux à ma botte et sous mes ordres exclusifs car j'étais adjoint au maire à la sécurité. Je veux la tête de ces deux salauds monsieur le procureur.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET :

Plainte contre la préfecture de police de Paris.

Plainte contre la préfecture de Créteil.

Je porte plainte contre ces deux préfectures qui ont agi conjointement pour me faire interner en psychiatrie vers le printemps 2013.

Monsieur le procureur,

Les faits se sont produits en 2013, peu après les élections présidentielles de 2012. J'étais dans la course aux présidentielles à la chasse aux 500 signatures que je n'ai pas eues. J'étais président du mouvement politique national UDTF. J'ai fait beaucoup d'affichage à Ivry sur Seine. La brigade de répression à la personne est venue me chercher un matin à 6h pour me placer en garde à vue.

Le motif de cette garde à vue? J'ai rédigé des articles sur mon blog ou j'ai transformé la commissaire Anouck Fourmigué en pétomane. Je la faisais péter et venter ses gaz intestinaux pour la plus grande joie des citoyens ivryens qui se plaignaient de cette commissaire qui laissait les voyous agresser les honnêtes citoyens. J'ai donc écrit sur elle des articles scatologiques qui ont heurté sa féminité.

Le résultat a été qu'au lieu d'être jugé en correctionnel, le procureur de l'époque a classé les plaintes sans suites de la commissaire Anouck Fourmigué. Comme les flics sont tous des cons pour la plupart, ces tarés de flics m'ont fait examiner par un pseudo expert psychiatre acheté par la police pléonasme, lequel comme par hasard a conclu que j'étais un grand malade mental. On m'a interné en psychiatrie pour me punir semble-t-il, et me discréditer aux yeux de l'opinion.

Il est tout à fait évident que le commandant de police d'opérette Régis Orsini a organisé mon internement psychiatrique illégal. Je me suis renseigné sur ce petit policier et j'ai appris qu'il avait des liens très étroits avec la préfecture de police de Paris, la brigade des stupéfiants et l'infirmierie psychiatrique I3P de Paris 14e qui dépend de la préfecture de police.

Pour information l'infirmierie psychiatrique de la préfecture de police (I3P), un institut médical situé dans le XIVe arrondissement de Paris, qui accueille des patients dangereux pour la sécurité publique en raison de potentiels troubles psychiatriques n'avait pas à être saisie contre moi. En effet je suis un citoyen au-dessus de tous soupçons et parfaitement équilibré psychologiquement. C'est un complot tout à fait évident qui a été organisé contre moi avec la complicité de plus en plus évidente de la brigade des stupéfiants de Paris très, très certainement.

Je vous informe monsieur le procureur que je vais rédiger deux plaintes contre le commandant Régis Orsini et la commissaire Anouck Fourmigué pour ce complot contre moi

Régis Orsini et Anouck Fourmigué étaient tous les deux à ma botte et sous mes ordres exclusifs car j'étais adjoint au maire à la sécurité. Je veux la tête de ces deux salauds monsieur le procureur.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte pour le piratage de mon téléphone cellulaire, constaté le 6 janvier 2025.
J'ai reçu une facture de la Poste mobile pour un montant de 32,85€ pour le mois de janvier 2025. Normalement elle est de 18€.

Monsieur le procureur,

J'ai téléphoné à mon opérateur la Poste mobile pour demander à quoi était dû cette augmentation. Un préposé m'a informé que j'aurais répondu à des SMS surtaxés de jeux, rencontres etc... J'ai informé le préposé que je n'ai jamais envoyé de SMS à des opérateurs suspects. J'ai évoqué le fait que mon téléphone cellulaire est piraté par des malfaiteurs qui utilisent des logiciels espions. Il m'a informé qu'il n'a trouvé aucune trace de ces faits, ce qui est normal la Poste mobile n'est pas équipée pour détecter cela. Mon téléphone est piraté à la fois par la police parisienne et par des voyous chevronnés soit de la pègre juive qui me cherche les histoires, soit des algériens qui me détestent car j'ai fait incarcérer et expulser du sol français pas mal d'entre eux, ainsi que par des communistes et des membres de la CGT Ivry, Créteil et bien entendu Montreuil.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 14 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

PLAINTÉ contre Philippe Bouyssou maire d'Ivry sur Seine pour malversations et calomnies envers ma personne.

Monsieur le procureur,

Philippe Bouyssou est un petit dictateur au sens propre du terme. En effet, il a chargé en 2018 l'OPH d'Ivry de déclarer que les Jaffré n'avaient plus le droit d'être dans une HLM, ni même à Ivry sur Seine. Une incroyable décision prise dans l'arbitraire le plus absolu avec la bénédiction du préfet Laurent Prévost et du président pédophile du conseil départemental du Val de Marne, Christian Favier.

J'ai appris cette nouvelle de la part de ma cousine qui a téléphoné à l'OPH d'Ivry pour savoir ce qui se passe, et une employée lui a annoncé effectivement que les Jaffré étaient interdit de séjour en HLM et à Ivry sur Seine.

Mon frère et moi avons été traités comme des trafiquants de drogue.

D'ailleurs je suis convaincu que je suis accusé de trafic de stupéfiants ou quelque chose dans le genre. Ce qui est certain, c'est que les élus communistes ont décidé de me détruire tant physiquement que psychologiquement en me diabolisant partout dans toute la région parisienne avec la complicité des forces de police et de nombreux préfets de départements qui sont eux aussi des suprêmes corrompus pour cautionner ces choses.

Je pense bien entendu à du trafic d'influence, la franc-maçonnerie bien entendu. Les copains d'abord.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 24 mars 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

Monsieur le procureur,

Je porte plainte pour harcèlement en ligne contre monsieur Benjamin LE GOAS. Je ne sais pas du tout ce qui lui a pris, mais cet homme s'est livré à mon sujet à un véritable cassage de gueule absolument gratuit concernant un article que j'ai mis en ligne concernant l'éventuel invasion de la Russie contre la France. Il n'est pas le seul, mais tous m'ont attaqué en simultanée pour un article tout à fait anodin, ridicule de banalité. Je pense à un éventuel complot policier ou politique, voir syndical. Je pense au commandant Régis Orsini réputé pour ses réseau de police. Mais il y a aussi pourquoi pas la CGT. Ce qui motive ma plainte contre monsieur Benjamin LE GOAS est le commentaire suivant :

xavier Jaffré quand tu veux! Je ne suis pas salarié 🇩🇪 🇩🇪 🇩🇪 t'es vraiment à la rue... au fond du fond, si tu creuses encore tu trouveras des diamants 🇩🇪 🇩🇪 🇩🇪

Monsieur le procureur, je suis vraiment à la rue, au fond du fond. Je suis SDF. Les attaque de ce monsieur ainsi que des autres éventuellement, méritent d'être étudié par la justice, ses déclarations ne sont pas innocentes, elles sont calculées de façon cruelle, et font allusion à la vie précaire que je mène. Je le rappelle encore qu'il s'agit d'un harcèlement en ligne et même en réseau. La complicité policière ou politique semble très évidente.

Voici le liens ci-dessous de la page linkedin de monsieur Benjamin LE GOAS :

<https://www.linkedin.com/in/benjamin-le-goas-7290b4a6/>

Benjamin LE GOAS • 3e et +

INGENIEUR COMMERCIAL & BE

Benjamin LE GOAS • 3e et +

INGENIEUR COMMERCIAL & BE

(modifié)17 h

-
-
-
-
-

xavier Jaffré quand tu veux! Je ne suis pas salarié 🇩🇪 🇩🇪 🇩🇪 t'es vraiment à la rue... au fond

du fond, si tu creuses encore tu trouveras des diamants 📱📱📱

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression e ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 24 mars 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

Monsieur le procureur,

Je porte plainte pour harcèlement en ligne contre monsieur Benjamin LE GOAS. Je ne sais pas du tout ce qui lui a prit, mais cet homme s'est livré à mon sujet à un véritable cassage de gueule absolument gratuit concernant un article que j'ai mis en ligne concernant l'éventuel invasion de la Russie contre la France. Il n'est pas le seul, mais tous m'ont attaqué en simultané pour un article tout à fait anodin, ridicule de banalité. Je pense à un éventuel complot policier ou politique, voir syndical. Je pense au commandant Régis Orsini réputé pour ses réseau de police. Mais il y a aussi pourquoi pas la CGT. Ce qui motive ma plainte contre monsieur Benjamin LE GOAS est le commentaire suivant :

xavier Jaffré quand tu veux! Je ne suis pas salarié 🗿 🗿 🗿 t'es vraiment à la rue... au fond du fond, si tu creuses encore tu trouveras des diamants 🗿 🗿 🗿

Monsieur le procureur, je suis vraiment à la rue, au fond du fond. Je suis SDF. Les attaque de ce monsieur ainsi que des autres éventuellement, méritent d'être étudié par la justice, ses déclarations ne sont pas innocentes, elles sont calculées de façon cruelle, et font allusion à la vie précaire que je mène. Je le rappelle encore qu'il s'agit d'un harcèlement en ligne et même en réseau. La complicité policière ou politique semble très évidente.

Je le rappelle encore qu'il s'agit d'un harcèlement en ligne et même en réseau.

Voici le liens ci-dessous de la page linkedin de monsieur Benjamin LE GOAS :

<https://www.linkedin.com/in/benjamin-le-goas-7290b4a6/>

Benjamin LE GOAS • 3e et +

INGENIEUR COMMERCIAL & BE

Benjamin LE GOAS • 3e et +

INGENIEUR COMMERCIAL & BE

(modifié)17 h

-
-
-
-
-

[xavier Jaffré](#) quand tu veux! Je ne suis pas salarié 📺 📺 📺 t'es vraiment à la rue... au fond du fond, si tu creuses encore tu trouveras des diamants 📺 📺 📺

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression e ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 24 mars 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre monsieur Philippe Leroy pour nuisances. Cet homme me harcèle sur internet avec des posts provocateurs et il n'est pas tout seul. Il a osé contacter mon ami Didier Salwa pour me discréditer auprès de lui et me faire perdre ma fonction de responsable des partenariats. En fait cet homme cherche à couler le cabinet CIIB pour que je ne puisse plus travailler.

Voici le lien de sa page :

<https://www.linkedin.com/in/philippejleroy/>

Voici le message que Philippe Leroy a osé adressé à mon ami Didier Salwa ci-dessous :

L'InMail de Philippe attend votre réponse

Philippe Leroy

Senior Director chez GuardCap Asset Management

Votre "employé Monsieur xavier Jaffré

Bonjour Didier,

Etes-vous au courant qu'une personne intitulée "xavier Jaffré", qui prétend travailler pour votre entreprise, propage de la propagande pro-russe sur LinkedIn ?

Cette personne prétend également avoir travaillé pendant 12 pour la Mairie d'Ivry sur seine, ce qui est entièrement faux. La mairie, avec laquelle je viens de m'entretenir va engager les démarches nécessaires.

Cordialement,
Philippe Leroy

Ré
po

ndr
e

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET : Plainte contre Christian Favier pour complot.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre Christian Favier pour complot. En effet, en raison de ses réseaux de vaste corruption, Christian Favier m'a fait convoquer à la brigade de répression à la personne pour que je sois mis en examen. J'ai reçu une convocation de la part de la brigade de répression à la personne rue du Château des Rentiers, l'ancienne adresse, et je peux vous dire monsieur le procureur que la pédophilie à ses antennes à la brigade de répression à la personne. J'étais convoqué pour un samedi après-midi ou matin. Cela remonte à plusieurs années, plus de 10 ans. Et cette convocation est arrivée par la poste le jour même de ma convocation. Une provocation suprême d'inversés. impossible de me rendre à cette convocation dans les temps, le délai horaire était dépassé.

Je suis allé tout de même à la brigade pour leur demander des explications sur cette mauvaise plaisanterie vu que c'était du foutage de gueule de la part de la police, et j'imaginai aisément me faire embarquer lundi matin par la police direction probable la psychiatrie.

J'ai été reçu par un imbécile heureux de préposé, un crétin qui avait le malheur pour lui d'être un rouquin, et il était dans le coup j'en suis certain. Je lui ai expliqué la martingale, je lui ai montré et expliqué que je n'étais pas un imbécile mais que c'était bien la police qui était imbécile vis-à-vis de moi.

Le préposé quasi rigolard, m'a invité à revenir lundi matin ce que j'ai fait.

Lundi matin je me présente à la brigade, je suis reçu par un officier de police. Après monsieur le procureur, ma mémoire me fait défaut, j'ai oublié ce qui s'est passé par la suite, c'était il y a plus de 10 ans. Je crois qu'il ne pouvait pas me recevoir tout de suite et c'était je crois durant les vacances d'été, au mois d'août. Je devais être mis en examen par le juge d'instruction Yves Madre, le célèbre juge des médias qui a voulu faire plonger Médiapart.

Effectivement j'administrais un véritable média, un portail d'informations régional à mes risques et périls bien entendu je savais que je pouvais avoir des problèmes comme des menaces physiques et même des agressions physiques.

J'ai insisté auprès de l'officier de police d'être reçu à nouveau pour le mois de septembre. Ce qui fut accepté. Et j'ai laissé un article sur mon portail d'information où j'expliquais que le juge d'instruction Yves Madre voulait me mettre en examen pour des faits un peu

exagérés. Le portail d'informations n'a pas bougé pendant un mois, de sorte que le dernier article soit visible par la justice et la police.

En septembre donc, je reviens vers la brigade et l'officier de police, la déposition a été rapide je crois, quelques minutes et il m'a avant que je parte, que le juge d'instruction Yves Madre va donc me mettre en examen pour la suite de l'affaire.

Je n'ai jamais été convoqué par ce juge d'instruction. Je dis bien jamais. A ce jour monsieur le procureur, je ne sais toujours pas si c'est mon article qui a dissuadé le juge de me convoquer à son bureau, ou si c'était encore un de ces simulacres à la noix comme me l'a fait en 2012 la 10^e chambre correctionnelle de Créteil.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :
Plainte contre les services de la préfecture de Créteil.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre les services de la préfecture de Créteil. Il semblerait que des agents de la DGSI me diabolisent partout en région parisienne. Je n'accuse pas la DGSI nationale. Juste des corrompus de ce service de renseignements. Donc des corrompus me font passer pour un délinquant alors que je suis un honnête citoyen au-dessus de tous soupçons sans vantardise aucune.

Je demande une enquête très approfondie contre tous les fonctionnaires de police de la préfecture de Créteil qui me font passer pour un arabe de banlieue musulman alors que je suis pleinement français et de religion catholique.

Pour en revenir à l'antenne de la DGSI, mes soupçons se portent en effet sur cette technologie de ultra haute surveillance dirigée contre moi qui semble bien plus puissante encore que le logiciel INDEX il y a 10 ou 15 ans. C'est du lourd ce qui est dirigée contre moi. Normalement un tel truc n'est réservé qu'aux seuls services de renseignements. J'ai été attaqué » déjà par la brigade des stupéfiants qui m'ont posé des caméras espions chez moi.

Je suis semble-t-il ce que l'on appelle une personne cible. Officiellement les cibles ne sont pas assassinées. Mais là, j'ai un doute sérieux. Je pense à raison que cette fois-ci on veut m'assassiner, à la demande de certains élus du parti communiste. Depuis le temps que je suis une personne cible, les tests scientifiques utilisées pour tester leurs engins à la con sont terminés depuis longtemps. Là si cela dure aussi longtemps, c'est qu'il y a volonté impérieuse de procéder à mon assassinat.

Il est tout à fait évident monsieur le procureur que si un fonctionnaire de police un peu zélé aurait l'intention d'ouvrir le feu sur moi, sachez que je prendrai bien entendu des contre-mesures anticiper pour l'abattre moi-même. Je serai je vous prie de me croire sur parole absolument intransigeant sur ma sécurité.

Des bruits de couloir affirmeraient que l'ancien maire Pierre Gosnat et les communistes d'Ivry voulaient faire de moi un SDF, me clochardiser puis soit de me faire crever ainsi dans la rue, ou bien de me faire assassiner en pleine nuit durant mon sommeil tandis que je serai vautré sur un banc public. La police aurait-elle enquêté sur la mort d'un clochard monsieur le procureur ? L'enquête aurait été bâclée bien entendu.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET :

Plainte contre des individus malsains, disons plainte contre X.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte pour harcèlement contre des individus très malsains, lesquels parlent de ma relation avec Madame Lyne Jourdan il y a 12 ans avant son décès.

Cela se passe au 8 rue Saint marc à Paris où je travaille, et cela se passe dans la cour, des trentenaires « hommes » et « femmes » tous encore vierges qui visiblement ne savent rien du sexe et des sentiments amoureux à leur âge.

Les faits ont eu lieu le 10 mars 2025 à 15h.

Je pense que ces individus sont soit des fonctionnaires de police, soit des juifs du Sentier pas très loin de mon bureau. Du banditisme donc. Ce qui veut donc dire que visiblement, nous avons du banditisme juif qui copine avec des agents de la DGSI de Créteil, ou bien des petits policiers sans grade qui bouffent à tous les râteliers.

Je vous laisse monsieur le procureur le soin de faire vos propres déductions. D'autres plaintes concernant les juifs voyous du Sentier vont vous parvenir.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :
Plainte contre la brigade des stupéfiants de Paris.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre la brigade des stupéfiants de Paris, laquelle est fortement soupçonnée de m'avoir fait passer et continue de me faire passer pour un voyou auprès de l'OPH d'Ivry, devenue Cooplvry.

La brigade des stupéfiants de Paris a déjà posé des caméras espions à mon domicile quelques années auparavant. La question est de savoir pourquoi ils ont posé des caméras chez moi, et pourquoi ils ont baratiné toute la police d'Ile de France contre moi à mon sujet. Ce qui expliquerait mon expulsion de mon domicile en avril 2018 commanditée par l'homosexuel passif sodomite Philippe Bouyssou sans jugement, ce qui est très grave.

Le commandant Régis Orsini en 2012 et 2013 était en contact très étroit avec la brigade des stupéfiants de Paris en plus d'être de mèche avec la préfecture de police de Paris et le parquet de Paris déjà à l'époque.

Régis Orsini est une petite crapule de la police nationale. Je me suis toujours demandé ce que cet asexué est venu faire dans la police urbaine, vu qu'il n'avait rien d'homme viril de terrain. Il a toujours été le contraire, un peureux, un lâche qui ne se déplaçait jamais seul mais toujours entouré d'une véritable cour de policiers en civil qui étaient eux-mêmes des pourris de chez pourris, des corrompus authentiques qui dissimulaient toutes mes plaintes qui étaient envoyées au parquet de Créteil.

A partir de ces informations monsieur le procureur, je pense que vous pouvez éventuellement procéder à des enquêtes de police et même de moralité sur le personnel de la Coop Ivry, en effet nous avons du personnel assez douteux, composé de gens à la moralité très élastique et d'un tempérament que l'on peut qualifier de cruel. Donc en effet, il y a du travail pour savoir ce qui s'est passé réellement contre moi. En effet, l'OPH d'Ivry en avril 2018 a osé affirmer que les Jaffré (mon frère et moi) étaients indésirables en cité HLM. Mais pourquoi donc ? M'aurait-on accusé d'être responsable d'un vaste trafic de drogue à Ivry sur Seine ? C'est une question qui mérite d'être posée au personnel de la Cooplvry. Et il faudrait aussi interroger la fameuse juge Béatrice Champeaux Renault qui est très impliquée dans cette expulsion tout à fait illégale dont j'ai été victime. Si on ne peut plus faire confiance aux juges à présent, en qui faire confiance à présent monsieur le

procureur ?

Dans l'attente, je vous prie d'agréer monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour dénigrement de ma personne. Le personnel est très incompetent, peureux et inutilement coûteux aux contribuables.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine composé de sacrés bons à rien de première. Je suis prêt à les affronter et à leur tenir tête.

En effet le commissariat de police d'Ivry sur Seine prétend ne pas me reconnaître, en sous entendu que je ne suis pas l'ancien adjoint au maire à la sécurité durant 12 ans, et que je suis pas politicien. Je ne leur demande pas de me reconnaître mais de cesser de me harceler avant qu'ils arrivent de très sérieuses bricoles dont ils vont tous regretter les conséquences.

Je suis un homme d'autorité, je sais commander et diriger bien mieux qu'un inutile préfet, mieux qu'un commissaire de police, lesquels commissaires ne sont pas du tout au niveau car en effet, normalement les nouveaux commissaires de police sont censés être des spécialistes de la lutte anti-terroriste et de la lutte contre la délinquance. Et bien ces fonctionnaires sont 100% zéro. Les commissaires de police aujourd'hui ne valent vraiment rien du tout ils sont totalement inexpérimentés, ils ne savent absolument rien foutre comme d'habitude on a des crétins payés absolument pour rien. C'est un constat. Il n'y a qu'à voir l'incompétence de la commissaire Anouck Fourmigué et du commandant Régis Orsini pour s'en rendre compte, car ce sont à mes yeux deux formidables fonctionnaires de police pro voyous et je pèse mes mots car, ces diaboliques ont ordonné l'arrêt total des patrouilles de la bac autour de la tour de Lyne Jourdan de jour comme de nuit dont j'assurais la sécurité; ainsi que tous les refus d'appels au secours lancés par Lyne Jourdan quand des délinquants dangereux venaient s'attaquer à elle. Cette démarche est tout à fait criminelle.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le préfet de Créteil Étienne Stoskopf pour complot et déni de justice contre ma personne.

Monsieur le procureur,

Que faisait le préfet de Créteil Étienne Stoskopf aux vœux du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou le 15 janvier 2025 au 30 rue Amédée Huon à Ivry sur Seine? Il est communiste le préfet? Ou bien est-il impliqué dans un vaste réseau de trafic d'influence avec la franc-maçonnerie?

Le préfet Etienne Stoskopf cherche par tous les moyens de me faire interner en hôpital psychiatrique, même encore en ce moment, c'est pour vous dire à quel point ce petit préfet de province comme tous les préfets, se croit au-dessus des lois.

Je réitère ma plainte contre le préfet Etienne Stoskopf pour complot contre ma personne. En effet le préfet n'avait rien à faire à Ivry-sur-Seine sauf s'il fait parti d'une secte de la franc-maçonnerie ou bien s'il s'est déplacé pour un cachet assez élevé que le sénateur pascal Salovodelli a dû certainement apporté dans une petite enveloppe sous la serviette de table à la cantine de la mairie d'Ivry. Pour rappel Christian Favier ancien sénateur et ancien président du conseil départemental du Val de Marne est un sacré gros pédophile surpris devant témoins crédibles en train de baiser une fillette africaine dans les douches ou les vestiaires d'un gymnase de Fresnes, le froc sur les genoux avec une tablette entière de viagra pour avoir une érection potable vu son âge avancé.

Christian Favier a été protégé par l'hôtel de police de Créteil, lequel hôtel de police s'attaque quotidiennement à moi depuis que j'ai enquêté sur Christian Favier avec des journalistes indépendants. La police de Créteil intercepte mes SMS et mes courriels. Pour quelles raisons ces abrutis font-ils cela? Pour qui me prennent ces analphabètes? Je suis infiniment plus instruit qu'un commissaire de police et un préfet, lesquels par rapport à moi ne sont que des incapables en matière de sécurité, maintien et restauration de l'ordre durant des émeutes, et je sais les stopper les émeutes, je vous prie de me croire sur parole monsieur le procureur.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET: Plainte contre la RATP du Val de Marne pour harcèlement moral et même de persécution.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre la RATP Val de Marne pour harcèlement permanent de ma personne. Il s'agit d'individus membres du syndicat CGT. Ils sont très nombreux à travers toute la région Île de France, il y a aussi des fonctionnaires de police qui les renseignent incontestablement à mon sujet car ce sont eux qui ont accès à la vidéo surveillance métro et autobus montée en réseau grâce à internet.

Je vous ai déjà adressé des plaintes de ce genre il y a quelques mois je pense que vous devez certainement vous en souvenir. Ces individus salariés de la RATP abusent franchement de leur situation en me persécutant de la sorte. En effet toutes les caméras de surveillance de la RATP et SNCF sont toutes sans exception équipées de logiciel à reconnaissance faciale.

Ces procédés utilisés contre moi sont très vicieux et d'une perversité tout à fait absolue. Dès que je sors du métro, à peine j'ai le pied posé sur le quai que j'essuie des commentaires ridicules de ces abrutis concernant des courriels que j'ai envoyé ou bien reçu, franchement il y a un viol permanent de ma vie privée. Il s'agit donc d'une authentique persécution, et non d'un effet de mon imagination.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET: Plainte contre la RATP de Paris pour harcèlement moral et même de persécution.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre la RATP de Paris pour harcèlement permanent de ma personne. Il s'agit d'individus membres du syndicat CGT je suppose, une enquête seule pourra le déterminer, car en ce qui me concerne, je suis dans la plus authentique spéculation. Ils sont très nombreux à travers toute la région Île de France, il y a aussi des fonctionnaires de police qui les renseignent incontestablement à mon sujet car ce sont eux qui ont accès à la vidéo surveillance du métro et de l'autobus montée en réseau grâce à internet.

Je vous ai déjà adressé des plaintes de ce genre il y a quelques mois je pense que vous devez certainement vous en souvenir. Ces individus salariés de la RATP abusent franchement de leur situation en me persécutant de la sorte. En effet toutes les caméras de surveillance de la RATP et SNCF sont toutes sans exception équipées de logiciel à reconnaissance faciale.

Ces procédés utilisés contre moi sont très vicieux et d'une perversité tout à fait absolue. Dès que je sors du métro, à peine j'ai le pied posé sur le quai que j'essuie des commentaires ridicules de ces abrutis concernant des courriels que j'ai envoyé ou bien reçu, franchement il y a un viol permanent de ma vie privée. Il s'agit donc d'une authentique persécution, et non d'un effet de mon imagination. Bien évidemment ces personnes mal élevées qui osent me surveiller pourraient le faire dans le silence n'est-ce pas? Si je ne peux hélas pas les empêcher de me surveiller, au moins je pourrai tout de même obtenir le droit de les faire taire. Bien évidemment ce courrier, cette plainte ainsi présentée va vous pousser à vous interroger sur mon état psychologique, en effet en lisant cette plainte, on peut éventuellement penser que je suis un dérangé. Si c'était le cas monsieur le procureur, une piqûre aux fesses ou quelques comprimés et plus de soucis de ce genre.

En fait comme je l'ai expliqué à monsieur le procureur de Créteil, votre homologue du département du Val de Marne, je suis ce que l'on appelle une personne cible. C'est assez rare et c'est très difficile de le faire prouver juridiquement. La police en général pense à tort ou à raison que ce genre de persécution est totalement imaginaire et c'est absolument impossible de la part de personnes adultes de se livrer à des actions aussi ridicules et déplaisantes. Et bien pourtant si monsieur le procureur.

Aussi j'aimerais que cette plainte ne soit pas classée sans suite tout de suite si cela est

votre volonté. J'aimerais qu'elle soit examinée par des ingénieurs de la police nationale, je pense que je serai peut-être pris au sérieux. Et que vous déciderez ensuite de poursuivre éventuellement en justice ces gens malveillants.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre la commissaire Anouck Fourmigué pour sa perversion sexuelle, son vice et sa psychopathie éventuelle, et non-assistance à personne en danger.

Monsieur le procureur,

Je pense à raison que la commissaire Anouck Fourmigué aime le sexe, au mieux je peux dire d'elle qu'elle aime au mieux, et je dis bien au mieux la romance. Je suis persuadé que la commissaire Anouck Fourmigué a des problèmes très sérieux de libido, oui elle a la libido très tourmentée.

Anouck Fourmigué est une ancienne attachée parlementaire, et dans ce milieu ça couche beaucoup. C'est mieux que d'aller aux putes monsieur le procureur quand on est parlementaire, député ou sénateur car les sexes party sont tout à fait gratuites au parlement. Quelle chance ils ont ces dépravés monsieur le procureur vous ne trouvez pas? Ah si j'étais plus jeune, j'aurais succombé aussi certainement aux femmes faciles de ce baisodrome et j'aurais chopé une sacrée chaude pisse ça se trouve au passage. J'aurais donc chopé un chancre, ou un gros furoncle sur le bout de mon gland. J'ai failli devenir sénateur à l'âge de 34 ans et même avant 34 ans. J'ai poliment refusé le Sénat.

Si je m'étais lancé au Sénat, j'aurais pu croiser Anouck Fourmigué qui serait restée éternellement mon inférieure et mon obligée tant intellectuellement que professionnellement en politique et qui sait, mon vide-couilles pour me dégourdir le gourdin, et faire cracher le colosse dans le chaudron magique. Elle m'aurait apporté le café, le journal, elle m'aurait aguiché avec son postérieur, elles me le font toutes, elles me l'ont presque toutes faites je vous l'assure monsieur le procureur, avec les femmes j'avais un certain succès quand j'étais un jeune homme.

Les informations sur les mœurs de la commissaire Anouck Fourmigué sont de sources acceptables. J'ai mes informateurs monsieur le procureur, comme tout bon journaliste.

Anouck Fourmigué la détraquée de la police nationale, m'a fait du plat je vous l'assure dans une salle de réunion à la cité Pierre Curie, dont le thème était l'insécurité. Et bien cette dinde au quotient intellectuel d'arriéré, me faisais les yeux doux, inclinait la tête tantôt à gauche tantôt à droite, bref elle me faisait du plat au point je vous l'assure monsieur le procureur que j'en étais gêné, même une adolescente d'une quinzaine d'années n'aurait jamais osé faire une chose pareille en se ridiculisant d'abord devant moi et éventuellement devant le public présent dans la salle. D'autant que j'étais en compagnie de ma bonne amie Lyne Jourdan dont j'assurais la sécurité totale et intégrale. Tout le

monde nous surnommait «les inséparables», certains pensaient d'ailleurs avec bienveillance qu'il y avait quelque chose entre nous deux, et ils n'avaient pas tort du tout, entre Lyne Jourdan et moi il y avait bien une relation amoureuse débutante.

Des rumeurs circulaient que la commissaire Anouck Fourmigué était amoureuse de moi. La rumeur s'est répandue absolument partout y compris dans la cité Pierre Curie et ma douce amie Lyne Jourdan qui a capté cette rumeur, jalouse, m'a fait tout un plat chez elle en disant à propos de la commissaire Anouck Fourmigué je cite : « Tu as vu comme elle moche cette commissaire ? Avec son nez tordu et une bosse dessus elle ne trouvera jamais de mec tellement elle est moche. Je n'ai rien à voir avec elle». Elle a continué ainsi pour marquer son territoire afin de me montrer je pense à présent, que j'étais sa propriété et que je n'avais pas intérêt à aller voir ailleurs. Effectivement Lyne Jourdan était une très belle femme. Et je n'avais pas intérêt à aller voir ailleurs.

Pour en revenir à la commissaire Anouck Fourmigué, cette femme jouait bien la comédie, elle me jouait la comédie. Sans aucun doute avait-elle reçu des ordres d'en haut pour m'attirer à elle afin que je m'éloigne de Lyne Jourdan, car la police n'a pas du tout apprécié que je me sois occupé de sa sécurité. Incontestablement, la commissaire Anouck Fourmigué aurait certainement été prête à avoir des relations sexuelles avec moi pour que je laisse tomber Lyne Jourdan. Il est à préciser que beaucoup de policiers et d'habitants de la cité Pierre Curie tentaient de faire des pressions psychologiques sur moi pour que je cesse d'assurer sa protection. Pourquoi la police désirait la mort de Lyne Jourdan? La commissaire Anouck Fourmigué avec ses mœurs légères et douteuses a été bien prétentieuse pour tenter de me plaire. Franchement il en faut plus que ça, et ce n'est pas ainsi que l'on capte mon attention.

Il est indispensable d'interroger la commissaire Anouck Fourmigué sur ce qu'elle sait du concept MK Ultra, contrôle de l'esprit, utilisé par la police et la justice. On a voulu me mener en bateau. Quelques mois plus tard, je me suis retrouvé capturé par l'OPJ 16 du commissariat de police de Vitry sur Seine, puis au dépôt du tribunal de Créteil et enfin mon procès truqué de la 10^e chambre correctionnelle, à la demande de la commissaire Anouck Fourmigué car j'étais bien entendu très réfractaire à ses magouilles vraiment douteuses.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre des policiers indécents et certainement corrompus de Créteil à Paris et surtout Ivry sur Seine.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre des policiers du Val de Marne et de Paris intra-muros, qui visiblement ont des soucis sur le plan psychologique et qui auraient sans doute besoin de consulter un spécialiste, ou d'avoir recours à la chirurgie esthétique.

Voici les faits : des policiers au grade assez bas dans la hiérarchie policière parisienne, ont l'audace incroyable de se moquer de mon aspect juvénile au sens très large bien entendu.

En effet, je suis dans l'année de mes 58 ans, on m'en donne entre 38 ou 40 ans, selon les jours ou je suis un peu plus fatigué que d'autres. Et déjà dans la trentaine j'avais l'air d'avoir 20 ans. C'est aussi l'une des raisons pour laquelle des défroqués de la police au grade tout à fait insignifiant à Ivry sur seine, me placent sur écoute et sous surveillance électronique et racontent des insanités à mon sujet un peu à tout le monde, ce qui attire hélas des jeunes imbéciles qui me prennent apparemment pour un vieux puceau, c'est en tout cas ce que révèle leurs conversations entre eux et franchement, ça ne casse pas les briques. Les sources et les motifs du harcèlement sont multiples. Je pense que ce sont des frustrés, des frustrés tout ce qu'il y a de plus authentiques. Ce sont aussi des « hommes » faibles tant physiquement que psychologiquement. Ce ne sont pas des sportifs, donc complexes d'infériorité et pas des intellectuels non plus, bref ils ont un grain ces gens-là.

C'est la raison pour laquelle j'ai évoqué pour ces « policiers » d'avoir recours à la chirurgie esthétique pour pouvoir rivaliser éventuellement avec moi par exemple. Je devrai ajouter qu'ils devraient tous consulter un sexologue et un psychiatre aussi sans doute.

Tout ce la m'a valu de très sérieux ennuis avec ces policiers qui ont des problèmes psychologiques assez importants. En effet je suis ancien adjoint au maire d'Ivry sur Seine à la sécurité durant 12 ans. J'étais très performant durant ma jeunesse, disons mes 30 ans. En effet je mobilisais à moi tout seul des effectifs de police de la région parisienne et de province avec les CRS. Donc j'étais très performant, bien plus performant qu'un commissaire de police ou même un préfet en matière de sécurité urbaine.

La raison pour laquelle je me suis retrouvé à faire la police tient au fait que j'ai été attaqué par des délinquants très dangereux dans la cité Pierre Curie où je résidais, cela était lié à la corruption policière et à un problème de voisinage. Cela fera l'objet d'un autre dépôt de plainte ultérieurement.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET :

Plainte contre des policiers indécents et certainement corrompus de Créteil à Paris et surtout Ivry sur Seine.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre des policiers du Val de Marne et de Paris intra-muros, qui visiblement ont des soucis sur le plan psychologique et qui auraient sans doute besoin de consulter un spécialiste, ou d'avoir recours à la chirurgie esthétique.

Voici les faits : des policiers au grade assez bas dans la hiérarchie policière parisienne, ont l'audace incroyable de se moquer de mon aspect juvénile au sens très large bien entendu.

En effet, je suis dans l'année de mes 58 ans, on m'en donne entre 38 ou 40 ans, selon les jours ou je suis un peu plus fatigué que d'autres. Et déjà dans la trentaine j'avais l'air d'avoir 20 ans. C'est aussi l'une des raisons pour laquelle des défroqués de la police au grade tout à fait insignifiant à Ivry sur seine, me placent sur écoute et sous surveillance électronique et racontent des insanités à mon sujet un peu à tout le monde, ce qui attire hélas des jeunes imbéciles qui me prennent apparemment pour un vieux puceau, c'est en tout cas ce que révèle leurs conversations entre eux et franchement, ça ne casse pas les briques. Les sources et les motifs du harcèlement sont multiples. Je pense que ce sont des frustrés, des frustrés tout ce qu'il y a de plus authentiques. Ce sont aussi des « hommes » faibles tant physiquement que psychologiquement. Ce ne sont pas des sportifs, donc complexes d'infériorité et pas des intellectuels non plus, bref ils ont un grain ces gens-là.

C'est la raison pour laquelle j'ai évoqué pour ces « policiers » d'avoir recours à la chirurgie esthétique pour pouvoir rivaliser éventuellement avec moi par exemple. Je devrai ajouter qu'ils devraient tous consulter un sexologue et un psychiatre aussi sans doute.

Tout cela m'a valu de très sérieux ennuis avec ces policiers qui ont des problèmes psychologiques assez importants. En effet je suis ancien adjoint au maire d'Ivry sur Seine à la sécurité durant 12 ans. J'étais très performant durant ma jeunesse, disons mes 30 ans. En effet je mobilisais à moi tout seul des effectifs de police de la région parisienne et de province avec les CRS. Donc j'étais très performant, bien plus performant qu'un commissaire de police ou même un préfet en matière de sécurité urbaine.

La raison pour laquelle je me suis retrouvé à faire la police tient au fait que j'ai été attaqué par des délinquants très dangereux dans la cité Pierre Curie où je résidais, cela était lié à

la corruption policière et à un problème de voisinage. Cela fera l'objet d'un autre dépôt de plainte ultérieurement.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre des policiers corrompus qui me font passer pour un sous-marin de la police, moi le politicien à succès, l'écrivain et le chef d'entreprise qui redresse une société à Paris.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre des policiers ridicules d'Ivry sur Seine qui me font passer pour un sous-marin, voyez donc le ridicule de ces sous hommes de la police nationale. Je pense que cela provient de Thierry Rosset ancien adjoint au maire à la sécurité.

L'affaire ne peut passer sous silence. Je porte plainte contre les malfaiteurs du commissariat de police d'Ivry sur Seine qui utilisent contre moi des indicateurs de la commune d'Ivry sur Seine, des Maghrébins comme d'habitude. Parmi ces fameux Maghrébins un certain Redoine. Je pense à Redoine Belaouace, il semblerait avoir des liens très étroits avec la pègre juive du Sentier à Paris. Son nom est régulièrement cité par les assimilés juifs qui se moquent de moi aux abords du 8 rue Saint Marc qui est mon lieu de travail.

Ce Redoine Belaouace serait paraît-il un racketteur en vadrouille qui travaillerait pour la corruption politique communiste et bien entendu policière. Les ripoux de cette secte d'Etat que je nomme la franc-maçonnerie, font croire à tout le monde qu'entre Redoine Belaouace et moi qu'il y aurait une rancœur qui date de l'école primaire. Certes, lui et moi avons fréquentés l'école Makarenko à Ivry mais cela s'arrête là. Il n'y a pas de rancœur scolaire de gamins entre lui et moi. Cet homme, car c'est un adulte comme moi à présent, reçoit bien des ordres de la politique et de la police et aussi sans doute de certains juge du tribunal judiciaire de Créteil pour me diaboliser et entretenir ce pseudo conflit entre lui et moi comme quelque chose de sympathique pour épater la galerie et rendre sympathique ce voyou, et me ridiculiser moi l'homme plutôt bien installé dans la politique même si cela est très souterrain car publiquement, aux yeux de la population, très peu de personnes me connaissent. J'ai été assez proche durant un certain temps des services secrets, la DST il y a 25 ans. Je suis à présent dans le milieu des affaires et de la haute politique au niveau national, enfin je devrai dire que je l'étais car j'ai laissé tomber la politique. Je suis journaliste de formation et aussi écrivain de formation toujours.

Quand je parle de moi comme étant un politicien à succès, je veux dire que je suis le véritable père fondateur du parti politique de droite UMP, Union pour un Mouvement Populaire. Que les lois Perben 1 et 2 sur la récidive devaient porter le nom de lois Jaffré 1

et 2. Et je ne vous raconte pas monsieur le procureur que je suis l'auteur de biens des discours de l'ancien premier ministre monsieur Jean-Pierre Raffarin. J'ai été sans vantardise aucune le véritable et authentique étendard et fer de lance de la droite française. J'avais à peine 34 ans, ou moins encore quand j'ai fait tout ça.

Pour en revenir à ce Redoine Belaouace, sa sœur Malika la trentaine à l'époque aurait séduit l'ancien commissaire de police d'Ivry sur Seine Jean-Pierre Lanier. Je crois qu'ils ont couché ensemble. Ce commissaire a été accusé de corruption active et passive pour des faits d'ouverture de bars nocturnes, en échange il percevait des petites enveloppes avec de l'argent dedans. Thierry Rosset ancien adjoint au maire était impliqué dans cette affaire, il s'en est sorti blanc comme neige tout à fait miraculeusement.

Je me demande si le commissaire Jean-Pierre Lanier n'est pas tombé dans un piège tendu par des crapules de la franc-maçonnerie. Peut-être que ce commissaire était effectivement un ripou, mais peut-être aussi était-il en infiltration pour une enquête sur quelque chose et on l'a sali, menacé de mort même peut-être. Je n'ai rien trouvé à son sujet concernant son procès au tribunal après son arrestation par l'IGS en 1998 je crois. Il a totalement disparu de la circulation, je ne sais même pas s'il est encore vivant.

Par la suite, après cette arrestation de ce commissaire de police, quelques mois plus tard je crois, j'ai eu de sacrés problèmes avec les voyous de la cité Pierre Curie qui voulaient tous me tuer. J'en ai déduit immédiatement que cela provenait du commissariat de police d'Ivry sur Seine. Auparavant, je me suis retrouvé en conflit avec deux gradés de ce commissariat : le capitaine Christian Le Corre et le lieutenant Nicolas Gruchy. Ma correspondance entre la préfecture de Créteil et moi devait restée secrète. Et bien l'affaire s'est ébruitée comme par hasard et quasiment tous les chacals de la ville d'Ivry étaient informés de mon conflit avec ces deux policiers dans les moindres détails car mes courriers postaux dactylographiés ont été jetés sur la place publique. Dans la police il paraît que cela porte le nom de tricotage. J'accuse formellement le capitaine Christian Le Corre de m'avoir fait passer pour un voyou de banlieue et de m'avoir placé sur écoute partout dans toutes les cabines téléphoniques de la région parisienne avec un logiciel de reconnaissance vocal depuis 1995 ou 1996 et 1997, exactement comme pour une affaire de terrorisme ce qui est vraiment très grave. J'ai dénoncé à la préfecture ces magouilles entre ces policiers et moi, en lien avec un grave problème de voisinage avec mon ancienne voisine du dessous Madame Marie-Christine Taillandier avec laquelle j'ai eu des accrochages, elle a porté plainte contre ma personne, et cet imbécile heureux de Christian Le Corre a fait plein de malversations contre moi. Il y a eu un énorme, je dis bien un énorme dossier sur du vent qui a été construit sur mon compte. Je ne sais toujours pas encore aujourd'hui ce que contenait ce dossier qui existait en 1998, mais je demeure convaincu que la franc-maçonnerie était déjà dans le coup contre moi de ce fait j'en suis certain à présent, ce n'est pas possible autrement. Aujourd'hui il y a internet pour se défendre, mais à l'époque rien du tout.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET: plainte contre le commissaire Thierry Galy pour faux témoignage, déposition et rapport truqué.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissaire Thierry Galy que je n'ai jamais rencontré de ma vie, et qui a eu l'audace d'écrire un rapport sur moi, sur mes supposés problèmes dits psychiatriques.

Thierry Galy dans un entier dossier me concernant que j'ai reçu par courrier postal grâce à une lettre type que ma douce amie Lyne Jourdan connaissait par cœur et me l'a dictée, Thierry Galy donc a laissé dans cet entier dossier à charge, a laisser dedans un rapport psychiatrique vraiment très peu flatteur pour ma personne.

En fait le commissaire Thierry Galy et c'est une surprise, était un psychiatre en dilettante on dirait, et qu'il pratiquait la psychiatrie comme une sorte de hobby, une activité quelconque comme les mots croisés. Et bien le commissaire Thierry Galy, stupide et douteux m'a réellement fait passer dans son rapport pour un formidable gros taré, un faible d'esprit très émotif et je ne sais plus quoi encore comme conneries.

Je me suis renseigné sur le commissaire Thierry Galy, et il possède une certaine caution morale au sein de la police et de la justice. Il aurait même collaboré avec la gendarmerie il y a quelques années, dans le démantèlement d'un trafic d'armes à l'international.

Thierry Galy commissaire de police qui s'est attaqué à un politicien, inconnu c'est un fait, et candidat aux élections présidentielles de 2012 avec un programme électoral en béton armé de plus de 200 pages disponibles sur internet gratuitement. Pratiquement personne ne l'a lu. Trop gros, trop long, trop ennuyeux sans doute et aussi trop intellectuel bien qu'étant écrit je crois je pense, sur le ton d'un journal que monsieur tout le monde à l'habitude de lire.

Ce livre monsieur le procureur, si vous avez le temps devant vous pour le consulter est disponible sur le site Calaméo, vous tapez Xavier Jaffré dans la barre de recherche, et vous trouverez mon livre gratuitement. Le titre est: «Les Concepts clé en main pour la France».

Vous trouverez aussi un courrier adressé au Conseil d'État dans lequel je me plains du comportement très outrancier d'un certain Nicolas Sarkozy qui me pompait sans vergogne mes idées. Peut-être que ce courrier aidera à l'enquête.

Le commissaire Thierry Galy a-t-il reçu l'ordre de me discréditer aux yeux de la

population? Et bien je n'en sais rien du tout. L'idéal serait de l'interroger pour le savoir.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET : Plainte contre les juifs du Sentier à Paris qui sont très désagréables. C'est la pègre, une pègre qui marche main dans la main avec la police nationale. A la brigade de répression à la personne 36 rue du Bastion, il y en a de ces juifs. Ils s'entendent très bien, ils sont dans la bouffonnerie permanente.

Monsieur le procureur,

Je constate que la police nationale a pactisé avec des petits juifs qui sont très loin d'être des français de souche comme vous et moi. Peut-on considérer les juifs du Sentier à Paris comme des patriotes? Moi je les perçois comme des ennemis de la France. Si cela ne dépendait que de moi monsieur le procureur, toute cette juiverie serait immédiatement déportée dans des camps de rétention en attendant une éventuelle incarcération après jugement ou expulsion vers leur pays d'origine.

Vous savez monsieur le procureur, être juif ne doit pas être considéré comme étant un passe-droit, un permis pour tourmenter les bons français catholiques comme moi vous savez. La France est une terre chrétienne et depuis le temps des rois, nous avons toléré les juifs mais nous avons en revanche assassiné nos frères protestants.

Les juifs pleurnichent tout le temps. Ils ont besoin d'une bonne correction pan-pan cul-cul. Et des beignes également. Ces juifs-là, ces juifs du Sentier qui mettent les ordinateurs de mon entreprise sous surveillance ainsi que mon téléphone, sont des pourritures. Ils sont stupides, faiblement scolarisés et consanguins incontestablement, c'est la raison pour laquelle ils sont aussi enragés.

Je respecte en revanche la véritable race juive considérée comme la véritable élite, peuple de vainqueurs et invaincus depuis la nuit des temps et qui ont réussi dans la vie: ils sont médecins, avocats, juges, psychanalystes, psychologues, politiciens, scientifiques et grands écrivains comme moi. Cette élite juive a énormément apporté à l'humanité et j'en suis pleinement conscient. D'ailleurs, ce sont les juifs et les esclaves noirs qui ont bâti les Etats Unis d'Amérique. On n'en parle pas mais c'est fait qui peut être prouvé. Il suffit d'ouvrir les yeux pour le constater.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET:

Plainte contre la préfecture de police de Paris pour association de malfaiteurs avec la pègre juive du Sentier à Paris.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le préfet et la préfecture de police de Paris pour malversations envers ma personne en complicité avec la pègre juive du Sentier à Paris.

En effet je travaille à Paris comme associé commercial d'une société d'introduction en bourse pour PME-PMI.

Mon ordinateur de bureau sur lequel je travaille est espionné et fouillé intégralement par les services de la préfecture de police de Paris. Tout est passé au crible: mes surfs sur internet, ainsi que l'envoi de mes courriels professionnels et mes écrits dans mes fichiers sur Word.

Je considère vraiment la préfecture de police de Paris comme étant la complice directe avec la pègre juive du Sentier à Paris.

Quels sont les liens entre un certain Redoine Belaouace avec la préfecture de police de Paris et la pègre juive du Sentier qui prétend vouloir s'amuser avec moi alors qu'elle cherche à piller mon entreprise, à m'empêcher de travailler et à m'éloigner du monde du travail?

C'est à vous Monsieur le procureur, d'enquêter à ce sujet.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour propos calomnieux et mensongers à mon propos.

Monsieur le procureur,

Des policiers tous intégralement corrompus et misérables du commissariat de police d'Ivry sur Seine prétendent que je suis dangereux et que j'ai besoin de prendre un traitement médicamenteux psychiatrique.

Le comble monsieur le procureur est que ces policiers ridicules et corrompus affirment aux idiots de la masse salariale parisienne et d'Ivry sur Seine que je suis un sous-marin de la police, cela revient tout le temps.

Monsieur le procureur, je pisse joyeusement sur toute la police nationale. Car franchement c'est vraiment exagéré.

J'ai un statut de chef d'entreprise, même le torche-cul de commissaire d'Ivry sur Seine place Marcel Cachin est une sous merde dégénérée par rapport à moi, vu que ce trou du cul de commissaire laisse faire les choses comme un homosexuel passif qui se fait limer l'anus, il nous prouve le commissaire qu'il n'a aucune virilité tout comme le maire Philippe Bouyssou dont le troufignard sert de vagin d'appoint pour ses partenaires sexuelles multiples. J'ai enquêté sur Philippe Bouyssou, c'est un fabuleux dépravé dont les mœurs et la boue sexuelle sont incompatibles avec la charge de maire d'une commune.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET : Plainte contre les juifs du Sentier à Paris qui gravitent régulièrement aux abords du 8 rue saint Marc à Paris.

Monsieur le procureur,

Je suis commercial et responsable des partenariats dans une société d'introduction boursière à Paris dans ce que l'on peut qualifier et appeler les beaux quartiers, qui sont hélas très mal fréquentés par des juifs de la pègre et autres corrompus suprêmes de la police nationale. Tous ces gens sont des espions industriels. Des voleurs. C'est certain que faire rimer juif et voleur ça va jaser partout mais c'est pourtant la vérité.

Je suis un français supérieur, tellement supérieur que je pisse sur le préfet de Créteil qui dit-on en coulisse, chercherait encore le bougre à vouloir me faire interner en psychiatrie car le maire Philippe Bouyssou a très peur de perdre les élections. Les municipales c'est l'année prochaine. Panique générale vous pensez bien, plein d'ivryens ont appris que le maire Philippe Bouyssou m'a fait expulser de mon logement sans jugement avec la complicité de la juge Béatrice Champeaux Renault de Créteil.

Je ne suis pas du tout aux ordres du préfet et de la préfecture. Je suis un décideur authentique, un chef, un maître. J'ai à ce propos attaqué en justice les hôpitaux de Paris, les psychiatres et ce jeune trou d'fesses de préfet de province. Histoire de leur apprendre les bonnes manières et leur communiquer une certaine vision de la France, la mienne bien entendu.

Ma société, celle dont je suis associé et non salarié a réduit sa dette. Elle est passée de 50.000€ à un peu moins de 10.000€, et cela grâce à mon travail de commercial. Les policiers d'Ivry sur Seine qui me critiquent en faisant croire à toute la police parisienne que je ne travaille pas, ne sont pas capables de créer une entreprise. Ni d'en sauver une comme le faisait jadis dans les années 80 un certain Bernard Tapie. En ce moment monsieur le procureur, je suis en train de sauver une entreprise. Ça marche. Je n'ai pas de salaire encore pour le moment, mais lorsqu'elle prendra de la puissance effectivement je serai très bien rémunéré. Il est urgent de faire taire ces petits flics qui influencent les petites merdes d'employés de

bureau autour de mon entreprise. En effet cela est extrêmement préjudiciable pour ma réputation d'entrepreneur.

J'ai pour ambition de lancer un journal en ligne d'actualités et une agence de publicité. Je suis très ambitieux pour mes bientôt 58 ans. C'est certain que la pègre juive et la racaille policière vont pleurer quand ils apprendront la nouvelle.

J'aurai ainsi un très bon salaire à vie à la retraite. Un écrivain ça travaille tout le temps.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET : Plainte contre les juifs du Sentier à Paris qui gravitent régulièrement aux abords du 8 rue saint Marc à Paris.

Monsieur le procureur,

Je suis commercial et responsable des partenariats dans une société d'introduction boursière à Paris dans ce que l'on peut qualifier et appeler les beaux quartiers, qui sont hélas très mal fréquentés par des juifs de la pègre et autres corrompus suprêmes de la police nationale. Tous ces gens sont des espions industriels. Des voleurs. C'est certain que faire rimer juif et voleur ça va jaser partout mais c'est pourtant la vérité.

Je suis un français supérieur, tellement supérieur que je pisse sur le préfet de Créteil qui dit-on en coulisse, chercherait encore le bougre à vouloir me faire interner en psychiatrie car le maire Philippe Bouyssou a très peur de perdre les élections. Les municipales c'est l'année prochaine. Panique générale vous pensez bien, plein d'ivryens ont appris que le maire Philippe Bouyssou m'a fait expulser de mon logement sans jugement avec la complicité de la juge Béatrice Champeaux Renault de Créteil.

Je ne suis pas du tout aux ordres du préfet et de la préfecture. Je suis un décideur authentique, un chef, un maître. J'ai à ce propos attaqué en justice les hôpitaux de Paris, les psychiatres et ce jeune trou d'fesses de préfet de province. Histoire de leur apprendre les bonnes manières et leur communiquer une certaine vision de la France, la mienne bien entendu.

Ma société, celle dont je suis associé et non salarié a réduit sa dette. Elle est passée de 50.000€ à un peu moins de 10.000€, et cela grâce à mon travail de commercial. Les policiers d'Ivry sur Seine qui me critiquent en faisant croire à toute la police parisienne que je ne travaille pas, ne sont pas capables de créer une entreprise. Ni d'en sauver une comme le faisait jadis dans les années 80 un certain Bernard Tapie. En ce moment monsieur le procureur, je suis en train de sauver une entreprise. Ça marche. Je n'ai pas de salaire encore pour le moment, mais lorsqu'elle prendra de la puissance effectivement je serai très bien rémunéré.

Il est urgent de faire taire ces petits flics qui influencent les petites merdes d'employés de bureau autour de mon entreprise. En effet cela est extrêmement préjudiciable pour ma réputation d'entrepreneur.

J'ai pour ambition de lancer un journal en ligne d'actualités et une agence de publicité. Je suis très ambitieux pour mes bientôt 58 ans. C'est certain que la pègre juive et la racaille policière vont pleurer quand ils apprendront la nouvelle.

J'aurai ainsi un très bon salaire à vie à la retraite. Un écrivain ça travaille tout le temps.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre des policiers de bureau du commissariat de police d'Ivry sur Seine pour complot et propos mensongers à mon sujet.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre les policiers de bureau du commissariat de police d'Ivry sur Seine pour complot et propos mensongers à mon sujet.

Ces sales policiers pseudos français assez proches de l'Algérie m'accusent d'avoir commandité l'assassinat de l'un des leurs: une pourriture de leur espèce.

Bien. Je veux rencontrer ces enfants de putains de la police nationale qui m'accusent de tels faits. Enfants de putains est le terme exact à utiliser contre ces sales homosexuels comme le vieux pédé de maire de Philippe Bouyssou qui a une sale tête d'arabe. Il fait arabe Bouyssou, sa mère a certainement fait cocu son mari en baisant avec un algérien ou un marocain ce qui a donné naissance à ce vilain mulâtre d'Algériens de Philippe Bouyssou.

On a de la flicaille d'Ivry sur Seine qui m'accusent d'avoir commandité l'assassinat de deux enfourés de sales flics avec le concours de la DGSE à qui j'aurais donné l'ordre donc de buter ces deux ripoux.

Elle attend quoi la vieille putain décati de juge Béatrice Champeaux Renault du tribunal judiciaire de Créteil pour me mettre en examen pour avoir assassiné deux bâtards de la police nationale?

Cela fait des années que ça dure ce cinéma-là. Si la juge Béatrice Champeaux Renault n'est pas une vieille putain qui fait le tapin qu'est-elle donc?

Si la justice n'est pas capable de faire taire ces flics ripoux je vais m'en charger moi-même.

La police nationale c'est vraiment de la merde. On a une putain de bordel de police de merde qui pactise avec la pègre juive. Je suis en droit de prendre un Python 357 et d'ouvrir le feu sur le commissariat de police d'Ivry sur Seine et dans le Sentier à Paris pour calmer définitivement toute cette racaille qui marche avec l'Algérie.

Mon père a fait la guerre d'Algérie contre les algériens dans l'armée française. Mon père

était un bon français, rien à voir avec ces salopes de communistes d'Ivry sur Seine. Rien à voir non plus avec ces enculés de flics ripoux d'Ivry qui ont tous peur de venir m'affronter parce que je tabasse les flics ripoux moi. Je suis ancien garde du corps, 1,83m pour environ 120kg. Même la bac je lui défonce sa gueule.

Vous êtes au courant monsieur le procureur? La bac d'Ivry s'est fait repassée par des petits voyous de la cité Pierre Curie. Vous imaginez ce qui va se passer si l'homme de référence que je suis décide de boxer tous ces pédés de la place Marcel Cachin? Ils n'ont pas de couilles au cul les flics. C'est la raison pour laquelle ces sales ripoux m'ont placé illégalement en garde à vue en avril 2018 pour m'expulser de mon logement de peur d'être tués, ce sont tous des tapettes comme la tapette de maire d'Ivry Philippe Bouyssou. Je les aurai tous tué ces fils de putains. Ce sont tous des fils de putains dans ce commissariat. J'assume tous mes écrits. Oui tous mes écrits sont assumés. l'Algérie de mes fesses ne passera pas par moi. Si j'étais premier ministre ou président de la république j'aurais bombardé la ville d'Alger pour apprendre à ces putains d'arabes qu'ils sont indésirables chez nous en France et ce serait la re migration d'office. Les algériens veulent coloniser la France. Les flics français chient dans leur froc devant les algériens mais jouent les caïds devant les russes ces trous de balle pour déclencher la 3e guerre mondiale.

Rappel des faits monsieur le procureur: Plainte contre des policiers de bureau du commissariat de police d'Ivry sur Seine pour complot et propos mensongers à mon sujet.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou pour internement psychiatrique abusif en février 2019.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le maire Philippe Bouyssou d'Ivry sur Seine pour internement psychiatrique abusif en février 2019, parce que je vivais dans un squat à Ivry rue Moïse et que j'aurais tenu devant la mairie des propos de désapprobation. Je ne savais pas que de tenir des propos de désapprobation vis à vis des communistes était interdit.

A l'hôpital psychiatrique Paul Brousse de Villejuif, un docteur psychiatre à mon arrivée m'a informé que j'ai été interné sur arrêté préfectoral, cela pour ne pas dire par le maire Philippe Bouyssou.

Cela s'appelle une guerre masquée. Si c'était le préfet, celui-ci se serait empressé de signer de son vrai nom et de sa véritable fonction: le préfet de l'époque était le gros porc Laurent Prevost.

Le maire d'Ivry Philippe Bouyssou est un véritable pervers en matière de police et de sécurité.

Le préjudice est très grave, en effet mon chien Bilbo a été euthanasié à cause de ce vieux sodomite inverti de paillasson passif de maire qui tend sa croupe pour se faire défoncer car c'est un homme-femme, et j'ai perdu un emploi. Vraiment les internements abusifs c'est non seulement une belle connerie, mais c'est aussi un très bon motif pour sortir un fusil à pompe et tirer sur les flics, c'est tout ce qu'ils méritent. Faire les cadors devant les français et les expulser illégalement sans jugement comme ça été mon cas, ça ils sont champions les tarlouzes de flics, mais devant les arabes tous les flics de merde sont en train de chier dans leur froc. Si je les en face de moi les flics je leur crache à la gueule ces sales pédérastes comme le maire Philippe Bouyssou. Mieux, je vais les boxer à pleine puissance à Ivry sur Seine. Vous savez Monsieur le procureur, les flics, ouais les flics, ceux qui ont l'air baraqués, ce sont des tapettes. Ce sont des chichiteux musclés pour rien, parce que dans la réalité ils chient tous dans leur froc devant un petit arabe de banlieue.

Les flics d'Ivry monsieur le procureur, pédés et enculés ils sont nés, pédés et enculés ils sont, et pédés et enculés ils resteront tous je vous prie de me croire sur parole. Moi j'ai des grosses couilles de français greffées au cul, je suis un patriote, pas une fiotte réformé P4.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M.Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Monsieur le procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal
75017 Paris

OBJET:

Plainte contre le juge d'instruction corrompu Laurence Lazerges pour avoir commandité mon internement en psychiatrie via l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris où j'ai passé une nuit en observation, suite à des articles la concernant sur mon portail d'informations où j'expliquais sa corruption et ses mœurs sexuelles que j'ai jugé dépravés. Elle a utilisé pour cela le gardien de la paix monsieur Maille le 29 juin 2018 à 14h30. Normalement on ne va jamais en garde à vue pour ce genre de délit de presse ni même en psychiatrie.

Monsieur le procureur,

Monsieur Maille m'a convoqué à la brigade de répression à la personne au 36 rue du Bastion à Paris et a osé me forcer à retirer sous ses yeux les articles mis en ligne sur mon portail d'informations concernant le juge d'instruction corrompu Laurence Lazerges, et m'a placé en garde à vue, ce qui est tout à fait extraordinaire pour des faits de presse. **Il était tout à fait illégal de la part de Monsieur Maille de m'obliger à retirer mes articles concernant ce juge d'instruction.** Seule une décision de justice peut l'ordonner. Si la juge d'instruction corrompu Laurence Lazerges n'avait rien à se reprocher elle n'aurait jamais commandité ma garde à vue puis un internement en psychiatrie qui a échoué lamentablement.

Dans toute cette affaire, la juge Béatrice Champeaux Renault du parquet de Créteil, serait complice avec la juge Laurence Lazerges pour me faire interner afin de m'empêcher de retourner à Ivry sur Seine. Tout a été conçu pour m'empêcher par tous les moyens de retrouver mon logement, je cherchais à contacter la directrice de l'OPH d'Ivry. Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le juge d'instruction corrompu Laurence Lazerges pour avoir commandité mon internement en psychiatrie via l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris où j'ai passé une nuit en observation, suite à des articles la concernant sur mon portail d'informations où j'expliquais sa corruption et ses mœurs sexuelles que j'ai jugé dépravés. Elle a utilisé pour cela le gardien de la paix monsieur Maille le 29 juin 2018 à 14h30. Normalement on ne va jamais en garde à vue pour ce genre de délit de presse ni même en psychiatrie.

Monsieur le procureur,

Monsieur Maille m'a convoqué à la brigade de répression à la personne au 36 rue du Bastion à Paris et a osé me forcer à retirer sous ses yeux les articles mis en ligne sur mon portail d'informations concernant le juge d'instruction corrompu Laurence Lazerges, et m'a placé en garde à vue, ce qui est tout à fait extraordinaire pour des faits de presse. **Il était tout à fait illégal de la part de Monsieur Maille de m'obliger à retirer mes articles concernant ce juge d'instruction.** Seule une décision de justice peut l'ordonner. Si la juge d'instruction corrompu Laurence Lazerges n'avait rien à se reprocher elle n'aurait jamais commandité ma garde à vue puis un internement en psychiatrie qui a échoué lamentablement.

Dans toute cette affaire, la juge Béatrice Champeaux Renault du parquet de Créteil, serait complice avec la juge Laurence Lazerges pour me faire interner afin de m'empêcher de retourner à Ivry sur Seine. Tout a été conçu pour m'empêcher par tous les moyens de retrouver mon logement, je cherchais à contacter la directrice de l'OPH d'Ivry.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le tribunal d'instance d'Ivry sur Seine pour une forme de déni de justice en 2007, voire de jugement ou de décision de justice truquée. Avec expulsion locative illégale. L'objectif a été d'attaquer ma mère pour pouvoir m'atteindre. J'étais en conflit avec le maire Pierre Gosnat qui a tout commandité.

Monsieur le procureur,

Tout à commencé avec Pierre Gosnat maire d'Ivry sur Seine qui a voulu faire expulser illégalement ma mère de son logement, afin de m'atteindre personnellement, car je vivais chez elle.

En 2007, le tribunal d'instance d'Ivry sur Seine a déclaré ma mère Thérèse Jaffré expulsable à tort de son logement alors qu'elle avait 72 ans. Et à cette époque, à partir de 70 ans, un homme ou une femme ne pouvait plus être expulsé de son logement.

Le magistrat qui a violé la loi porterait il le nom de Béatrice Champeaux Renault? Il faudrait effectuer des recherches sur ce magistrat, qui officiait jadis au tribunal d'instance d'Ivry, juste à côté du commissariat de police. En effet à partir de cette ordonnance de référé, le directeur de l'OPH d'Ivry qui s'appelait Alain Kahan a violé la loi en décidant d'une rupture de bail franchement abusive, d'autant qu'il connaissait parfaitement la loi et qu'il a obéi au maire ivrogne Pierre Gosnat qui était une sacrée crapule.

Béatrice Champeaux Renault est soupçonnée d'être le cerveau de mon expulsion locative illégale en avril 2018. Elle aurait agi en intelligence avec l'huissier corrompu Samuel Ardiot de la SCP Fortunati. Et bien entendu avec la complicité du commissariat de police d'Ivry sur Seine et les services de la préfecture.

Je tiens à préciser qu'à cette époque que je faisais la police à la place de Thierry Rosset, un élu voyou qui percevait des pots de vin de la part des patrons de bar pour des permissions d'ouvertures nocturnes.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET: plainte contre une gardienne d'immeuble de la Coop Ivry pour un éventuel détournement de courrier postal entre novembre 2018 et février 2019.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre la gardienne d'immeuble de la Coop Ivry qui travaillait jadis dans la cité Pierre Curie, pour détournement de mes courriers, envoyés à la directrice de l'OPH d'Ivry entre 2018 et 2019, courriers destinés à la récupération de mon logement.

Il est à souligner que cette gardienne d'immeuble possède un badge qui lui donne accès à tous les sites sensibles de la Coop Ivry, c'est à dire potentiellement au service administratif et peut-être comptables et financiers.

J'ai le sentiment de plus en plus évident que cette gardienne travaille très clandestinement pour le compte du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou et même sans aucun doute pour le compte de la police nationale : le commissariat de police d'Ivry sur Seine Place Marcel Cachin.

Il est à rappeler que l'OPH d'Ivry-Coop Ivry, n'a strictement aucun lien avec la mairie d'Ivry sur Seine. Ce sont deux organismes parfaitement distincts. Les élus communistes qui sont tous des corrompus suprêmes font le mélange des genres. Ce qui veut dire que le maire homosexuel Philippe Bouyssou n'avait pas du tout le droit de m'expulser de mon logement, car il n'a aucun pouvoir sur la Coop Ivry. Philippe Bouyssou est un parfait truand avec la mainmise sur la Coop Ivry logements sociaux, ainsi que sur les associations très largement subventionnées par la mairie communiste, lesquelles associations font de la propagande pour le parti communiste.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
2024Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour violation de la correspondance, concernant des courriels, des courriers électroniques.

Monsieur le procureur,

J'ai appris de source certaine que des policiers corrompus du commissariat de police d'Ivry sur Seine étaient en train de recopier des courriels envoyés à moi-même dans le but de me discréditer et même de me faire interner en psychiatrie. Ce commissariat de police place Marcel Cachin est très coutumier de ce genre d'activité. En effet, ces malfaiteurs de la police ont osé utiliser mes paroles prononcées en janvier 2019 devant la mairie d'Ivry que j'ai prononcé effectivement et je le reconnais, des paroles de désapprobation concernant le dictateur Philippe Bouyssou maire homosexuel d'Ivry sur Seine. La police a utilisé le micro d'ambiance de mon téléphone pour m'enregistrer et utiliser cet enregistrement devant un expert psychiatre acheté, venu s'entretenir avec moi durant ma garde à vue, cela afin de me faire interner à l'hôpital Paul Brousse de Villejuif où je suis resté cinq mois au total. Je précise que j'ai refusé de m'entretenir avec cet expert psychiatre et qu'il a signé le bon quand même pour me faire interner. Une fois hospitalisé à l'hôpital Paul Brousse de Villejuif, l'objectif du docteur psychiatre Catherine Martelli était que je ne puisse pas retourner sur Ivry sur Seine et contacter l'OPH afin de récupérer mon logement au 1 impasse Hoche, 7e étage porte 73. C'est absolument terrible ce que la police d'Ivry sur Seine m'a fait en utilisant crapuleusement le micro d'ambiance de mon téléphone cellulaire pour me faire interner en psychiatrie. Le résultat est que j'ai définitivement perdu mon logement. Le docteur Catherine Martelli était en contact très étroit avec le maire Philippe Bouyssou et le commissariat de police d'Ivry sur Seine dont elle recevait les consignes. Ce docteur psychiatre savait parfaitement que j'étais tout à fait normal et ce médecin acheté a violé le serment d'Hippocrate.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le préfet Laurent Prevost pour internement psychiatrique abusif en 2019. Je porte plainte tardivement car j'étais durant trois ans sous neuroleptiques très lourds.

Monsieur le procureur,

Voici l'exposé des faits pour lesquels je porte plainte.

Exposé des faits:

Alors que je me promenais librement à Ivry sur Seine et que je m'apprêtais à rejoindre mon squat situé dans la rue Moïse, j'ai été un soir de février 2019 intercepté par une patrouille de police qui a prétendu à tort, que j'étais interdit de séjour à Ivry sur Seine, et j'ai ainsi été placé en rétention administrative durant toute la nuit. **On m'a informé que j'avais l'interdiction absolue de m'approcher du maire Philippe Bouyssou et du commandant de police corrompu Régis Orsini.** J'étais donc selon la police encore sous contrôle judiciaire alors qu'il n'en était rien. Tout était truqué.

Il s'agissait d'un contrôle judiciaire ordonné par la juge corrompue Béatrice Champeaux Renault du tribunal judiciaire de Créteil. Elle a exercé aussi au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine. Elle connaît très bien tous les policiers d'Ivry, un copinage bien entendu en faveur du maire homosexuel Philippe Bouyssou.

Le préfet Laurent Prévost de l'époque fait parti du traquenard, et je demande sa mise sous écrou sans le moindre délai afin qu'il nous raconte ses liens avec le maire communiste d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou. Sont-ils de la même loge maçonnique ? Le préfet Laurent Prévost a-t-il été payé une forte somme d'argent par le maire communiste d'Ivry pour me nuire ?

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

OBJET:

Plainte contre le préfet Laurent Prevost pour internement psychiatrique abusif en 2019. Je porte plainte tardivement car j'étais durant trois ans sous neuroleptiques très lourds.

Monsieur le Ministre,
Voici l'exposé des faits.

Exposé des faits:

Alors que je me promenais librement à Ivry sur Seine et que je m'apprêtais à rejoindre mon squat situé dans la rue Moïse, j'ai été un soir de février 2019 intercepté par une patrouille de police qui a prétendu à tort, que j'étais interdit de séjour à Ivry sur Seine et j'ai ainsi été placé en rétention administrative durant toute la nuit. **On m'a informé que j'avais l'interdiction absolue de m'approcher du maire Philippe Bouyssou et du commandant de police corrompu Régis Orsini.** J'étais donc selon la police encore sous contrôle judiciaire alors qu'il n'en était rien. Tout était truqué.

Il s'agissait d'un contrôle judiciaire ordonné par la juge corrompue Béatrice Champeaux Renault du tribunal judiciaire de Créteil. Elle a exercé aussi au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine. Elle connaît très bien tous les policiers d'Ivry, un copinage bien entendu en faveur du maire homosexuel Philippe Bouyssou.

Le préfet Laurent Prevost de l'époque fait parti du traquenard, et je demande sa mise sous écrou sans le moindre délai afin qu'il nous raconte ses liens avec le maire communiste d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou. Sont-ils de la même loge maçonnique ? Le préfet Laurent Prevost a-t-il été payé une forte somme d'argent par le maire communiste d'Ivry pour me nuire ?

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du Tribunal
75017 Paris

OBJET:

Plainte contre le préfet Laurent Prevost pour internement psychiatrique abusif en 2019. Je porte plainte tardivement car j'étais durant trois ans sous neuroleptiques très lourds.

Monsieur le procureur,

Voici l'exposé des faits pour lesquels je porte plainte.

Exposé des faits:

Alors que je me promenais librement à Ivry sur Seine et que je m'apprêtais à rejoindre mon squat situé dans la rue Moïse, j'ai été un soir de février 2019 intercepté par une patrouille de police qui a prétendu à tort, que j'étais interdit de séjour à Ivry sur Seine et j'ai ainsi été placé en rétention administrative durant toute la nuit. **On m'a informé que j'avais l'interdiction absolue de m'approcher du maire Philippe Bouyssou et du commandant de police corrompu Régis Orsini.** J'étais donc selon la police encore sous contrôle judiciaire alors qu'il n'en était rien. Tout était truqué.

Il s'agissait d'un contrôle judiciaire ordonné par la juge corrompue Béatrice Champeaux Renault du tribunal judiciaire de Créteil. Elle a exercé aussi au tribunal d'instance d'Ivry sur Seine. Elle connaît très bien tous les policiers d'Ivry, un copinage bien entendu en faveur du maire homosexuel Philippe Bouyssou.

Le préfet Laurent Prévost de l'époque fait parti du traquenard, et je demande sa mise sous écrou sans le moindre délai afin qu'il nous raconte ses liens avec le maire communiste d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou. Sont-ils de la même loge maçonnique ? Le préfet Laurent Prévost a-t-il été payé une forte somme d'argent par le maire communiste d'Ivry pour me nuire ?

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le parti communiste français d'Ivry sur Seine pour complot contre ma personne.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le parti communiste français dans toute sa globalité pour complot contre ma personne. En effet les communistes n'aiment pas les citoyens qui font appel à la justice contre eux, et ils se comportent comme une mafia au sens propre du terme. Pierre Gosnat maire alcoolique d'Ivry a utilisé tous ses réseaux de la CGT et du parti communiste d'Ile de France pour me diaboliser et m'empêcher de travailler dans toute la région parisienne. La police s'est également rendue complice de cette diabolisation de ma personne. Le personnel de police de la préfecture de Créteil a été incontestablement acheté par les communistes pour me nuire, parce que j'ai fait arrêter deux fois par la police pour voie de fait le maire d'Ivry Pierre Gosnat pour voie de fait sur la personne de ma mère Thérèse Jaffré en 1999 par l'intermédiaire de salariés de la mairie d'Ivry durant mon absence.

Depuis la mort de Pierre Gosnat, le harcèlement moral et l'espionnage industriel dont je suis victime se poursuit avec le sodomite Philippe Bouyssou, qui utilise contre moi des africains et des arabes pour me harceler moralement et quotidiennement jusqu'à proximité de mon logement quand j'habitais encore au 1 impasse Hoche 7e étage porte 73. Disons que ces chômeurs de noirs et d'arabes me harcelaient jour et nuit et espionnaient également mes surfs sur internet. Comment je le sais? Parce que je ne suis pas un imbécile, ces étrangers dans mon immeuble parlaient assez fort pour que je puisse les entendre. Et les murs en HLM ne sont pas épais, ce sont des constructions faites sans soins pour les salauds de pauvres, donc au rabais, des logements sociaux avec le minimum de confort. Rien à voir avec le privé ou le bourgeois peut baiser sa femme et la faire jouir sans que ses voisins le sachent.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94271 Le Kremlin Bicêtre

Vitry le 9 avril 2025

Procureur de la république
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du Tribunal
75017 Paris

OBJET:

Plainte contre la préfecture de police de Paris pour espionnage industriel et nuisances de toutes sortes.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre la malveillance permanente de la préfecture de police de Paris pour nuisances et espionnage permanent de mes courriels et de ma ligne téléphonique et de ma vie privée par l'intermédiaire d'un logiciel espion que l'on peut qualifier de très sophistiqué car totalement indétectable.

Il est tout à fait évident que l'on a placé dans mon téléphone un véritable mouchard que normalement possèdent soit la DGSI, soit la brigade des stupéfiants. Il se pourrait bien que je sois attaqué par des pourritures de flics qui font du trafic au 36 quai des Orfèvres à Paris. J'y suis allé une fois avec mon amie, ma compagne Lyne Jourdan pour aller les voir pour évoquer un trafic chez nous, et visiblement ces salopards se moquaient de moi.

A titre d'information, à chaque fois que je me rends près de la cathédrale Notre-Dame, j'essuie tout le temps des remarques déplacées et des moqueries de la part de ces fonctionnaires de police défroqués quand ce ne sont pas des menaces.

Et bien entendu, ces crapules font tout cela à bonne distance pour que je ne les vois pas, mais suffisamment fort pour que je les entende.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET :

Il ne s'agit pas d'une plainte mais d'un rapport d'observation très troublant effectué dans le métro Mairie d'Ivry ligne 7.

Monsieur le procureur,

Comme vous le savez, je suis victime d'un harcèlement en réseau dans toute la région Ile de France et sans doute je pense aussi, en province. Je fais un signalement d'individus considérés comme éventuellement officiers de police, qui étaient présents dans le local de la station de métro Mairie d'Ivry ligne 7, au-dessus des voies ferrées ce samedi 5 avril 2025. Ces policiers présumés étaient en train de me regarder derrière la grande vitre, de me fixer semble-t-il du regard de façon que je qualifie de provocante. J'étais sur le quai de départ, juste en face d'eux plus ou moins. Je pense que ce sont sans doute les harceleurs de la police qui gangrènent tout le réseau du métro parisien ainsi que le réseau RER-SNCF. En me rapprochant du local pour mieux les voir car j'ai une petite myopie, l'un d'eux s'est semble-t-il caché.

Les troubles constatés en question ont eu lieu ce samedi 5 avril 2025 à 20 heures, station Mairie d'Ivry ligne 7. Ces policiers présumés étaient très nerveux, ils semblaient piaffer sur place de l'autre côté de la vitre. Les plaintes que je vous envoie au tribunal semblent beaucoup perturber ces individus à la fois des policiers et aussi sans aucun doute des cégétistes.

Pourriez-vous monsieur le procureur, éventuellement faire une enquête rapide sur ces hommes? Peut-être que je me fais des idées aussi et que finalement il n'y a absolument rien de grave. Mais bon, en raison de la gravité des faits dont je suis victime, ces hommes pourraient peut-être nous fournir des informations intéressantes.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre une puissance occulte qui pratique contre moi une surveillance électronique tout à fait illégale, sur décision d'après déduction de la part de hauts cadres de la police nationale dans la préfecture de Créteil. Une enquête s'impose.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre une puissance occulte qui parvient à merveille à manipuler psychologiquement des imbéciles heureux dans toute la région Île de France pour les conduire à me surveiller et à m'espionner, et même d'oser s'approcher du pavillon dans lequel je réside à Vitry sur Seine. En fait, ils ne sont sans doute pas aussi nombreux que cela, mais ils font un tel raffut que j'ai l'impression qu'ils sont des centaines de milliers. Dans tous les cas, il n'est pas normal du tout que des jeunes homosexuels s'intéressent à moi. **Je suis parfaitement généré et parfaitement orienté** et tout le monde le sait. Je suis tout le contraire d'une fiotte. Je suis en ce moment même espionné en permanence par des fiottes. Et cela tombe bien nous avons le maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou qui est une fiotte de première absolument incroyable, un grand adepte de la sodomie à plusieurs, les mœurs de cet homme-femme LGBT femme à barbe, est bien le résultat du lavage de cerveau organisé par des pervers de la franc-maçonnerie. Quand je dis femme à barbe pour Philippe Bouyssou, ce terme n'est pas exagéré concernant ce LGBT dégénéré. En effet, il s'agit d'un grand sodomite devant l'Éternel, c'est un féminin puisqu'il se comporte comme une femme sexuellement en prenant des phallus dans son rectum qui lui sert de vagin d'appoint. Nous avons là un spécimen d'un pur passif comme une femme durant la saillie. Philippe Bouyssou est un féminin très fragile de la tête, qui pense comme une femme, a peur comme une femme, gigote comme une femme, se met à pleurer comme une femme, a un comportement extraordinairement déviant sur le plan sexuel puisse qu'il est une femme. Et paradoxe absolument étonnant cette «femme» porte une barbe et à une calvitie tout à fait sidérante. Il n'a rien d'un efféminé à première vue et pourtant Philippe Bouyssou est un hypersensible d'une féminité exacerbée qui parle avec une voix «d'homme» avec un regard et des yeux aussi pervers, lubriques que concupiscent, à se demander quel est le nom du dealer qui l'approvisionne en cocaïne

avec l'étrange joie de vivre qui l'accompagne. Parce que Philippe Bouyssou, sur certaines photos de lui sur internet grâce à Google, on peut penser et à raison quand voit sa tête et ses yeux, qu'il est un sacré toxicomane à la mine profondément réjoui. Devant le juge, ce sera le grand flash pour lui, assurément.

Rappel des faits: je porte plainte contre une puissance occulte qui pratique une surveillance électronique massive et invasive contre ma personne ayant pour épiscentre la préfecture du Val de Marne. Philippe Bouyssou maire corrompu d'Ivry sur Seine donne des ordres à la police pour me nuire. Il l'a fait déjà contre moi en avril 2018 pour mon expulsion illégale sans jugement, en février 2019 pour mon internement truqué tout aussi illégal, et en janvier 2025 en utilisant pour me chasser du gymnase où avait lieu la cérémonie du nouvel an, en utilisant donc deux gros connards de flics ripoux sans aucune testostérone pour me chasser des lieux.

Philippe Bouyssou, c'est une fiotte, ce n'est pas du tout un leader comme moi.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte pour trafic d'influence de la part du maire d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou et de ses adjoints.

Monsieur le procureur,

Il y a un problème majeur à Ivry-sur-Seine, c'est la franc-maçonnerie présente massivement. Les élus communistes sont des satanistes, d'authentiques adorateurs de Lucifer, Satan et de Belzébuth. Je sais ce qui se passe notamment en matière de pédophilie. Ils sont tous pourris.

Voyez-vous monsieur le procureur, je suis un homme très tolérant. Je suis attaché à la liberté de culte et à la liberté d'expression y compris pour les jeunes nazis qui sont odieusement bâillonnés.

Donc je suis très tolérant en matière de croyances religieuses. On peut vénérer Dieu ou même Satan, je m'en fiche complètement.

Seulement quand la croyance au diable entraîne des élus communistes à se comporter de façon perfide et diabolique envers les français et envers moi plus particulièrement, je dénonce un délit que je qualifie de trafic d'influence. Je pense monsieur le procureur que vous êtes tout à fait d'accord avec moi.

Il est vraiment temps d'envoyer tout ce joli monde devant les tribunaux et après jugement de les faire incarcérer et d'en envoyer quelques-uns au moins en observation dans un hôpital psychiatrique pour savoir à quels genres de pervers nous avons à faire et si éventuellement ils peuvent être soigner par des neuroleptiques. Une castration chimique pour les pédophiles et du bromure trois fois par jour pour le vilain sodomite Philippe Bouyssou dont la perversion sexuelle, la libido tourmentée, les mœurs de dépravé et la boue sexuelle de ce cochon de LGBT sont totalement et rigoureusement incompatibles avec la fonction d' élu dit de la république. Il est urgent que ce sale porc, car ce n'est qu'un vieux cochon dégoûtant, il est urgent donc que ce démon de la sainte Bible aille se faire soigner par des médecins compétents qui vont lui apprendre à se réconcilier avec lui-même et lui apprendre enfin à aimer les femmes avec leurs atouts destinés quel que soit leur âge à attirer les hommes, que ces femmes ressemblent à des mannequins de podium ou à des femmes fortes que l'on appelle trivialement les mannequins de chez Olida, la

marque de la bonne vieille charcuterie française. Ah ces braves femmes avec leurs rondeurs et l'effet pullman quand on est sur elles durant la saillie sur la couche. Ce vieux sodomite sataniste homosexuel inverti de maire d'Ivry Philippe Bouyssou devrait s'y mettre au moins une fois dans sa vie; ça va le guérir de sa libido homosexuelle tourmentée diabolique et tout aussi infernale qui le cantonne à un rôle de passif, car oui c'est un passif, un paillason qui ne se respecte plus depuis belle lurette puisque tout le monde sauf les trains lui sont passer dessus.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le maire Philippe Bouyssou d'Ivry sur Seine, pour harcèlement moral à 4h23 du matin le vendredi 3 avril 2025.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre la présence d'appariteurs présents aux abords de mon pavillon ce vendredi 3 avril 2025 à 4h23 du matin.

Je suppose au timbre de leurs voix qu'il s'agit de jeunes mineurs.

Alors voilà, ces individus disent à mon propos que je n'ai pas l'air de m'inquiéter, que je me fiche de ce que l'on peut dire à mon sujet, cela en raison des plaintes que je rédige depuis le logiciel ColorNote de mon téléphone portable, logiciel de traitement de texte auquel ces délinquants chevronnés ont accès avec des logiciels espions avec la complicité du commissariat de police d'Ivry sur Seine. Je pense que ces appariteurs qui cherchent à me faire peur pour me ralentir, sont envoyés par le maire d'Ivry Philippe Bouyssou. Il est à souligner que ce maire corrompu est un multirécidiviste, en effet il me fait harceler ainsi depuis au moins septembre 2023. Mais en septembre 2023 c'était beaucoup plus agressif.

Ces mêmes appariteurs tentent de brouiller les pistes concernant leur présence en faisant croire qu'ils seraient des juifs. Il est vrai il faut le reconnaître que les juifs utilisent les mêmes méthodes de harcèlement moral que les communistes.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET: Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour mise sur écoute de mon téléphone cellulaire.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine pour mise sur écoute permanente de mon téléphone cellulaire. De plus ces corrompus de pseudos policiers ont donné à tous les indics et à tous les voyous ainsi qu'aux collégiens arabes et noirs, des anti français car je suis de droite et même d'extrême droite, donc des corrompus de policiers achetés par la racaille communiste me mettent sur écoute et enregistrent mon quotidien sur pistes numériques. Le commissariat de police d'Ivry sur Seine a des intentions très malsaines vis à vis de moi dans l'utilisation de ces pistes numériques contenant mes conversations.

La police nationale chercherait elle à voler mes travaux? Mes idées? Et bien d'autres choses encore?

Il est à souligner et à rappeler que les enfants de putains du commissariat de police d'Ivry sur Seine vivent de tous les trafics y compris de stupéfiants. Si l'IGS faisait son job, ces sales ripoux d'Ivry auraient été jugés, condamnés et enfin révoqués. Surtout lorsque l'on sait qu'ils sont impliqués dans des histoires assez sordides de pédophilie.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre la police nationale pour surveillance électronique illégale, pillage de données personnelles en vue de les revendre et collaboration avec une éventuelle puissance étrangère.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre toute la police nationale pour la surveillance téléphonique dont je suis victime. Il paraît que je serais comparé à un Go Fast. Ce serait ce que certains policiers au sens large feraient croire à des mineurs qui m'espionnent avec des logiciels espions. Bonjour la pédophilie de la part de la police et des parents de ces jeunes encore mineurs. En parlant de pédophilie, celle-ci semble être un rituel quotidien chez les communistes dont certains élus ne s'en cache pas du tout. D'autant qu'ils appartenaient à des loges maçonniques dans lesquels les accouplements sexuels entre adultes et enfants étaient des activités très courantes.

Il semblerait bien que l'on cherche à me faire rendre coupable d'un trafic de stupéfiants, ou d'autre chose, comme par exemple de préparer un attentat terroriste. Ce ne serait finalement pas la première fois. Entre 1998 et 1999 alors que j'étais attaqué par des voyous de rue et des satanés migrants d'Algérie, de sérieuses rumeurs circulaient sur mon compte, dont celle-ci: vol d'un stock de drogue. Cette rumeur colportée sur mon compte à durée longtemps.

Cette rumeur, cette accusation provient incontestablement du commissariat de police d'Ivry sur Seine et peut être aussi sans doute de Thierry Rosset qui était à l'époque adjoint au maire à la sécurité et qui percevait des pots de vin.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le parti communiste d'Ivry et le commissariat de police d'Ivry sur Seine.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine et contre le parti communiste pour avoir fait croire que je ne prenais pas soin de ma famille. Je tiens à signaler que depuis que j'ai été attaqué par une puissance occulte, matérialisée par ce que l'on appelle les migrants algériens venus de partout et surtout d'Algérie, j'ai dû organiser moi-même des patrouilles de police pour me protéger et faire arrêter ces malfaiteurs. J'assurais ma sécurité chaque jour moi-même. Comme j'étais physiquement dissuasif, ils ont voulu s'attaquer à ma mère. J'ai donc depuis 1999 à 2014 assuré la sécurité physique de ma mère chaque jour jusqu'à son décès en avril 2014. Durant toutes ces années ma mère n'a jamais pu faire ce qu'elle voulait toute seule. Il lui fallait un accompagnement constant et permanent pour qu'elle ne soit pas assassinée.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre les communautés juives de la région parisienne.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre des parasites de la race élu juive, laquelle se sentant tellement puissante, qu'elle se croit obligée d'espionner la vie privée d'un français catholique comme moi. Peut-on considérer les juifs comme des français monsieur le procureur? Et bien moi non, je ne considère pas les juifs comme des français. D'ailleurs je ne suis pas le seul à penser ainsi, en effet un certain ministre qui s'appelait Raymond Barre pensait tout à fait exactement comme moi à propos des juifs qu'ils n'étaient pas des français. On parle partout d'antisémitisme, mais si de pareils sentiments existent chez nous autres français, c'est bien d'abord que c'est de la faute des juifs eux-mêmes qui sont très haineux vis à vis de nous autres chrétiens catholiques, je suis catholique.

Les juifs il fut un temps avaient tous la gueule enfarinée comme des espère-cuits toujours affamés. Ces gens-là ne sont pas du tout comme vous et moi, ils sont toujours en train de s'occuper des affaires des autres. Notez bien monsieur le procureur que je n'ai jamais rien eu de particulier contre les juifs, c'est juste que ces juifs-là sont très proches des autres juifs voleurs du Sentier à Paris.

Il y a fort à parier que les juifs de Créteil communiquent avec les autres juifs du Sentier à Paris. Ces deux communautés juives s'entendent très bien entre elles, en raison du fait qu'elles sont toutes les deux très liées à une forme très certaine et évidente du banditisme.

Ces communautés juives ont bien des choses à se reprocher pour espionner mon téléphone en branchant le micro d'ambiance de celui-ci et en interceptant tous mes courriels, ce qui est un délit pénal très grave.

Il est à souligner que toute la juiverie du Sentier espionne aussi mon numéro de téléphone. C'est bien du banditisme. Je crois qu'il est urgent, sérieux et tout aussi impératif de faire tout ce qu'il faut pour juger ces auteurs, car ceux-ci de par leur comportement peuvent à raison semer la zizanie chez les français.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Monsieur le procureur de la république
Palais de justice
Tribunal de Paris
Parvis du Tribunal de Paris
75017 Paris

OBJET:

Plainte contre des fonctionnaires de police pour harcèlement au salon Techinnov au parc floral de Paris.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre des fonctionnaires de police très malintentionnés qui m'ont harcelé durant toute la journée du 27 mars 2025 au parquet floral de Paris durant le salon Techinnov.

De mon arrivée à un peu moins de 9h du matin jusqu'à mon départ à plus de 17h, des fonctionnaires de police femmes, n'ont pas cessé de me harceler et de me critiquer. La journée a été assez difficile car j'ai dû rencontrer de nombreux entrepreneurs pour présenter ma société spécialisée dans le financement d'entreprises et d'introduction boursière.

Alors supporter la tension nerveuse du salon, plus supporter le stress de ces femmes corrompues de la dite police nationale, franchement c'est trop.

La police nationale n'a rien à faire dans ce type de salon. Ce sont les sociétés de sécurité privée qui s'en occupe. La présence policière a bien été très intrusive au salon Techinnov dans l'objectif de m'empêcher de travailler en tentant de générer chez moi et un stress suffisant intense pour que je quitte les lieux.

Il y a dans la police nationale, des policiers qui font tout leur possible pour m'empêcher de travailler. L'objectif étant de faire de moi un clochard sur ordre d'une secte sodomite juive, de la franc-maçonnerie et du parti communiste.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre des fonctionnaires de police pour harcèlement au salon Techinnov au parc floral de Paris.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre des fonctionnaires de police très malintentionnés qui m'ont harcelé durant toute la journée du 27 mars 2025 au parquet floral de Paris durant le salon Techinnov.

De mon arrivée à un peu moins de 9h du matin jusqu'à mon départ à plus de 17h, des fonctionnaires de police femmes, n'ont pas cessé de me harceler et de me critiquer. La journée a été assez difficile car j'ai dû rencontrer de nombreux entrepreneurs pour présenter ma société spécialisée dans le financement d'entreprises et d'introduction boursière.

Alors supporter la tension nerveuse du salon, plus supporter le stress de ces femmes corrompues de la dite police nationale, franchement c'est trop.

La police nationale n'a rien à faire dans ce type de salon. Ce sont les sociétés de sécurité privée qui s'en occupe. La présence policière a bien été très intrusive au salon Techinnov dans l'objectif de m'empêcher de travailler en tentant de générer chez moi et un stress suffisant intense pour que je quitte les lieux.

Il y a dans la police nationale, des policiers qui font tout leur possible pour m'empêcher de travailler. L'objectif étant de faire de moi un clochard sur ordre d'une secte sodomite juive, de la franc-maçonnerie et du parti communiste.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre la police et la pègre juive pour surveillance électronique générale de mon téléphone cellulaire et des ordinateurs sur lesquels je travaille.

Monsieur le procureur,

A qui profite le crime? Mes écrits sur Word avec l'ordinateur d'un taxiphone, et au bureau de mon entreprise, ainsi qu'avec le logiciel ColorNote dans mon téléphone sont espionnés, et cela n'est vraiment pas discrets du tout.

Est-ce pour me piller mes idées? Je suis journaliste et écrivain de formation, par définition mes textes et mes tapuscrits n'ont absolument aucune valeur commerciale. Cependant on m'a volé mes articles et bien d'autres choses en 2007 dans la presse. Cela ne s'est plus jamais reproduit depuis.

La pègre juive comme d'habitude surveille de manière absolument malade tout ce que je peux écrire et consulter sur internet avec la complicité et la bénédiction de nombreux policiers.

Mais qui sont ces individus «si bien intentionnés» à l'équilibre psychiatrique très douteux pour me harceler de la sorte? Ont-ils un emploi? Quel est leur salaire pour m'espionner ainsi? Et qui les rémunèrent ?

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre la surveillance électronique et optique dont je suis victime au quotidien de la part de la police nationale.

Monsieur le procureur,

Toute cette surveillance électronique générale dont je suis victime de la part de la police nationale est tout à fait aberrante. De quel droit la police m'espionne ainsi? Le plus grave monsieur le procureur, c'est que la police nationale partage mes faits et gestes avec une fraction non négligeable de la population. Il y a des imbéciles heureux de civils du vieillard au jeune de banlieue, qui s'intéressent de façon morbide tels des homosexuels pervers qu'ils sont tous, à ce que je fais dans la journée.

Tout est passé au crible depuis mes courses au supermarché, le regard que je pose sur une boîte de conserve, les fesses d'une femme que je croise dans la rue ou si je regarde les gros seins d'une demoiselle avec un décolleté profond. Ils sont tous, du policier au vieillard sans oublier le jeune de banlieue et en général tous ou presque des Maghrébins, de véritables pervers sexuels tous homosexuels.

Je suis attaqué par des étrangers. Je suis jeté en pâture par des policiers français à des étrangers très mal intentionnés dans le Val de Marne et à des français de type européen à Paris intra-muros, lesquels sont tous d'incroyables imbéciles heureux.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Paris

Parvis du tribunal de Paris

75017 Paris

OBJET:

Plainte contre une mafia juive affiliée à la police nationale qui surveille tous mes déplacements à Paris intra-muros. La police parisienne se sert de ces déficients intellectuels contre moi.

Monsieur le procureur,

Qui sont ces juifs qui s'attaquent à moi de la sorte et depuis autant d'années?

Que se passe-t-il exactement dans le Sentier à Paris?

Les juifs du Sentier communiquent avec tous les juifs de la région Île de France. Ils sont absolument partout. La question légitime que je me pose est la suivante: Pourquoi les juifs, ces drôles de juifs qu'on ne voit jamais à la synagogue s'attaquent ils à moi? Ils sont incroyablement stupides ces juifs qui se prennent pour des élites de Dieu ou un truc dans le genre. C'est bien du banditisme d'Etat car lié à la police dite nationale que je qualifie de police de Vichy. Je me pose de sérieuses questions à propos d'un autre juif, un certain Nicolas Sarkozy, lequel ancien président de la république est un juif et non un catholique comme il aurait osé faire croire. Je referme la parenthèse juive de Nicolas Sarkozy le gnoufard de l'Elysée, bracelet électronique et condamné à sept ans de prison ferme. Moi cela me rappelle un autre juif aux Etat Unis un certain Bernard Madoff qui a été condamné à au moins 150 ans de prison pour escroquerie boursière. Décidément je crois que le taulard de l'Elysée va encore défrayer la chronique dans les temps à venir, j'en sais des choses sur lui, je me demande par quel miracle il n'a toujours pas été incarcéré à perpétuité depuis 1993-1994 avec un certain Charles Pasqua ministre de l'intérieur à l'époque. HB, vous savez pourquoi ils l'ont buté? Tout simplement parce qu'il voulait révéler la double comptabilité du maire de Neuilly, le vieux manioc Sarkozy en personne. Faut pas exagérer, HB dormait profondément, le RAID l'a bien buté durant son sommeil, on me l'a fait pas à moi, c'est bien un assassinat. Les somnifères qu'ils lui ont donné à HB sont utilisés avec succès en psychiatrie, un comprimé avalé et on dort comme une souche pendant près de 18h en fonction de la dose administrée.

Le RAID, parlons en tiens, ce sont bien ces petits bons hommes genre bonzaï couteau Suisse hauts comme trois pommes à genoux, tu leur met un marron dans la gueule et ils tombent dans les pommes. Il paraît qu'on prend des nains là-dedans parce qu'ils se faufilent par les égouts, les tuyaux des chiottes et direct dans la Seine à la Jean Paul Belmondo. Ah ouais le RAID je me marre, surtout aujourd'hui franchement ils ne sont jamais là quand on a besoin d'eux. Durant la fusillade du Bataclan, il n'y a pas un seul petit bonhomme du RAID d'1,40m qui est venu à la rescousse pour buter les arabes ou les

africains qui sulfataient les couillons de français venus écouter de la musique satanique.

Sans me vanter je suis un authentique expert en Ultra sécurité et là j'étais au cirque franchement, là les flics ils ont dépassé Achille Zavatta. Comme au cinéma, du pop-corn j'en ai bouffé et repris jusqu'à l'indigestion. C'était qui le chef du RAID à l'époque? J'ai même oublié le nom du ministre de l'Intérieur.

Pour en revenir aux juifs monsieur le procureur, les juifs ont toujours été des nuisibles envers moi, d'authentiques parasites au sens propre du terme avec un niveau d'intelligence assez bas et aucunement aussi sophistiqué que mon intelligence. Je qualifie ces juifs comme étant profondément tous ou presque anti-français.

Et puis la flicaille de Paris, moi je lui pisse joyeusement dessus à jet bâton, et jet pompier si ma prostate me le permet encore de temps en temps. Pourquoi je pisse joyeusement sur les flics? C'est très simple monsieur le procureur, les flics de Paris qui sont tous pourris ont ruiné ma réputation auprès des entreprises que je démarchais pour offrir mes prestations. Et ils ont réussi leur coup ces sales putes, il m'a été impossible de trouver du travail et de développer mon empire. Je dois un grand merci au réseau social professionnel LinkedIn qui a chassé toute cette flicaille homosexuelle. Que Dieu bénisse les Etats Unis d'Amérique pour avoir inventé LinkedIn. Tout le monde vient consulter ma page, c'est à dire les PDG, les cadres, et même les hôtesse d'accueil. Donc ma réputation est très soignée je ne passe plus du tout pour un farfelu, absolument plus. Je relaie très peu d'articles. Je les rédige moi-même étant journaliste de presse écrite de formation, je sais passer une info au format 1500 signes à l'ancienne, et tout le monde comprend. Je passe pour un authentique expert sans me vanter auprès de mon réseau professionnel et des inconnus qui viennent voir ce qui se passe. Maintenant grâce à LinkedIn les flics qui cherchent à me diaboliser passent de plus en plus pour des bouffons, ce qui est un pléonasme que de dire qu'il s'agit de bouffons, et une extraordinaire satisfaction pour moi.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre la police nationale pour des faits de suprêmes perversion contre ma personne.

Monsieur le procureur,

Je porte donc plainte contre la police nationale qui manipule des jeunes, des algériens et autres français en leur faisant croire que je suis tout seul et que je n'ai pas d'amis. Ce qui est faux bien entendu. La police, les juifs et les algériens me font passer pour une sorte de terroriste en puissance en insistant sur le fait que je suis seul, **comme si l'homme de lettres que je suis allait fréquenter des biffins qui vivent de rapines**. C'est bien ainsi que l'on s'y prend pour diaboliser un homme. Donc la police, les algériens et les juifs racontent ce qu'ils veulent à mon sujet afin de justifier ma surveillance électronique et tout ça c'est de la pédophilie. Ils sont tous pédophiles, du juif au policier en passant par les algériens. C'est leur méthode de consanguins.

Donc je reviens sur un point important, des malfaiteurs juifs, des policiers et des algériens font croire que je suis seul et que j'ai des problèmes. Tout le temps cela revient, en particulier chez les mauvais juifs, la police et les algériens, j'ai des problèmes, d'importants problèmes, des problèmes très graves d'après ces étrangers qui ne sont pas du tout chrétiens comme vous et moi.

Dans des conditions pareilles je suis en droit de savoir de quels types de problèmes je suis éventuellement victime. Aucun ne répond bien entendu.

Tous ces faits évoqués monsieur le procureur constituent des nuisances épouvantables pour mon intégrité car cela peut déclencher des agressions physiques sans motif particulier dont je pourrais être victime.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Paris

Parvis du tribunal de Paris

75017 Paris

OBJET:

Plainte pour harcèlement moral de la part de jeunes femmes fonctionnaires de police très probablement.

Monsieur le procureur,

Cela a dû se passer en mars 2025, au pied de l'escalator de la garde de Lyon pour aller prendre le métro. Il y avait au moins trois jeunes femmes fonctionnaires de police en civil qui ont essayé au moins pour l'une d'elle avec des guillemets et des pincettes, ont essayé donc de m'aguicher, même pas de me draguer en venant me parler, non m'aguicher, elles se croyaient absolument irrésistibles et pensaient que j'allais les aborder. L'une d'elle, ne la connaissant pas du tout, je n'avais rien à lui dire et je l'ai même considéré comme une potentielle déséquilibrée sur le plan psychiatrique. Il s'agissait d'une brunette aux cheveux longs qui m'a suivi tout de suite. Je me suis retourné et elle m'a regardé avec des yeux malsains, rien de sexuel, rien d'amical, rien de sentimental non plus. Dans ses yeux j'ai vu de la haine et de la méchanceté, voilà ce que j'ai vu. Je vous ai déjà signalé monsieur le procureur ce problème rencontré, notamment que des jeunes femmes de cet âge puissent s'intéresser à un SDF comme moi, sans argent liquide, sans rien sur son compte bancaire, mais en train de redresser à moi tout seul une entreprise boursière. Et ce n'est certainement pas pour l'argent que je vais me faire dans le futur, que ces fliquettes ayant le diable au corps traînaient. Je crois que leur objectif est de tout faire pour me détruire au niveau social et financier par une sorte de chantage, méthodes de tapettes de flics parce que ces fliquettes ont reçu des ordres.

J'ai déjà eu des accrochages comme ça avec des fliquettes de la police nationale qui est absolument puante et nauséuse. En effet au bois de Vincennes au printemps 2014, quelques semaines après la mort de ma mère, une jolie fliquette en tenue de sport en train de faire son footing m'a aguiché en me faisant un baiser ridicule avec sa bouche et à moins d'un mètre de moi je crois. Étonnant n'est-ce pas monsieur le procureur?

En 2018 après mon expulsion d'avril 2018, entre octobre et novembre 2018, des fliquettes âgées entre 25 et 30 ans, en groupe de cinq femmes me harcelaient, moi l'homme adulte de 51 ans à l'époque. Je les trouvais plusieurs fois sur mon chemin lorsque je sortais dans le quartier. J'étais hébergé par une amie journaliste non loin de la place Clichy.

Toutes ces fliquettes monsieur le procureur avaient un point en commun, en fait au moins

deux: elles étaient toutes blanches, blondes pour la plupart et aux yeux clairs. Et pas très grandes, on aurait pu dire éventuellement pour un peu qu'il s'agissait de mannequins de lingerie, vous savez ces jeunes femmes que l'on voit dans le catalogue La Redoute ou on peut admirer l'anatomie de ces filles en soutien gorges ou en nuisette.

Je me demande monsieur le procureur, si ces jeunes femmes ne seraient pas des juives khazars, par opposition aux vrais juifs qui sont tous des arabes en réalité.

Alors ce ne serait plus des fonctionnaires de police mais des prostituées d'une secte comme la franc-maçonnerie par exemple.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET:

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine, qui communique avec la CGT de toute l'Île de France, sans aucun doute sur recommandation du parti communiste.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine qui effectivement est en intelligence avec la CGT et le parti communiste, et qui répand sur mon compte les pires insanités qui puissent exister à mon sujet.

J'ai eu de très sérieux ennuis avec la CGT et le parti communiste qui m'ont vraiment à la fois diabolisé et harcelé dans le 14^e arrondissement de Paris en 2005. C'était tout simplement terrible. Et l'ancien maire d'Ivry Pierre Gosnat a été à l'origine de cette suprême malversation.

Aujourd'hui en 2025, le commissariat de police d'Ivry sur Seine continue ses malversations envers moi, et il le fait de façon très efficace. Toute la police nationale est discréditée dans le bassin parisien et la préfecture de police de Paris est véritablement très dégoûtante. Il est urgent vraiment de sanctionner durement et effectivement la préfecture de police de Paris où j'en suis absolument convaincu, existe des réseaux de fonctionnaires en lien étroit avec le terrorisme. **En terme clair, la préfecture de police de Paris est intégralement responsable de tous les décès qui ont eu lieu en 2015 avec les vrais faux attentats de Charlie Hebdo, le Bataclan et bien entendu de Super Cacher.** J'accuse des fonctionnaires de police de s'être comportés comme des barbouzes en faisant absolument tout ce qu'il fallait pour que les «terroristes» assassinent en toute impunité le maximum de gens possible sans jamais être inquiétés ou presque par la vraie police. Monsieur le procureur je suis un expert en Ultra Haute sécurité, l'intervention militaro-policière à Villiers le Bel en 2007 c'est moi qui m'en suis intégralement occupé. Le préfet du Val d'Oise était soit un putain de sacré connard, soit il a reçu l'ordre de ne pas intervenir pour sortir les policiers pris en embuscade dans cette commune. Pour en revenir aux attentats de 2015, je maintiens, affirme et persiste que tout a été absolument créé pour générer de très nombreux morts. J'accuse formellement les

autorités de police, d'avoir laissé s'échapper un terroriste avec sa voiture pour partir tout à fait tranquillement en province et de revenir sur Paris le lendemain matin, d'assassiner tranquillement une policière et de continuer ses petites affaires sans avoir été inquiété par les forces de police qui ont raconté de véritables mensonges tant à la presse qu'à la justice.

Si la préfecture de police de Paris avait été honnête, elle aurait déclenché le plan Épervier pour surveiller par hélicoptère la cache du terroriste en province et procéder à son arrestation sur place à 6h du matin.

Monsieur le procureur, les affaires de police et de haute police, je connais très bien. Nous avons partout dans la police nationale des traîtres à la France. Un capitaine de police a été retrouvé «suicidé». Motif officiel de son décès: il était déséquilibré et très dépressif. Il avait je crois dénoncé les travers de la police et ses dysfonctionnements bien trop nombreux concernant les attentats de 2015 pour être passés sous silence. Ce capitaine de police était pourtant réputé très professionnel et parfaitement équilibré par ses collègues et ses proches.

J'affirme monsieur le procureur, qu'il y a bien un lien étroit entre ce qui m'arrive, et les attentats terroristes à Paris en 2015 et la franc-maçonnerie et bien entendu MK Ultra.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Monsieur le procureur de la république de Paris
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis du tribunal de Paris
75017 Paris

OBJET:

Plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine, qui communique avec la CGT de toute l'Île de France, sans aucun doute sur recommandation du parti communiste.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissariat de police d'Ivry sur Seine qui effectivement est en intelligence avec la CGT et le parti communiste, lequel répand sur mon compte les pires insanités qui puissent exister à mon sujet.

J'ai eu de très sérieux ennuis avec la CGT et le parti communiste qui m'ont vraiment à la diabolisé et harcelé dans le 14e arrondissement de Paris en 2005. C'était tout simplement terrible. Et l'ancien maire d'Ivry Pierre Gosnat a été à l'origine de cette suprême malversation.

Aujourd'hui en 2025, le commissariat de police d'Ivry sur Seine continue ses malversations envers moi, et il le fait de façon très efficace. Toute la police nationale est discréditée dans le bassin parisien et la préfecture de police de Paris est véritablement très dégoûtante. Il est urgent vraiment de sanctionner durement et effectivement la préfecture de police de Paris où j'en suis absolument convaincu, existe des réseaux de fonctionnaires en lien étroit avec le terrorisme. En terme clair, la préfecture de police de Paris est intégralement responsable de tous les décès qui ont eut lieu en 2015 avec les vrais faux attentats de Charlie Hebdo, le Bataclan et bien entendu de Super Cacher.

J'accuse des fonctionnaires de police de s'être comportés comme des barbouzes en faisant absolument tout ce qu'il fallait pour que les «terroristes» assassinent en toute impunité le maximum de gens possible sans jamais être inquiétés ou presque par la vraie police. Monsieur le procureur je suis un expert en Ultra Haute sécurité, l'intervention militaro-policière à Villiers le Bel en 2007 c'est moi qui m'en suis intégralement occupé. Le préfet du Val d'Oise était soit un putain de sacré connard, soit il a reçu l'ordre de ne pas intervenir pour sortir les policiers pris en embuscade dans cette commune.

Pour en revenir aux attentats de 2015, je maintiens, affirme et persiste que tout a été absolument créé pour générer de très nombreux morts. J'accuse formellement les

autorités de police, d'avoir laissé s'échapper un terroriste avec sa voiture pour partir tout à fait tranquillement en province et de revenir sur Paris le lendemain matin, d'assassiner tranquillement une policière et de continuer ses petites affaires sans avoir été inquiété par les forces de police qui ont raconté de véritables mensonges tant à la presse qu'à la justice.

Si la préfecture de police de Paris avait été honnête, elle aurait déclenché le plan Épervier pour surveiller par hélicoptère la cache du terroriste en province et procéder à son arrestation sur place à 6h du matin.

Monsieur le procureur, les affaires de police et de haute police, je connais très bien. Nous avons partout dans la police nationale des traîtres à la France. Un capitaine de police a été retrouvé «suicidé». Motif officiel de son décès: il était déséquilibré et très dépressif. Il avait je crois dénoncé les travers de la police et ses dysfonctionnements bien trop nombreux concernant les attentats de 2015 pour être passés sous silence. Ce capitaine de police était pourtant réputé très professionnel et parfaitement équilibré par ses collègues et ses proches.

J'affirme monsieur le procureur, qu'il y a bien un lien étroit entre ce qui m'arrive, et les attentats terroristes à Paris en 2015 et la franc-maçonnerie et bien entendu MK Ultra.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 9 avril 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Paris

Parvis du tribunal de Paris

75017 Paris

OBJET:

Plainte pour harcèlement de la part de certains fonctionnaires de police à Paris difficile voire impossible à identifier, certainement installés sur les terrasses des cafés.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre des fonctionnaires de police probables de Paris pour surveillance électronique et harcèlement.

J'étais en promenade à Paris ce 28 mars 2025 à près de 20h sur les quais de Seine. Je venais de sortir du métro Saint Michel Notre Dame. J'ai entendu des policiers, je suppose qu'il s'agissait de policiers dire à mon propos je cite: «Il s'attaque à nous maintenant!» En allusion au dossier juridique que je suis en train de monter, facilement interceptable quand je l'envoie par courriel en pièce-jointe. Ce dossier entier fait en ce vendredi 28 mars 2025 fait au total 208 pages. Ce dossier juridique, je l'ai constitué sur l'ordinateur de l'entreprise dans laquelle je travaille. Dans mon squat, je n'ai pas la possibilité d'en posséder un. Tout ce que je fais avec cet ordinateur d'entreprise est très étroitement surveillé par la police.

Je me pose des questions sérieuses à propos d'une pseudo section, pseudo antiterroriste de la police nationale, un ramassis de super connards et de couilles molles même pas capables de chopper les éventuels vrais terroristes mais pourri la vie des honnêtes citoyens, la fameuse SDAT que je nomme la police des grosses tapettes. Je ne serai pas surpris du tout que ces crapules puissent avoir tous les pouvoirs pour me surveiller comme je suis super surveillé en ce moment.

La SDAT? S'ils ont des couilles au cul, et bien qu'ils viennent me chercher. On va s'expliquer entre hommes.

La fameuse SDAT a pourri la vie de mon ami Grégory Pasqueille. Les juifs qui sont tous ou presque des pourris qui ne valent pas mieux que les nazis, ont porté plainte contre lui en prétendant qu'il était antisémite. C'est la SDAT qui est venue en hélicoptère jusqu'à Béthune je crois pour le ramener sur Paris. Si cela ne dépendait que de moi, la SDAT et les homosexuels payés à ne rien foutre seraient tous virés de la police nationale, et la SDAT dissoute.

Je suis parfaitement informé que la SDAT est une sale police politique qui aurait tendance comme la brigade des stupéfiants à bouffer à tous les râteliers. Pour moi la SDAT a des liens très étroits avec le banditisme juif. D'après les récits de mon ami Grégory Pasqueille

qui est un prisonnier politique, la SDAT serait un service de police absolument et très hautement corrompu. J'assume tous mes écrits, je sais parfaitement que ces malfaiteurs de la police nationale place sur écoute permanente tous les amis de Grégory Pasqueille, lequel n'a rien d'un terroriste, je suis son ami et nul doute que ces paillasses de la police nationale de la SDAT me placent sur écoute eux aussi. Grégory Pasqueille s'est fait embarquer par ces pouilleux de brigadiers qui se prennent pour des agents secrets, et qu'ils osent considérer Grégory Pasqueille comme un terroriste. La SDAT est venue le chercher à domicile parce qu'il a retweeté un tweet sur tweeter devenu X comme tout le monde le sait. Ce tweet était considéré comme antisémite. Ces foutre culs de la police nationale de mes fesses, ont brûlé des centaines de litres de kérosène pour faire un vol Paris-Béthune aller-retour. J'aimerais bien lui foutre mon pied au cul au ministre de l'Intérieur de l'époque.

A se demander si la SDAT n'a pas plus de pouvoir que la DGSI.

Bien rappel de ma plainte, je porte plainte contre des fonctionnaires de police à Paris sur les quais de la Seine non loin de Saint Michel Notre Dame pour harcèlement.

Dans l'attente je vous prie d'agréer Monsieur le procureur l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 19 mai 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Créteil

Rue Pasteur Vallery Radot

94011 Créteil

OBJET : Tentative de discrédit de ma personne auprès de mon ami et partenaire dans une société d'introduction boursière. Un appel ultra malveillant.

Monsieur le procureur,

Je désire que l'affaire ne soit pas ébruïtée auprès du patron de la société dans laquelle je suis commercial.

Le 16 avril 2025, un individu a téléphoné à la société dans laquelle je travaille au numéro suivant : 01-42-46-11-73, dont le transfert d'appel a basculé sur le portable du PDG. Le malfaiteur a tenu des propos inacceptables à mon sujet auprès du PDG, l'objectif était de faire en sorte que je sois non pas licencié mais que notre contrat prenne fin. Je redresse cette entreprise très humblement en ayant changé les méthodes de travail et de prospection.

Je soupçonne tout le monde : police nationale, DGSI antenne de la préfecture de Créteil, pègre juive du Sentier à Paris qui a pactisé avec la DGSI. Le milieu du renseignement ne m'est absolument pas inconnu, je sais ce qui se passe en coulisse et je peux vous assurer monsieur le procureur que personne au gouvernement ne contrôle la DGSI ou quoi que ce soit d'autres. Je suis aussi politicien, président du mouvement politique UDTF qui avait il y a deux ans encore un agrément.

Je désire que soit retrouvé sans délai et sans condition l'auteur de cet appel malveillant le 16 avril 2025 vers la fin de l'après-midi. Ma plainte est officielle, il faut qu'elle soit enregistrée et je veux être tenu informé des suites de cette affaire.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

Xavier Jaffré

Vitry le 19 mai 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Procureur de la république

Tribunal judiciaire de Paris

Parvis du tribunal de Paris

75017 Paris

OBJET : Tentative de discrédit de ma personne auprès de mon ami et partenaire dans une société d'introduction boursière. Un appel ultra malveillant.

Monsieur le procureur,

Je désire que l'affaire ne soit pas ébruitée auprès du patron de la société dans laquelle je suis commercial.

Le 16 avril 2025, un individu a téléphoné à la société dans laquelle je travaille au numéro suivant : 01-42-46-11-73, dont le transfert d'appel a basculé sur le portable du PDG. Le malfaiteur a tenu des propos inacceptables à mon sujet auprès du PDG, l'objectif était de faire en sorte que je sois non pas licencié mais que notre contrat prenne fin. Je redresse cette entreprise très humblement en ayant changé les méthodes de travail et de prospection.

Je soupçonne tout le monde : police nationale, DGSI antenne de la préfecture de Créteil, pègre juive du Sentier à Paris qui a pactisé avec la DGSI. Le milieu du renseignement ne m'est absolument pas inconnu, je sais ce qui se passe en coulisse et je peux vous assurer monsieur le procureur que personne au gouvernement ne contrôle la DGSI ou quoi que ce soit d'autres. Je suis aussi politicien, président du mouvement politique UDTF qui avait il y a deux ans encore un agrément.

Je désire que soit retrouvé sans délai et sans condition l'auteur de cet appel malveillant le 16 avril 2025 vers la fin de l'après-midi. Ma plainte est officielle, il faut qu'elle soit enregistrée et je veux être tenu informé des suites de cette affaire.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Ivry le 12 octobre 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Monsieur le procureur

Tribunal Judiciaire de Créteil

Place du Palais

94011 Créteil

OBJET :

Plainte contre le commissaire Dominique Dague du commissariat de police d'Ivry sur Seine pour arrestation arbitraire. Tout est illégal.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissaire de police Dominique Dague pour abus de pouvoir et traquenard. Ce salopard de commissaire de police m'a traité comme le dernier des bounouls de la cité Pierre. Je suis politicien de niveau national et président du parti politique UDTF. De plus, je possède la pleine nationalité française, rien à voir avec la racaille communiste.

Dominique Dague, commissaire alcoolique et bon à rien et totalement immature m'a fait placer en garde à vue par un imbécile de brigadier en civil. A aucun moment l'enfoiré de commissaire Dominique Dague n'a eu les couilles au cul pour venir me voir et faire son caïd du genre : « Jaffré, je suis devant vous, qu'avez-vous à dire à présent ? » A partir du moment où cet enculé de commissaire de police ne s'est jamais présenté à moi, c'est la certitude que ce bâtard a chié dans son froc devant moi, l'homme de référence à tous les niveaux et à tous les échelons.

Ce sale flic d'opérette a volé mon téléphone portable. C'est un scandale, ce commissariat de police est un commissariat de véritables pédés à l'image du maire pédé lui aussi Philippe Bouyssou qui doit me respecter tout pédé et enculé qu'il est. Je n'ai rien contre

les membres de la jaquette mais celui-là franchement, c'est trop.

Ce fumier de commissaire de police m'assigne en justice pour le 12 novembre 2025 à 10h. Cela m'étonnerais beaucoup que ce ripoux soit présent à l'audience. Tout comme le premier adjoint au maire Romain Marchand qui m'accuse le petit fils de pute, de chantage, suite à un courriel que je lui ai envoyé. Idem pour ce vieux trou de balle de Philippe Bouyssou qui baise avec un grand noir qui est devenu son mari.

Tout à été calculé de la part de cette merde de Dominique Dague pour que je sois arrêté un vendredi soir et que je me retrouve au dépôt du tribunal d'où j'en suis sorti un dimanche après-midi.

Je désire savoir monsieur le procureur ce que vous allez enfin faire contre cette corruption généralisée de la part de tous ces enculés de flics ripoux que je combats chaque jour que Dieu fait. Je suis journaliste d'investigation. Je sais que la franc-maçonnerie la loge Athanor est impliquée dans ce bordel. Ou tu fais quelque chose, ou je sors un pétard et je leur tire dessus à la première occase. Buter un commissaire comme Dominique Dague ça ne me fait pas peur, c'est un ripou.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Ivry le 12 octobre 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Monsieur le procureur

Préfecture de Créteil

21-29 Av. du Général de Gaulle

94000 Créteil

OBJET :

Plainte contre le commissaire Dominique Dague du commissariat de police d'Ivry sur Seine pour arrestation arbitraire. Tout est illégal.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissaire de police Dominique Dague pour abus de pouvoir et traquenard. Ce salopard de commissaire de police m'a traité comme le dernier des bougnouls de la cité Pierre. Je suis politicien de niveau national et président du parti politique UDTF. De plus, je possède la pleine nationalité française, rien à voir avec la racaille communiste.

Dominique Dague, commissaire alcoolique et bon à rien et totalement immature m'a fait placer en garde à vue par un imbécile de brigadier en civil. A aucun moment l'enfoiré de commissaire Dominique Dague n'a eu les couilles au cul pour venir me voir et faire son caïd du genre : « Jaffré, je suis devant vous, qu'avez-vous à dire à présent ? » A partir du moment où cet enculé de commissaire de police ne s'est jamais présenté à moi, c'est la certitude que ce bâtard a chié dans son froc devant moi, l'homme de référence à tous les niveaux et à tous les échelons.

Ce sale flic d'opérette a volé mon téléphone portable. C'est un scandale, ce commissariat de police est un commissariat de véritables pédés à l'image du maire pédé lui aussi Philippe Bouyssou qui doit me respecter tout pédé et enculé qu'il est. Je n'ai rien contre les membres de la jaquette mais celui-là franchement, c'est trop.

Ce fumier de commissaire de police m'assigne en justice pour le 12 novembre 2025 à 10h. Cela m'étonnerais beaucoup que ce ripoux soit présent à l'audience. Tout comme le premier adjoint au maire Romain Marchand qui m'accuse le petit fils de pute, de chantage, suite à un courriel que je lui ai envoyé. Idem pour ce vieux trou de balle de Philippe Bouyssou qui baise avec un grand noir qui est devenu son mari.

Tout à été calculé de la part de cette merde de Dominique Dague pour que je sois arrêté un vendredi soir et que je me retrouve au dépôt du tribunal d'où j'en suis sorti un dimanche après-midi.

Je désire savoir monsieur le procureur ce que vous allez enfin faire contre cette corruption généralisée de la part de tous ces enculés de flics ripoux que je combats chaque jour que Dieu fait. Je suis journaliste d'investigation. Je sais que la franc-maçonnerie la loge Athanor est impliquée dans ce bordel. Ou tu fais quelque chose, ou je sors un pétard et je leur tire dessus à la première occase. Buter un commissaire comme Dominique Dague ça ne me fait pas peur, c'est un ripou.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Ivry le 12 octobre 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Monsieur le procureur

Préfecture de Créteil

21-29 Av. du Général de Gaulle

94000 Créteil

OBJET: Plainte contre Philippe Bouyssou pour mensonges, corruptions diverses envers ma personne pour un courriel que je lui ai envoyé.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le maire d'Ivry sur Seine pour corruption diverses, propos mensongers et autres.

Philippe Bouyssou a donné l'ordre à la police d'Ivry de m'empêcher de circuler à Ivry sur Seine. Ces derniers jours il a essayé avec le commissaire Dominique Dague de me faire interner en psychiatrie. En voilà assez.

Débrouillez-vous procureur pour mettre un terme à ces délits. Pare que je vais m'en occuper.

Je suis journaliste d'investigation. Si vous avez de la cervelle dans ce tribunal vous allez consulter ce site internet qui porte mon nom : **<https://xavierjaffre.com/>**

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Ivry le 12 octobre 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Monsieur le procureur

Tribunal Judiciaire de Créteil

Place du Palais

94011 Créteil

OBJET: Plainte contre Philippe Bouyssou pour mensonges, corruptions diverses envers ma personne pour un courriel que je lui ai envoyé.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le maire d'Ivry sur Seine pour corruption diverses, propos mensongers et autres.

Philippe Bouyssou a donné l'ordre à la police d'Ivry de m'empêcher de circuler à Ivry sur Seine. Ces derniers jours il a essayé avec le commissaire Dominique Dague de me faire interner en psychiatrie. En voilà assez.

Débrouillez-vous procureur pour mettre un terme à ces délits. Pare que je vais m'en occuper.

Je suis journaliste d'investigation. Si vous avez de la cervelle dans ce tribunal vous allez consulter ce site internet qui porte mon nom : **<https://xavierjaffre.com/>**

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Ivry le 12 octobre 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Monsieur le procureur

Préfecture de Créteil

21-29 Av. du Général de Gaulle

94000 Créteil

OBJET :

Plainte contre Romain Marchand adjoint au maire à Ivry sur Seine.

Monsieur le procureur,

J'ai envoyé un courriel à ce voyou, à ce nain de jardin e Romain Marchand, afin qu'il me restitue mon logement volé duquel j'ai été expulsé sans aucun jugement. Cet enfant de putain à soudoyer des flics pour trifouiller la plainte afin de m'accuser de chantage vis-à-vis de sa personne.

J'ai un procès contre ce salopard qui fait les poches des défunts retrouvés décédés à leur domicile.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Ivry le 12 octobre 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Monsieur le procureur

21-29 Av. du Général de Gaulle

94000 Créteil

Plainte contre Philippe Bouyssou pour mensonges, corruptions diverses envers ma personne pour un courriel que je lui ai envoyé.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le maire d'Ivry sur Seine pour corruption diverses, propos mensongers et autres.

Philippe Bouyssou a donné l'ordre à la police d'Ivry de m'empêcher de circuler à Ivry sur Seine. Ces derniers jours il a essayé avec le commissaire Dominique Dague de me faire interner en psychiatrie. En voilà assez.

Débrouillez-vous procureur pour mettre un terme à ces délits. Pare que je vais m'en occuper.

Je suis journaliste d'investigation. Si vous avez de la cervelle dans ce tribunal vous allez consulter ce site internet qui porte mon nom : **<https://xavierjaffre.com/>**

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Ivry le 12 octobre 2025

Accueil fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Monsieur le procureur

Préfecture de Créteil

21-29 Av. du Général de Gaulle

94000 Créteil

OBJET :Plainte contre Romain Marchand adjoint au maire à Ivry sur Seine.

Monsieur le procureur,

J'ai envoyé un courriel à ce voyou, à ce nain de jardin de Romain Marchand, afin qu'il me restitue mon logement volé duquel j'ai été expulsé sans aucun jugement. Cet enfant de putain à soudoyer des flics pour trifouiller la plainte afin de m'accuser de chantage vis-à-vis de sa personne.

J'ai un procès contre ce salopard qui fait les poches des défunts retrouvés décédés à leur domicile.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré
2025
Accueil fraternel 94
BP 50082
Le Kremlin Bicêtre 94270

Vitry, le 8 décembre

Journaliste d'investigation.

<https://xavierjaffre.com>

Monsieur le procureur de la République
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94000 Créteil

OBJET:

Plainte contre l'ivrogne au volant de commissaire Dominique Dague pour vol de mon téléphone portable.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissaire de police d'Ivry Dominique Dague pour avoir volé mon téléphone portable fin juin 2025 durant ma garde à vue illégale.

Je suis journaliste d'investigation, et journaliste d'entreprise. J'ai une vie très active au contraire de ce foutriquet de commissaire de police.

Dominique Dague à une haine incroyable contre moi. Ce petit flic est suffisamment dangereux pour que j'envisage sérieusement de m'acheter une arme à feu de très gros calibre pour me défendre contre ce commissaire et ses sous hommes qui n'ont jamais servi dans l'armée; et que je considère comme des criminels authentiques.

Le foutriquet de Dominique Dague dernier de sa promotion me fait surveiller partout où je déplace à Ivry-sur-Seine. Et il passe le relais aux trous du cul de la police nationale à Paris intra-muros et tout le Bassin parisien. L'affaire est lourde de conséquences.

Je veux savoir quels sont les pédés de la préfecture de Créteil qui osent me placer sous surveillance électronique. C'est un scandale.

Le commissaire trou de balle Dominique Dague avec de la merde au cul comme tous les sodomites passe son temps à m'espionner, à espionner mon nouveau téléphone, mes surfs sur internet, mon business légal et ma vie privée. C'est un vrai pédé. Il surveille aussi ce trou du cul de flic mes courriels et mes SMS.

Rappel des faits:

Je dépose plainte contre le commissaire Dominique Dague pour vol de mon téléphone portable qui est aussi mon outil de travail.

A signaler procureur, quand mes plaintes adressées au TGI de Créteil reviennent au commissariat de police des sodomites d'Ivry, les flics se torchent le cul avec.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération très distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
Le Kremlin Bicêtre 94270

Vitry, le 8 décembre 2025

Journaliste d'investigation.
<https://xavierjaffre.com>

Monsieur le procureur de la République
Préfecture de Créteil
21-29 avenue du général De Gaulle
94000 Créteil

OBJET:
Plainte contre l'ivrogne au volant de commissaire Dominique Dague pour vol de mon téléphone portable.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissaire de police d'Ivry Dominique Dague pour avoir volé mon téléphone portable fin juin 2025 durant ma garde à vue illégale.

Je suis journaliste d'investigation, et journaliste d'entreprise. J'ai une vie très active au contraire de ce foutriquet de commissaire de police.

Dominique Dague à une haine incroyable contre moi. Ce flic est suffisamment dangereux pour que j'envisage sérieusement de m'acheter une arme à feu de très gros calibre pour me défendre contre ce commissaire et ses sous hommes qui n'ont jamais servi dans l'armée; et que je considère comme des criminels authentiques.

Le foutriquet de Dominique Dague dernier de sa promotion me fait surveiller partout où je déplace à Ivry-sur-Seine. Et il passe le relais aux trous du cul de la police nationale à Paris intra-muros et de tout le Bassin parisien. L'affaire est lourde de conséquences.

Je veux savoir quels sont les pédés de la préfecture de Créteil qui osent me placer sous surveillance électronique.

Le commissaire trou de balle Dominique Dague avec de la merde au cul comme tous les sodomites passe son temps à m'espionner, à espionner mon nouveau téléphone, mes surfs sur internet, mon business légal et ma vie privée. C'est un vrai pédé. Il surveille aussi ce trou du cul de flic, mes courriels et mes SMS.

Rappel des faits:

Je dépose plainte contre le commissaire Dominique Dague pour vol de mon téléphone portable qui est aussi mon outil de travail.

A signaler procureur, quand mes plaintes adressées au TGI de Créteil reviennent au commissariat de police des sodomites d'Ivry, les flics se torchent le cul avec.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération très distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94270 Le Kremlin Bicêtre

Vitry, le 8 décembre 2025

Journaliste d'investigation.
<https://xavierjaffre.com>

Monsieur le procureur de la République
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94000 Créteil

OBJET:

Plainte contre le commissaire de police Dominique Dague en poste au commissariat d'Ivry sur Seine pour complot en vue d'effectuer mon assassinat.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissaire de police d'Ivry sur Seine Dominique Dague pour avoir organisé mon assassinat avec la complicité de fonctionnaires de police du commissariat d'Ivry sur Seine. Le mobile de ce meurtre organisé? Les élections municipales monsieur le procureur. Philippe Bouyssou maire communiste sortant a donné des ordres formels au commissaire Dominique Dague en vue de mon assassinat en raison des prochaines élections municipales. En effet je suis un gêneur pour Philippe Bouyssou. La loge maçonnique Athanor le protéger très bien.

J'ai informé les Ivryens que Philippe Bouyssou est l'auteur et le commanditaire de mon expulsion locative illégale le 19 avril 2018, sans aucune décision de justice. Il m'a chassé de la ville d'Ivry avec mon frère Eugène Maxime Jaffré qui est décédé à cause de Philippe Bouyssou car il est devenu SDF comme moi. La rue tue Monsieur le procureur.

Je suis parfaitement informé du complot d'assassinat contre moi organisé par le commissaire Dominique Dague depuis juillet 2024.

Fin juin 2025, le commissariat de police d'Ivry m'a confisqué mon téléphone portable avec lequel je suis géolocalisé en permanence par la police et pas que par la police, car il y a des témoins malsains payés par les élus communistes. L'objectif était selon toute logique de me faire assassiner le plus vite possible sans témoin et faire disparaître mon cadavre. Je me suis procuré un nouveau téléphone moins de 7 jours plus tard, pour m'acheter par la suite un téléphone portable tout neuf.

Durant l'été 2025, le commissaire Dominique Dague a tout fait pour que je sois arrêté et placé en garde à vue à Ivry-sur-Seine alors qu'un contrôle judiciaire m'interdit de me présenter à ce commissariat de police. L'objectif était certainement de me buter et de

confisquer encore une fois mon nouveau téléphone portable pour accomplir la besogne. Tout cela en complicité avec un procureur de la République du tribunal judiciaire de Créteil, ceci est tout à fait incontestable.

J'ai constamment déjoué ces attaques du commissaire Dominique Dague en diffusant sur mon site internet professionnel XAVIER JAFFRÉ COMMUNICATION des vidéos sur YouTube ainsi que de l'écrit de qualité journalistique pour informer la population de tout ce tripotage, de tout ce traquenard, de tout ce complot.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération très distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
94270 Le Kremlin Bicêtre

Vitry, le 8 décembre 2025

Journaliste d'investigation.
<https://xavierjaffre.com>

Monsieur le procureur de la République
Préfecture de Créteil
21-29 avenue du général De Gaulle
94000 Créteil

OBJET:

Plainte contre le commissaire de police Dominique Dague en poste au commissariat d'Ivry sur Seine pour complot en vue d'effectuer mon assassinat.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre le commissaire de police d'Ivry sur Seine Dominique Dague pour avoir organisé mon assassinat avec la complicité de fonctionnaires de police du commissariat d'Ivry sur Seine. Le mobile de ce meurtre organisé? Les élections municipales monsieur le procureur. Philippe Bouyssou maire communiste sortant a donné des ordres formels au commissaire Dominique Dague en vue de mon assassinat en raison des prochaines élections municipales. En effet je suis un gêneur pour Philippe Bouyssou. La loge maçonnique Athanor le protéger très bien.

J'ai informé les Ivryens que Philippe Bouyssou est l'auteur et le commanditaire de mon expulsion locative illégale le 19 avril 2018, sans aucune décision de justice. Il m'a chassé de la ville d'Ivry avec mon frère Eugène Maxime Jaffré qui est décédé à cause de Philippe Bouyssou car il est devenu SDF comme moi. La rue tue Monsieur le procureur.

Je suis parfaitement informé du complot d'assassinat contre moi organisé par le commissaire Dominique Dague depuis juillet 2024.

Fin juin 2025, le commissariat de police d'Ivry m'a confisqué mon téléphone portable avec lequel je suis géolocalisé en permanence par la police et pas que par la police, car il y a des témoins malsains payés par les élus communistes. L'objectif était selon toute logique de me faire assassiner le plus vite possible sans témoin et faire disparaître mon cadavre. Je me suis procuré un nouveau téléphone moins de 7 jours plus tard, pour m'acheter par la suite un téléphone portable tout neuf.

Durant l'été 2025, le commissaire Dominique Dague a tout fait pour que je sois arrêté et placé en garde à vue à Ivry-sur-Seine alors qu'un contrôle judiciaire m'interdit de me présenter à ce commissariat de police. L'objectif était certainement de me buter et de confisquer encore une fois mon nouveau téléphone portable pour accomplir la besogne. Tout cela en complicité avec un procureur de la République du tribunal judiciaire de Créteil, ceci est tout à fait incontestable.

J'ai constamment déjoué ces attaques du commissaire Dominique Dague en diffusant sur mon site internet professionnel XAVIER JAFFRÉ COMMUNICATION des vidéos sur YouTube ainsi que de l'écrit de qualité journalistique pour informer la population de tout ce tripotage, de tout ce traquenard, de tout ce complot.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération très distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
Le Kremlin Bicêtre 94270

Vitry, le 8 décembre 2025

Journaliste d'investigation.
<https://xavierjaffre.com>

Monsieur le procureur de la République
Tribunal judiciaire de Créteil
Rue Pasteur Vallery Radot
94000 Créteil

OBJET:

Plainte contre l'avocat Pascal Chaigneau de Charenton le Pont pour complot et intelligence avec le commissaire de police Dominique Dague d'Ivry sur Seine.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre Pascal Chaigneau pour intelligence et concorde avec le commissaire Dominique Dague. En effet, alors que je me trouvais en garde à vue au commissariat de police d'Ivry sur Seine pour avoir paraît-il outragé ce peigne-cul de commissaire de police au doux nom ridicule de Dominique Dague, Pascal Chaigneau avait comme par hasard le jour même déposé une plainte contre moi, pour un motif tout à fait inconnu et tout aussi fictif. Il y a bien eu un complot contre moi avec l'avocat marron de Charenton le Pont Pascal Chaigneau, le commissaire de police foireux Dominique Dague, le maire d'Ivry sur Seine homosexuel Philippe Bouyssou et son premier adjoint court sur pattes, le nain de jardin Romain Marchand.

Les plaisanteries les plus courtes sont les meilleurs monsieur le procureur. Il y aura des suites soyez en certain. Tous ces individus ne sont qu'un ramassis de parasites vivants de subsides et de rapines, ils sont détestables et haïssables.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération très distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré
Accueil fraternel 94
BP 50082
Le Kremlin Bicêtre 94270

Vitry, le 8 décembre 2025

Journaliste d'investigation.
<https://xavierjaffre.com>

Monsieur le procureur de la République
Préfecture de Créteil
21-29 avenue du général De Gaulle
94000 Créteil

OBJET:

Plainte contre l'avocat Pascal Chaigneau de Charenton le Pont pour complot et intelligence avec le commissaire de police Dominique Dague d'Ivry sur Seine.

Monsieur le procureur,

Je porte plainte contre Pascal Chaigneau pour intelligence et concorde avec le commissaire Dominique Dague. En effet, alors que je me trouvais en garde à vue au commissariat de police d'Ivry sur Seine pour avoir paraît-il outragé ce peigne-cul de commissaire de police au doux nom ridicule de Dominique Dague, Pascal Chaigneau avait comme par hasard le jour même déposé une plainte contre moi, pour un motif tout à fait inconnu et tout aussi fictif. Il y a bien eu un complot contre moi avec l'avocat marron de Charenton le Pont Pascal Chaigneau, le commissaire de police foireux Dominique Dague, le maire d'Ivry sur Seine homosexuel Philippe Bouyssou et son premier adjoint court sur pattes, le nain de jardin Romain Marchand.

Les plaisanteries les plus courtes sont les meilleurs monsieur le procureur. Il y aura des suites soyez en certain. Tous ces individus ne sont qu'un ramassis de parasites vivants de subsides et de rapines, ils sont détestables et haïssables.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le procureur, l'expression de ma considération très distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Bicêtre le 13 janvier 2026

Accueil Fraternel 94

BP 50082

94271 Le Kremlin-Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Maître François-Xavier

l'Ordre pour le contacter :

Ordre des Avocats du Barreau du Val-de-Marne

Tribunal Judiciaire de Créteil Place du Palais

94011 Créteil Cedex

OBJET :

Litige avec Maître Chahinaise Mehammedia Mohamed pour des manquements à ses devoirs.

Maître Chahinaise Mehammedia Mohamed est domiciliée au 2 rue Louis Pergaud 94700 à Maison Alfort.

Maître,

J'ai constaté de la part de votre confrère ou consœur Maître Chahinaise Mehammedia Mohamed comme un manquement à son devoir, ou bien d'avoir laissé passer un délai de façon assez subtile. J'ai dû la joindre en septembre ou octobre 2025, et je dois vous avouer Maître, que je n'ai pas trouvé cette personne dotée d'une super intelligence, vraiment lorsque je lui ai parlé au téléphone. Le tribunal administratif de Melun ne m'a pas fait un cadeau en la désignant comme mon avocat avec l'aide juridictionnelle.

Il s'agit d'une affaire d'expulsion locative dont j'ai été victime en avril 2018, sans aucun jugement, que ce soit du tribunal d'instance d'Ivry sur Seine, comme de celui de Créteil. Cette expulsion locative s'est produite pendant que je me trouvais en garde à vue.

Je peux me tromper Maître mais cette femme, maître Chahinaise Mehammedia

Mohamed, a été peut-être abordée par des policiers, ou des élus. Je suis moi-même président d'un parti politique national, et je suis en conflit avec le maire d'Ivry Philippe Bouyssou. Il y a selon moi un délit de trafic d'influence. Les fameux frères de la franc-maçonnerie ont été mobilisés. Je suis journaliste d'investigation et j'ai récolté beaucoup d'informations sur Philippe Bouyssou qui m'a fait expulser illégalement de mon logement avec l'huissier Samuel Ardriot avenue Danielle Casanova à Ivry, dont la probité est loin d'être un exemple.

Je vais contacter bientôt le tribunal administratif de Melun afin de savoir si je dois présenter un nouveau dossier d'aide juridictionnel pour trouver cette fois-ci un avocat intelligent, vif d'esprit et honnête surtout, et bien entendu combatif.

En effet j'ai téléphoné le 12 janvier 2026 à **Maître Chahinaise Mehammedia Mohamed**, et cette diode a prétexté des arguments qui ne tenaient pas debout du tout pour me signifier qu'elle m'avait dit qu'elle ne pouvait pas plaider mon affaire car l'affaire était trop ancienne selon ses propos qui ressemblaient un peu à un conte à dormir debout, sa voix tremblotait, cette avocate semblait avoir peur et cherchait des arguments pour m'hypnotiser je suppose, afin que je n'entame pas de démarches qui pourraient retomber sur elle. Tout a été fait sur la messagerie WhatsApp, qui je pense ne laisse aucune trace, je pense que Maître Chahinaise Mehammedia Mohamed a bien préparé son coup, ce n'est pas normal du tout. Elle aurait dû me demander ma documentation par courriel comme cela se fait d'habitude afin de laisser une trace écrite, car un courriel vaut un recommandé postal avec accusé de réception.

Maître Chahinaise Mehammedia Mohamed ne m'a jamais dit de vive voix ou par écrit qu'elle refusait de plaider mon affaire. C'est très important ce que j'affirme.

Je considère donc une faute de sa part, et un manquement à ses devoirs.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Maître, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré

M. Xavier Jaffré

Bicêtre le 14 janvier 2026

Accueil Fraternel 94

BP 50082

94270 Le Kremlin-Bicêtre

Journaliste d'investigation

<https://xavierjaffre.com/>

Madame la Présidente Florence Demurger

Tribunal administratif de Melun

43 Rue du Général de Gaulle

77000 Melun

Numéro BAJ : 2025/001217

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver ci-joint, une copie du courrier envoyé à l'ordre des Bâtonniers de Créteil, tribunal judiciaire de Créteil.

Il s'agit de Maître MEHAMMEDIA-MOHAMED Chahinaise, dont le comportement envers ma personne s'est avéré profondément douteuse. J'y vois là un trafic d'influence tout à fait évident dans ma procédure contre le maire de la commune d'Ivry sur Seine Philippe Bouyssou.

Je vais aller chercher un nouveau dossier d'aide juridictionnel, en espérant cette fois-ci obtenir un avocat compétent, loyal et efficace.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame la Président, l'expression de ma considération distinguée.

M. Jaffré